



THE HISTORY OF THE

Jes. 1563

Carayon



Carayon

Jes. 156

DOCUMENTS INÉDITS

CONCERNANT

22

LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PUBLIES

PAR LE P. AUGUSTE CARAYON

DE LA MÊME COMPAGNIE.

—
XXII



POITIERS

HENRI OUDIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

—
1870

DOCUMENTS INÉDITS

CONCERNANT

LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

DOCUMENTS INÉDITS

. CONCERNANT .

LA COMPAGNIE DE JÉSUS

PUBLIÉS

PAR LE P. AUGUSTE CARAYON,

DE LA MÊME COMPAGNIE.

XXII



POITIERS

HENRI OUDIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1870

318

...

DOCUMENTS INÉDITS.



L'UNIVERSITÉ

DE

PONT - A - MOUSSON

(1572-1650)



DOCUMENT V.



POITIERS

HENRI OUDIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

—
1870

BIB: 2 (A)

« *Les Jésuites sont des hommes qui se lèvent à quatre heures du matin pour réciter les LITANIES à huit heures du soir!* » Quand même cette plaisanterie serait, comme on le veut, de Voltaire lui-même, elle n'en aurait pas plus de sel. Et, si tant est qu'elle en ait, c'est que l'éditeur et les propagateurs de cette *définition du Jésuite* la tenaient pour absolument fausse. En effet, si les Jésuites eussent été gens à se lever à quatre heures et passer tout le jour dans le *far niente* en attendant les *Litanies* du soir, ils auraient vécu le plus benoîtement du monde, et la haine des libres-penseurs leur eût manqué, comme aussi

l'estime des honnêtes gens. Et c'est précisément la vie active et laborieuse des Jésuites qui leur a valu la haine indéfectible dont ils sont poursuivis. Pourquoi la Compagnie de Jésus se voit-elle, au milieu de tant d'Ordres religieux, comme une sorte de paratonnerre attirant la foudre de toutes les régions de la libre-pensée, sinon parce qu'ils sont l'extrême opposé de la définition fantaisiste citée en tête de ces lignes ?

Mais pourquoi la libre-pensée ne maudissait-elle point les religieux contemplatifs avec autant de haine que leurs frères voués à la vie active ? Pourquoi, par exemple, la Grande-Chartreuse ne leur donnait-elle point le même souci, ne leur arrachait-elle pas une même malédiction, un aussi ardent *delenda Carthago* que le collège Louis-le-Grand ? Pourquoi ? C'est que les libres-penseurs, aussi mal avisés que les Amalécites, ne voient que les soldats rangés devant eux dans la plaine

et ne s'effraient point de tous ces *Moïses* en prière sur la montagne, d'où ils font descendre du ciel, et la force des soldats d'Israël, et la victoire dont ils partagent le mérite et le succès !

Parlant ainsi, nous découvrons un important secret aux libres-penseurs ; mais ils ne le comprendront pas et n'en profiteront point. Et Dieu sait s'ils ne verront pas dans notre sincérité une simple ruse de guerre pour opérer une diversion, et les engager à pointer leur artillerie contre les contemplatifs. Notre ruse, si ruse il y avait, serait bien en pure perte ; car jamais la libre-pensée ne se voudra persuader que les enfants de saint Bruno, de sainte Claire, de sainte Thérèse, de sainte Chantal, etc., sont aussi détestables que les Ordres militants par la parole. Et vraiment ils ne peuvent même le supposer, car il leur faudrait admettre la toute-puissance de la prière, ce dont ils se garderont bien ; car s'ils

venaient à la soupçonner, ils seraient déjà bien près du confessionnal.

Ne pouvant donc effrayer l'armée des libres-penseurs en leur montrant ces formidables arsenaux de la prière, où se trouve cependant la plus grande force de l'armée catholique, nous leur ouvrirons une de ces casernes où, nous autres soldats de l'armée active, nous faisons l'exercice, de quatre heures du matin à neuf heures du soir.

Toutefois, avant de laisser entrer nos ennemis, nous leur demanderons pourquoi ils nous honorent d'une haine spéciale, comme si les régiments qui combattent sous les bannières de saint Benoît, de saint François, de saint Dominique et de tant d'autres généraux de l'armée catholique, n'avaient pas tout ce qu'il faut pour être détestés des libres-penseurs, et mériter autant que nous la haine et les malédictions dont ils nous honorent ?

Cette haine spéciale leur serait-elle inspirée

par notre nombre ? Mais ils savent que, sous ce rapport, nous le cédon's à la plupart des Ordres religieux. Viendrait-elle de nos travaux, de nos succès parmi les infidèles ? Mais dans cette voie encore, nous avōns été précédés par tous les Ordres fondés si longtemps avant le nôtre. Serait-elle causée par les ministères exercés auprès des catholiques ou des hérétiques ? Mais là encore nous n'avons fait que marcher dans les routes ouvertes par les anciens Ordres religieux.

Mais quelle est donc enfin la cause de cette haine spéciale et toujours ardente des libres-penseurs contre la Compagnie de Jésus ? Nous ne surprendrons personne en affirmant que l'enseignement de la jeunesse est, sinon le motif avoué, du moins la cause certaine et principale de la haine et des malédictions des libres-penseurs. Oui, l'enseignement, voilà le grand crime ajouté par saint Ignace à ceux des autres fondateurs d'Ordres religieux. Si

nos Constitutions ont eu l'honneur d'être dénoncées au monde entier, déférées aux parlements, et par eux solennellement condamnées, c'est assurément la faute de saint Ignace qui osa vouer sa Compagnie à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse.

Oui, c'est assurément l'obligation de former la jeunesse par l'enseignement ; obligation si claire, si détaillée, si formelle, si absolue, qu'elle a été en réalité la principale cause des attaques dont notre Institut a été l'objet, surtout depuis plus d'un siècle. Ces attaques perpétuelles ont varié dans la forme, mais au fond, le but est le même : et pour nous enlever la liberté d'enseigner, tous les moyens semblent bons.

Cependant il convient de distinguer ici et de bien préciser ce qui nous vaut l'opposition des politiques et la haine des libres-penseurs. Nous envie-t-on beaucoup la consolation de faire goûter aux enfants le *Jardin des racines*

grecques ; de leur montrer les charmes de la *Table de Pythagore* et deses multiples emplois ; de leur faire passer les belles années de la jeunesse sur des livres qui les ennuient , et cela, malgré tous les efforts d'un habile professeur, pour leur faire admirer durant cinq à six ans les beautés de Cicéron, de Virgile et d'Homère ? Si ce n'est cela qu'on nous envie, serait-ce la consolation de surveiller des centaines d'enfants, dans une *étude*, pour les contraindre à savourer les charmes d'un silence forcé ? Non , ce n'est point tout cela qu'on nous envie ; et sur ce terrain l'Université peut aligner de bien plus nombreux bataillons que les nôtres , une armée de professeurs plus passionnés que nous ne le pouvons être pour les classiques payens et les mathématiques.

Non, ce n'est point le rude métier de surveiller l'enfance et de lui apprendre les éléments des lettres et des sciences ; non, ce n'est

point là ce qui nous vaut tant d'opposition et tant de haine.

Ce qui nous rend impopulaires, surtout en ce siècle de la libre-pensée, ce n'est pas le rude métier que nous exerçons; c'est ce fait capital : que, par l'enseignement, par l'éducation, nous ouvrons l'âme de nos élèves, et que nous y faisons pénétrer le préservatif ou le contre-poison de la libre-pensée. C'est en un mot — car il faut clairement préciser les choses — c'est que notre enseignement, notre éducation n'a qu'un but : *enseigner les Commandements de Dieu et de l'Église*; les faire connaître, les faire aimer et pratiquer : en un mot, ramener l'homme à Dieu, son principe et sa fin.

Les libres-penseurs le savent comme nous : ce n'est pas notre plus ou moins de mérite comme professeurs, ni même nos succès dans l'enseignement qui les attristent. Ce qui les révolte, c'est que nous élevons des géné-

rations qui croient en Jésus-Christ et sont soumises de cœur et d'esprit à toutes les lois, à tous les enseignements de son Église.

De là, et de là uniquement, la source de cette haine habile à prendre toutes les formes, à se dissimuler sous les couleurs honnêtes du bien public, du progrès et de la liberté. De là, cette guerre acharnée des soldats de la libre-pensée contre notre Compagnie ; guerre sans fin ni trêve, car il n'y a pas d'accord possible entre l'enseignement catholique et celui de la libre-pensée.

Mais un fait — on en convient dans le camp ennemi — un fait particulièrement agaçant pour nos adversaires, et le plus propre à les exaspérer, c'est de voir chaque année l'armée catholique s'augmenter des recrues sortant de nos collèges : c'est de penser que les carrières libérales sont ouvertes à nos élèves ; que l'armée, la magistrature et le clergé les admettent dans leurs rangs, et n'en rougissent

point ! Un tel état de choses paraît intolérable à la libre-pensée qui croyait avoir mis pour toujours sa puissante main sur la génération contemporaine et l'avoir définitivement arrachée au catholicisme. Aussi de toutes les libertés celle qu'elle déteste le plus et contre laquelle elle combat le plus hypocritement, c'est la liberté de l'enseignement ; et, dans sa passion de la voir supprimée, ou du moins opprimée, elle provoque ou tolère tous les despotismes des gouvernements.

Oui, pour régner sur le monde entier, comme elle y aspire avec tant d'ardeur, la libre-pensée ne voit plus devant elle que le catholicisme et l'enseignement libre qui, le perpétuant, la tient toujours en échec.

C'est donc l'enseignement de la doctrine catholique qui nous vaut si spécialement la haine de la libre-pensée. Et comme elle est libérale de nom, mais absolument despote de sa nature, elle en est réduite à toutes les va-

riations de l'hypocrisie, pour nous refuser pratiquement une liberté qu'elle proclame à grand bruit, mais dont en réalité elle ne veut que pour elle.

Si des écoles, jouissant d'une demi-liberté, ont pu se fonder (et Dieu sait au milieu de quelles difficultés, au prix de quels sacrifices!), c'est uniquement aux efforts des catholiques que nous les devons. Le prétendu concours de nos adversaires s'est borné à laisser prendre ce qu'ils ne pouvaient plus retenir; ce dont toutefois ils se sont fait gloire, estimant qu'ils donnent tout ce qu'ils ne confisquent pas.

Dans ce monde, ennemi du catholicisme et de sa liberté, on se figure que nous tenons énormément au bonheur d'avoir des collèges et d'y enseigner la jeunesse. Nous avons dit ce qu'il y avait de vrai et de faux dans cette supposition; mais nous devons expliquer plus amplement cette distinction.

Nous ne savons s'il y a dans l'Université

beaucoup de professeurs, voués uniquement par amour de l'art à faire journallement cinq heures de classe à des écoliers maussades. Nous ne savons s'il y a dans l'Université beaucoup de maîtres d'étude faisant de la surveillance tout à fait par goût. S'il y en a, nous les félicitons et les tenons pour des excentriques dignes de la curiosité contemporaine. Pour nous, au risque de scandaliser ces précieux employés, nous leur avouons que, n'était la vie future, pas un de nous ne consumerait celle-ci en de telles et si ingrates occupations. Et, pour y trouver la force d'un dévouement soutenu, il faut souvent chanter le *Sursum corda* et s'appliquer ces paroles de l'Apôtre : « *Proposito sibi gaudio, sustinuit crucem.* »

Oui, ce qui peut retenir tant de religieux, tant de prêtres, entre les quatre murs d'une classe ou d'une étude, c'est la pensée de travailler excellemment au service de Dieu, en

tournant vers lui ces jeunes générations, l'espoir de l'Église catholique. Voilà le pourquoi, l'unique pourquoi saint Ignace et la Compagnie ont voulu tant de collèges, ont fondé tant de collèges, ont fait tant de sacrifices pour les soutenir et les perpétuer; pourquoi les Jésuites en ont encore, et pourquoi ils en auront toujours, tant que la force brutale ou le despotisme hypocrite du libéralisme ne les en empêchera pas.

De très-braves gens nous disent fort amicalement : Mais pourquoi tant tenir à cette œuvre des collèges qui vous attire tant d'opposition et vous fait tant d'ennemis, lorsque vous avez un si grand nombre de confessionnaux, de chaires, de missions, où votre zèle trouverait si facilement son emploi et sa récompense ?

A cela nous répondons : *Des confessionnaux*; mais nous nous y rendons souvent et nous y restons longtemps ; *des chaires*, mais on nous

en offre plus que nous n'en pouvons occuper, cela est vrai ; *des missions*, mais nous y allons volontiers, si long que soit le chemin et la fatigue qui nous attend au bout. Ces œuvres, saint Ignace les a voulues pour nous, et nous les acceptons sous toutes les formes ; comme par exemple à Cayenne , où le gouvernement a bien voulu nous offrir une sorte de grand collège.

Nous n'avions point sollicité cette faveur et nous sommes reconnaissants du choix qu'on a fait de nous pour aller enseigner les Commandements de Dieu et de l'Église à ces milliers d'élèves émancipés. Mais pourquoi nous a-t-on choisis de préférence aux professeurs de la libre-pensée , aux docteurs de la *Morale indépendante*, dont l'enseignement eût été là-bas si bien compris et goûté ; tandis que la *Morale dite des Jésuites*, malgré sa bonne réputation , y paraît dure et même insupportable ? De fait, on nous a préférés ; et

nous n'avons point à répondre à des pourquoi de pure curiosité ; mais bien à justifier la confiance du gouvernement qui nous a chargés de son grand collège *in partibus infidelium* sans exciter l'envie ou les réclamations de nos adversaires.

L'œuvre de Cayenne et tant d'autres sont dignes assurément de tout notre dévoûment, et saint Ignace les accepte volontiers ; mais sa devise : « *A la plus grande gloire de Dieu !* » lui imposait un choix ; et, s'il accepte pour les siens toutes les œuvres de miséricorde, — et certes la Compagnie ne s'y est point épargnée, — il a voulu tout spécialement l'apostolat catholique par les collèges. Et c'est la fidélité à suivre le plan tracé par son fondateur, qui a valu à sa Compagnie tant d'opposition et de persécutions. L'ennemi de tout bien sait parfaitement ce qu'il fait en entravant une telle œuvre ; et sa persévérance confirme, justifie la nôtre. On nous passe

Cayenne, la Chine, les Indes, etc.... Là, nous ne déplaçons qu'à demi ; mais un collège dans une petite ville de France ! cela devient odieux, insupportable. Un tel fait remet en mouvement toute la bile des libres-penseurs, et soudain les voilà recommençant le chœur si connu : que le progrès, la liberté de conscience, les grands principes de 89 sont en péril évident, et que nous marchons au rétablissement de l'Inquisition !....

Mais, nous dit-on encore : ces sacrifices énormes que vous imposent les collèges ; ce personnel considérable qu'ils absorbent, ne produiraient-ils pas précisément, appliqués ailleurs, ce plus grand bien, cette *plus grande gloire de Dieu*, devise de saint Ignace ? Non, saint Ignace ne l'a point cru ; et nous, les continuateurs de son œuvre, nous ne le croyons point ; et voilà pourquoi nous ne cesserons d'avoir des collèges ouverts, tant que le despotisme ou la force brutale ne les fermera pas.

Mais enfin, nous dit-on, le résultat répond-il à tant de sacrifices, de persévérance et d'efforts? Le grain que nous semons vient-il à maturité dans toutes les terres où nous le déposons? n'est-il pas souvent arraché par les oiseaux de proie au moment où il commençait à pousser? En d'autres termes, ceux que nous élevons avec tant de soin ne font-ils pas naufrage, à peine entrés dans le monde, et parfois plus misérablement que d'autres, moins bien armés contre les fausses doctrines, les mauvais exemples et la violence des passions?

Oui, cela nous arrive, et même, hélas! assez souvent, mais ne nous décourage point. Oui, nous avons eu des élèves comme Voltaire et Piron, qu'on nous a tant reprochés! et cela ne nous a point guéri des colléges; et ces *fruits secs* ou même gâtés, fussent-ils plus nombreux, ne nous décourageraient pas: aucun insuccès ne peut nous lasser. Et la raison bien simple, la voici: l'histoire du cœur

humain et celle des nations nous affermissent dans notre *entêtement*. Une longue étude, confirmée par l'expérience, nous montre invariablement le même fait : partout les collèges ont maintenu la foi dans les contrées où ils ont existé ; et quant aux défaillances des individus, si déplorables qu'elles soient, elles ne nous ôtent jamais l'espérance. Ce germe de foi que nous avons déposé, cultivé, fortifié pendant les jeunes années, périt difficilement, si jamais il périt. Puis, l'homme est un animal logique ; et si la passion, comme une sorte d'ivresse, peut le faire extravaguer, tomber dans tous les désordres et même nier extérieurement la voix de sa conscience, afin de justifier les actes les plus coupables par les principes qu'il ose alors avancer ; il y a cependant des heures où sa conscience, outragée, violentée, se redresse et dit à cet homme dévoyé : Tu mens et tu le sais ; ta vie est en perpétuel désaccord avec la foi de tes jeunes

années ; cette foi, tu ne peux venir à bout de l'étouffer, ni sous les sophismes, ni sous le poids des passions, qui voudraient jouir sans trouble et sans remords.

Cette lutte inévitable, entre le vrai et le mauvais, amène tôt ou tard un retour à la foi pratique; le contraire est la très-rare exception. Aussi, n'eussions-nous retiré d'un travail assidu de dix années, auprès d'un jeune homme, que la confiance d'avoir déposé en son âme une vérité qui le ramènera, fût-ce à son dernier moment, vers son Créateur et Sauveur, notre peine serait largement payée. Mais, Dieu merci, ce retour *in extremis* n'est point, comme nous l'avons dit, le cas ordinaire; et la foi, si violentes que soient les passions, se réveille plus tôt et plus fortement, car il est difficile à l'homme d'être perpétuellement en contradiction avec la vérité connue : c'est ce que saint Augustin exprime si bien en ce peu de mots : *Difficile est ut malè vivat, qui benè credit.*

Loin d'énumérer les meilleures conséquences et résultats de l'éducation catholique, nous nous sommes borné au *minimum*, et dans ce minimum nous avons montré la récompense de tous nos efforts, de tous nos travaux, de tous nos sacrifices, et, en même temps, le motif surnaturel de notre *obstination* à nous dévouer à cette œuvre, qui déplaît tant à nos libres-penseurs. Elle était non moins détestée par leurs ancêtres du siècle dernier, lesquels, trente années après avoir fait fermer nos collèges, plaçaient une prostituée, la déesse *Raison*, sur l'autel de Notre-Dame et faisaient écraser la France sous le régime de la *Terreur*.

Nous avons exposé toute notre pensée sur l'utilité, la nécessité et les incomparables avantages des collèges catholiques. Nous avons dit pourquoi nous préférons cette œuvre à tant d'autres plus éclatantes ou meilleures en apparence, et pourquoi nous sup-

portons volontiers toutes les difficultés, tous les ennuis, tous les sacrifices que nous demandent les collèges. Nous ne ferions point cet aveu public de nos désirs, de nos espérances et de notre volonté très-arrêtée de poursuivre l'œuvre des collèges, en dépit des libres-penseurs, que l'ennemi de tout bien leur dirait assez notre but et nos succès, même en les exagérant, afin de les mieux exciter à mal faire.

Nous avons cru devoir rappeler le but de saint Ignace et de sa Compagnie, dans la fondation des collèges, à l'occasion de celui de Pont-à-Mousson, dont nous publions l'histoire.

Notre Université de Pont-à-Mousson, fondée en 1572, par les princes de Lorraine, périt en 1768, au moment où, après deux siècles d'existence, elle passait sous le sceptre de Louis XV. Les libres-penseurs qui gouvernaient le nouveau maître de la Lorraine

n'auraient pu dormir en paix et se croire en sûreté, s'ils eussent conservé après l'annexion cette Université dirigée par des Jésuites. Vite on se mit en devoir de les expulser, et Louis XV, une fois de plus, ferma les yeux sur les ravages que les libres-penseurs exerçaient dans son royaume.

L'histoire de notre Université de Pont-à-Mousson ne saurait être un livre propre à récréer les oisifs ou les amateurs de curiosités historiques et littéraires. La monotonie d'un collège ne saurait produire de l'amusant ou du curieux, comme il en faut pour le commun des lecteurs. Le volume que nous éditons ne s'adresse qu'à des hommes sérieux qui demandent à l'histoire des faits et des enseignements utiles. Toutefois, notre auteur ne craint ni les curieux, ni même les malveillants, puisque grâce, je ne dis pas à son talent, mais à son exactitude et parfaite sincérité, il peut supporter l'examen de tous. Ses con-

temporains lui ont bien reproché un peu trop de naïveté et de menus détails; mais ce qui pouvait déplaire à des contemporains nous semble utile et même intéressant aujourd'hui. On a dit aussi que le P. Abram ouvrait un peu trop portes et fenêtres aux gens curieux de regarder chez nous. Cela pouvait tout au plus fatiguer les confrères du P. Abram, qui du reste n'avaient rien à cacher et ne pouvaient rien cacher à des milliers d'yeux constamment fixés sur eux.

Enfin ceux qui liront ce livre, après avoir entendu dire que : « *Les Jésuites se lèvent à quatre heures du matin pour réciter les LITANIES à huit heures du soir* », verront que dans l'intervalle ils font bien quelque chose. Et voilà précisément pourquoi les libres-penseurs ne les aiment point et ne se laisseront jamais de nous le prouver.

Nous devons à nos lecteurs une note sur l'auteur de notre histoire inédite de Pont-à-Mousson.

Le P. Nicolas Abram, né à Xaronval, et mort à Pont-à-Mousson, en sa soixante-septième année, n'a pas eu de biographe. Pour lui, comme pour la généralité des Jésuites, passant à meilleure vie, quelques lignes consignées dans un *Diarium* ou nécrologe, voilà toute l'oraison funèbre. Celle du Père Abram est fort courte : nous la transcrivons. « Aujourd'hui, 7 décembre 1655, on a demandé les suffrages accoutumés pour l'âme du P. Nicolas Abram, Vosgien, profès des quatre vœux et docteur de l'Université. Pendant plusieurs années, il a enseigné l'Écriture sainte et les Humanités avec un succès dont ses ouvrages imprimés rendent témoignage. Personne ne montra un plus heureux caractère ; il avait la mansuétude d'un agneau. Homme d'une vaste érudition et jouissant d'une grande réputation littéraire, il a vécu sans autre désir que

de passer ses jours dans l'obscurité et la simplicité de la vie religieuse : c'est le témoignage que tous rendent à sa piété. Il est mort en sa soixante-septième année, d'une fièvre typhoïde. Son corps repose dans la nef de notre église, sous la pierre qui porte son nom et près de la chaire, en allant vers le chœur »

Nous n'avons point à parler ici des ouvrages imprimés du P. Abram, mais seulement de son *Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson*, restée manuscrite, et, bien que très-volumineuse, inachevée et incomplète. Ce que nous en avons, semble plutôt un recueil destiné à fournir les matériaux d'une histoire, qu'une histoire proprement dite. Puis, les confrères et les successeurs du P. Abram avaient à ménager beaucoup de gens fort disposés à se fâcher des plus légères critiques ou même des éloges trop modérés. Ainsi, la prudence d'une part et, de l'autre, les imperfections d'un ouvrage inachevé, empêchèrent les héritiers du P. Abram de publier ses manuscrits ; disons plus, ils les jugèrent avec une extrême sévérité, et publiquement, dans une circonstance importante.

A l'époque où les Anthonistes intentèrent à l'Université le plus ridicule procès de revendication, pour rentrer en possession des immeubles légalement cédés cent cinquante ans auparavant — procès que

le bon sens public, d'accord avec la justice, leur fit perdre — les demandeurs s'autorisaient de quelques lignes extraites du P. Abram, et fort mal comprises assurément, pour affirmer que leur patron saint Antoine, indigné de voir son culte négligé dans son ancienne église, devenue celle des Jésuites, avait permis que la tour de ladite église fût incendiée *surnaturellement* : alléguant en preuve les corbeaux, images du diable, qui voltigeaient, en poussant des cris inouïs, autour du foyer de l'incendie.

Les Jésuites, indignés d'un tel procès, et même un peu impatientés de voir saint Antoine, les corbeaux et deux lignes inédites du P. Abram, cités comme des témoins à charge, répondirent assez vivement aux Anthonistes, qui perdirent leur procès et quelque chose de plus.

En cette occasion, les défenseurs ne se montrèrent pas très-aimables envers le P. Abram et son *Opus imperfectum* : tant il est vrai que dans le feu du combat on n'a pas toujours le temps de choisir le bois dont on fait flèche ; et le P. Abram, mal compris par les Anthonistes et malmené par les Jésuites, reçut dans la mêlée une notable éclaboussure dont la loyauté nous fait un devoir de parler : et en cela, nous l'avouons, nous n'avons pas à nous faire grande violence.

Les défenseurs, dans leur énorme factum imprimé à Nancy en 1728, et réfutant l'histoire de l'*incendie surnaturel*, disent à la page 70 : « Avant d'aller plus loin, les Anthonistes veulent bien qu'on les avertisse qu'ils ne sauroient se prévaloir, contre les Jésuites, de cette histoire du P. Nicolas Abram, parce que ce n'est qu'un ouvrage ébauché, que l'auteur n'a pas eu le loisir de revoir ni de retoucher, qui est resté plein de lacunes qu'il n'a pas remplies, qui jamais n'a été ni examiné, ni approuvé, ni avoué par la Compagnie, et que des particuliers peu fidèles ont eu très-grand tort de communiquer au dehors dans l'état qu'il est. Quand les Jésuites auront produit eux-mêmes cette histoire, ou qu'ils l'aurent donnée au public, on pourra la leur citer et s'en servir contre eux (1) ».

On voit clairement la pensée de nos *Anciens* sur l'*Opus imperfectum* du P. Abram ; ils disaient, il y a cent cinquante ans : « *Quand les Jésuites auront produit eux-mêmes cette histoire, et qu'ils*

(1) Voy. *Réfutation des calomnies répandues dans un écrit imprimé à Metz, en forme de requête adressée à S. A. R. sous le nom des Supérieurs et Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Anthoine de Pont-à-Mousson. — Au sujet de l'établissement des Jésuites de la même ville dans l'église et la maison qu'ils occupent.* Nancy, chez François Midon, 1728, in-folio. Voy. aussi un imprimé de 32 pages ajouté au même factum et adressé à Son Altesse Royale.

l'auront donnée au public, on pourra la leur citer et s'en servir contre eux. » Cette histoire, nous la donnons au public sans crainte de la voir tourner contre nous. Depuis Pascal, nous sommes accoutumés à voir la mauvaise foi user de tout, abuser de tous les textes, les falsifier, puis mentir audacieusement avec des airs ingénus et des visages tranquilles. L'abus qu'on peut faire de l'*Opus imperfectum* du P. Abram ne nous paraît pas grave. On pourra contester le mérite de cette histoire incomplète et imparfaite ; mais, telle quelle, c'est l'œuvre d'un honnête homme, et fût-elle un chef-d'œuvre, on la pourrait toujours tourner contre nous. Cette crainte devait-elle donc nous arrêter et nous condamner à laisser inédit un manuscrit qui contient, du moins pour nous, tant de faits intéressants et dignes d'avoir leur place dans l'histoire littéraire de la Compagnie ? Nous ne l'avons point pensé, et nos lecteurs, nous l'espérons, n'auront pas plus peur que nous.

Dom Calmet se plaignait en son temps, et même avec un peu d'humeur, que les Jésuites ne lui eussent pas permis d'imprimer le manuscrit du P. Abram, dans sa grande collection lorraine. L'infatigable éditeur n'était pas plus difficile pour les autres que pour lui-même ; il compilait, compilait, et, dans la courte épitaphe qu'il se fit, il confessé son extrême

facilité, disant ingénument : « *Multa legit, scripsit... utinam benè!* » Les Jésuites mirent leur *veto*, et pour les raisons dont nous avons parlé, sur le volume du P. Abram, qui, au grand déplaisir de Dom Calmet, resta manuscrit.

On s'étonnera peut-être que le projet de Dom Calmet n'ait pas été repris après la suppression de la Compagnie, quand les manuscrits du P. Abram tombèrent dans le domaine public. A défaut de l'original, on possédait de bonnes copies; mais alors on n'avait plus l'intrépide Dom Calmet, et le goût de publier du latin était déjà bien passé de mode.

Un brave homme fut alors séduit par la pensée de traduire en français l'histoire manuscrite de notre Université. Et, de fait, cette traduction du P. Abram existe en huit volumes qui ornent la bibliothèque publique de Nancy. Comme l'original, la traduction est demeurée inédite, et pour cause : aucune traduction ne rappelle mieux le mot des Italiens : *traduttore traditore*. Le Père Abram est moins traduit que travesti par celui qui l'a *translaté* du latin en français, et qui de plus se complait à le dénigrer.

Ce traducteur ou *traditore* s'appelait primitivement Ragot. Peu satisfait de ce nom vulgaire, et ne pouvant le changer, maître Ragot voulut au moins le traduire en beau latin ; il en vint à bout, et notre

historien s'appela, dans la langue de Tacite, non plus Ragot, mais *Murigothus*, nom sous lequel il devait passer à la postérité.

Malgré cette habile transformation de Ragot en *Murigothus*, l'œuvre de notre brave traducteur est restée inédite depuis plus d'un siècle, et semble avoir peu de chance de trouver désormais un éditeur. Et de fait, si la platitude du style ne décourageait pas un éditeur, il serait arrêté par la simple comparaison des manuscrits latin et français. Le traducteur s'est permis une telle quantité de contresens et parfois de contre-bon-sens, que tout éditeur honnête reculera devant une publication qui le rendrait complice de toutes les bévues de maître Ragot. Les corriger ne serait rien moins que traduire à nouveau.

Comme le manuscrit de Ragot est bien plus lisible que la copie du P. Abram, et qu'il est plus facile à beaucoup de gens de lire du français que du latin, la plupart des auteurs qui citent le Père Abram se sont contentés du français de Ragot, et même sans s'être donné la peine de le confronter avec le texte, qu'ils avaient cependant sous la main. Pour repousser l'accusation de négligence ou de complicité dans la trahison de Ragot, il faudrait avouer ou qu'on l'a cru sur parole, ou qu'on ne sait pas mieux que lui la langue latine.

En avril 1863, un membre distingué de l'Université arrivait de Nancy à Paris, pour lire, en Sorbonne, une de ses compositions, intitulée : *Mémoire sur l'érection de l'Université de Pont-à-Mousson*.

Ce mémoire, publié l'année suivante, à l'Imprimerie impériale, se compose de vingt-deux pages écrites avec soin et une distinction légèrement mêlée de pédantisme. Comme de juste, les Jésuites y sont traités à la façon universitaire : point d'injures, — cela est passé de mode, — mais en style aigre-doux, affectant l'impartialité, comme il est d'usage en parlant des *bons Pères*.

Arrivé à la fin de sa dernière page, l'auteur, M. Maggiolo, inspecteur de l'Académie de Nancy, nous dit : « Un jour, si des devoirs moins impérieux réclament mes préférences, j'essaierai, après une vie consacrée à l'Université de France, de raconter *sine ira et studio*, d'après les documents que j'ai recueillis depuis plus de quinze ans, ce que fut pendant deux siècles, en Lorraine, un collège de Jésuites » (*Op. cit.*, p. 22).

Depuis sept ans, nous attendons cette histoire écrite *sine ira et studio* : nous verrons avec plaisir l'auteur tenir sa parole ; mais nous avons être en garde contre les historiens qui nous promettent l'impartialité. Contentez-vous d'être impartial, et

nous verrons bien : laissez à vos lecteurs le soin de dire , il a écrit *sine ira et studio*.

Puis l'échantillon donné par notre futur historien ne nous rassure point assez : il est, comme nous avons dit, dans le style aigre-doux, et l'aigre domine. La pente au dénigrement n'y est point assez habilement dissimulée. Dès la seconde page, l'œuvre du P. Abram est traitée de légendaire et de fantastique. Nos lecteurs verront si le Pere Abram est tombé dans le *fantastique* ; mais disons-leur , sans aller plus loin, que nous soupçonnons fort M. Maggiolo de n'avoir point lu le P. Abram, sinon dans le bonhomme Ragot ; et ce qui confirmerait notre soupçon, c'est qu'il nous sert, en citant notre auteur, non sa propre traduction, mais bien celle de Ragot : ainsi, par exemple, il nous dit, à la page 9 de son opuscule : « En 1577 on représenta une pièce sous le titre de CALVIN : *les bourgeois parurent extrêmement fâchés*... de la représentation qu'on en fit » Si les aspirants au diplôme de bachelier traduisaient le texte du P. Abram (*datus in scenam Calvinus, civibus ejusmodi tragædiarum insolentia mire percussis*...) comme vient de le faire M. Maggiolo, copiant Ragot, assurément M. l'Inspecteur de l'Académie de Nancy les renverrait à leurs bancs, méditer sur les tristes suites d'un contre-sens.

A propos des pièces jouées à Pont-à-Mousson, et

à cette page neuvième, déjà citée, M. Maggiolo nous dit avec émotion : « Chose singulière ! tandis que la Réforme puise dans les deux Testaments comme à la source unique de toute sagesse et de toute science, et qu'elle néglige ou repousse les anciens, la Société de Jésus détourne la jeunesse de l'étude, devenue périlleuse, des Livres sacrés, pour la conduire dans les routes enchantées de la littérature classique et mythologique de la Renaissance. »

Encore une fois, si M. Maggiolo avait pris la peine de lire, je ne dis pas l'auteur qu'il cite, mais seulement Ragot, il aurait vu que toutes nos pièces ne conduisaient pas les auditeurs « *dans les routes enchantées de la mythologie* ». Calvin, qu'il cite, et beaucoup d'autres n'ont rien de mythologique. Ragot lui-même aurait dit à M. Maggiolo que nos élèves les plus âgés donnaient quatre années à l'étude de la Sainte Écriture et de la théologie, que tous étaient solidement instruits dans la religion. Quant aux plus jeunes, fallait-il, pour leur apprendre le latin, leur remettre la Bible entre les mains ? Et M. l'Inspecteur lui-même ne voit-il pas avec plaisir ses futurs bacheliers *conduits dans les routes enchantées de la littérature classique et mythologique* ? Nous n'en doutons pas. Mais une phrase émue, lancée à ses auditeurs de Sorbonne, sur les goûts païens des Jésuites, cela séduisit l'orateur, et nous

serions surpris qu'elle n'eût pas été applaudie.

Ayant à faire une lecture publique sur notre Université de Pont-à-Mousson, M. Maggiolo, effrayé sans doute des *récits fantastiques* du P. Abram, a puisé la matière de sa lecture dans les archives de la Meurthe, si obligeamment mises à la disposition de tous par M. Henri Lepage, archiviste modèle. M. Maggiolo a trouvé là une très-bonne mine; moins de poussière qu'il ne le dit, et des manuscrits qui ne demandaient point tous les efforts dont il nous confie le détail. Même sans « loupe », il pouvait ne point estropier comme à plaisir les noms de nos anciens, ou du moins les rectifier à l'aide des ouvrages imprimés de la riche bibliothèque de Nancy, autrefois la nôtre, qu'il avait sous la main. Ainsi par exemple, il n'aurait pas imprimé : *Banguit* pour Bauguil, *Magias* pour Magio; puis appelé notre Général, Éverard Mercurien, le P. *de Marcou*. Nous voyons bien où et comment M. Maggiolo a mal lu tant de noms; mais un savant devait douter et vérifier, surtout quand il le pouvait sans sortir de Nancy et sans être un chercheur *passionné et infatigable*, comme il se fait gloire de l'être. Mais, hâtons-nous de le dire, ces fautes sont vénielles, et nous n'en parlerions pas s'il ne s'agissait d'un savant *infatigable et passionné*.

Nous passerions moins facilement sur les insi-

nuations et petites malices de M. l'Inspecteur : insinuations et malices sans doute à peine exprimées par l'orateur, mais conservant toutefois le parfum des anciens pamphlets dont elles sont tirées. Ainsi, pour citer un exemple, l'orateur signale à ses auditeurs « *l'ambition de tous (les Jésuites) dans l'humilité de chacun* ». Parole à effet comme celle-ci : « *La Compagnie, Messieurs, ne dédaigne pas les richesses de la terre.* »

Quelles étaient ces richesses ? L'orateur, à l'imitation des pamphléaires, se garde bien de le dire. Et cependant il avait sous la main le fameux cahier de « *quatre-vingt-neuf feuillets in-folio* » contenant la révélation, écrite de notre main, de toute notre fortune ! Vous ne pouviez lire à vos auditeurs ces quatre-vingt-neuf feuillets in-folio, soit ; mais qui donc vous empêchait de les régaler au moins du chiffre total ? Qui vous empêchait de le dire, sinon votre bon sens et celui de vos auditeurs ? car, en le donnant, vous auriez mis les rieurs de notre côté. En effet, ils auraient eu, séance tenante, ce singulier résultat, que la moyenne revenant à chaque membre de notre Université n'allait pas à moitié de la somme allouée au plus modeste de vos portiers de collège. M. Maggiolo peut-il ignorer que notre richissime collège de Louis-le-Grand ne put venir à bout de nourrir nos successeurs et

que le gouvernement de Louis XV dut faire des sacrifices considérables pour conserver ce collège, passé entre les mains de l'Université, notre reconnaissante héritière !

Laissez donc toutes ces vagues déclamations sur l'ambition, la richesse et l'omnipotence des Jésuites, à ces pauvres diables qui, dans les journaux, ont charge de manger du Jésuite, pour gagner leur pain quotidien. Enfin, en historien sérieux, parlez sérieusement. Si vous attaquez, que ce soit sur pièces, loyalement, et non point par des réticences et des allusions, accueillies, il est vrai, par les sourires de la foule, mais dédaignées des honnêtes gens instruits

Si ces lignes tombaient sous les yeux de M. Maggiolo, il les trouverait peut-être un peu dures, et son *Mémoire* plus épluché que de raison ; mais en cela encore il se tromperait. M. Maggiolo est, avec le P. Abram, le seul historien sérieux qui se soit occupé de l'Université de Pont-à-Mousson : son rang, sa position, son talent lui faisaient une obligation de mieux étudier l'histoire qu'il voulait aller raconter en Sorbonne, et ne pas viser avant tout à récréer la malignité de son auditoire. Nous passons à maître Ragot ses ignorances, ses inepties et son mauvais vouloir ; mais nous supportons plus difficilement les erreurs, volontaires ou non, d'un

« *docteur ès-lettres, inspecteur de l'Université de Nancy, et pour qui, lui-même nous le dit, l'historien n'est pas seulement un juge impartial, mais un chercheur passionné, infatigable...* » de la vérité.

Après avoir étudié l'histoire de notre Université dans la capitale de la Lorraine, nous avons voulu continuer notre travail à Pont-à-Mousson même. Mais là, nous n'avons trouvé que l'histoire de cette ville, composée par « *Napoléon Henry, médecin, bachelier ès-lettres et ès-sciences, ancien répétiteur de chimie.* »

Nous espérions trouver dans cette naïve production quelques détails ou faits inédits ; mais nos deux siècles d'enseignement, à Pont-à-Mousson, remplissent à peine quatre pages de son histoire. Citons-en le fait le plus saillant, sans demander à notre historien où il a été le chercher. Voici ce qu'il nous dit des « *cedres* » de S. François Xavier : « Les Révérends Pères tenaient à honneur de posséder les *cedres* du meilleur ami de saint Ignace... Les Jésuites demandèrent et obtinrent les *cedres* de S. François Xavier, qui furent transportées avec grande pompe à Pont-à-Mousson. » Mais plus tard, le feu ayant pris à notre église, « pour apaiser l'incendie on ne trouva rien de

mieux à faire que de jeter au vent et dans le foyer les reliques du Saint ».

Voilà le plus exact et le plus beau de notre histoire, si l'on y ajoute le récit de l'espièglerie des professeurs de droit, lesquels, forcés de prêter serment entre les mains de notre Recteur, le firent en terminant malignement par ces mots : « *pour tout ce qu'il leur commanderait d'honnête* ». En citant cette banale formule, bien autrement vieille que notre Université, notre brave Napoléon Henri, médecin, bachelier et répétiteur, croyait se permettre une petite méchanceté : c'était tout au plus une ignorance. (*V. op. laud., p. 24-29.*) Nous n'avons rien trouvé de plus sur notre ancienne Université.

Après avoir cité le compilateur Guillaume de Rogéville, qui, dans son *Dictionnaire historique des ordonnances et des tribunaux de la Lorraine...* a publié au mot *Université* (pages 489 à 633), nombre de pièces officielles et fort utiles à l'histoire de Pont-à-Mousson, il ne nous reste plus à parler que des manuscrits du P. Abram.

Ce fut seulement dans les dernières années de sa vie, que le laborieux commentateur de Virgile et de Cicéron s'occupa de notre histoire de Pont-à-Mousson : il avait déjà passé la soixantaine, quand le P. Bauguil lui adressait de Rome les pièces qui

devaient servir de base à son travail, qu'il laissa, nous le répétons, incomplet et inachevé. Cependant tel qu'il est, imparfait de fond et de forme, il nous semble précieux et digne, après avoir été si souvent cité, d'être enfin publié : nous espérons que nos lecteurs seront de notre avis, et, comme nous, reconnaissants au vieux collecteur qui a recueilli et compilé tant de matériaux utiles à notre histoire littéraire.

Souvent, le vœu de les voir publiés a été manifesté par des historiens, des littérateurs et des bibliophiles ; mais toujours on a reculé devant une pareille entreprise. Quelles ont été les causes de cette abstention ? Nous en pourrions indiquer plusieurs sans être certain de les exposer toutes. Nous avons déjà signalé la longueur de l'œuvre, ses lacunes, ses imperfections et surtout la difficulté de la publier telle quelle en latin ou de la donner en notre langue.

Ne craignons pas de le répéter, l'œuvre du P. Abram est loin d'être achevée, et le titre qui lui conviendrait peut-être le mieux serait celui de : *Matériaux pour servir à l'histoire de l'Université de Pont-à-Mousson.*

Réduits à cette modeste expression, les manuscrits du P. Abram ne perdent point leur valeur réelle : aussi, après les réserves déjà faites, et mal-

gré les critiques de certains auteurs, nous avons cru devoir passer outre et publier l'histoire de notre Université de Pont-à-Mousson. Nous la donnons sans retrancher les nombreuses biographies qui interrompent si souvent le récit général de l'auteur. Ces interruptions ont indisposé les critiques, qui n'ont point assez considéré que le P. Abram écrivait, avant tout, notre histoire, et qu'il la destinait spécialement à ses frères. On a dit qu'il eût mieux fait de réunir toutes ces biographies à la fin de son ouvrage ; mais nous n'osons affirmer que ce système eût été le meilleur, et nous ne croyons pas avoir le droit de le suivre en bouleversant ainsi l'œuvre dont nous ne sommes que l'éditeur.

Nous donnons donc tel quel le P. Abram, mais en avertissant nos lecteurs que nous nous bornons à l'histoire de la Compagnie, laissant de côté celle des événements contemporains : événements racontés sous toutes les formes, dans des publications postérieures au P. Abram. Ce qu'il nous donne sur l'histoire de Lorraine ne paraîtrait aujourd'hui que d'inutiles redites. Lorrain de naissance et Lorrain de cœur, ce dont nous le louons, le P. Abram parle volontiers et longuement de son pays ; mais, encore une fois, la place est prise et par des historiens habiles et mieux informés qu'on ne pouvait l'être au temps du P. Abram. Si cependant quel-

ques-uns de ses compatriotes,regrettant ce que nous avons omis comme véritable hors-d'œuvre, voulaient tout publier , nous leur en laissons volontiers le mérite.

Tout en supprimant ce qui n'était pas notre *histoire*, nous avons souvent donné l'analyse rapide des récits du P. Abram,lorsqu'elle était nécessaire à l'intelligence de ces événements. Plusieurs fois aussi , nous avons dû compléter les faits rapportés par notre auteur ; mais alors nous avons eu soin de marquer nos additions d'un signe facile à reconnaître. Ainsi nos lecteurs ne sont point exposés à prendre notre écriture pour celle de notre auteur.

Lorsque , en 1865, n'ayant point encore les manuscrits dont nous nous sommes servi, nous avons voulu faire copier ceux de Nancy ; le conservateur de la bibliothèque refusa d'en laisser prendre copie, alléguant, entre autres raisons, que, étant uniques, ils perdraient beaucoup de leur prix s'il nous permettait de les copier. Laissant donc le P. Abram entre les mains de son conservateur *ultra*, nous avons puisé à des sources plus libérales qui , peu après, se sont offertes à nous.

Si nous avons tristement échoué à la bibliothèque de Nancy , nous avons trouvé aux archives de cette ville la plus libérale communication de ses richesses , et, grâce à son archiviste, M. Henri Le-

page, que nous sommes heureux de remercier publiquement, nous avons pu collationner nos propres manuscrits sur les anciennes archives de Pont-à-Mousson, aujourd'hui réunies à celles de la Meurthe.

Là se trouve, parmi tant d'autres pièces qui mériteraient l'impression, la lettre autographe du P. Bernardin Bauguil, datée de Rome, le 20 février 1651, adressée au P. Abram, en lui envoyant les pièces dont il avait réclamé copie pour travailler à son histoire de Pont-à-Mousson. Cette lettre du sous-secrétaire du P. Général est fort intéressante, mais trop longue pour trouver place ici; nous en transcrivons seulement quelques passages. « Quoy que je sois icy, écrit le P. Bauguil, pour le service de toute l'Assistance, je le suis d'affection particulièrement pour le Pont-à-Mousson et Votre Révérence. Je (la) congratule d'avoir faict l'histoire de l'Université, ayant sans doute perfectionné ce qui en fut imprimé au Pont, en 1602, reconnu et approuvé dans la visite du R. P. Magius, qui adjouta, de sa main, à l'exemplaire qu'il envoya ici, le catalogue des festes qui se doivent observer en ladite Université.

« ... Voyant donc la sécheresse de ladite histoire (générale de la Compagnie), qui n'estoit pas capable de donner grande satisfaction à V. R., qui

V.

d

désire sçavoir le menu de la naissance de son collègue, j'eus recours aux archives de la Compagnie, d'où j'ay extrait ce qu'Elle void avec le travail qu'Elle peut penser et la diligence requise en ces pièces qui ne sortent pas volontiers des archives pour ceux mesmes qui ont le secret.

« J'ay mis copie des originaux des lettres du cardinal de Lorraine, qui disent beaucoup, et j'ai adjousté ce qui touche ce grand prince, vrai protecteur de la foy et père de la Compagnie, à proportion que j'en trouvais quelque chose en lisant les mémoires et les lettres, et je l'assure que j'étois consolé en mon travail (*sic*) comme je croy que V. R. le sera en le lisant.

« Comme V. R. demande éclaircissement de la première venue de nos Pères, j'en ay marqué à proportion que j'en ai treuvé quelque chose. Et la chose a tellement creu que j'ai fait ce que j'eusse appréhendé de faire si j'eusse eu cinq feuillets à écrire tout à coup. Si ce travail ne sert à autre chose, elle sera une pièce d'archive : aussy en est-elle sortie, et il y a force petites choses que tout le monde ne doit pas scavoir. J'ai tasché pourtant de choisir ce qui se peut voir et qui peut donner une fort particulière cognoissausce de la première face de son collège. J'ay vu de gros en gros l'an 1576 et 1577 et je n'ay treuvé dans les lettres de l'archive

grand chose qui se pust escrire et qui le méritât ; seulement que les officiers du duc qui mesnageoient pour lors nos rentes, nous faisoient , eux-mesmes, susciter des procès soubz mains et des difficultés pour s'engraissier cependant aux dépens de nos rentes jusqu'à ce que Mgr le Cardinal de Guyse nous fist mettre en réelle possession de tout ; et jusque alors le collège, qui dépendait des officiers du duc, pâtissoit. »

Le P. Bauguil parle ensuite et longuement de la querelle du Rectorat et de l'Université, querelle dont nous verrons les détails dans le P. Abram ; puis il s'offre de nouveau à copier les pièces relatives aux usurpations des Facultés de droit, ce qui toutefois lui sourit peu : « N'estant pas bon, ajouta-t-il, que les séculiers sachent les desmelés particuliers. Néanmoins, si le R. P. Recteur... n'en a rien, et qu'il veuille que je fasse extrait des pièces qui donnent plene cognoissance de cette intrigue pour servir de pièce de cabinet, ne pouvant servir à autre chose, je le fayrai pour l'amour que j'ay de son collège, etc... »

La lettre du P. Bauguil se termine par un assez long *post-scriptum*, dont voici les premières lignes : « Le R. P. Recteur lira icy, s'il luy plaist, mes très-humbles recommandations et offres de service que je fais de cœur. — V. R. corrigera s'il luy plaist ce

que j'ai escript *currente calamo*, et que je n'ai pas eu le loisir de relire... »

L'œuvre inachevée du P. Abram nous montre quels furent les fondateurs de notre Université, et quels ouvriers la rendirent célèbre durant deux siècles. Après tant d'années, les derniers Jésuites avaient-ils conservé la confiance et l'estime des Lorrains? Nous pourrions répondre affirmativement et citer les plus explicites témoignages; mais un seul, et qui semble les résumer tous, nous suffit: il est extrait d'une lettre de Mgr d'Osmond, évêque de Nancy, au conseiller d'État Portalis, datée du 4 nivôse an XII de la République.

« ... Lorsque j'ai été envoyé pour administrer en chef ce vaste diocèse, j'ai dû porter mes regards avec intérêt particulier sur quelques vieillards, échappés comme par miracle à des persécutions inouïes; dans ce nombre trop restreint se trouvaient vingt Jésuites. La vénération dont ils étaient entourés commandait la mienne; mais combien ils l'ont augmentée par les vertus dont ils m'ont rendu l'heureux témoin! Jamais je n'ai vu un zèle semblable à celui qu'ils déployaient partout. Soixante-dix-sept et soixante-dix-huit ans ne sont pas un obstacle à l'occupation d'une Église succursale dépouillée de tout, qui bientôt se répare par leurs soins industrieusement distribués entre le temple

et ceux qui le fréquentent. Tous ils ont une flexibilité, une douceur insinuante qui les rend aussi faciles à gouverner que propres à diriger ceux qu'ils servent comme les membres de Jésus-Christ. La voix des Supérieurs est la seule qu'à tout âge ils écoutent, et chez eux ce n'est pas parce qu'ils manquent de connaissances, c'est parce qu'ils en ont beaucoup. Je me plais à suivre particulièrement l'activité communicative du P. Munier (il mérite d'être nommé), qui, sous les livrées de la misère, sans ressources personnelles, après avoir alimenté cent huit prêtres pendant sa propre captivité, trouve encore dans la charité publique, qu'il provoque habilement, les moyens nécessaires pour fournir des messes à celui-ci, des libéralités à celui-là, pour distribuer du pain aux pauvres honteux, soutenir des hôpitaux de campagne, fonder de petites écoles, payer des pensions pour des enfants, ériger des monuments pieux, décorer des autels, faire fondre des cloches, etc., le tout sans cesser de se transporter lui-même, à pied, dans des villages éloignés, où il peut aider ou suppléer un prêtre infirme. Car rien n'est négligé par son prévoyant amour du bien... Je me demande alors si cet esprit d'action était généralement répandu dans la Compagnie de Jésus, si c'est là ce qui, en 1762, a été pris pour un caractère remuant et porté à l'in-

trigue ? Grand Dieu ! je voudrais bien avoir à régir un diocèse peuplé de pareils intriguants ! Daigne la Providence, pour le bien de l'humanité, prolonger les jours de ceux qui subsistent encore ! »

Ce témoignage rendu à nos anciens par ceux qui les ont vus à l'œuvre et mourir épuisés de travaux, nous console des calomnies de leurs persécuteurs. Les derniers survivants aux tempêtes de 1773 et 1793 vivaient encore sous le premier Empire ; et ceux qui ont vu s'éteindre, à Nancy, ces vénérables débris de l'ancienne Compagnie, appelaient la pauvre ruelle où ils habitaient ensemble, *Le saint coin*. Après un demi-siècle, et plus, nous avons encore retrouvé vivante la mémoire de leurs vertus : *et memoria eorum non peribit*.



ERRATA.

Crésol, page 336, ligne 26, lisez : *de Cressolles*.

Pannes, page 40, ligne 27, lisez : *Panges*.

Tours, page 308, ligne 5, lisez : *Tournon*.

Tyrie, page 273, ligne 15, lisez : *Tyrius*, nom sous lequel
le P. James Tyrie est plus connu.

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ
DE PONT-A-MOUSSON.

LIVRE PREMIER

(1572-1574)

Avant de raconter la fondation de l'Université, rappelons brièvement quel était l'état religieux et littéraire de la Lorraine. Depuis l'époque où cette province avait reçu la foi catholique, elle s'était toujours conservée pure de toute hérésie ; mais, vers la fin de l'année 1523, deux religieux apostats, après avoir jeté le froc, se glissèrent secrètement dans la ville de Metz et y répandirent le venin du luthéranisme. La nouveauté de ces doctrines fit impression sur la multitude ; mais heureusement quelques hommes de bien découvrirent la trahison et dénoncèrent les prévaricateurs aux magistrats ; l'un des prédicants put s'enfuir à Strasbourg, l'autre fut jeté dans les prisons de l'évêché d'où une émeute le retira deux ans après.

Mais le mal ne fut pas extirpé ; il se propagea

sourdement comme une contagion , et prit chaque jour de nouveaux développements. On vit bientôt jusqu'aux vigneron, aux cordonniers , aux enfants et aux femmes se mêler de discuter les dogmes de notre foi, de critiquer l'ordre sacerdotal, les cérémonies et le culte de l'Église romaine, et d'en faire même tout haut le sujet de leurs brocards et de leurs plaisanteries.

Théodore de Saint-Chaumont, Général de l'ordre de Saint-Antoine, commissaire apostolique contre les Luthériens, vint au secours de la foi en péril. Il se rendit à Metz, où, se défiant de la science des ecclésiastiques, il leur défendit d'entrer en discussion avec les sectaires.

L'année suivante, 1524, deux de ces hérétiques furent brûlés : un certain Jean Clerc, qui avait brisé les images de Notre-Dame et de saint Fiacre, et un moine Augustin, Jean Chastelain, qui refusa obstinément de rétracter ses erreurs. Les secrets partisans de l'hérésie profitèrent du supplice de ce moine pour amener la populace contre le clergé, et surtout contre le commissaire apostolique, Théodore de Saint-Chaumont.

Les magistrats n'eurent d'autre moyen de calmer l'effervescence populaire que d'enfermer le commissaire dans une prison : ils l'en retirèrent bientôt après, et lui donnèrent la facilité de se mettre en

lieu sûr ; puis, s'entourant d'une force armée imposante, ils firent main-basse sur les principaux agitateurs, mirent les uns en prison, condamnèrent les autres à l'exil, et jetèrent même trois des plus mutins à la rivière. Cette ferme répression produisit un tel effet sur la foule que, pendant plus de quinze ans, on ne vit pas à Metz le plus petit mouvement réformiste.

Sur ces entrefaites (1525), les peuples se soulevèrent contre leurs princes à la voix de Luther : la guerre des Rustauds éclata. La Souabe, l'Alsace, la Thuringe, la Franconie, les environs du lac de Constance devinrent le théâtre de leurs déprédations et de leurs massacres. Dans la seule Franconie, ils s'emparèrent, au rapport d'Érasme, de plus de cent quatre-vingts châteaux.

La France venait alors de perdre la bataille de Pavie : les insurgés d'Allemagne crurent l'occasion favorable pour l'envahir. Mais ils trouvèrent sur leur chemin le duc de Lorraine qui, aidé de quelques secours rassemblés à la hâte, les battit en plusieurs rencontres, en tua une multitude, et força les autres à repasser en Allemagne, où les armées régulières achevèrent de les détruire ou du moins de les disperser. Ces heureuses victoires assurèrent la tranquillité de la Lorraine jusqu'en 1541. Malgré le voisinage de Strasbourg, livrée à la prétendue Ré-

forme, pas un sectaire n'osa remuer à Metz et dans tout le pays. En 1541, la malheureuse expédition de Charles-Quint contre Alger ayant échoué, les princes hérétiques de l'Allemagne reprirent courage à cette nouvelle. Le landgrave de Hesse, le duc de Wurtemberg, les villes de Strasbourg et de Francfort se liguèrent ensemble pour corrompre Metz et toute la Lorraine ; ils étaient favorisés dans leur dessein par le premier magistrat de la ville, partisan secret de la Réforme. Le prédicant, Farel, put venir à Metz prêcher publiquement les nouvelles doctrines ; mais les inquisiteurs de la foi l'obligèrent à se taire, et les magistrats, mieux inspirés que leur gouverneur, qui n'osait pas se déclarer, le chassèrent de la cité. Cependant, la tranquillité ne fut tout à fait rétablie qu'en 1543, et se maintint jusqu'en 1558. Les hérétiques recommencèrent alors à s'agiter, mais ils eurent peu de succès ; ils revinrent de nouveau à la charge en 1561, sous le règne de Charles IX, et obtinrent la faculté de se réunir, d'écrire et de prêcher ; ce dont ils jouirent jusqu'en l'année 1569, époque à laquelle le cardinal de Lorraine, soutenu par Henri de Guise, Monsieur de Vieille-Ville et le roi de France, mit un terme à leurs entreprises.

Du reste, ils n'avaient jamais eu à se féliciter beaucoup de l'accueil qu'ils avaient rencontré en

Lorraine. Ce pays était trop fermement attaché à la foi de ses ancêtres et au pape pour se ranger docilement sous le nouveau drapeau. Les protestants eux-mêmes en font l'aveu. Voici ce qu'on lit dans le *Martyrologe huguenot* : « Il faut convenir que de toutes les contrées de l'Europe, la Lorraine est celle que Dieu a le moins comblée de ses grâces spirituelles, soit à cause de l'impiété du peuple, voué en proie à l'idolâtrie (papiste), soit à cause de l'injustice des magistrats, soit pour d'autres raisons que Dieu connaît, et qui l'ont porté à exercer envers cette nation la rigueur de ses jugements. Bien loin de recevoir avec piété la parole divine annoncée par les vrais envoyés de Dieu et par ses prophètes, ce peuple aveuglé s'est opposé aux ministres saints, les a persécutés, et en plusieurs lieux, comme à Saint-Mihiel, à Mirecourt et ailleurs, les a condamnés au feu et à d'autres supplices. » (*Op. cit.*, édit. 1618, p. 603.)

Nous avons vu pourtant que les hérétiques ne s'étaient pas épargnés : la ville de Pont-à-Mousson ne fut pas oubliée par eux. En 1552, un moine nommé frère Etienne, secrètement gagné à l'hérésie, et prêchant le carême dans cette ville, profita de l'occasion pour répandre subtilement le venin des nouvelles doctrines. Dans le même temps, un ministre dogmatisait à Bicqueley, village situé à quel-

que distance ; mais l'un et l'autre ayant été découverts furent chassés aussi bien que les prosélytes qu'ils avaient faits ; toutefois ceux-ci eurent bientôt permission de revenir, à la condition d'abjurer leurs erreurs. La noblesse compta aussi quelques défections : on rencontre partout des hommes que l'attrait de la nouveauté et plus encore leurs passions font dévier du droit chemin. Ces déserteurs de la vraie foi voulurent se faire autoriser par le duc de Lorraine à vivre librement dans leur apostasie ; et pour mieux réussir dans leur requête, ils la firent appuyer par une foule de personnages considérables. On vit donc accourir des envoyés de la reine de Navarre, du prince de Condé, de l'électeur palatin, du landgrave de Hesse, du duc de Wurtemberg. Mais le duc de Lorraine ne voulut pas même les entendre. « Je n'empêche point vos compatriotes, leur fit-il savoir, d'embrasser la religion de leurs seigneurs ; je prie donc ces mêmes seigneurs de ne point trouver mauvais que je conserve à mes sujets une religion qui est la mienne. »

Cette courageuse fermeté et cet inébranlable attachement à la foi catholique préserva la Lorraine du malheur de l'hérésie ; et bientôt l'Université de Pont-à-Mousson allait affermir le bien commencé. Mais parlons maintenant de l'état littéraire du pays.

Si nous remontons aux temps anciens, nous trou-

verons une foule de noms célèbres et cités avec éloge dans un discours prononcé par le P. Jacques Pérard, à la réouverture des classes en 1599. L'orateur avait pris pour sujet : « *De eruditis Lotharingiæ viris* ». Il passe successivement en revue les principales villes du pays, en citant les noms qui les avaient illustrées par leur talent, dans les sciences, les lettres et les arts.

A l'époque où nous sommes arrivés, la Lorraine possédait encore des hommes instruits ; mais ils étaient rares, et la plupart passèrent lâchement dans le camp de la Réforme. Nous avons déjà dit un mot de l'ignorance du clergé ; elle était si profonde, que le commissaire apostolique lui défendit d'entrer en controverse avec les sectaires. L'Évêque de Toul était obligé, pour se faire comprendre, de traduire en français les instructions destinées à ses prêtres. Voici à ce sujet un fait que j'ai entendu raconter dans mon enfance à un abbé bien connu. Le Général d'un certain Ordre, faisant sa visite, arriva dans un de ses monastères le dimanche des Rameaux : il ne fut pas peu surpris de voir sur la table, au moment du dîner, différentes sortes de viandes. — « Eh quoi ! dit-il, ne gardez-vous point les lois de l'Église ? — Pardon, et très-exactement. — Comment cela ? Quand commencez-vous donc l'abstinence ? — Mais demain, répondirent les moines, qui supposaient

bonnement que le carême se bornait aux six derniers jours avant Pâques. On comprend quels tristes effets devait produire sur le peuple une telle ignorance dans les pasteurs. Aussi de toutes parts on voyait le dérèglement des mœurs et la superstition ; la foi elle-même était chancelante dans beaucoup de cœurs ; et c'est alors que l'hérésie vint battre en brèche cet édifice vermoulu et faire craindre une ruine prochaine et complète. Heureusement, l'énergie du duc Charles III fit avorter les tentatives plusieurs fois renouvelées des novateurs ; ils se retirèrent dans le Palatinat, chez le prince de Deux-Ponts, à Strasbourg et à Metz qui, en 1552, était passée sous la domination française. Mais de là ils avaient sans cesse les yeux sur la Lorraine, attendant l'occasion favorable pour y pénétrer.

En 1569, le roi de France, Charles IX, vint à Metz. Pendant qu'il était dans cette ville, il apprit l'heureuse issue de la bataille de Jarnac, gagnée par son frère le duc d'Anjou contre le prince de Condé. Aussitôt, pour en témoigner à Dieu sa reconnaissance et pour obéir aux sollicitations du cardinal de Lorraine, il fit abattre le temple construit par les calvinistes dans l'intérieur même des remparts, et leur défendit toute manifestation extérieure de leur culte. Mais le faible Charles IX manqua de constance dans cette voie de répression : un mois s'était

à peine écoulé qu'il permettait aux Réformés du village de Portieux de célébrer suivant leur rit les mariages et les baptêmes ; et, l'année suivante, il étendit encore cette concession au village le plus voisin. Le cardinal de Lorraine déplorait amèrement cette faiblesse, et comprenant bien que le mal ne serait jamais entièrement déraciné tant qu'on demanderait seulement à la politique et aux intérêts humains la destruction de l'hérésie, il résolut de chercher un autre remède.

Une des causes principales du désordre étant l'ignorance du clergé, il s'efforça d'y remédier. Dans ce dessein, il adjoignit au chapitre de Metz un certain nombre de docteurs en théologie, hommes vertueux et instruits : puis il forma le projet d'ouvrir un collège où la jeunesse de Lorraine, sous la direction de maîtres savants et dévoués à l'Église, viendrait se former aux lettres et à la piété.

Le Cardinal parla de ce projet au duc Charles III qui l'agréa, et bientôt il fit choix, pour l'exécuter, des religieux de notre Compagnie. Il entra donc en communication avec les PP. Edmond Hay, Provincial de la Compagnie en France, et Émond Auger, et leur fit part de ses intentions et du bon vouloir du sérénissime duc de Lorraine. Ces ouvertures furent bien accueillies, et, comme pour préparer les voies à l'établissement projeté, le P. Émond Auger

partit pour Metz et y prêcha le carême ; l'année suivante, le célèbre P. Maldonat s'y rendit à son tour, et expliqua la doctrine chrétienne dans des catéchismes publics. Ce fut alors que les incertitudes relatives au siège de la future Université se fixèrent sur Pont-à-Mousson.

Cette ville est située à égale distance à peu près de trois villes : Nancy, au sud-est, Toul au sud, Metz au nord. A l'est de la ville, se dresse un riche mamelon couvert de moissons, de vignes, d'arbres fruitiers de toutes sortes, et d'où jaillissent des sources d'eaux minérales : le versant oriental se termine par un épais taillis. Au sommet, s'élève une forteresse qui domine un petit village bâti à ses pieds, et entouré lui-même autrefois de fortes murailles, comme l'attestent encore aujourd'hui les énormes blocs de pierre épars sur le sol. Vers le couchant, se prolonge une plaine fertile, arrosée par la Moselle et bornée dans le lointain par des collines couronnées de vignes. La ville elle-même est bâtie au pied du mont Mousson, sur les bords de la rivière qui la sépare en deux parties. Celle qui est resserrée entre la montagne et la rivière appartient au diocèse de Metz ; elle ne forme qu'une paroisse et n'a que trois couvents. L'autre partie est du diocèse de Toul ; elle renferme trois paroisses : Sainte-Croix, Saint-Laurent et Saint-Jean, une collégiale

de chanoines, cinq monastères d'hommes et autant de femmes, un château bâti par le duc René II, un hôpital et une grande place entourée de belles constructions.

Les communautés d'hommes : sont les Carmes mitigés, les Capucins, les Chanoines réguliers de Saint-Augustin, les Carmes réformés, les Minimes, les Prémontrés, les Anthonistes et la Compagnie de Jésus. Les couvents de religieuses sont ceux des Annonciades, des Carmélites, des Visitandines, et celui de Sainte-Claire bâti par sainte Colette, et où la veuve de René II vint prendre le voile.

La ville est protégée par une enceinte de murailles peu élevées et de larges fossés toujours remplis d'eau. Sa fondation remonte certainement au treizième siècle (et non point à deux échappés du siège de Troie, comme le voudraient les auteurs qui aiment les origines poétiques). Thiébaud II, comte de Bar, jeta les fondements de la ville; et le *pont* réunissant les deux rives de la Moselle au bas du *Mont Mousson* lui donna son nom.

La nouvelle ville ne tarda pas à s'accroître, et les successeurs de Thiébaud se plurent à l'enrichir de faveurs et de privilèges. En 1360, à la requête d'Yolande de Béthune, le comté de Bar fut érigé en duché, et celui de Mousson en marquisat. En 1372, un diplôme de l'empereur Charles IV éleva la ville

elle-même au rang de cité. Dès cette époque, les Anthonistes y possédaient un couvent. En 1466, le prieur Théodore le Sorlier termina l'église du couvent qui, au seizième siècle, fut cédé à la Compagnie de Jésus.

Tout nous porte à croire que les neuf compagnons de N. B. Père, dans leur long et périlleux voyage de Paris à Venise (en 1537), s'arrêtèrent dans cette église pour y faire leurs dévotions. On sait en effet qu'ils passèrent par la Lorraine. Arrivés à Metz, ils voulurent faire un pèlerinage à S. Nicolas-du-Port. Deux routes conduisent de cette ville à S. Nicolas. La plus sûre et la plus facile, surtout en ces temps de guerre, était celle de Pont-à-Mousson; il est donc raisonnable de penser qu'ils l'ont choisie, et que, dans ce voyage, suivant leur coutume de participer aussi souvent que possible aux saints mystères, ils ont demandé aux religieux Anthonistes la permission de satisfaire leur dévotion dans l'église du couvent. C'est un pieux souvenir que nous aimons à conserver; il nous rend plus chère la terre que nous habitons.

Ce fut en l'année 1572 que le duc Charles III et le cardinal de Lorraine, voulant fonder l'Université de Pont-à-Mousson, s'adressèrent au Pape Grégoire XIII, et cette même année, au mois de décembre, ils obtinrent du Souverain Pontife toutes les

autorisations nécessaires. Mais il faut reprendre les choses de plus haut.

Le Bienheureux François de Borgia, troisième Général de notre Compagnie, avait reçu l'ordre du Souverain Pontife S. Pie V d'accompagner le cardinal Alexandrin dans ses diverses légations auprès des cours de France, d'Espagne et de Portugal. Le Général se rendit deux jours après le légat dans la ville de Blois, où se trouvait alors le roi Charles IX, et se présenta aussitôt au palais pour obtenir audience. On était alors en pleins jours gras, et le roi, sans même quitter ses habits de carnaval, vint immédiatement, à la tête d'un grand nombre de courtisans, recevoir le Général. De son côté, le cardinal de Lorraine vint aussi à Blois, où il fit part au Général de ses intentions et de celles du duc, au sujet de l'Université qu'ils voulaient fonder en Lorraine et confier à la Compagnie. Le Général se montra très-sensible à cette bienveillante communication, mais il ne prit alors aucun engagement.

Bientôt les fâcheuses nouvelles que l'on reçut de la fin prochaine du Souverain Pontife obligèrent le cardinal Alexandrin et son compagnon à reprendre le chemin de Rome. Le cardinal de Lorraine et quelques autres cardinaux français partirent également afin d'assister au prochain conclave. Pie V

mourut le 1^{er} mai. Treize jours après, Grégoire XIII lui succéda sur le siège de Saint-Pierre.

Peu après cette élection, le cardinal de Lorraine alla visiter le Collège Romain. Il y fut reçu avec l'empressement et la solennité qui convenaient à un tel personnage. Le P. Sacchini, dans son Histoire du B. François de Borgia (*Hist. Soc., lib. VIII, n^o 22*), raconte que, pendant la fête offerte au Cardinal, Son Éminence fut complimentée en dix-sept langues différentes. Dans cette circonstance, ce fut le P. Natal qui remplaça, en qualité de Vicaire Général, le P. François de Borgia, retenu loin de Rome par le mauvais état de sa santé.

Bientôt le cardinal de Lorraine soumit au Pape ses projets de fondation et lui demanda d'y appliquer une partie des biens de l'abbaye de Gorze, dont la décadence légitimait la sécularisation. Mais, prévenu par les calomnies de nos ennemis, qui ne cessaient de déclamer contre les prétendues richesses de la Compagnie et affirmaient que tous les biens ecclésiastiques, surtout en Allemaghe, passaient entre nos mains, le Saint-Père n'accueillit pas favorablement la demande du Cardinal.

Cependant, peu de jours après cette entrevue, le Pape changea de sentiment et déclara lui-même au Cardinal que, après avoir mûrement considéré

toutes choses et s'être convaincu que la Compagnie de Jésus avait été suscitée de Dieu pour travailler à sa plus grande gloire en ces temps malheureux, il la fallait affermir et protéger en toute circonstance : c'est pourquoi il engageait le Cardinal à poursuivre son projet de fonder cette Université de Pont-à-Mousson, l'assurant qu'il la protégerait comme sa fille aînée. En même temps il pria le Cardinal de prendre la Compagnie sous sa protection. Sa Sainteté ignorait sans doute que le Cardinal n'avait pas besoin d'être pressé sur ce point, car Son Éminence profitait de toutes les occasions pour nous donner des preuves de son affectueuse protection.

Non content de nous recommander ainsi, Grégoire XIII s'occupa dès lors et durant tout son pontificat à fonder de nouveaux collèges et à consolider les anciens. Tout favorisait donc le projet du Cardinal. Le Saint-Père, qui témoignait ouvertement son affection pour la Compagnie, était certain de satisfaire le Cardinal et le duc de Lorraine en nous couvrant de sa protection.

Grâce à Dieu, on trouva bientôt et comme sous la main ce qu'il fallait pour la fondation de l'Université : c'est-à-dire une maison et quelques revenus.

Les religieux Anthonistes avaient deux maisons et deux églises à Pont-à-Mousson, l'une et l'autre

desservies par un moine et quatre chapelains, l'une et l'autre également pourvues d'amples jardins et de vignes. De plus, à proximité, se trouvait l'abbaye de Gorze, ruinée depuis vingt ans et à peu près inhabitée. Sur cet exposé, le Souverain Pontife voulut, comme il le fit par sa Bulle, nous transférer la propriété de l'un de ces couvents, église, jardin et vigne, avec un revenu de quinze cents écus d'or qui, joint à un autre don de même somme, complétait celle de trois mille écus d'or nécessaires à l'entretien de soixante-dix des Nôtres. Et le tout, donné à la condition que nous fournirions les professeurs nécessaires à l'enseignement des lettres, de la philosophie et de la théologie, comme il est spécifié dans la Bulle de Sa Sainteté en date du 5 décembre 1572.

Malgré cet acte du Souverain Pontife, l'affaire de la fondation ne fit aucun progrès pendant les deux années suivantes. Diverses causes produisirent ce retardement : en premier lieu, le cardinal de Lorraine demeura plusieurs mois à Rome ; puis, quand il fut de retour en France, voyant partout la grande misère occasionnée par le malheur des temps, il se consacra tout entier au soulagement des pauvres. Ce fut ainsi que, les affaires se succédant les unes aux autres, il n'arriva en Lorraine que sur la fin de l'année 1573. De plus, à cette époque, le prince Henri de Valois ayant été appelé au trône de Po-

logne, le Cardinal dut l'accompagner jusqu'aux frontières de la Lorraine. De là il se rendit à Nancy, où le réclamaient des soins de la plus haute importance, en sorte qu'il lui fut encore impossible de mettre la main à l'établissement de l'Université. Cependant il ne la perdait pas de vue et chargea Nicolas Psaume, évêque de Verdun, de s'employer de toutes ses forces à cette affaire; et lui-même, comme gage de ses bonnes intentions, fit prendre le costume d'étudiant au jeune prince Charles, fils du sérénissime duc, et peu de temps après il le fit inscrire en tête de la matricule de l'Université. Le Cardinal partit ensuite pour Saint-Germain-en-Laye, où se tenait alors la Cour de France.

En arrivant à Paris, son premier soin fut d'écrire au Père Général, Everard Mercurien. Voici sa lettre :

« AU TRES REVEREND PERE GENERAL DE SOCIÉTÉ DU
NOM DE IESVS, LE PERE EVERARD DE MARCOU (*sic*)
A ROME.

« Tres Reverend Pere. Lorsque je m'acheminóis a la conduite et accompagnement du Roy de Pologne jusques à la frontiere d'Allemagne le Pere Edmond Auger m'adressa vos lettres, auxquelles j'attendis faire response jusques a ce que nous fusions de retour vers Paris, auquel lieu j'ay trouvé

ledit Edmond, et par sa vive voix, jointe a vos lettres, j'ay esté confirmé en ce que de tout temps je me suis persuadé de la bienveillance de vostre Sainte Compagnie, et de vous, que Dieu, a ma tres grande consolation, a voulu estre leur chef; aussy si je ne puis pour mes petites forces en autre chose augmenter je recognoistray chacun jour estre davantage a vous aymer et honorer et a estre de toute affection conjoint a toute Vostre Sainte Société. Mais je porte grand regret n'avoir peu en faire preuve telle que je pensois, car Dieu nous a tellement affligé l'année passée que je retournay de Rome, et celle cy qu'a peine pouvions nous vivre et secourir les pauvres pour la famine et cherté que nous endurons, et par ce moyen l'avancement du College Lorrain a Pont-a-Mousson a esté du tout retardé. Mais comme je commence a bien esperer que Dieu voudra nous regarder ceste année en pitié pour la bonne apparence qu'il donne a tous les fruits de la terre; j'ay desja envoyé l'Evesque de Verdun pour fulminer les bulles et avancer les unions, designer les lieux, faire les marchés des bastimens et tous preparatifs necessaires, a quoy je m'asseure qu'il mettra fin pour tout ce febvrier, et de tout seres adverti pour nous envoyer une premiere mission du Recteur, Procureur et quelques principaux officiers pour les Pasques, et entiere compagnie pour commencer au

prochain Saint Remy, chef d'octobre, a quoy je vous prie de penser et m'en donner vostre advis par les premiers, et je vous tiendray continuellement adverti de tout le succes. Me fasse le Seigneur Dieu si heureux de pouvoir establir ce saint œuvre, et vous veuille continuer en cet endroit et tous autres qui concernent sa gloire et vostre vocation toutes ses graces et benedictions. Saluant toute Vostre Sainte Compagnie en nostre Seigneur et vous priant me faire part de vos saintes oroisons, m'offrant du tout au service de Dieu et vostre.

« De Paris, ce 25 janvier 1574. »

« Je vous recommande l'erection du college de Bourges, comme il me semble de grande esperance.

« Votre comme frère affectionne

« C. Cardinal de Lorraine. »

Le Cardinal écrivit cette lettre de sa propre main. Il en adressa d'autres aux PP. Emond Auger, alors visiteur de la Province d'Aquitaine, Edmond Hay, Provincial de France, et Jean Maldonat, leur faisant connaître ses intentions au sujet de l'Université de Lorraine et leur donnant avis qu'il se proposait de fonder un noviciat de la Compagnie, à Reims, et d'achever la fondation du collège de Clermont.

Le Cardinal exposait ensuite son désir de réformer l'Université de Paris; ses démarches à Rome

dans le but d'obtenir l'agrément du Souverain Pontife et l'autorité nécessaire pour réaliser un tel dessein. « S'il les met à exécution, dit le P. Edmond Hay dans une lettre au P. Mercurien, ce sera, je pense, la chose la plus avantageuse qui puisse arriver à ce royaume et à nous. Votre Paternité connaît le caractère du cardinal qui, en toute chose, vise, autant qu'il le peut, à la perfection. »

Le Cardinal, suivant son habitude, alla célébrer à Reims les fêtes de Pâques ; de là, il reprit le chemin de la Lorraine. A peine arrivé, il s'occupa de faire donner à la Compagnie la maison et l'église que les Anthonistes avaient à Pont-à-Mousson. Il espérait tirer bientôt de l'abbaye de Gorze de quoi fournir à la subsistance du personnel.

Ce transfert de propriété d'un Ordre à un autre par l'autorité compétente et pour de justes raisons n'a rien que de conforme au droit de l'Église. L'histoire ecclésiastique est remplie de faits semblables, et celle des Anthonistes eux-mêmes en fournit de nombreuses preuves. C'est grâce à ce même droit de l'Église qu'ils avaient obtenu la propriété qui maintenant passait en d'autres mains... Du reste, cette translation se fit de la manière la plus équitable et la mieux agréée, par l'autorité du Saint-Siège et du libre consentement des anciens possesseurs.

Il est juste de remarquer la sagesse du Cardinal

dans la conduite de cette affaire, et les précautions qu'il prit pour prévenir les contestations qui pourraient s'élever dans la suite au sujet de l'emplacement du collège. Le Souverain Pontife l'avait nommé légat *a latere*, et l'avait revêtu de toute l'autorité nécessaire pour suppléer à tous les défauts de droit et de forme qui pourraient se glisser dans l'acte de cession, et déroger en ce point aux décrets des Conciles Généraux, comme aux Statuts et Constitutions des Papes, ses prédécesseurs. Il n'avait imposé qu'une condition, c'est qu'on aurait l'assentiment du Prieur actuel. Mais, du reste, il ne faisait aucune distinction, que ce Prieur fût commendataire ou régulier. De fait, le Prieur était commendataire; c'était un certain Jean Ulric, prêtre séculier. Cette circonstance pouvant être plus tard une source d'embarras, le Cardinal engagea cet ecclésiastique à lui faire cession à lui-même de l'église et propriétés adjacentes, et l'autorisant en outre, lui, Légat, soit à les garder, soit à les rétrocéder. Ulric accepta, et signa l'acte authentique de cession le 24 mai 1574.

Le Cardinal, devenu possesseur de ce prieuré, manifesta aussitôt sa volonté d'en transmettre la propriété à la Compagnie, et, cela fait, il s'entendit avec les architectes pour la construction du collège. Il mesura lui-même l'emplacement des classes et dessina le plan du pensionnat. Puis, comme ses ne-

veux les princes Charles de Lorraine et Charles de Vaudemont devaient l'habiter durant leurs études, il disposa les choses, dit Bocher, dans les plus minutieux détails. C'est lui-même qui traça pour eux, dans l'enceinte du collège, le plan d'une habitation parfaitement disposée pour l'étude : il n'oublia rien, pas même les logements des domestiques.

De l'autre côté de la rivière, les Anthonistes possédaient encore une église et un hôpital. Le Cardinal transféra cette partie du prieuré à Claude Alemann, qui avait approuvé la cession d'Ulric, avec toutes les obligations qui s'y trouvaient attachées, comme de célébrer l'office divin et d'exercer les œuvres ordinaires de charité envers les malades. Une seule condition fut mise à cette translation, c'est que le duc de Lorraine y donnerait son agrément. Cela fait, le cardinal partit sans retard pour Reims, où il devait célébrer les fêtes de la Pentecôte, et de là s'en retourner à Pont-à-Mousson, pour continuer son œuvre.

Non content des précautions déjà prises, il écrivit encore à Vienne au Révérendissime abbé de Saint-Antoine, Prieur général de l'ordre des Anthonistes, Louis de Langeac, dont il obtint la confirmation de tout ce qui avait été fait. Ainsi, au lieu de l'unique approbation prescrite par le Souverain Pontife, la prudence du Cardinal se ménagea le consentement de quatre Prieurs. Ce fut, de la part du Cardinal, un

acte de sage prévoyance, comme la suite le prouva. En effet, l'année suivante, Charles de Lorraine étant passé à meilleure vie, et Claude Alemann ayant fait don à la Compagnie de six arpents de terre, sans prendre soin d'assurer sa donation par les formalités d'usage, il arriva, plus de vingt-cinq ans après, en 1602, que son successeur dans le prieuré, Nicolas de la Ferté, au nom du Prieur et Chapitre général de son Ordre, revendiqua comme invalide la donation faite à la Compagnie. Nul doute qu'on n'eût agi de même pour la possession de notre église et collége, si le défunt Cardinal avait omis la moindre formalité dans les actes de transmission de l'église et maison des Anthonistes.

Nous avons vu plus haut que l'assentiment du duc de Lorraine avait été requis : ce à quoi il consentit volontiers. De plus, voulant témoigner aux religieux démissionnaires la satisfaction qu'il ressentait de leur promptitude à se rendre aux désirs du Souverain Pontife et du Cardinal, il leur accorda plusieurs privilèges et immunités considérables.

Sur ces entrefaites, de nouveaux troubles agitèrent la France. Charles IX était mort le 30 mai 1574. La reine-mère, au préjudice du duc d'Alençon et des autres princes du sang, voulait confier la régence à Charles de Lorraine. De là des murmures et des divisions. Le duc d'Alençon se mit

à la tête des *malcontents*. Mais ses projets ayant été découverts, il fut mis en prison avec le prince de Navarre. Les maréchaux de Montmorency et de Cossé furent renfermés à la Bastille. En même temps, les Huguenots relevaient la tête, pendant que le prince de Condé, passé en Allemagne, levait des troupes contre la France.

Au milieu de cette agitation et de ce mouvement des partis, les Nôtres avaient presque renoncé à voir se conclure la fondation du collège. C'est ce que font voir clairement les lettres écrites par le P. Edmond Hay, Provincial de France, au P. Général : « Les événements se précipitent dans ce royaume avec une telle rapidité, que j'ose à peine espérer pour cette année l'ouverture de notre collège de Pont-à-Mousson. J'examinerai cependant quelles sont les intentions de l'éminentissime Cardinal ; il a pu avoir des raisons pour changer de dessein, et je crois en effet qu'il en a changé, depuis qu'il a écrit à Votre Paternité. Ainsi, nous ne sommes plus dans les mêmes positions à son égard. Si donc Votre Paternité trouve opportun de s'en ouvrir au Cardinal, elle pourra lui manifester notre crainte de voir Son Éminence, dans l'état présent des affaires, ne point donner suite à son dessein, et lui dire que, dans cette crainte, elle n'a rien osé décider avant de s'être assurée de nouveau de ses intentions. »

Une difficulté non moins grave vint encore s'ajouter à ces incertitudes. Il fallait, dans ce moment-là même, fonder notre collège de Bourges. Or, ce n'était pas chose facile au Provincial de trouver dans une même année un nombre suffisant de sujets nécessaires à ces deux fondations : l'Université de Pont-à-Mousson et le collège de Bourges, où, surtout dans cette dernière ville, la Compagnie devait se montrer honorablement en présence des célèbres professeurs Duaren, Doneau, Cujas et tant d'autres si renommés pour leur science. Heureusement la fondation de Bourges put être différée.

Quant au Cardinal, toujours inébranlable dans son premier dessein et ne reculant jamais devant les difficultés, il poursuivit son entreprise avec une ardeur plutôt inspirée d'en haut que par la prudence humaine. Grâce à cette ferme volonté qui brisait tous les obstacles, Son Éminence mit tout en œuvre pour ouvrir au moins quelques classes au commencement de la prochaine année scolaire.

Nota. — A la suite de ce premier livre du P. Abram, nous placerons un extrait des lettres relatives à la fondation de l'Université de Pont-à-Mousson. Parmi ces lettres conservées aux archives de Rome, et dont une copie envoyée au P. Abram en 1651 se

trouve actuellement aux archives de Nancy, — les plus intéressantes sont celles du P. Emond Auger. Ne pouvant les mettre toutes sous les yeux de nos lecteurs à cause des répétitions inévitables dans ces correspondances où plusieurs personnes traitent, en même temps, la même affaire, nous nous bornons à quelques fragments textuels relatifs à la fondation de l'Université.

Le 9 juin 1574, le P. Emond Auger adressait au Général Everard Mercurien, une lettre en italien dont nous traduisons les passages suivants :

« MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE GÉNÉRAL,

« L'illustre cardinal de Lorraine, vivement désiré par les catholiques et gens de bien, est arrivé ici avant-hier rejoindre la Cour. Il m'a paru plus que jamais plein de zèle et d'affection au service de Dieu et de ce royaume désolé; il le montrera en toute franchise et liberté, sans se laisser intimider par qui que ce soit. Que Dieu nous le conserve, et fasse que ses paroles et ses conseils soient, pour sa plus grande gloire, exactement suivis.

« Son Éminence m'a parlé de son collège de Pont-à-Mousson, m'annonçant un plus long entretien sur ce sujet. J'ai parlé de cette affaire avec le R. P. Pro-

vincial, et il me semble qu'il importe extrêmement de ne point laisser perdre, surtout en ces temps mauvais, une si bonne occasion. Il faudrait donc commencer les cours à la prochaine rentrée des classes, au mois d'octobre. Son Éminence acceptera des professeurs allemands ; italiens, écossais, flamands, français, et aussi des espagnols. Il fera donner le viatique nécessaire au P. Viola, que je lui ai recommandé comme fort capable de diriger les constructions et les choses matérielles. On peut commencer avec un petit nombre de professeurs, mais il les faut bien choisir ; dans un an, le reste du personnel et les scolastiques pourront aller les rejoindre. Il semblerait bien convenable que Votre Paternité fit venir de Vienne le P. Jacques Gordon, pour l'envoyer à Pont-à-Mousson avec quelques Pères français et lorrains. Mais surtout que le supérieur soit un homme instruit et de bon jugement, tel qu'il le faut pour gouverner toute cette jeune noblesse qui nous viendra. — Son Éminence donnera mille francs pour le noviciat de Reims. — J'écris toutes ces choses à Votre Paternité, m'ingérant ainsi dans l'office d'un autre ; mais je m'y trouve forcé par les instances de ces grands personnages. »

Dans une autre lettre italienne, également adressée au P. Général, à la date du 5 juillet 1574, le P. Emond Auger lui dit qu'il sera parfaitement in-

formé de toute l'affaire par le P. Provincial, lequel se trouvait avec lui dans le long entretien qu'ils ont eu avec le Cardinal. « Toutefois, ajoute le P. Auger, Son Éminence, qui nous a tenu plus d'une heure dans son cabinet pour exposer ses projets, veut que j'en écrive à Votre Paternité. Il nous a fait une description très-détaillée de l'église, des classes, des salles, des chambres, du jardin, etc... puis du terrain propre aux futures constructions, et spécialement de la maison, avec chapelle et jardins destinés aux jeunes princes de Lorraine, de Vaudemont, d'Aumale et des autres qui suivront les cours du collège. — Quant au pensionnat des nobles qui sera établi sur le modèle de celui de Turin, nous n'aurons à nous en occuper que sous le rapport de la direction religieuse et littéraire. — Si Votre Paternité le veut, on serait en mesure d'ouvrir à la rentrée d'octobre de cette année. — Le Cardinal veut un personnel bien choisi, mais surtout un Recteur qui soit capable de traiter avec les grands. — Après la visite de Billom, le R. P. Provincial compte se rendre en Lorraine, attendu que le Cardinal a déclaré que Votre Paternité mettra ce collège de Pont-à-Mousson sous l'autorité du Provincial de France, etc. »

Dans une lettre du même jour, datée de Paris, le P. Edmond Hay donnait au P. Général à peu près les mêmes détails que le P. Auger.

Le 19 juillet, le P. Auger, écrivant au P. Général, ajoute : « Quant au Pont-à-Mousson, vous en avez la résolution, le viatique... Vous y besognerez ainsi que vous l'entendrez ; mais vous savez qui vous avez à contenter ! »

Le 1^{er} août, le P. Auger presse plus vivement le P. Général. « Maintenant je n'ai qu'à vous prier bien fort d'avoir egard a contenter Mgr le cardinal de Lorrene lequel me dit avant hier encore qu'il a desja acheminé MM. les Princes ses neveux a Pont-a-Mousson en esperance d'avoir en cette St-Remy quelque nombre de regents, les dussions nous prendre icy, dit-il, avec une parole ferme et resoluë. Je ne sais comment il porteroit le delay... Je vous ecris cecy craignant que rien avienne qui puisse alterer ceste vraye et entiere affection qu'il nous porte et qui va toujours croissant. Le plus tost d'estre resolu sera le meilleur... »

Le 2 août, le P. Edmond Hay écrit au P. Général. « J'ai prins la hardiesse de scavoir si Mgr se contenteroit de quelque trois ou quatre regens avec un superieur que je lui pourrais trouver icy ; il m'a répondu qu'il se contenteroit fort, vu qu'il ne desiroit le commencement des ceste année icy sinon pour deux choses : l'une pour avoir quelques regens pour entretenir les Princes tant de Lorraine, d'Aumale et aultres de ceste race la, qui sont desja au

Pont-a-Mousson attendant le commencement du college et lecteurs : l'autre pour avoir un superieur avec un bon ministre et *Martha* pour reconnoitre tout ce qui appartient, ou pourra appartenir a la fondation du college.

« Il eut ete bon de n'envoyer par un des Nostres sans voir prealablement toutes nos pieces et estres assures du tout ; mais puisque la fondation a ete acceptee par delà... (et qu'il faut satisfaire au cardinal)... S'il plait à votre Paternite que nous fassions ce qu'il desire, je meneray là, à mon retour d'Auvergne, le P. Nicole Clerus lequel, comme j'espere, in D^o s'en acquittera bien. Et pour ce que Mgr le Cardinal desire d'avoir gens experimentes en matiere de lecture et lettres, j'ameneray le P. Didier Cordier, homme bien versé et docte tant au grec comme en latin, pour le premier (cours) et pour les deux plus basses classes, qui seront assez pour cette année cy, j'en trouverai deux autres assez suffisants. Pour prédicateur populaire et catechiste, comme m'a demande Mgr le Cardinal j'y meneray le P. Pierre Montellier, lequel, comme j'espere, s'en acquittera bien. Pour l'office de *Martha* je trouverai facilement quelqu'un, etc. »

Le P. Guillaume Creitton annonçait de Lyon, le 24 août 1574, que le roi était attendu dans cette ville pour le 5 septembre, et que la reine-mère, ac-

compagnée du cardinal de Lorraine, arriverait de Dijon à Lyon dans quatre jours. Henri III fit en effet son entrée à Lyon le 5 septembre, comme nous le voyons dans la lettre du P. Auger au P. Général, où il lui annonce la longue dépêche du Cardinal que nous donnerons dans le texte du P. Abram. A cet avis, le P. Auger ajoute : « Quant aux nouvelles de par deçà : hier soir arriva le roy avec Mons de Savoie. Ce matin le roy m'a veu, m'a embrassé m'a montré le chapelet que ie luy baillay venant de Lorette. Ie luy ay recommandé la Compagnie : il a fait les plus honnestes offres du monde, etc. »

Par ce même courrier, le P. Provincial rendait compte au P. Général des marques d'affection et de bienveillance données à la Compagnie par le nouveau roi de France Henri III. Nous verrons plus loin cette lettre dans le texte du P. Abram.

Le 4 octobre, le P. Auger mandait de Lyon au P. Possevin, alors à Rome : « Nos Peres sont allés vers le Pont-a-Mousson — delayant pour Bourges a une autre année — et veux esperer beaucoup de ce college la pour l'appuy de la maison dont il dépend... Assures vous que combien que de tout temps l'Eglise doive beaucoup par deçà à la prudence et piété de Mgr le cardinal de Lorrene, si veux-je dire que depuis la venue du roy elle lui doit davantage, en plusieurs sortes, que je ne vous man-

dray pas pour le présent ; mais ie le cognois tous les iours a veue d'œil croitre en zèle, devotions, liberté et piété, etc... »

Le même jour, 4 octobre, le P. Auger écrivait au P. Général pour le remercier d'avoir contenté le Cardinal de Lorraine dans l'affaire qu'il avait tant à cœur : l'ouverture du collège et le choix du personnel.

« Par les lettres qu'il vous a pleu de m'escire le 20 du passe, j'ay bien entendu que vous avez prins à cœur l'affaire du Pont-a-Mousson, par les gens que vous y envoyez et deliberez y envoyer, n'oubliant aussi quelques Allemands mettables, Italiens et un couple d'Espagnols maniables et quelque peu tramontanisez ; car Mgr le Cardinal est si amoureux et si affectionne a ceste œuvre qu'il ne parle d'aultre chose, voyant bien qu'a l'entree il est liberalement et richement servi ; mesme que ne se faisant le college de Bourges pour ceste annee, je croys que le P. Provincial de France a mené de Billom avec le P. Hayus, le P. Nicolas Clerus (lequel avoit été destiné à la fondation de Bourges) de quoi le dict seigneur a este merueilleusement console, et lui ayant lu, ce matin, la partie de vostre lettre qui luy touchoit, il m'a commande vous remercier de sa part attendant que vous fassiez reponse a une sienne grande lettre, qu'aurez deja reçue, toute de sa main,

ainsy que je vous escrivis par la derniere depesche.»

A cette date du 4 octobre 1574, toutes les dispositions avaient été prises, et même depuis plusieurs semaines, pour *donner contentement* au Cardinal, et ce, dans une réunion indiquée à Nevers, où, comme l'avait écrit à l'avance le P. Auger, les PP. Edmond Hay et Claude Matthieu « *s'entrebailleront la lumière* pour leur gouvernement — y ayant mis du mien, ajoute le P. Auger, ailleurs et icy, ce que je pouvais pour ce commencement.»

Dans les derniers jours de ce mois d'octobre 1574, les Jésuites arrivaient à Pont-à-Mousson, comme nous le voyons dans la lettre du P. Claude Mathieu, Provincial, adressée au P. Général et datée du Pont, le 9 novembre 1574.

« Le P. Edmond Hay arriva icy avec sa troupe le vendredi avant la Toussaint, et j'arrivay le même jour à Verdun, la ou je trouvay huit des Nostres que j'avois fait acheminer la pour ce college du Pont. Il y a deja deux princes de Lorraine avec d'autres gentilshommes : ils furent hier examines publiquement, après que le P. Recteur eut fait une exhortation latine en nostre église, laquelle à mon advis est la plus belle qui soit encore en la Compagnie. — Il y aura trois fort beaux colleges : un pour messieurs les princes, l'autre pour la Compagnie, et le troisieme pour les convicteurs. La aussi seront les

classes; et chaque college aura ses cours et jardins avec toutes sortes de commodites necessaires pour un college; mais de cecy j'en escriray une autre fois plus au long et luy enverray la description des trois colleges. Quant à la rente elle ne court pas encore, jusqu'à la Saint-Martin, mais Monsieur de Verdun nous a pourvus des choses les plus necessaires et de quelque argent pour nous mettre en menage. J'espere que, avant que je ne parte de ce pays, M. le Cardinal sera par deçà et alors je traiteray serieusement avec Son Éminence illustrissime des incommodites des Nostres afin qu'il y pourvoye. J'advertiray vostre Paternite du tout, Dieu aidant. — Le P. Emond Hayus se porte bien Dieu mercy et trouve l'assiette de cette ville sj a propos et sj commode pour escoliers qu'il dit n'en avoir jamais vu de semblable. — Il a avec soy de fort bonnes gens, Dieu mercy, et je pense que nous n'avons fait dommage a college quelconque par la grace de Dieu, etc.»

A l'époque du sacre de Henri III, le P. Claude Mathieu se trouvait à Reims. Dans une de ses lettres, datée du 20 février 1575, et adressée au P. Général, nous trouvons le passage suivant relatif à l'Université :

« Quant au Pont-a-Mousson, les Nostres sont fort bien loges; il y a six bonnes classes faictes la ou l'on

lit, et voudrois bien que toutes les autres fussent parachevees de mesme. M^{gr} le cardinal de Guyse m'a promis de faire tout parachever. — Mais pour ce que je suis Lorrain, et que peut etre on me tiendra suspect pour le regard de ce college, Vostre Paternite pourra escrire au P. Recteur du Pont et à nos consultants, qu'ils informent Vostre Paternite a la verite et sans passion. — Mgr le cardinal de Guyse nous a faict donner quinze cents ecus d'or tous comptant, outre deux mille et davantage que nous avions deia reçu. Avec cela les Nostres pourront vivre et s'accomoder petit a petit. — Je m'en retourne au Pont, avec Monsieur de Verdun pour faire exécuter la bulle de la fondation affinque la chose soit assuree. De là, je m'en iray a Paris, Dieu aydant. »

Comme on le voit par un passage de cette lettre, le P. Claude Mathieu, ce féroce *Courrier de la Ligue*, comme l'appelaient les furieux *modérés* de l'époque, s'était fort épris de son collège du Pont et de l'incomparable position d'une ville qui ne le cède à nulle autre, par les charmes naturels du territoire et de ses environs. Mais comme, en sa qualité de Lorrain, il craint de paraître trop céder aux charmes du pays natal, il prie le P. Général de s'informer, auprès des autres Pères les plus graves, de la vérité de son dire, et de demander l'avis du P. Edmond Hay, à l'abri de toute partialité, en sa

qualité d'Écossais. Et de fait, comme nous le verrons plus loin, le P. Edmond Hay rendit à la ville de Pont-à-Mousson le très-favorable témoignage qu'elle méritait.

C'est de cette ville que le P. Claude Mathieu écrivait au P. Général, à la date du 5 mars 1575, de ne pas enlever le P. Nicolas Le Clerc, si nécessaire en ces premiers temps.

« Touchant le P. Nicolas Clerus j'ay escrit a V. Paternite qu'il ne m'a este possible de l'oster d'icy pour encore, sans gaster tout ce commencement. S'il plait à V. Paternite on attendra un peu que les rentes de ce college soient assignees », c'est-à-dire que la fondation soit enfin arrêtée.

Le 21 du même mois il écrit de Verdun au P. Général :

« Partant de Reims avec Monsieur de Verdun, je (le) sollicitois fort que nous allassions au Pont pour mettre en execution les bulles de Nostre Saint Pere touchant la fondation du college et erection de l'Universite et que nous prissions possession solennelle de la maison de Saint-Antoine— mais il nous fallut premierement aller à Nancy pour obtenir le placet de Mgr le Duc.

« Et combien qu'il fut fort desole et contriste de la mort de la duchesse sa femme qui trepassa le 20 de fevrier. Neantmoins il nous depescha, et retourna

monsieur de Verdun au Pont le 4 de ce mois et publia la bulle de Nostre Saint-Pere en presence des deux petits princes et de beaucoup de personnes de qualite qui se trouverent presens, et prisms possession avec grande consolation et contentement de tous, Dieu mercy. J'enverray a vostre Paternite la prise de possession et le placet du Duc etc. »

Le P. Claude Mathieu était encore à Pont-à-Mousson le 28 avril, comme nous le voyons par la lettre de cette datè adressée au P. Général, et où il lui parle de son entrevue avec le cardinal de Guise, qu'il avait dû suivre de Toul à Nancy, pour y traiter des affaires du college lesquelles « par la grace de Dieu sont assez bien acheminees ».

Revenu à Paris, le Provincial écrit de nouveau à sa Paternité pour lui demander les suffrages de la Compagnie en faveur de son *vraiment grand ami et bon pere* l'évêque de Verdun. — Ensuite il presse le Général d'envoyer l'ordre qu'on devra tenir en l'Université, attendu qu'il faudra commencer les cours à la prochaine Saint-Remy, les élèves étant déjà plus de quatre cents et arrivant journellement.

Dans une dernière lettre sur la fondation de l'Université, le P. Claude Mathieu écrit au Général, le 22 novembre 1575, qu'il a pu enfin tirer de Pont-

à-Mousson le P. Nicolas le Clerc, qui va se rendre à Rome.

« Nous avons achevé la congrégation provinciale, la ou a este eslu pour Procureur le P. Clerus qui partira ceste septmaine, Dieu aydant — cela est (venu) bien a propos pour excuser son allée a Rome, car autrement nous etions en danger d'avoir de grandes plaintes et grande peine. En pourrons-nous eschapper? Je prie V. Paternite, que si Elle ne le trouve propre pour ce qu'Elle l'appelle, qu'Elle nous le renvoie, car nous en avons grand'besoin par deça. J'ai mis en sa place a Pont-a-Mousson le P. Toussains (Russel) qui lira une leçon de theologie positive et le P. (Jean) Oranus, la scolastique. »

Avec cette dernière lettre de l'année 1575, se termine la correspondance relative aux premiers temps de la fondation du collège et Université de Pont-à-Mousson.



HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ
DE PONT-A-MOUSSON.

LIVRE SECOND.

(1574-1584.)

Le 27 octobre 1574, le P. Edmond Hay, qui venait de gouverner avec succès la Province de France, arrivait à Pont-à-Mousson avec treize religieux de notre Compagnie, pour ouvrir le collège dont il était nommé recteur. Il fut bientôt suivi par le P. Claude Mathieu, qui le remplaçait comme Provincial de France, après avoir exercé la même charge en Aquitaine. Ce dernier amenait de Paris à Pont-à-Mousson un renfort de huit professeurs, et cela prématurément, si l'on considère l'état où se trouvait encore le futur collège qui manquait de livres, de meubles, de provisions, etc ..., mais fort à propos, comme l'événement le prouva. En effet, peu de temps après l'entrée des Nôtres, et avant qu'ils eussent pris solennellement possession du

collège, il arriva que le cardinal de Lorraine, le promoteur de cette grande œuvre, lequel, tout récemment encore, venait, par ses lettres au P. Claude Mathieu, de donner de nouvelles preuves de son dévouement à notre Compagnie; il arriva, dis-je, que cette même année, le 26 décembre, en la ville d'Avignon, le grand Cardinal rendait son âme à Dieu. Si l'entrée des Nôtres n'eût précédé ce triste événement, il est probable que de graves difficultés seraient survenues et auraient ruiné l'œuvre si bien commencée. Mais, avant de parler des lettres du Cardinal et de sa mort, disons quelques mots des chefs de la nouvelle colonie.

Le P. Claude Mathieu était du diocèse de Toul; né de parents pauvres, dans un petit village au pied des Vosges, il se distingua par de grandes vertus, et l'on peut se demander s'il a plus mérité par sa prudence dans les conseils et la direction que par son habileté dans la conduite des affaires. Il s'attira l'estime du roi de France Henri III; ce prince prenait plaisir à s'entretenir familièrement avec lui, et cela durant des heures entières. Le duc Henri de Guise laissait rarement passer un seul jour sans se donner le plaisir de converser amicalement avec lui, et pendant qu'il habitait son château de Pannes en Lorraine, il voulut faire les exercices de S. Ignace sous la conduite du Père. La retraite dura qua-

rante jours; et pendant tout ce temps, le Duc, de même que son directeur, ne vit personne et ne s'occupa d'aucune affaire. Je tiens ce fait de l'unique serviteur qu'il retint avec lui durant tout ce temps, et qui plus tard entra dans notre Compagnie.

Cette considération dont le P. Mathieu jouissait auprès des princes n'était point le fruit de la flatterie ou de complaisantes concessions, mais bien de sa vertu, de sa grandeur d'âme et d'une généreuse franchise dans sa façon de parler aux grands. Un jour, le cardinal de Guise, peu instruit des règles de notre Institut, lui proposait, relativement au collège nouvellement fondé, certaines conditions entièrement contraires à nos constitutions, et les soutenait avec une grande animation : le Père, sans se laisser intimider, lui répondit qu'il connaissait la route par où il avait amené ses compagnons, et qu'il était prêt à reprendre avec eux le même chemin.

Le P. Mathieu semblait avoir trouvé grâce devant Dieu comme devant les hommes. Etant à Rome pour l'élection du Général, il arriva qu'un jour, pendant qu'il priait avec ferveur pour cette élection, il vit la S. Vierge et S. Bernard s'approcher du P. Claude Aquaviva, le prendre par la main, et le présenter à Notre-Seigneur, en le lui recommandant, et disant qu'il était digne de recevoir le commande-

ment général de la Compagnie de Jésus. Le Père vit ensuite Notre-Seigneur accueillir avec bonté le candidat, lui donner sa bénédiction, et consentir à son élection, qui eut lieu en effet peu de temps après. Il est à croire que le serviteur de Dieu fut instruit en même temps du long généralat du P. Aquaviva : car, étant de retour dans sa province, il dit aux Nôtres, qu'avant trente ans, ils n'auraient plus occasion de faire des mortifications pour une nouvelle élection. Cette prédiction fut-elle l'effet d'une inspiration de Dieu ? Nous ne le voulons pas affirmer ; mais il est de fait que nous en avons vu l'accomplissement littéral. On assure encore que lorsqu'il était Provincial, ou même simple religieux, il connaissait d'une manière extraordinaire quand il mourait quelqu'un dans la Province, et plus d'une fois il fit faire les suffrages pour quelqu'un des Nôtres, longtemps avant qu'on eût pu recevoir aucune nouvelle de sa mort.

Il était prêt à tout souffrir pour la cause de J.-C., et il animait les siens de la même ardeur. On en voit une preuve dans l'histoire de la Compagnie par le P. Sacchini. (*Lib. III. n° 15.*) « Les Huguenots assiégeaient Tournon, et proféraient des menaces de mort contre les Jésuites et contre tous ceux qui se trouveraient dans leur collège. La nuit du 6 septembre 1567 paraissait devoir être la dernière, et

chacun s'attendait pour le jour suivant à la prise de la ville. Le P. Mathieu se hâte de rendre les élèves à leurs familles, puis il fait avertir la communauté de se réunir. Au même moment, il recevait une lettre du Provincial qui lui recommandait de mettre tout en œuvre pour sauver les Nôtres et les faire passer à Billom. Aussitôt la lettre lue, le Père va rejoindre la communauté, et lui dit : « Voilà l'heure où chacun de nous doit montrer son courage et sa constance ; le temps est venu d'exposer notre vie et probablement donner notre sang pour l'honneur de J.-C. Serrons-nous donc autour de lui, et soyons prêts à mourir, peut-être avant le lever du jour. J'espère que, sous la conduite de Notre-Seigneur et sous son étendard, personne ne manquera de courage ni ne voudra dégénérer. »

« Cela dit, il interroge chacun des siens, lui demandant s'il se sent au cœur assez de résolution pour confesser la foi catholique au péril de sa vie. D'un même cœur, tous lui répondent qu'avec la grâce de Dieu, ils ne faibliront pas. Alors, plein d'une joie incomparable, le saint Recteur ajouta : « J'accepte votre sacrifice, et en votre nom je l'offre à Dieu, notre Seigneur, le suppliant de le recevoir en holocauste et en odeur de suavité, et de nous accorder à tous son divin secours, afin que nous puissions l'accomplir en toute constance et

perfection, pour la plus grande gloire de sa Divine Majesté, le salut de nos âmes et l'édification de la sainte Église. » Puis, après un moment de silence, il reprit : « Mes Frères, mes chers Frères dans le Seigneur, je viens de recevoir une lettre par laquelle le P. Provincial nous dit de nous rendre à Billom ; la nuit est trop obscure pour que nous puissions nous mettre en route à l'instant ; mais, dès le point du jour, s'il plaît à Dieu, et si tant est que nous puissions échapper aux dangers de cette nuit, nous sortirons de la ville. Toutefois, si nous parvenons à nous évader, nous sommes exposés aux mêmes massacres, car toutes les routes sont assiégées par les hérétiques. Que chacun demeure donc étroitement uni à Dieu, le suppliant de le soutenir dans cette rude épreuve et de l'assister de sa force toute-puissante. Ne sachant pas si nous nous reverrons vivants sur cette terre, donnons-nous, avant de nous séparer, le dernier adieu dans la paix et la charité. »

« Et tous aussitôt, en vrais compagnons de J.-C., les yeux mouillés de larmes et le cœur rempli d'une joie extraordinaire, transportés par l'espérance de se retrouver au Ciel, si la mort venait à les frapper, tous se précipitèrent dans les bras les uns des autres. Le reste de la nuit se passa dans la prière ; et aux premières lueurs du jour, tous, divisés par

petites bandes de trois, sortirent de la ville, et, sous la garde de Dieu, ils se dirigèrent sur Billom, par divers chemins. La Providence veilla visiblement sur eux, et tous sains et saufs arrivèrent au terme de leur voyage. »

J'ai donné tout ce récit du P. Sacchini afin de montrer l'esprit apostolique du P. Claude Mathieu.

Pendant son dernier voyage à Rome, le P. Mathieu ne laissa passer aucun jour sans faire, au moins durant une demi-heure, une conférence spirituelle, bien qu'il n'eût avec lui pour l'écouter qu'un seul domestique; c'est à ce même domestique que bien des fois, dans ma jeunesse, j'ai entendu raconter le fait. Ce vénérable Père, bien que très-affaibli par les années, le travail, les jeûnes et les veilles, ne se lassait pas d'affliger son corps par de rudes mortifications.

Dans ce dernier voyage à Rome, il lui arriva, au moment d'être admis à l'audience du Saint-Père, de ne plus retrouver la lettre extrêmement importante qui exposait la cause et le but de sa mission vers Sa Sainteté. Il hésitait sur le parti à prendre, et pensait même à se retirer, lorsque, au moment où il se recommandait à Dieu, un Suisse de la garde du Pape lui remit, comme par distraction, cette pièce si importante. A son retour de Rome, et passant par

Ancône, il y rendit son âme à Dieu la veille de Noël, en l'année 1587.

La vie si sainte et si laborieuse du P. Claude Mathieu, toujours occupé en des œuvres si importantes, a fait dire avec raison que les princes catholiques perdaient en lui un soutien, car peu d'hommes pouvaient lui être comparés pour la solidité du jugement et la sage fermeté dans la conduite des affaires.

[*Nota.* — Cette notice sur le P. Claude Mathieu ne dit pas un mot, et pour cause, de son titre de « *Courrier de la Ligue* » dont il a été gratifié par les ennemis de la Compagnie. L'abbé Dazès a démontré, dans son opuscule intitulé les *Jésuites ligueurs*, l'absurdité des calomnies dont ils ont été victimes, et combien le plus calomnié de tous, le P. Claude Mathieu, était innocent des sottises dont l'impudence de l'avocat Pasquier chargeait sa mémoire, et spécialement lorsqu'il nous le montre messenger vendu aux SEIZE, et courant en Espagne livrer sa patrie à Philippe II.

« Pasquier prouve démonstrativement, dit l'abbé Dazès, et voici comment, que ce fut Claude Mathieu, Jésuite, qui fut envoyé en Espagne par les SEIZE, « car, dit ce célèbre jurisconsulte, le porteur (de la lettre à Philippe II) est qualifié de *Révérénd Père*.

dans sa lettre de créance; or les MENDIANS ne s'appellent point *Pères* ains *Frères*; donc Claude Mathieu n'était point MENDIANT, donc il était Jésuite, donc il fut envoyé en Espagne, donc il était le *courrier de la Ligue*. Tel est le syllogisme *légal* de Pasquier. »

L'abbé Dazès se donne la peine de réfuter la bouffonnerie syllogistique de maître Pasquier, copié par toutes les générations de pamphlétaires; mais la dernière preuve alléguée pour montrer que le P. Claude Mathieu ne fut point le messenger des ligueurs en 1591, nous paraît suffire, et cette preuve, c'est qu'il était mort depuis quatre ans!

Cette preuve a touché l'historien que les Gallicans appellent avec complaisance : le *judicieux Fleury*, lequel nous dit ingénument en son Histoire (t. 36, p. 345) que : « *Celui qui fut envoyé en Espagne était différent du Jésuite Claude Mathieu, qui était mort.* » M. de la Palisse serait sans doute du même avis.]

Le P. Edmond Hay, recteur du collège de Pont-à-Mousson, était Écossais et fils du gouverneur ou bailli d'Errol. Il était encore dans la fleur de l'âge, et unissait à un égal degré la science et la vertu, lorsqu'il fut admis dans la Compagnie. Avant d'y entrer, il avait eu occasion de signaler son courage et son dévouement envers nos Pères. Les hérétiques, dominant en Écosse, brûlaient les églises, renver-

saient les autels, détruisaient tout ce qui restait de monuments de l'ancienne religion, ruinaient les États et l'autorité de Marie Stuart, qui gémissait sous une véritable oppression. Le Souverain Pontife ayant envoyé comme Nonce en Écosse le P. Nicolas de Gouda; Edmond Hay, au mépris de tous les dangers, favorisa le débarquement de l'envoyé du Saint-Siège, qui put voir quelques grands du royaume et porter à la reine, en s'introduisant par une porte dérobée, quelques paroles de consolation. Les hérétiques, ayant deviné la présence du Nonce, le poursuivaient à mort, et, pour le mieux atteindre, ils avaient fait garder tous les ports par où il pouvait fuir. Mais Edmond Hay et Creitton, son généreux complice, décidèrent un brave et honnête marin à les attendre à quelques milles du rivage, où ils lui conduisirent, dans une petite barque, le P. de Gouda et son compagnon. Creitton les suivit et aborda avec eux en Belgique. Edmond Hay demeura encore quelque temps en Écosse, puis alla les rejoindre à la tête d'une brillante troupe de catholiques, dont plusieurs entrèrent ensuite dans la Compagnie où, plus tard, ils se firent une grande réputation, comme Jacques Tyrius, Jean Hay, Robert (Abercromby) et Guillaume Murdock.

Ces jeunes gens restèrent en Belgique pour y achever leurs études, tandis que Edmond Hay et

Creitton prirent le chemin de Trente, où se trouvait le P. Laynez, général de la Compagnie, d'où, sur son ordre, ils se rendirent à Rome, afin d'exposer au Souverain Pontife l'état de leur patrie et de commencer leur noviciat. Quelques mois après, Edmond Hay fut envoyé à l'université de Dillingen pour y reprendre le cours de ses études, et quand, en 1564, il eut prononcé ses vœux, il fut nommé docteur en théologie.

Cette même année, les Nôtres ouvraient, à Paris, le collège de Clermont, au milieu des difficultés les plus grandes et des bruyantes oppositions de l'Université, qui préludait aux persécutions qu'elle nous suscita. Les supérieurs, sans considérer la récente admission du P. Edmond Hay, mais bien ses éminentes qualités, le choisirent pour Recteur du collège de Clermont.

Sur ces entrefaites, le Souverain Pontife voulut envoyer l'évêque de Montréal, accompagné de deux jésuites, en qualité de Nonce, à la reine Marie Stuart. Mais dans la crainte d'offusquer les grands du royaume, le Nonce dut différer son départ pour l'Écosse, et envoyer le P. Edmond Hay afin de tâter le terrain et de lui préparer les voies. Le Père prit donc la route de Rouen, le 3 décembre, en compagnie de l'évêque de Dunblane, et, après une heureuse navigation, il parvint en Écosse vers la fin

de 1566. La mort du roi Henri Stuart venait de donner une nouvelle recrudescence aux troubles politiques. Le P. Edmond, après avoir passé deux mois dans le pays, luttant sans cesse contre les plus grandes difficultés et non sans fruit pour les catholiques, mais sans pouvoir obtenir le résultat qu'on en espérait, revint à Paris le 15 mars de l'année suivante, 1567.

Le Nonce et le Souverain Pontife, malgré cet insuccès, apprécièrent l'habileté du P. Edmond Hay et son intrépidité à braver tous les dangers. Partout en Écosse il édifia par sa modestie et son humilité, refusant les honneurs que lui offraient ses parents et ses amis. Dans un grand nombre d'endroits, il fit entendre la parole de Dieu, muette depuis longtemps, réfuta les calomnies des hérétiques, réduisit au silence un de leurs plus habiles docteurs, ramena au giron de l'Église un illustre personnage, convertit des pécheurs en grand nombre et montra partout le courage d'un catholique et d'un religieux. A son retour d'Écosse et passant par Londres, il ne craignit pas de s'exposer pour le salut et la consolation des catholiques, et par ses lettres, il encouragea l'évêque de Londres retenu dans les fers.

Dans toutes les affaires dont il fut chargé, il fit paraître tant de vigilance, de sagesse et de charité, qu'il fut admis à la profession solennelle des quatre

vœux, moins de dix ans après son entrée dans la Compagnie. En 1572, il fut élu par tous les suffrages de la Province pour aller à Rome assister à la prochaine Congrégation des Procureurs; mais un accident l'empêcha de s'y rendre. Il s'était déjà mis en route, lorsque le mulet qui le portait, lui et ses bagages, vint à glisser dans une descente et le fit rouler au fond d'un précipice. Grâce à Dieu et par le secours des bienheureux martyrs Gervais et Protas, il put échapper à la mort; mais il fut obligé de s'arrêter à Lyon pour se rétablir d'une telle chute. Et comme la formule de nos Congrégations n'était point encore réglée, il put charger de ses pouvoirs le P. Louis Codret, Procureur d'Aquitaine. Quelque temps après, il fut nommé Provincial de France, et c'est à ce titre qu'il assista en 1573 à la troisième Congrégation générale réunie pour donner un successeur au B. François de Borgia. Enfin, devenu Assistant du Général Aquaviva, ce fut dans cet emploi qu'il mourut à Rome le 4 novembre 1591, en grande réputation de science et de vertu.

A l'époque où, sous la conduite du P. Claude Mathieu, les Nôtres arrivèrent à Pont-à-Mousson, le 27 octobre 1574, pour y fonder l'Université, les Anthonistes n'avaient pas encore évacué notre maison, et transporté ce qui leur appartenait dans la propriété qu'ils avaient de l'autre côté de la Moselle.

De plus, le pont qui avait été rompu sept ans auparavant par le duc d'Aumale pour empêcher la jonction des troupes du prince de Condé avec celles de l'Électeur Casimir, était en réparation. Cette difficulté de passer d'une rive à l'autre, jointe à ce fait que nous n'avions encore ni la libre jouissance du futur collège, ni mobilier, ni provisions, etc...., nous décida, ne pouvant mieux pour le moment, à nous caser provisoirement sur la rive gauche de la Moselle.

Nous avons vu par une lettre du P. Claude Mathieu (*Voy. p. 33*) que, dès le 8 novembre 1574, le P. Edmond Hay avait fait une exhortation dans notre église, et que le même jour, après examen des élèves, qui étaient une soixantaine environ, on les avait répartis suivant leur instruction dans les différents cours qui commencèrent le 1^{er} décembre.

Nos Pères étaient-ils dès cette époque logés dans la maison qui leur était destinée? je n'en trouve point la preuve dans nos archives; mais ils y étaient déjà lors de la prise solennelle de possession, comme cela est évident par la lettre du P. Claude Mathieu, déjà reproduite.

En attendant, nos Pères étaient logés dans les maisons particulières qu'ils avaient dû louer et où ils manquaient quasi de tout : ameublement, bibliothèque, provisions, etc.; en un mot, ils avaient

à peine de quoi se nourrir. Ceux que le Cardinal avait chargés de pourvoir à leurs besoins — secrets partisans de l'hérésie — s'excusaient de ne pouvoir leur venir en aide, disant qu'ils n'avaient pas de fonds et n'en pouvaient trouver. Ils espéraient, par ce moyen, fatiguer la patience de nos Pères et les contraindre à quitter le pays. Afin de mieux atteindre ce but, ils semaient habilement la calomnie et répandaient le bruit que nous venions pour violenter le peuple sur le fait de la religion. Ces propos calomnieux excitèrent la populace, volontiers à la merci des protestants du voisinage, et les Nôtres se virent chargés d'insultes et de malédictions par cette populace fanatisée.

Nos Pères, comme nous l'avons dit, avaient reçu pour leurs frais de voyage, tant à Lyon qu'à Paris, quatre cents écus d'or. Ce qui resta de cette somme au terme du voyage, fut employé à subvenir aux nécessités les plus urgentes. Puis vers la mi-novembre, Nicolas Psaume, évêque de Verdun, si cordialement dévoué à la Compagnie, vint au secours de nos Pères en leur faisant délivrer une somme de deux mille francs. Leurs privations avaient été fort dures; mais, grâce à Dieu, leur patience et leur courage furent à la hauteur de l'épreuve. Nul ne songea même à se plaindre, et le supérieur, le P. Edmond Hay, dans sa correspondance avec notre

P. Général, ne fait pas même allusion aux épreuves dont nous venons de parler. Tout au contraire, il lui montre la fondation sous son beau côté et lui énumère les charmes de la contrée. « Si vous considérez, dit-il, la salubrité de l'air et la facilité de se procurer toutes les choses nécessaires à la vie, vous trouverez dans la position de notre collège, dans la ville elle-même et dans le pays qui l'environne, des avantages qui se rencontrent rarement ailleurs. En considérant les avantages d'une telle position, je puis assurer que notre collège ne le cède à aucun autre de ceux que j'ai pu voir en France, en Italie, en Flandre et en Allemagne, et pas même à celui de Louvain. Cette dernière ville l'emporte par son étendue, ses monuments et ses autres avantages; toutefois il faut convenir que Louvain le cède à Pont-à-Mousson, pour les charmes de la campagne, la richesse du sol, les avantages d'une rivière navigable et poissonneuse. Et ce n'est pas à tort que le poète Ausone célèbre dans une de ses pièces qui a pour titre « *la Moselle* », les charmes de cette rivière et de la contrée qu'elle arrose. Notre poète se félicite d'avoir retrouvé ici la beauté et la fécondité de ses chères campagnes de Bordeaux, sa patrie.

« Je m'étonnais d'abord que les princes de Lorraine n'eussent pas plus tôt destiné aux lettres un lieu si bien fait pour elles; mais bientôt je vis là un trait de

la Providence qui avait réservé cette création au cardinal de Lorraine et à nous : d'abord au Cardinal, afin qu'il eût occasion de déployer là, aux yeux du monde, deux vertus qu'il possède véritablement dans un haut degré : la magnificence et l'amour de son pays et de la république chrétienne. En second lieu, à nous, afin que la Compagnie pût jeter elle-même les fondements d'une Université et la diriger ensuite selon ses propres méthodes ; et c'est là, en effet, le désir de Son Eminence et son expresse volonté. Les logements que nous devons occuper sont commodes et suffisants pour le nombre de religieux que nous sommes ici. Au moyen de quelques dépenses peu considérables, ils pourront aisément contenir soixante personnes et plus. Quant aux revenus, le Cardinal s'en occupe avec sollicitude, et je les tiens pour assurés. Nous avons trois classes : une classe d'humanités et deux classes de grammaire. Dans la première se trouve le jeune Charles, fils du prince de Vaudemont, et dans la dernière Charles de Lorraine, fils du duc de Lorraine ; tous deux sont destinés à l'état ecclésiastique. Dans tout le pays on nous annonce un grand nombre d'élèves pour le commencement du printemps. Outre les classes de grammaire, le P. Provincial a fait ouvrir un cours de théologie morale : celui de cette année a pour objet le Sacrement de Pénitence. A ce cours

assistent les Prêtres du dehors et ceux des Nôtres qui en ont le temps. Le professeur est le P. Nicolas Le Clerc. »

La mort prématurée du cardinal de Lorraine vint augmenter les difficultés de notre naissante Université ; mais elle ne fut pas seule à pleurer un tel homme : la Lorraine, la France et même l'Église exprimèrent les mêmes regrets. Cet événement si subit, si imprévu pour tous, ne surprit point le Cardinal. En effet, peu après avoir tracé le plan de notre collège, il s'était rendu à Reims pour y célébrer les fêtes de la Pentecôte. Ce fut là qu'il apprit la mort de Charles IX. Le dimanche suivant, célébrant dans sa cathédrale les funérailles du roi, il fit une éloquente oraison funèbre : puis, sur le point de se mettre en chemin pour Paris, ayant rassemblé le vénérable Chapitre de sa cathédrale pour lui recommander son Église, il lui fit ses adieux, et manifesta (bien qu'il n'eût pas encore accompli sa cinquantième année et fût alors en parfait état de santé) il lui manifesta son pressentiment de sa mort prochaine, en se servant, comme il aimait à le faire, des propres paroles de l'Écriture : *Ego enim delibor et tempus resolutionis meæ instat*. Nous tenons ce fait de Nicolas Bocher, plus tard évêque de Verdun, lequel fut présent, ainsi que plusieurs autres dont il invoque le témoignage en son oraison funèbre

prononcée à Reims. Du reste, toute la vie du pieux Cardinal avait été une préparation à la mort. Il s'était fait construire un tombeau dans sa cathédrale de Reims, et lui-même en avait composé l'inscription. Il avait également fait son testament dont il avait confié la garde à sa sœur Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre de Reims.

Le Cardinal partit donc pour Paris où il devait rendre les derniers honneurs au roi Charles IX, à Saint-Denis, dont il était abbé. Peu de temps après, il se remit en route pour Lyon où il devait attendre, à son retour de Pologne, le nouveau roi de France Henri III.

Mais au milieu de la cour et des fêtes, le Cardinal n'oublia ni sa chère Université ni la Compagnie. C'est alors en effet qu'il écrivit au supérieur général des Anthonistes, et en obtint la ratification de la cession faite par Jean Ulric. Il se donna encore d'autres soins, comme nous le voyons dans la lettre suivante du P. Claude Mathieu, datée de Lyon, 27 septembre 1574.

Nota. — Nous transcrivons cette lettre, adressée au P. Général, sur la copie envoyée de Rome par le P. Bauguil au P. Abram qui n'en a traduit en latin qu'un fragment.

• Mon R. Père.... Le Roy est bien affectionné à la

Compagnie. Il se communia hier à trois heures (*sic*) avec tant de dévotion et de larmes que son confesseur et les chapelains qui'étaient présents demeurèrent tous confus et estonnés, comme nous compta hier au soir M. le Cãrdinal de Lorraine qui nous dit aussy que le roy luy avait dit qu'il estoit délibéré de si bien servir Dieu, moyennant sa sainte grâce, qu'il auroit pitié de ce royaume, et exhortoit fort M. le Cardinal que le clergé se mist en dévotion etc...

« Le P. Edmond (Auger) et moi fusmes hier jusqu'à huit heures avec M. le Cardinal pour son collège de Pont-à-Mousson : il me donna ample confirmation du bâtiment et revenu du collège, et me dit qu'il avait escript ce jour mesme à Monsieur de Verdun qu'il nous mit en possession du tout et qu'il m'attendist. Il veut avoir maintenant vingt personnes et autant à Pasques et autres vingt pères pour l'autre Saint-Remy pour accomplir le nombre de soixante. Il a desja trois de ses neveux avec beaucoup d'enfants de gentilshommes. Il me fit hier délivrer deux cents écus — et autres deux cents à Paris, pour le viatique de vingt personnes qu'il veut avoir maintenant; — bref, il nous accorda tout ce que nous lui avons demandé, et m'a desja promis par deux fois de faire un fort bon novitiat à Reims. Toute la Compagnie est grandement obligée de

prier pour ce bon prélat, car il s'employ aux affaires de nos collèges comme si c'estoient ses choses propres etc. »

Le cardinal de Lorraine, comme nous l'avons dit plus haut, se proposait de reprendre en entier la fondation du collège de Clermont et méditait d'autres projets de plus haute importance. Il saisissait toutes les occasions de bien faire et d'affermir ses œuvres ; mais celle qu'il avait le plus à cœur était sa chère Université de Pont-à-Mousson. Il y avait mis toute son affection, tellement que, au dire du P. Émond Auger, il ne parlait guère d'autre chose. Le Cardinal voulut lui-même exprimer ses sentiments dans la lettre suivante, adressée de Lyon, au Général Everard Mercurien, à la date du 11 novembre 1574 :

« MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

« J'ay receu vostre lettre et vous remercie de tant de bonne affection que vous me tesmoignes et a nostre college du Pont a Mousson, j'espere par ce moyen que Dieu nous aydera et que nous surmonterons toute difficulté. Il faut que je me resjouisse avecque vous que le Roy chacun jour croit d'affection envers votre sainte Compagnie ; il a voulu aller visiter vostre college icy et aller voir le Pere Emond jusques en sa chambre, qui m'a esté grande conso-

lation, il achevera la fondation de ce vostre college, et si Dieu luy donne vie il sera un vray Protecteur de vostre Societé, et qui plus est de toute la chrestienté qui en a bon besoing; et il vous prie que facies prier Dieu, par tout, pour luy pour eschapper des mains des traitres, car c'est le principal, et si cela est j'espère tout bien. Le P. Emond se conduit avecque la ferveur de son zèle, si dextrement et bien et est en tel contentement que Dieu sera généralement servi par ses mains, ainsi que je le supplie, et vous mon Père, d'avoir souvenance en vos saints sacrifices et prières du plus affectionne, à vous et a tous les vostres, qui puisse vivre.

Le tout vostre comme frère en Nostre Seigneur.

C. CARDINAL DE LORRAINE.

Le Cardinal avait à peine adressé cette lettre au P. Général que, au moment où il pensait à retourner en Lorraine, il dut se mettre en route pour le midi. La cause de ce changement subit fut la résolution que prit Henri III de pacifier cette partie de son royaume, ravagée par les protestants, avant de remonter vers Paris et ensuite vers Reims où il devait être sacré. Le Cardinal prit donc la résolution d'aller attendre le roi dans Avignon, et se mit en route pour Vienne d'où, à la date du 13 novembre 1574, il écrivit la lettre suivante au P. Claude Mathieu :

« Père Provincial, à ce que j'ay entendu par les lettres de Monsieur (l'évêque) de Verdun vous entreres en vostre college par tribulation, regrettant bien fort que pour le commencement je ne puis tellement accommoder tout ce qui depend de vostre mesnage que vous en demeurés aussi contents que je desire, et pour y donner meilleur ordre je vous prie de vous acheminer a Rheims avec ledict Sieur de Verdun, lorsqu'il y viendra pour le sacre qui se doit faire au vingtiesme de janvier, car je ne serai jamais à mon aise que je n'aie parfaict entierement vostre collège, lui donnant de si bonnes rentes que hors de nécessité vous puissies vivre doucement en repos et tranquillité de vos études. Ce pendant jescris, ainsy que verres, bien amplement audit Sieur de Verdun pour adviser a tout ce que vous aurés besoin par de la pour le premier établissement de vostre maison comme je m'asseure qu'il en aura aultant de soin que moy mesme.

« Nous partons ce jourdhuy de ce lieu pour aller en vostre college de Tournon, ou le P. Emond, qui est avecques moy, me veult festoyer; ce ne sera sans parler de vous et de vostre Compagnie pour laquelle ceste lettre servira et particulièrement pour le P. Recteur, lequel avec vous venant a Rheims sera pour le rendre plus instruit de ma volonté en voz affaires, et en attendant que j'aye ce bien de vous

voir tous deux, comme j'espère, je me recommande-
ray à vos bonnes prières, suppliant Dieu vous avoir
P. Provincial, en sa sainte et digne grâce.

« A Vyene, ce 13 novembre 1574.

« J'ai esté bien ayse de recepvoir vos lettres et en
attends en bonne devotion depuys vostre arrivée.

« Vostre bon amy
Charles de Lorraine. »

(L'inscription est : Au R. P. Provincial de France.)

De Vienne, le Cardinal se rendit (d'abord à
Tournon où, comme il l'écrivait, le P. Emond Au-
ger *le vouloit festoyer* dans notre collège), puis de
là en Avignon, où le roi arriva bientôt lui-même,
après une périlleuse navigation sur le Rhône.

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception,
le cardinal de Lorraine prêcha en présence du roi.
Mais il ne put achever son discours. Il se sentit pris
tout à coup de violentes douleurs de tête qui l'obli-
gèrent à descendre de chaire et à se jeter sur un lit.
Les médecins ne savaient à quoi attribuer un mal
si subit, et les rumeurs les plus diverses ne tardèrent
pas à se répandre. Nombre de catholiques soutin-
rent qu'il avait été empoisonné par les calvinistes
dont il était l'adversaire déclaré. De leur côté, les
calvinistes écrivirent qu'il était mort du chagrin de
voir son zèle méconnu et calomnié par ceux de sa

propre religion. Quoi qu'il en soit, dès le second jour, le malade déclara qu'il portait la mort dans son sein, et qu'il se voulait préparer à bien mourir; et c'est ce qu'il fit en toute diligence et à l'édification de tous. Après avoir reçu les derniers sacrements avec une piété vraiment admirable, il s'endormit au Seigneur le 26 décembre 1574.

[Le cardinal de Lorraine fut un grand et saint pontife, uniquement occupé à défendre l'Église, à cultiver son diocèse. Ennemi déclaré de la prétendue *Réforme*, il n'épargna rien pour en arrêter les progrès et lui opposer de courageux adversaires : c'est dans ce dessein qu'il suivait la Cour, et que tant de fois il lui fit entendre de fortes paroles : on en jugera par ces quelques fragments de son éloquente allocution prononcée devant le roi Charles IX, entouré des grands du royaume, lorsqu'il vint mettre à sa disposition les subsides votés par le clergé :

« Sire... Ainsy que Abraham donna à Melchisedech les décimes de tous ses biens, ainsy, étant par nous béni de Dieu, vous nous maintiendrez en tous nos droits, franchises, privilèges et libertés, car quant aux autres biens nous n'en demandons aucun... Melchisedech dit à Abraham : Donne-moi les âmes, prends tout le reste pour toi. Ainsy nous vous disons, Sire, donnez-nous seulement les âmes, prenez et emportez tout le reste; prenez nos biens, nos

moyens, nos personnes, usez de tout ce que nous avons et en ordonnez comme de votre bien ; mais à la charge et condition, Sire, que vous ne toucherez au spirituel ni au temporel qui est nécessaire pour nous entretenir, et que vous nous donnerez les âmes... Nous ne vous demandons que les âmes. Nous n'en voulons qu'aux âmes. Notre proye, nostre gain, nostre butin sont les âmes. Nous les voulons restituer à Dieu et à son Fils auquel elles ont tant cousté. Ne touchez point aux âmes... et laissez-les en notre puissance... Or, Sire, la première âme que nous vous demandons est la vostre... Nous la donnant, vous la donnez à Dieu. Vous la donnez à lui, et à nous, quand vous y tiendrez la vraie et vive foi catholique, apostolique et romaine ; quand vous y aurez la crainte de Dieu empreinte, et la purgerez de tout vice ; quand vous l'armerez d'une volonté efficace de bien faire et du zèle d'extirper les hérésies, les blasphèmes, les crimes, les délits, les malversations et autres telles choses qui provoquent l'ire de Dieu sur nous. Et surtout, Sire, quand vous donnerez meilleur ordre aux déréglées provisions des bénéfices, aux violations et extorsions dont on use aujourd'hui contre vostre clergé... Nous sommes contraints vous dire qu'il n'y a chose qui plus provoque Dieu à courroux et plus tost avance sa dure et vengeresse main sur nos têtes que l'indigne

traitement de son sanctuaire... Donnez-nous les âmes et prenez le reste. Or, ne sommes-nous pas contents de vous remercier et reconoistre à la manière de Melchisedech, si nous n'y ajoutons ce que fit le sacrificateur Hélias avec sa synagogue au bon Roy Josias. Il est escript qu'il ouvrist tous les coffres et trésors du temple où il y avait de grandes, entières et anciennes richesses... Nous vous voulons faire encore un autre présent tel que fit Hélias au Roy son maistre. En coffretant les trésors du temple pour lui offrir tout ce qu'il trouveroit, il rencontra un livre tout poudreux et moisy : c'estait le *Deuteronomie*, qui est une ample déclaration de la loi de Dieu. Ce livre avait été longtemps inconnu... Ce livre, Sire, que nous avons trouvé parmi les trésors de l'Église et lequel, à l'imitation d'Hélias, nous vous présentons aujourd'huy pour lire, c'est le livre de la loy et des commandements de Dieu et de sainte Église... où est déclarée la volonté de Dieu, avec promesse, à ceux qui obéyront, de postérité de tout bien, et menaces horribles à ceux qui y contreviendront. Ce livre a été longtemps en poudre, et, comme *silent leges inter arma*, aussi n'a-t-on tenu compte de ce livre... et, à vrai dire, une bonne partie de la faute tombe sur nous autres, ecclésiastiques, qui avons négligé la résidence, méprisé la prédication et délaissé le devoir dont nous sommes obligés

envers nos troupeaux. Nous vous présentons aujourd'hui ce livre; aydez-nous, Sire, à le nétoyer et mettre en usage, vous suppliant le vouloir lire et observer de point en point, sans feintise, estant marry ne l'avoir plus tost ainsy fait; et puis après, le faire enseigner et garder à tout vostre peuple par tout votre royaume... Et pour ce que de l'institution et éducation de la jeunesse dépend la bonne ou mauvaise vie des subjects. Aidez-nous, Sire, à réformer toutes les Universités de vostre royaume, et spécialement celle de Paris.. , car nous ne le pouvons faire sans vostre autorité... Si ainsy faites tout cela, comme nous vous requérons, Sire... vous conserverez à vous et à vostre posterité ce florissant et beau royaume, etc. . (*Voy. Dom Marlot. Hist. de Reims, t. IV, p. 423-435.*)

Voilà comment un évêque parlait au roi de France, entouré des prélats et des grands seigneurs de son royaume. La langue française était encore un peu rude; mais, quand un siècle plus tard, en 1682, Bossuet sera l'orateur du clergé de France, il saura baisser la voix, limer son style, à l'entière satisfaction des oreilles délicates du grand roi et d'une cour qui n'aurait pu supporter les hardiesses du cardinal de Lorraine. Si ce dernier, parlant à Charles IX, confesse les négligences de l'épiscopat, il était loin de mériter le reproche qui s'adressait aux premiers

pasteurs, car il fut un modèle de zèle et de régularité; et c'est avec raison que le P. Abram, après avoir rappelé tout ce que le cardinal de Lorraine avait fait pour rétablir la discipline ecclésiastique et les études, emprunte à Claude Robert, l'auteur de la première *Gallia christiana*, ce résumé des bonnes œuvres du pieux archevêque de Reims : « Il chantait au chœur, servait les pauvres de ses propres mains, se faisait lire durant les repas, jeûnait tous les vendredis et samedis, portait souvent le cilice, s'abstenait de vains discours, officiait pontificalement aux jours de fête, favorisait le développement des lettres, faisait exactement les ordinations et la visite du diocèse, présidait lui-même les synodes, et jamais dans son archevêché ne souffrit rien qui ressemblât au luxe des princes. » Tel a vécu ce prince de l'Église, le fondateur de notre Université de Pont-à-Mousson (1).]

(1) La Compagnie de Jésus doit trop au *Grand Cardinal*, comme l'appelaient ses contemporains, pour laisser échapper une occasion d'exprimer sa reconnaissance pour la protection et les bienfaits de cet illustre catholique, l'un des hommes les plus odieusement calomniés par les hérétiques, et leurs alliés les libres-penseurs.

Nous ne prétendons pas donner ici le résumé d'une vie dont les annalistes de l'Église ont couvert quelques-unes de leurs plus belles pages, et dont la mémoire sera toujours chère aux catholiques. Notre but se borne à rappeler, dans cette note, que si le

Le corps du défunt Cardinal fut ramené d'Avignon à Reims par son neveu et successeur dans l'archevêché, Louis-François de Guyse, qui lui fit faire de magnifiques funérailles avant de le renfermer

cardinal de Lorraine fut un intrépide défenseur du Saint-Siège, il fut aussi l'un des plus grands amis et bienfaiteurs de la Compagnie. Au moment où il venait de rendre sa sainte âme à Dieu, le P. Émond Auger, qui l'avait assisté dans sa dernière maladie, se hâta de raconter à nos Anciens les détails de cette mort édifiante et de payer ainsi le premier tribut de reconnaissance exprimé au nom de la Compagnie. Avant de transcrire ici quelques-unes de ces pages, nous croyons utile de montrer à nos lecteurs le portrait du Cardinal peint par des hérétiques : cette peinture de main ennemie est tellement odieuse et maladroite, que, loin de nuire à cette grande figure catholique, elle en fait ressortir l'éclat. Parmi toutes ces peintures de charbonniers huguenots, nous choisissons celle de Pierre de l'Estoile, exécutée à la satisfaction des ennemis de l'Église, et si bien réduite qu'elle tient peu de place.

Une autre raison de préférer Pierre de l'Estoile à tant d'autres, c'est que ce collecteur des médisances et des calomnies de ses contemporains est une sorte d'évangéliste pour les nôtres. Et comment ne plairait-il pas à nos libres-penseurs, lui, *catholique sincère*, qui parle des catholiques avec ce même esprit qui de nos jours fait fortune à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Journal des Débats* et autres publications périodiques *ejusdem farinae*. En outre, Pierre de l'Estoile, grâce à son mauvais esprit de *parlementaire*, grâce surtout au sel gaulois dont il assaisonne les faits scandaleux et si souvent falsifiés qu'il inscrit quotidiennement dans son journal, est comme le père et le type de cette malsaine production contemporaine : le *Journalisme amusant*, où la multitude va puiser toute son érudition et se repaître de quelques scandales de haut goût.

A tous ces titres, Pierre de l'Estoile méritait la préférence que

dans le monument dont nous avons déjà parlé.

Bientôt une autre tombe s'ouvrit pour recevoir les restes de Claude de Valois, épouse du sérénissime duc de Lorraine Charles III. Cette princesse

nous lui donnons. Et, dans le court fragment que nous empruntons au journaliste du xvi^e siècle, sur la mort du cardinal de Lorraine, nos lecteurs trouveront cette identité de fond et de forme anti-catholique de nos journalistes libres-penseurs : organes et en même temps propagateurs de l'histoire falsifiée au détriment du catholicisme et de ses défenseurs.

Nous ouvrons le journal de Pierre de L'Estoile à la date du 26 décembre 1574, et nous y lisons ce qui suit :

« Le dimanche 26 décembre, à cinq heures du matin, Charles, cardinal de Lorraine, âgé de cinquante ans, mourust en Avignon d'une fievre symptomée d'un extrême mal de teste provenu du seroin d'Avignon, qui est fort dangereux, qui lui avait offensé le cerveau à la procession des *Battus*, où il s'estoit trouvé en grande dévotion, avec le crucefix à la main, les pieds à moitié nuds, et la teste peu couverte, qui est le poison qu'on a depuis voulu faire accroire qu'on lui avait donné.

« Le jour de sa mort et la nuit ensuivante, s'esleva en Avignon, à Paris, et quasi par toute la France, un vent si grand et si impetueux, que de mémoire d'homme il n'avoit esté ouï ung tel fouldre et tempeste. Dont les catholiques lorrains disoient que la véhémence de cest orage portoit indice du courroux de Dieu sur la France, qui la privoit d'un si bon, si grand et si sage prélat. Les Huguenots, au contraire, disoient que c'estoit le sabbath des diables, qui s'assembloient pour le venir quérir ; qu'il faisoit bon mourir ce jour-là, pour ce qu'ils estoient bien empeschés. Ses partisans maintenoient qu'il avoit fait une tant belle et chrestienne fin que rien plus. Les Huguenots soutenoient, au contraire, que

avait donné tant de preuves de sa bonté à nos premiers Pères du collège, qu'ils la regardaient comme une véritable mère : ce que j'ai souvent entendu répéter au P. Bleuse.

quand on lui pensoit parler de Dieu, durant sa maladie, il n'avoit en la bouche, pour toute réponse, que des vilanies, et mesme ce vilain mot de f.....; dont Monsieur de Reims, son neveu, l'estant allé voir, et le voiant tenir tel langage, auroit dit en se riant, qu'il ne voit rien en son oncle pour en désespérer; et qu'il avoit encores toutes ses paroles et actions naturelles. Or la vérité est que sa maladie estoit au cerveau lequel il avoit tellement troublé qu'il ne sçavoit qu'il disoit ne qu'il faisoit, en quoi il continua jusques à la fin; mourant en grand trouble et inquiétude d'esprit, invoquant mesmes, et apelant horriblement les diables sur ses derniers soupirs : chose espouvantable, et toutefois tesmoignée de tous ceux qui lui assistoient!

« En quoi s'est monstrée apertement l'impudence d'un certain Jésuite nommé (Émond) Auger, qui fist imprimer en ce temps un discours que j'ai veu, sur la mort et derniers propos de ce prélat, lequel il fait parler comme un ange, lui disje, qui estoit privé de tout sens et jugement : discours, à la vérité, digne de la boutique du mestier dont on dit qu'a esté premièrement ce Jésuite.

« Ce jour (26 décembre), la Roine-mère se mettant à table dit ces mots : « Nous aurons à ceste heure la paix, puisque M. le cardinal de Lorraine est mort, qui estoit celui (ce dist-on) qui l'empeschoit. Ce que je ne puis croire; car c'estoit un grand et sage prélat, et homme de bien, et auquel la France et nous tous perdons beaucoup. » Et en derriere disoit (la Reine-mère) que ce jour-là estoit mort le plus meschant homme des hommes. Puis s'estant mise à disner, aiant demandé à boire, comme on lui eust baillé son verre, elle commença tellement à trembler qu'il lui cuida tumber des mains, et s'escria, « Jésus ! voila M. le cardinal

Cette double perte fut vivement sentie à Pont-à-Mousson, et lorsque la triste nouvelle y arriva d'Avignon, le bruit se répandit aussitôt que les Jésuites allaient abandonner la Lorraine et retourner en

de Lorraine que je voy ! » Enfin s'estant un peu rassise et rassurée, elle dit tout haut : « C'est grand cas de l'apprehension ! je suis bien trompée si je n'ay veu ce bonhomme passer devant moi pour s'en aller en paradis, et me sembloit que je l'y voiois monter. » Les nuits aussi elle en avoit des appréhensions (au dire de ses femmes de chambre), et se plaignoit de ce que elle le voioit souvent, et ne le pouvoit oster et chasser de sa fantaisie, encores que dès qu'il fust mort on ne parla non plus du cardinal de Lorraine que s'il n'eust jamais esté; et en fist-on moins de bruit à la cour (ce qui est digne de remarque) qu'on eust fait un simple protenotaire ou curé de village. Il y en eust seulement quelques-uns de la religion qui s'en souvinrent pour le mal possible qu'il leur avait procuré de son vivant. »

Pierre de L'Estoile, en bon *chroniqueur*, ajoute quelques propos malpropres et absurdes sur les rapports du Cardinal avec la Reine-mère. Que serait, sans telles épices, la *chronique* de certains journaux ? Il y faut du pittoresque quand même ! et voilà pourquoi de L'Estoile parle, sans en rien croire, des mauvais propos qu'il a ramassés dans l'égout des Huguenots. Il ajoute à tout cela les vilénies rimées qu'il a pu déterrer et dont les quatre vers suivants, extraits de l'épithaphe du Cardinal, feront connaître la provenance :

Le Cardinal, lequel durant sa vie,
Troubla le ciel et la mer et la terre
Sert maintenant aux enfers de furie,
Et aux damnés comme à nous fait la guerre.

Par tels échantillons d'histoire ou de littérature huguenote, que

France. Nos ennemis accréditaient facilement ces rumeurs dans une ville qui, plus que toutes les autres de la contrée, avait souffert du contact des hérétiques et volontiers se serait alors débarrassée de

nous pourrions multiplier indéfiniment, nos lecteurs jugeront combien fut grande, au camp des ennemis de l'Église, la joie causée par la mort du grand Cardinal. Mais écoutons maintenant la relation d'un témoin oculaire de cette mort admirable, et ce même Émond Auger qui montra si bien, au dire de L'Estoile, de quel *mestier* et *boutique* il étoit !

Outre la relation adressée par le P. Émond Auger, le 31 décembre 1574, à son ami le P. Martin Rouillé, à Verdun, et publiée, en partie, dans la *Vie du P. Auger*, par le P. Dorigny, nous avons les lettres adressées aux Pères de Pont-à-Mousson, et dont le P. Abram s'est servi, en les abrégeant, dans sa traduction latine. Nous reproduirons quelques fragments du texte en vieux français :

« Le roy (Henri III) ayant appris qu'il (le Cardinal) devoit recevoir le Saint-Viatique, dit au duc d'Alançon, son frère, et au roy de Navarre, qui lui succéda sous le nom d'Henry IV : « Allons voir le cardinal de Lorraine ; il ne manquera pas de nous donner quelque enseignement salutaire ou quelque exemple édifiant ». Il ne fut pas trompé dans son attente, car comme le prestre qui lui disoit la messe en fut venu vers la consécration, le Cardinal, quoi que put faire le roi pour l'empêcher, s'étant jeté à bas de son lit, appuyé de deux de ses gentils-hommes, il se tint à genoux au milieu de sa chambre jusqu'au temps de la communion, répandant son âme dans le silence en présence de son Dieu ; et, avant que de le recevoir, il fit hautement sa profession de foi en particulier sur la présence réelle et sur la vérité du sacrifice : il y joignit une protestation de la droiture et de la pureté de ses inten-

nous. De plus, le duc de Lorraine était alors vivement impressionné par la mort du Cardinal, son oncle, et par le triste état de son épouse qui, sujette à des attaques d'épilepsie, semblait près de sa fin; il était

tions dans les Conseils, dont il en prit à témoin le Roi du Ciel et celui de la terre qui étoient présents. Il répéta la même chose devant la reine Catherine de Médicis et les princesses qui l'accompagnoient, parlant à tous avec une liberté apostolique et donnant à chacun les avis salutaires qui lui convenoient. Il reçut en leur présence l'Extrême-Onction, qu'il avoit demandée, avec une piété sensible et une telle présence d'esprit qu'il avertit l'archevêque d'Embrun qui la lui administroit de la transposition qu'il fesoit d'un sens devant un autre. Et dans ces dispositions il rendit à Dieu sa grande âme. Voilà un fidèle abrégé de la vie et la mort du grand cardinal de Lorraine, et qui doit indigner les lecteurs contre ceux qui attaquent si outrageusement sa mémoire. »

Dans sa relation du 31 décembre 1574, le P. Edmond Auger raconte les mêmes faits plus en détail, et en ajoute quelques autres que nous transcrivons :

« Il (le Cardinal) m'avoit dit quelques-temps auparavant (sa maladie), que dans le chagrin de ne pouvoir apporter de remède aux maux, dont l'Église était affligée, il souhaitoit, si c'étoit la volonté de Dieu, qu'il le tirât du monde; il dit dès le second jour de sa maladie, qu'il se sentoit frappé à mort, et qu'il n'en releveroit point..... Son mal continua toujours avec une extrême douleur de tête, quelques soins qu'apportassent pour le soulager Messieurs de Guise, de Mayenne, de Fécamp, d'Aumale et d'Elbœuf ses neveux..... Ces Princes le voyant en danger voulurent de leur grace, que je le fisse souvenir de se mettre en bon état, et de se disposer à recevoir Notre-Seigneur; je leur obéis, et je n'eus point de peine à le lui faire agréer, il le prit en très bonne part; ainsi le

d'ailleurs tout entier aux préparatifs de départ de sa cousine Louise de Vaudemont, que le roi de France venait de choisir pour épouse, et l'attendait à Reims où le mariage se devait faire Il était donc à crain-

jour de sainte Luce, sur les neuf heures du matin je m'habillay pour dire la Messe à l'Autel que l'on avoit dressé dans sa chambre ; le Roy averti qu'on devoit luy donner le Saint Viatique, y voulut assister, et il arriva lors que j'étois à l'Évangile. Un peu avant l'élévation, le malade voulut se lever, et ensuite se mettre à genoux au milieu de la chambre sur un carreau près du Roy ; il y demeura soutenu par deux de ses gentil-hommes jusques à la post-Communion, que je luy présentay le précieux Corps de Nôtre-Seigneur ; après luy avoir dit quelques paroles de devotion , il le reçût avec une ardente affection, et s'écria à haute voix avec saint Thomas : *Dominus meus et Deus meus !* et y ajouta des mots embrasez de l'amour de Dieu, exhortant Messieurs ses neveux à l'aimer et le servir, et à obéir fidèlement au Roy ; tout le monde fondoit en larmes : sa Majesté même ne put retenir les siennes, lors que (son éminence) prit congé d'elle, luy disant adieu pour jamais et l'exhortant à bien servir Dieu et son Église.....

« Le même jour, 13 de ce mois, me trouvant près de lui avec Monsieur le cardinal de Guise son frere, je le disposay encore, selon l'ordre, que m'en avoit donné ce Prélat, a recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction ; il le reçût des mains de l'archevêque d'Ambrun, avec une joye qui marquoit la paix de son ame, répondant de luy-même aux prières de l'Église avec telle dévotion et piété, qu'il n'y avoit personne de ceux qui étoient presens, qui ne fût attendri..... Depuis ce temps-là dans les bons intervalles, que son mal de tête lui laissoit, il ne s'entretenoit que de saints discours, témoignant, par de courtes aspirations, le désir qu'il avoit de quitter ce monde pour aller à Dieu..... Il voulut plus d'une fois que l'on chantât le *Salve Regina* devant luy ; il adoroit la Croix ,

dre que le duc, préoccupé de tant d'affaires, ne négligeât celles du collège. Il n'en fut rien cependant. Il envoya un gentilhomme de sa maison au P.

demandoit de l'eau-bénite de temps en temps, et nous donnoit à toute occasion par ces signes extérieurs de dévotion des preuves de celle, qu'il avoit dans le cœur..... Quelques jours avant sa mort il demanda sur le minuit une petite croix de bois, où étaient enchassées des reliques tirées du Saint-Sépulcre et d'autres lieux de Jérusalem ; il l'embrassa et chanta luy-même une partie de l'Hymne *Vexilla Regis prodeunt*, et pria le Docteur Massoré, qui étoit présent, de luy donner l'absolution, afin, disoit-il, d'aller avec plus de liberté à son Créateur, n'ayant plus rien, qui le retint au monde ; il animoit ce qu'il disoit de plusieurs paroles de l'Écriture.....

« Le jour de Noël sur les trois heures du soir ses douleurs et ses convulsions redoublèrent et nous firent connoître, que nous ne le garderions pas longtemps ; je me mis alors au chevet de son lit, et y passay toute la nuit avec le Sieur Massoré, tâchant de l'exciter à ce dernier passage par tout ce que je pouvois de plus propre et de plus convenable, jusques-à-ce que sur les quatre heures du matin, jour de Saint-Étienne après avoir fait la recommandation de l'âme, et luy avoir donné une dernière absolution et une chandelle benite apportée de Rome, ce Prince rendit doucement son esprit à Dieu. Après lui avoir fermé les yeux, et luy avoir laissé la croix entre les mains, je me retiray.....

« Telle fut la fin d'un des plus grands et des plus vertueux personnages de nôtre temps : on ne sçaurait dire combien il fut regretté même de leurs majestez ; le Roy vint l'après-dinée luy jeter de l'eau-benite, Monsieur, le Roy de Navarre et toute la Cour en firent autant..... Il n'y eut ensuite si petit, dans la ville, qui ne luy soit venu rendre les mêmes devoirs, chacun pleurant et le regretant amèrement.

« Voilà tout ce que je puis à-present vous mander sur la perte,

Edmond Hay, pour lui recommander d'avoir bon courage et l'assurer qu'il aurait soin de nous.

En effet, le duc de Lorraine donna ses ordres

que nous venons de faire ; elle est commune à toute la France ; Dieu veuille qu'elle ne soit point encore suivie de plus grands maux !..... Je vous prie, mon cher Père, de faire sçavoir ces particularitez, à ceux, que vous jugez y devoir prendre intérêt, et de procurer à l'illustre défunt les prières et suffrages de notre Compagnie : je crois qu'avant que cette lettre vous soit renduë, nos Peres, qui sont répandus en ce Royaume, se seront mis en état de satisfaire à ce qu'ils doivent à ce généreux bienfaiteur.... »

Nous avons laissé la parole aux témoins oculaires de la sainte mort du cardinal de Lorraine, que ses ennemis les Huguenots font « mourir en désespéré, blasphémant et appelant à lui tous les diables d'enfer ». Le fait est que cette mort excita la plus vive allégresse dans les camps des révoltés contre l'État et l'Église ; et consterna les catholiques qui perdaient en ce grand homme le chef le plus intelligent, le plus ferme et le plus puissant.

Cette mort prématurée priva la Compagnie de son plus dévoué protecteur, et dans un temps où elle avait tant d'ennemis à combattre.

L'existence de Pont-à-Mousson parut gravement compromise ; mais les princes de Lorraine ne voulurent pas laisser périr cette œuvre si chère au grand Cardinal.

Le P. Abram, suivant le goût de l'époque, cite quelques-unes des pièces où les poètes contemporains célèbrent l'illustre défunt. Mais les historiens du Cardinal n'ont point besoin de ces *pièces montées*, où l'abus du superlatif et de l'excessif gâte le positif et le vrai qui suffit à la gloire du grand Cardinal. Nous ne donnerons pas même l'épithaphe de son tombeau — conservée par le P. Abram, — sinon la dernière ligne, gravée de son vivant, par le Cardinal : *Ego credidi quia tu es Christus Filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti.*

pour l'exécution de la bulle de fondation et des pieuses intentions du défunt cardinal. Il confia le tout au cardinal Louis de Guyse, frère du défunt, et à l'évêque de Verdun, Nicolas Psaume. Ce dernier portait à la Compagnie l'affection d'un père, et le Cardinal, héritier des sentiments de son frère, se chargea volontiers d'un patronage que Sa Majesté Henri III lui recommandait. Et, sans retard, Son Éminence voulut donner un gage de son affection en écrivant au P. Général, Éverard Mercurien, la lettre suivante :

« REVEREND PERE,

« Je croy qu'aparavant que cette mienne lettre tombe entre vos mains, vous aurez eu advis de la mort de Monsieur le cardinal de Lorraine, mon frère, en laquelle toute la Chrestienté et particulièrement ceux de nostre maison recoivent une fort grande et insigne perte. Mais estant la volonté de Dieu telle que de le nous avoir osté pour le mettre en un lieu ou il ayt plus de repos qu'il n'avoit en ce monde, il me semble estre le plus expedient de s'y conformer comme j'en suis bien resolu et me consoler avec luy. Et cependant je vous diray, Reverend Pere, que desirant continuer envers vostre Compaignie la mesme affection que mondit frere le Cardinal (que Dieu absolve) luy portoit, j'en ay bien

volontiers prins la protection, et mesme suivant le commandement que le Roy m'en a fait, pour la grandeur et accroissement de laquelle je m'employeray en ce qui me sera possible, vous assurant que vous cognoistres par tous bons effets que je seray en cela successeur et imitateur des bonnes et saintes intenions de mondit frere le Cardinal a l'endroit de vostre Compagnie, les affaires de laquelle Monsieur Émond (Auger) m'a représenté par memoires et m'en communique amplement. Et ne me pouvant maintenant estendre a vous faire la presente plus longue, je supplieray le Createur vous donner, Reverend Pere, heureuse et longue vie. Escript en Avignon, le 9 de janvier 1575. »

(Ce que dessus est escript de la main du Secrétaire, ce qui suit de la main du Cardinal.)

« Vostre comme frere,

« L., cardinal de Guyse. »

Les bonnes dispositions de l'évêque de Verdun n'étaient pas moins explicites, comme nous le voyons dans la lettre du P. Claude Mathieu adressée à la date du 5 février 1575 au P. Général.

Nota. — Nous reproduisons en entier cette lettre dont le P. Abram n'a donné que l'analyse.

« La mort de feu M. le cardinal de Lorrene, laquelle nous scumes il y a aujourd'hui huit iours,

nous a apporte de tres grandes incommodites et retarde tellement le bon succes des affaires du college du Pont et de plusieurs de ceste Province, que je me trouve maintenant bien empesche Loue soit N. S. de tout. Plaira Votre Paternite faire recommander l'ame dudit Cardinal comme de celuy qui estoit bien affectionne a la Compagnie et qui, si Dieu luy eust donne plus longue vie, avoit grand desir de le monstrer par effet. Comme je masseure que le P. Émond Auger aura bien amplement escript à Votre Paternite. — Nous ne scavons encore ce qu'il a ordonne par son testament; bien scavons nous que Monsieur de Verdun est un des principaux executeurs, lequel m'a dit qu'il fairoit plutot le college du Pont à ses propres depens que laisser en arriere ce que M. le Cardinal avait commence avec une si sainte intention; et que cependant il ne lairrait avoir faute de rien aux Nostres qui sont au Pont.— Il m'envoya dimanche passe a Joinville, a Madame la douariere de Guyse, mere de M. le Cardinal, et a Madame de Saint-Pierre, sa sœur, pour les consoler. — Je pensois bien que nous irions au Pont, mais il faut que M. de Verdun s'en aille incontinent à Reims pour l'enterrement de M. le Cardinal, le corps duquel y arrivera dans trois ou quatre jours. »

A peine l'évêque de Verdun eut-il rendu les derniers devoirs au défunt cardinal, qu'il revint à la

hâte rejoindre à Pont-à-Mousson le P. Claude Mathieu, afin d'y publier la Bulle de fondation. Bientôt, ayant obtenu la ratification de la cession consentie par le Prieur des Anthonistes, il nous installa dans l'église et maison qui nous étaient cédées. Cette solennelle prise de possession eut lieu le 3 mars 1575, en présence des très-illustres princes, élèves de l'Université, Charles, fils du duc de Lorraine, et Charles, fils du comte de Vaudemont, qui l'un et l'autre devinrent cardinaux, de Jean Ulric, autrefois commendataire, et de Claude Lallemand, prieur démissionnaire.

L'évêque de Verdun continua, pendant le peu de jours qu'il vécut encore, à veiller aux intérêts du collège : on peut dire que c'était sa pensée de tous les instants; mais il était mûr pour le ciel, et passa de cette vie le 10 août de la même année. Je veux consacrer quelques lignes à la mémoire de cet insigne bienfaiteur de notre Compagnie.

Nicolas Psaume naquit à Chaumont, en 1508, de parents vertueux et peu fortunés. Il fit ses premières études sous la conduite de son oncle, François Psaume, abbé des Prémontrés à Verdun; il alla ensuite à Paris, où ses talents ne tardèrent pas à le faire distinguer entre tous les élèves de l'Université. A vingt-deux ans, il fut ordonné prêtre et entra dans l'ordre des Prémontrés. Après la mort de son

oncle, il retourna à Paris pour achever ses études de théologie. L'éclat de sa science et plus encore sa vertu le mirent bientôt en rapport avec le cardinal de Lorraine qui se l'attacha par les liens d'une étroite amitié. En 1542, d'une voix unanime, il fut nommé Procureur de son Ordre. C'est à cette époque, que remontent ses premiers rapports avec les Pères de notre Compagnie, S. Ignace et Salmeron. Il puisa dans le commerce de ces deux serviteurs de Dieu cette estime et cette affection pour la Compagnie qui ne firent que s'augmenter dans la suite. C'est à ses recommandations pressantes que le cardinal de Lorraine se déclara en France notre protecteur et notre ami le plus dévoué.

En 1548, le Cardinal se démit en sa faveur de l'évêché et comté de Verdun. On vit alors se reproduire la scène qu'on avait admirée à l'avènement du Pape Benoît XI. La mère du nouvel évêque, pensant qu'il convenait de venir féliciter son fils, vêtue comme une dame de qualité, avait emprunté des habits et des faux cheveux pour cette visite. Mais le pieux évêque, à qui les honneurs ne faisaient point oublier son humble origine, ne voulut pas la reconnaître sous ces ornements empruntés : « Ma mère, lui dit-il, était une pauvre villageoise modestement vêtue, et je ne la puis reconnaître sous ce déguisement ! » La pauvre femme se retira toute confuse,

et s'en alla reprendre les modestes habits de sa condition. Quand elle reparut ainsi vêtue, son fils s'écria : « Maintenant je vous reconnais pour ma mère ! » et tout aussitôt lui donna les plus tendres marques de respect et de piété filiale.

En 1554 et 1562, Nicolas Psaume siégea parmi les Pères du concile de Trente, où il prit une part très-active dans les travaux de cette vénérable assemblée. Dévoué sans réserve à l'Église Romaine, il s'employa tout entier à défendre la pureté de la foi dans son diocèse, où il établit l'inquisition. La mort du jeune roi François II ayant exalté les espérances des Calvinistes, ils ne se flattaient de rien moins que d'écraser sans retour le parti catholique en France. Dans cette triste conjoncture, l'évêque de Verdun se montra plein de courage. Il fit imprimer une profession de foi, et parcourant les villes et les campagnes, il la fit signer à tous ses diocésains, nobles et paysans, magistrats et bourgeois, ecclésiastiques et séculiers. Son zèle porta ses fruits, et dans aucune partie du royaume l'hérésie n'eut plus d'insuccès. Mais l'évêque nourrissait un autre dessein : il s'était assuré que l'ignorance était la principale cause des misères morales de son peuple. A ce danger toujours menaçant, il résolut d'opposer la barrière d'un enseignement solide et parfaitement orthodoxe. Et dans ce but il fonda un collège dans sa ville épisco-

pale, et pria les Pères de la Compagnie d'en prendre la direction. Mais nos Pères, encore trop peu nombreux, ne purent répondre à son zèle. Cependant, en 1565, quelques-uns d'entre eux se rendirent à Verdun, et le collège put s'ouvrir. Ses progrès furent lents et difficiles : bientôt même une maladie contagieuse dispersa tous les élèves. Cependant Nicolas Psaume ne perdit pas courage; en 1570, il reprit son œuvre et l'établit dans l'hôpital de Saint-Nicolas. Toute la ville applaudit à cette restauration. Lui-même la signala par un acte qui ne témoignait pas moins de son humilité que de sa grande affection pour nous. Le jour de S. Nicolas, où le Saint Sacrifice fut célébré pour la première fois dans l'église du nouveau collège, non-seulement il envoya aux Pères un dîner tout préparé, mais il vint lui-même au collège saluer les Pères et voulut tout le temps du repas les servir à table : ni prières, ni instances d'aucune sorte ne purent l'empêcher de remplir cet acte d'affectueuse humilité qu'il expliquait par ces paroles de N. S. : « *Amen dico vobis quod præcinget se, et faciet illos discumbere et transiens ministrabit illis.* »

Ce saint prélat faisait de la pensée de la mort sa méditation continuelle, et à l'exemple du cardinal de Lorraine, il se fit creuser un tombeau dont il composa lui-même l'épithaphe. Une violente maladie

l'enleva prématurément à l'affection de son peuple et au service de l'Église, le 10 août 1575. Il était âgé de cinquante-sept ans. A sa demande, son cœur fut porté dans notre église de Verdun et placé au bas des degrés du maître-autel sous une plaque de marbre portant cette inscription gravée de son vivant : « *Nicolaus Psalmus, amicus vester, dormit. Orate pro eo* ».

Le cardinal de Guise lui aussi se montra affectionné à la Compagnie, et, comme nous l'avons vu, il s'en déclara le protecteur après la mort du Cardinal, son frère. Ses premiers soins eurent pour objet de fournir aux Jésuites de Pont-à-Mousson les secours en argent dont ils avaient besoin. Vers le milieu du mois de mars, étant venu en Lorraine pour célébrer les funérailles de la duchesse Claude de Valois, il obtint du duc une somme de mille écus d'or pour notre collège. Cette somme fut bientôt suivie d'une autre de cinq cents écus ; mais j'ignore si elle venait du Cardinal ou du duc. Il s'occupait encore de nous assurer des revenus fixes et suffisants pour nous mettre à l'abri du besoin. L'abbaye de Gorze, récemment sécularisée par Grégoire XIII, comptait parmi ses dépendances le prieuré de Notre-Dame d'Aspremont. Ce prieuré étant venu à vaquer, le cardinal de Guise nous le donna. Cette cession, jointe à quelques autres petites sommes et à

celle de cinq cents écus d'or provenant de la mense épiscopale de Metz, portèrent le revenu annuel, jusqu'en 1581, à deux mille écus d'or. Et, pour ne rien oublier, il faut ajouter l'ermitage de Saint-Firmin, situé à une heure de la ville, et un petit champ. Cet ermitage fut la première propriété du collège et donnée par l'évêque de Verdun, alors que nos Pères n'avaient pas encore de logement fixe dans la ville. Le petit champ leur fut donné par le prieur Lallemand.

Le cardinal de Guise n'arrêtait pas sa sollicitude à ces soins matériels : il voulait surtout que l'Université naissante fût digne de son institution, et répandit autour d'elle l'éclat de la science. Et c'est ce dont on peut s'assurer en lisant la lettre qu'il adressait au Général Éverard Mercurien, le 26 novembre 1575, lettre qu'il remit au P. Nicolas Le Clerc, député de la Province de France, et qui, en cette qualité, se rendait à Rome pour la congrégation triennale.

« REVEREND PERE,

« Ce porteur Clerus qui est de vostre Compagnie et l'un des députés du collège du Pont à Mousson vous informera bien amplement de l'estat d'iceluy et vous pourra par mesme moyen témoigner la bonne envie et devotion que j'ay de le maintenir, conserver entier et accroistre de tout ce qui sera en ma puissance, sans y rien espargner. Je vous prie

aussi bien fort de vostre coté y prester la main et ne nous laisser avoir faute de gens de bien, pour y continuer la bonne institution des exercices ainsi qu'elle y est desja fort bien acheminée, et j'espère qu'il en sortira de grands fruits à l'honneur de Dieu propagation de nostre religion catholique et manutention de l'obeissance et devotion envers le Saint Siége apostolique, qui est fort refroidie en ces quartiers de là, et a besoin d'estre appuyée et stimulée par gens doctes et zelateurs de nostre sainte foy, qui preschent continuelement mesme du costé d'Allemagne ou il y a fort peu de gens qui entendent la langue et ayent l'erudition pour prescher; l'on en pourra nourrir et eslever en nostre college du Pont ou il y a bon nombre d'escoliers de toutes langues mesme de la Tudesque et Germanique et pour les encourager et esmouvoir toujours davantage a estudier mieux, et continuer la profession et estude des saintes lettres et de Theologie et se rendre dignes et capables des dignites et degres que l'on a accoutumé d'y donner a ceux qui le méritent, sous l'espérance de quelque petite remuneration et recompense et avancement en l'Église; nous avons advisé de supplier tres-humblement Sa Sainteté de vouloir accorder ceste grâce audit college en faveur de ceux qui y prendroient leurs degres en Theologie que de leur destiner et affecter tous les

benefices des trois dioceses de Metz, Toul et Verdun qui vacqueront en trois ou quatre mois de l'an de ceux que notre Saint Père a accoustumé de se reserver par ses regles de chancellerie ou autres qu'il luy plaira adjuger. Ce sera un esguillon pour les estudians, de point, ou de fort petit prejudice de la cour de Rome. Car c'est tout l'interest qu'ils y sçauroient alleguer ; il y vaque fort peu de benefices et de petite valeur, mais les escholiers sont aussy accoustumés a se contenter de peu de chose. J'en escriis a Monsieur le cardinal de Pellevé et le supplie de demander cette grace a nostre Saint Père de ma part. J'escriis aussy à Messire Philippe Musot mon agent en cour de Rome et a M. Dominique Hallot mon solliciteur pour y faire tous les bons offices qu'ils pourront. Je vous prie aussy bien affectueusement de leur assister et avoir souvenance de moy en vos bonnes prieres auxquelles je me recommande et prie le Createur, R. Pere vous avoir en sa sainte et digne garde.

« De Paris, ce 26 de novembre 1575. (*Deinde propria manu*).

« Votre bon frere et amy,
LOYS CARDINAL DE GUYSE. »

L'Université pouvait tout attendre du dévouement et du patronage de ce prince de l'Église. Le 16 avril 1576 elle en reçut la donation du prieuré

dont nous jouissons encore, et le 23 février de l'année suivante, la pleine possession de ce prieuré. Mais la mort ne lui permit pas d'achever l'œuvre de la fondation : il mourut à Paris, le 27 mars 1578, dans ces sentiments de piété dont il avait donné tant de marques durant une vie employée, comme le dit Meurisse, l'historien des évêques de Metz, aux plus importantes négociations en France, à Rome et en Espagne.

Il convient de nous arrêter un moment pour considérer les mystérieux conseils de la Providence sur cette fondation de notre Université. En deux circonstances, le P. François de Borgia, Général de notre Compagnie, donne son consentement à l'établissement projeté : à Blois d'abord, par lui-même, et ensuite, à Rome, par le P. Jérôme Natal, son vicaire dans l'administration de la Compagnie, et cela avant même qu'on eût traité avec le Souverain Pontife la question de fondation, au moyen de quelques bénéfices. Peu de mois après, le Général passe à meilleure vie sans avoir achevé son œuvre. Le cardinal de Lorraine, promoteur de cette fondation, réussit à faire venir les premiers jésuites à Pont-à-Mousson et leur donne les plus grands témoignages de son affectueuse libéralité, mais à peine sont-ils arrivés depuis trois mois que le grand Cardinal leur est enlevé subitement. Claude de Valois, épouse

du sérénissime Duc, nous continue l'énergique protection du Cardinal; mais au moment où nous espérions tout de cette protection de la duchesse, et moins de deux mois après le cardinal, elle le suit au tombeau. Bientôt l'évêque de Verdun vient publier les bulles d'érection de l'Université et nous mettre en possession du collège : puis il se rend à Paris pour régler toute chose avec le cardinal de Guise, et quelques mois plus tard il nous est enlevé par une mort prématurée. Enfin lorsque le cardinal de Guise, héritier du zèle de son frère, poursuivant l'œuvre de la fondation, faisait espérer de la mener à bon terme, la mort vient l'arrêter à moitié chemin.

Des épreuves si multipliées, si subites et si grandes n'étaient-elles pas une marque que Dieu ne bénissait point cette fondation? Certains esprits auraient pu le supposer, si les fruits abondants sortis de cette Université n'avaient prouvé le contraire. Dieu, sans doute, ne permit ces épreuves que pour montrer à nos Pères qu'ils ne devaient mettre leur espoir qu'en lui seul. Après leur avoir retiré tous les appuis dont nous venons de parler il ne les abandonna pas. Bientôt il inspira au duc Charles III et au Souverain Pontife Grégoire XIII de consolider l'œuvre commencée.

Il manquait encore mille écus d'or pour compléter la somme fixée par les bulles pontificales et qu'on ne pouvait guère tirer des monastères situés dans

les trois évêchés. Ce fut alors que, sans en avoir été sollicité, mais, comme s'exprime la bulle, de son propre mouvement, que Grégoire XIII assura le revenu nécessaire à l'existence de l'Université en lui assignant cette somme sur un prieuré du diocèse de Verdun dépendant de l'abbaye de Gorze ... Mais revenons sur nos pas.

Nos Pères ayant donc été mis en possession de l'Université, le 3 mars 1575, les classes furent bientôt ouvertes aux nombreux élèves qui se présentaient. Le P. Le Clerc enseigna d'abord la théologie, mais bientôt il fut remplacé par le P. Jean Oranus de Liège, religieux très-consideré, nous dit la *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie*, pour sa science profonde, ses vertus, sa prudence et son habileté dans la conduite des affaires. Il fut recteur de plusieurs collèges, provincial de Belgique et mourut saintement en 1603 dans notre collège de Mons en Hainaut.

Le P. Edmond Hay, recteur du collège, professa la théologie morale. Maître Clément Dupuy enseigna la rhétorique; la seconde fut confiée au P. Edmond Moranges d'Autun qui, appelé à Paris en 1580 pour y soigner les pestiférés, trouva près d'eux une mort glorieuse. Le Père Jean Hordal, lorrain, enseigna la classe supérieure de grammaire. D'autres professeurs furent chargés des cours

inférieurs. Le discours d'ouverture eut lieu dans notre église et fut prononcé par le professeur de rhétorique, Clément Dupuy. Ensuite chaque professeur ouvrit son cours par une allocution. L'année scolaire étant trop avancée, le cours de philosophie fut remis à la prochaine rentrée : sans cette mesure il aurait fallu, faute de temps, tronquer cet enseignement important, et pour lequel nos élèves n'étaient pas assez préparés....

Sur le registre du préfet des études je trouve que depuis l'ouverture des classes, 23 décembre 1574, jusqu'à la seconde rentrée qui fut, à cause des bruits d'épidémie, remise au 9 octobre 1575, on a reçu trois cent vingt-trois élèves sans compter ceux qui suivaient le cours de théologie morale, dont on n'a pas conservé la liste. En tête du catalogue des élèves se trouvaient les deux princes Charles : l'un, fils du sérénissime Duc, et l'autre, fils de Nicolas de Vaudemont : l'un et l'autre inscrits plus tard sur le catalogue des cardinaux. J'ai dit que la rentrée avait été reculée jusqu'au 9 octobre, car elle aurait dû, pour nous conformer à l'usage de Paris, avoir eu lieu le premier du mois.

Le P. Louis Richeome avait été nommé préfet des études, et le P. Toussaint Roussel professeur d'Écriture-Sainte.

Tels furent les commencements de notre Univer-

sité de Pont-à-Mousson, dont la réputation s'établit non point progressivement et lentement, mais comme par acclamation, et cela non-seulement en Lorraine mais dans les pays voisins. C'est ce que dit expressément Nicolas Bocher dans l'oraison funèbre qu'il prononça au commencement de l'année 1576 à la louange de François de Guise et de Charles de Lorraine. « Ce dernier, toujours semblable à lui-même, dit l'orateur, a fondé depuis peu de temps à Pont-à-Mousson une académie qui est dirigée par les Pères de la Compagnie de Jésus. Cette œuvre est d'une telle importance, que ce grand homme n'eût-il point rendu d'autre service à son pays, aurait un droit éternel à notre reconnaissance. Que pouvait-il faire en effet qui fût plus capable de rendre illustre cette cité, et de procurer à la Lorraine tous les biens que les lettres apportent avec elles? Voici qu'on accourt à cette école de l'Allemagne et de la France aussi bien que des villes et des bourgades plus rapprochées, et chaque jour ces étudiants, qui habitent de l'autre côté du pont, passent en si grand nombre la Moselle pour se rendre à leurs classes, qu'on est surpris de voir qu'en aussi peu de temps cette Université ait réuni tant de disciples. »

François de Rosières, archidiacre de Toul, dit la même chose dans les *Stemmata Lotharingiæ*, imprimés en 1575. Enfin nous avons le témoignage

du pape Grégoire XIII, dans deux lettres apostoliques, écrites en 1678 et 1681. « Le collège de Pont-à-Mousson, dit-il, est pourvu d'un nombre abondant de religieux, qui, non seulement par leur infatigable zèle à enseigner la jeunesse toujours plus nombreuse qui accourt à leurs leçons, tant de la contrée où ils sont établis que des régions environnantes, mais encore à annoncer au peuple la parole de Dieu et à remplir les autres ministères de leur Institut, lesquels n'ont pas peu contribué au développement de la religion chrétienne. »

Cette renommée de la naissante Université gagna de proche en proche, franchit les Alpes et l'Océan. Par suite de son retentissement en Angleterre, et dès 1581, il fallut établir à Pont-à-Mousson un séminaire destiné aux jeunes Écossais et Irlandais qui, leur théologie achevée et le sacerdoce reçu, devaient rentrer dans leur patrie pour la ramener à la foi de l'Église romaine. Cette œuvre fut soutenue par les secours du Pape et de Marie Stuart, alors sous la main des Anglais.

Cette rapide notoriété de l'Université de Pont-à-Mousson provint de plusieurs causes qu'il n'est pas hors de propos de noter ici, au moins les principales. Au premier rang nous devons placer le nom de son fondateur, le cardinal Charles de Lorraine, illustre par sa famille et les charges qu'il remplit avec éclat.

En sa qualité d'archevêque de Reims il sacra les rois Henri II, François II et Charles IX ; il allait sacrer Henri III lorsqu'il fut prématurément enlevé par la mort, après avoir servi tous ces princes qui l'honorèrent successivement de leur confiance, et lui donnèrent une grande part dans l'administration des affaires. A l'extérieur, il ne jouissait pas d'une moindre considération. Tous les honneurs vinrent à lui : les Souverains Pontifes et les rois de France se plurent à l'en combler ; mais il resta toujours au-dessus de toutes les distinctions par son mérite et sa vertu. Voilà sans aucun doute la première cause de la rapide célébrité de l'Université. Il faut noter ensuite le haut rang de nos premiers élèves. Ainsi que nous l'avons vu, les premiers noms inscrits sur la matricule du collège furent ceux de Charles, fils du duc de Lorraine, et de Charles, fils du comte de Vaudemont, lesquels furent bientôt suivis par les héritiers des principales familles de Lorraine, de France et d'Allemagne. En troisième lieu, la présence en Lorraine du roi Très-Chrétien Henri III, venu à Nancy, immédiatement après son sacre, avec sa mère Catherine de Médicis et Louise de Vaudemont, son épouse, pour rendre une visite à Claude de Valois, qu'un mal invétéré conduisait au tombeau. . Je ne puis donner aucune preuve d'une visite de la cour à l'Université, bien que je trouve

dans le cahier des déclamations du collège que la première pièce jouée en français contient un prologue à la Reine-Mère, mais cette pièce est sans date et sans nom d'auteur. Toutefois on pourrait l'attribuer au P. Clément Dupuy, alors professeur de rhétorique, vu sa facilité, de laquelle on raconte des choses vraiment merveilleuses. Mais au milieu de ces incertitudes, je ne veux rien affirmer ; l'histoire que j'écris doit reposer sur des faits et non sur des conjectures.

La même année 1575, la Lorraine vit encore une autre reine : Élisabeth d'Autriche, retournant en Allemagne après la mort du roi Charles IX, son époux, et traversant la Lorraine, fut reçue magnifiquement par le duc son cousin. Il est évident que le passage de tous ces hauts personnages en Lorraine a contribué pour une bonne part à la notoriété de notre Université.

Une autre cause de célébrité fut la réputation universelle de nos premiers Pères qui, comme Laynez au concile de Trente, avaient conquis la confiance des princes et des peuples. Le monde traversait alors des temps difficiles ; la défiance régnait partout. Parmi les Universités, les unes, abandonnant la vieille foi de l'Église, s'étaient hautement prononcées pour l'hérésie ; les autres étaient chancelantes ; quelques-unes enfin étaient saines encore dans leurs principaux membres, mais le venin de l'impiété

s'était glissé au milieu d'elles et les dévorait secrètement. C'était surtout parmi les maîtres des Facultés inférieures que le mal avait fait plus de progrès. A mesure qu'ils polissaient leurs mœurs par le commerce des lettres, les humanistes, emportés par je ne sais quel vain désir de gloire ou d'amour de la nouveauté, couraient avec plus d'empressement se ranger sous les drapeaux de Luther et de Calvin. Presque toutes les chaires de rhétorique et de grammaire étaient occupées par ces apostats de la foi et de la vérité qui ne gardaient plus que par convenance le masque et les dehors du catholicisme. Sans doute la trahison n'était pas universelle ; mais il y avait lieu de se défier de tous ; et les parents, demeurés fidèles à la foi, ne savaient à qui confier avec sécurité l'éducation de leurs enfants. Aussi les hommes de la Compagnie, connus par leur science et leur dévouement à l'Église et dont l'Institut avait été loué par le Concile de Trente, furent-ils accueillis avec confiance par les familles catholiques. Et la nouvelle Université Lorraine située, entre la France et l'Allemagne, à distance à peu près égale de Dillingen et de Tournon, trouvait dans ce fait une nouvelle cause de succès.

Une autre encore venait du choix des professeurs appartenant par leur naissance et leur langue à différentes nations de l'Europe. Ainsi le P. Claude

Mathieu, provincial, était Lorrain; le Recteur, Edmond Hay, Écossais; le professeur de théologie, Luc Pinelli, Italien; son collègue, Jean Oranus, Liégeois; le professeur d'Écriture-Sainte, Français; Nicolas le Clerc, professeur de théologie morale, Belge; Clément Dupuy, professeur de rhétorique, Parisien; et Jean Hordal, chargé de la première classe de grammaire, Lorrain. Le cours de philosophie, inauguré en 1575, eut pour premier professeur le P. Jean-Baptiste Gonzalez, Espagnol, de la Province d'Andalousie. Et cette diversité de nationalités parmi les professeurs se perpétua, comme nous aurons occasion de le remarquer.

Enfin l'Université doit en partie sa réputation au dévouement, à la science et à la piété de ceux qui en furent les fondateurs: qualités louées par le Souverain Pontife et si bien établies dès l'époque où les Nôtres n'avaient pas encore d'habitation fixe, que le duc de Lorraine dans ses lettres aux Anthonistes, en date du 10 novembre 1574, leur disait, en parlant de la cession d'une de leurs maisons à l'Université: qu'elle serait dirigée par des hommes aussi distingués par leur piété que par leurs insignes talents pour l'enseignement. Tels furent nos premiers prédécesseurs: nous les pouvons louer avec une juste fierté. J'ai déjà parlé de quelques-uns de ces Pères,

et plus tard j'en ferai connaître spécialement quelques autres.

En cette même année 1574, on joua dans les appartements des jeunes princes — la salle des exercices n'étant pas encore construite — un petit drame qui, par la nouveauté du spectacle et le mérite de la pièce, fut vivement applaudi. L'auteur était le Père Clément Dupuy, qui, à la rentrée des classes, prononça dans notre église, et pour la seconde fois, le discours d'ouverture. Dès cette rentrée il y eut six classes de grammaire. Et, comme nous l'avons dit, le cours de philosophie fut inauguré par le P. Gonzalez... qui, après avoir continué son cours durant trois ans, fut appelé à Paris où il enseigna cette même science pendant six années.

C'est à Paris que le P. Gonzalez eut parmi ses élèves le célèbre Jacques Davy, plus tard cardinal Du Perron. A cette époque, le futur Cardinal, qui fort jeune encore, avait été séduit par l'hérésie, qu'il devait un jour combattre avec tant de succès, eut avec notre professeur de fréquentes discussions et de longues conférences qui le ramenèrent à l'Église catholique. Ce jeune homme, déjà fort estimé parmi les gens de lettres, était doué d'une mémoire des plus heureuses, d'un jugement solide, d'une dialectique habile, d'une éloquence rare ; il s'était jeté dans l'étude de la

philosophie. Sachant le bruit que faisaient les leçons de nos Pères, il eut envie de les entendre ; mais la haine que lui inspirait le nom de Jésuite le retenait. Cependant il se décida bientôt à venir entendre le professeur du collège de Clermont, et, contre son attente, il se vit accueilli avec toutes les marques d'estime et de bienveillance. La solidité de l'enseignement du professeur, celle des élèves eux-mêmes dans l'argumentation, le frappèrent : bientôt, à moitié gagné, il entra lui-même en discussion et à plusieurs reprises. Malgré l'erreur où il était engagé, dit l'auteur de sa vie, il disputa avec tant d'ardeur et d'habileté que, ne pouvant refuser un juste tribut d'éloge à son talent, ses adversaires le couvrirent d'applaudissements. Bientôt Jacques Davy alla trouver le P. Gonzalez pour discuter avec lui certaines questions de philosophie péripatéticienne : le professeur l'accueillit avec bienveillance et lui conseilla, pour achever de dissiper ses doutes, les *Commentaires de saint Thomas sur Aristote*. Obéissant à ce conseil, Davy se mit à l'étude de la Somme, et bientôt, comme nous l'avons dit, il ouvrit les yeux et revint à la véritable Église.

Après avoir professé durant six années la philosophie à Paris, le P. Gonzalez revint à Pont-à-Mousson où il enseigna la théologie, et fut promu au grade de docteur, en 1586, en même temps que le

Père Jacques Salez, martyrisé par les protestants à Aubenas.

Le P. Gonzalez était fort estimé des princes de Lorraine, et souvent ils le firent venir à Nancy pour y prêcher en français. En 1594 il rentra dans sa patrie où, fort avancé en âge et plein de mérites, il passa de ce monde, vers la fin de l'année 1618.

En interrogeant les notes et les souvenirs de cette époque, j'ai trouvé peu de détails sur ses vertus ; mais j'ai pu recueillir un trait qui compense à mes yeux l'éloge qu'il aurait mérité. Comme nous l'avons dit, il était docteur en théologie et singulièrement versé dans cette science ; mais, loin de vouloir donner son sentiment pour une certitude, il montrait une grande modestie dans les disputes théologiques, et si l'on venait à présenter quelque difficulté à laquelle il ne trouvait pas immédiatement une réponse satisfaisante, il n'hésitait point, malgré son âge et son autorité, à confesser ingénument son doute, avouant qu'il n'avait pas prévu cette difficulté, mais qu'il y réfléchirait à loisir et que, s'il ne pouvait résoudre l'objection de son adversaire, il se rendrait à son sentiment... Le P. Gonzalez n'était pas capable de résister à la vérité ; comme il l'aimait sincèrement, il lui faisait sans hésiter le sacrifice de son amour-propre et de ses idées. Ce désintéressement venait d'une grande élévation de carac-

tère, d'une humilité profonde et d'une grande simplicité religieuse. Maintenant reprenons le récit des événements.

L'Université prospérait, lorsque deux fléaux, la disette et la peste, vinrent arrêter ces heureux commencements. En 1576, les vignobles, une des richesses de Pont-à-Mousson, furent tellement gelés qu'ils produisirent à peine deux tonneaux de vin. La peste dispersa si bien nos élèves que les classes ne purent être rouvertes avant le mois de janvier 1577. Par suite de ces événements, les élèves du P. Gonzalez ne purent être gradués à l'époque ordinaire. En l'année 1578 on eut deux cours de philosophie : le Père Giroux ouvrit son cours de logique au mois de janvier, et le P. Dupuy au mois d'octobre.

Je tire ces détails d'une lettre du P. Recteur au P. Nicolas Bocher, chargé de diriger les études des jeunes princes de Lorraine alors éloignés par la crainte de l'épidémie. Le P. Recteur ajoutait ce qui suit à l'expression de ses regrets : « Dès que le danger aura disparu, nous reprendrons nos cours comme nous pourrons : nous ferons avertir nos étudiants de ville en ville et j'enverrai le programme de la réouverture des classes qui aura lieu, s'il plaît à Dieu, au commencement de janvier. Le premier acte sera l'examen public de nos élèves de physique qui se

présenteront pour obtenir le diplôme de bacheliers en philosophie. J'espère ajouter au programme de notre enseignement de cette année une ou deux matières nouvelles, parce qu'on m'a envoyé deux hommes qui les entendent d'une manière remarquable. Pour le moment, il me semblerait avantageux que Son Altesse fit enlever la barrière qu'on a placée sur le pont. Plus de cent de nos élèves que les bruits de peste n'ont pu effrayer, habitent au delà du pont; la plupart viennent de Fribourg, et il est bon de veiller à ce qu'ils ne se dispersent pas, d'autant plus que, dans la partie de la ville où ils habitent, la contagion ne fait plus aucun progrès... »

L'un des deux professeurs dont parle le P. Recteur était Jean Hay, neveu du P. Edmond Hay. Il avait quitté l'Écosse, en 1562, en compagnie de son oncle et de plusieurs autres jeunes gens qui partageaient sa résolution. Il resta d'abord quelque temps à Louvain pour y achever ses études, et se rendit ensuite à Rome où il fit son noviciat. Après le cours ordinaire des études dans la Compagnie, il fut appliqué pendant plusieurs années à l'enseignement des belles-lettres. En 1576, il vint à Pont-à-Mousson et fut chargé du second cours de philosophie. Il n'était pas encore prêtre, mais il avait toute la science nécessaire pour cette importante fonction. Rien n'égalait l'activité et la pénétration de son es-

prit : il traitait un sujet avec une profondeur et une lucidité égales; son argumentation était vive et serrée, sa parole ferme et entraînant.

En 1577, l'année qui suivit son arrivée, on joua dans notre salle une tragédie intitulée *Calvin*, qui émerveilla les habitants, peu accoutumés à ces sortes de spectacles.

Vers le milieu de l'été, une maladie contagieuse sévit dans la partie extérieure de la ville et fit quelques victimes. Les jeunes princes de Lorraine et de Vaudemont furent alors retirés du collège pour éviter le péril. Mais le mal n'offrant pas encore des caractères trop alarmants, il ne parut pas nécessaire de licencier tout le collège; on se borna à garantir nos pensionnaires du contact des écoliers qui demeureraient de l'autre côté du pont. A cet effet, on suspendit les classes de philosophie, et les professeurs de lettres, acceptant un double travail journalier, firent les classes tant au collège que de l'autre côté du pont dont le passage était intercepté par une grille.

Cette mesure de prudence ayant donné des loisirs au professeur de philosophie, le P. Jean Hay, il obtint de ses supérieurs l'autorisation de se rendre, en habit séculier, à l'Université luthérienne de Strasbourg, dans le but d'entrer en controverse avec le coryphée de cette Université, appelé Pappus. Il en

trouva bientôt l'occasion, et pressa son adversaire avec tant de logique qu'il le confondit, et sans nul doute lui aurait arraché l'aveu de sa défaite si les hérétiques pouvaient confesser la vérité catholique alors même que toutes leurs objections sont résolues et complètement ruinées. Toutefois leur chancelier, Jean Sturm, qui présidait à la dispute, ne put s'empêcher de confesser la défaite de son champion. Et ce dernier, ne pouvant résister à la force des arguments de Jean Hay, se serait écrié, dit-on, avec une sorte de fureur : « Ou tu es le diable, ou tu es Jésuite ». Je ne puis affirmer ce dernier fait, mais bien le suivant. Le conseil de l'Académie, ayant appris d'une manière certaine que l'adversaire de Pappus était en effet Jésuite, en conçut un si violent dépit qu'elle suspendit pendant quelque temps les leçons publiques de ce professeur, et défendit à tous les imprimeurs de publier aucun de ses écrits.

Je reviendrai plus tard au P. Jean Hay qui mourut chancelier de l'Université de Pont-à-Mousson.

L'épidémie venant à décroître, une cinquantaine d'étudiants qui habitaient en deçà du pont prirent la route de Nancy pour aller présenter une supplique au duc de Lorraine. Mais comme ils venaient d'une ville où la contagion n'avait pas encore cessé, ils s'arrêtèrent dans un bourg voisin de Nancy et firent savoir à Son Altesse qu'ils avaient des cho-

ses importantes à lui communiquer au sujet de son Université. Sur ce, Son Altesse leur envoya Bardin, maître des requêtes, chargé de recevoir la supplique des étudiants, laquelle était formulée sous je ne sais combien de formes diverses : odes , épigrammes , emblèmes , énigmes , anagrammes , tant en latin qu'en grec : toutes pièces fort bien reliées dans un même volume. Après avoir célébré les louanges de Son Altesse, les étudiants la priaient de vouloir ordonner la destruction des barrières placées sur le pont de la Moselle et de permettre aux étudiants des deux rives de se réunir à l'Université, ce qui leur fut immédiatement accordé.

A l'instant les étudiants reprennent tout joyeux la route de Pont-à-Mousson, et malgré la brièveté des journées de fin d'automne, ils font une telle diligence qu'ils arrivent avant la nuit à la ville, où, appelant à leur aide les écoliers d'Outre-Pont, et réunissant leurs efforts, ils mettent en pièces les barrières, en dispersent les débris ou les jettent dans la Moselle. Le lendemain, après une messe solennelle d'actions de grâces, un discours de circonstance fut prononcé par Paschase Reginald, élève du P. Gonzalez.

Le 1^{er} janvier de l'année 1578, la réouverture des classes se fit avec tout l'éclat possible, et représentation théâtrale. Le duc Charles et les autres

princes assistaient à ce spectacle, qu'ils applaudirent très-vivement. Ensuite le grade de bachelier en philosophie fut conféré par le P. Nicolas Le Clerc, vice-chancelier de l'Université, à une dizaine d'étudiants dont sept étaient de la Compagnie, et les autres, élèves du P. Gonzalez. Le premier de tous ces jeunes lauréats fut le Père Jacques Salez qui souffrit dans la suite un si glorieux martyre. Nous espérons voir un jour, placé sur nos autels par le Saint-Siège, ce premier de nos bacheliers martyrisé, à Aubenas, par les hérétiques.

Le P. Robert Giroux, Anglais d'origine, commença le troisième cours de philosophie; le P. Charles Sager commenta l'épître aux Romains; le P. Luc Pinelli enseigna la théologie scolastique; et le cours de morale fut continué par le P. Nicolas Le Clerc; le P. Clément Dupuy resta professeur de rhétorique.

Le P. Luc Pinelli, Italien, était né à Melfi, dans le royaume de Naples. Il était très-jeune encore et pour ainsi dire enfant, quand il entra dans la Compagnie. Sa formation religieuse et littéraire ne laissa rien à désirer. Il avait enseigné déjà pendant plusieurs années la philosophie, lorsqu'il vint en Allemagne, à l'Université d'Ingolstadt, opposer aux sophismes des hérétiques l'inébranlable solidité de la doctrine catholique. Il y enseigna longtemps

la théologie avec le célèbre P. Grégoire. de Valentia. Plus tard il vint à Pont-à-Mousson, où il professa pendant trois ans la théologie scolastique ; il eut pour disciple dans cette dernière ville le prince Charles de Vaudemont, frère de la reine de France, et plus tard cardinal de la Sainte Église. Ces trois ans achevés, il fut nommé maître des novices à Verdun.

De retour en Italie, il se livra tout entier à la composition de ses ouvrages ascétiques qui donnent une si haute opinion de sa dévotion envers Notre-Seigneur et la T.-S. Vierge. Ces ouvrages furent d'abord édités séparément ; puis réunis en deux volumes in-4° qui parurent à Venise, en 1640. Les personnes pieuses les accueillirent avec empressement, et pour aider à leur diffusion on les traduisit presque tous de l'italien en latin. Le livre qui obtint le plus de succès fut celui de *La perfection religieuse*. Le P. Busée le traduisit en latin, le P. Joseph de Arriaga en espagnol, le P. François Solier en français, et Gilbert Bahusius, chartreux, en flamand. Le P. Luc Pinelli mourut saintement à Naples, le 24 août 1606.

Le P. Charles Sager naquit à Beauvais ; il eut le bonheur d'être suivi dans la Compagnie par trois de ses frères et par son propre père. N'étant encore que jeune religieux, il fut envoyé au collège de Bil-

lom, le premier que la Compagnie ait eu en France, pour y professer la philosophie ; il quitta cette chaire, en 1563, pour enseigner la littérature grecque et l'éloquence. Ces sortes de changements, par lesquels un professeur abandonnait un poste plus élevé pour une fonction plus modeste, ne sont point rares dans la Compagnie, où chacun sait que dans tous les emplois on travaille également à la gloire de Dieu : aussi ces Anciens ne faisaient nulle difficulté de se conformer aux exigences des temps et aux ordres de l'obéissance. De Billom, le P. Sager fut envoyé à Paris, où il enseigna la philosophie ; puis, en 1570, à la demande du roi Charles IX et du cardinal de Lorraine, il partit pour Poitiers dont les sectaires hérétiques prétendaient faire leur boulevard. Trois compagnons lui étaient adjoints : les PP. Nicolas Le Clerc, Odon Pigenat et Nicolas Beaufils qu'il distribua dans les villes voisines de Poitiers, où il demeura en compagnie des PP. Jean Maldonat et Pierre Lohier.

Les prédications, les controverses et les catéchismes de nos missionnaires firent ouvrir les yeux à grand nombre de Poitevins qui avaient été séduits par les sectaires. Et presque tous seraient immédiatement revenus à la vraie foi si, pour sauver leur amour-propre, l'autorité avait paru vouloir les violenter. Ce mouvement de retour au catholicisme

n'eut pas lieu seulement parmi le peuple et la classe la moins instruite ; il se manifesta chez les savants et les hommes influents qui dominaient parmi les sectaires. Plus de quatre cents se convertirent.

Les fruits ne furent pas moins abondants chez les catholiques, au milieu desquels on vit reflourir la pureté des mœurs, la fréquentation des sacrements et la splendeur du culte. On pensa même à fonder à Poitiers un collège de la Compagnie, et les calvinistes eux-mêmes qui avaient vu les Pères à l'œuvre partageaient le désir des catholiques (1).

(1) La fondation du collège de Poitiers, sollicitée par les habitants de cette ville dès l'année 1570 et depuis si souvent réclamée, ne put être obtenue (comme nous l'avons vu dans notre Document II, p. 88 et 124) que trente-cinq ans plus tard et grâce à la fermeté de Henri IV.

Dans l'important ouvrage du P. Prat, intitulé : *Maldonat et l'Université de Paris*, se trouvent de longs et très-intéressants détails sur les démarches des habitants de Poitiers pour fonder chez eux un collège de la Compagnie ; mais leur étendue nous empêche de les reproduire. Nous nous contenterons de lui emprunter ce fragment traduit du journal de Maldonat et se rapportant à son second séjour à Poitiers, où il dut s'arrêter, pour y saluer ses anciens amis, en se rendant de Paris à Bordeaux.

« A peine avais-je pris quelques moments de repos, que mes anciens amis sont venus me trouver en grand nombre, et m'ont beaucoup parlé de la fondation d'un collège dans leur ville. Ils n'y voient point de difficulté : car, disent-ils, on donne chaque année trois mille livres aux professeurs de droit, qui sont presque tous hérétiques ; une partie de cette somme est payée par le clergé,

En 1572, le P. Charles Sager se rendit à Bordeaux en qualité de vice-recteur, pour y jeter les fondements d'un collège. En attendant que les classes pussent s'ouvrir, le P. Louis Richeome expli-

l'autre par la ville. Il ne s'agit que d'engager les ecclésiastiques et les citoyens, ce qui est très-facile, à donner à la Compagnie, c'est-à-dire à des amis, ce qu'ils donnent aux hérétiques, c'est-à-dire à des ennemis. Ils m'ont vivement pressé d'en aller parler à l'évêque : ce que j'ai refusé de faire, n'ayant pas été mandé par ce prélat. Je me suis borné à leur répondre qu'ils eussent eux-mêmes à voir ce qui était de l'intérêt de leur ville ; que, s'ils croyaient que la Compagnie pût y servir Dieu et l'Église, ils trouvaient le moyen de fonder ce collège ; qu'alors ils pourraient traiter avec elle, et qu'elle ne refuserait pas son concours, si elle pouvait le prêter. J'ai coutume de dire que je me passe volontiers de la gloire d'être fondateur de collèges. Cependant, j'ai toujours pensé que, après Paris, il n'y a point de ville en France où l'on puisse fonder un collège plus utilement et plus avantageusement pour augmenter la gloire de Dieu et secourir l'Église : car il est à peine croyable combien toute la contrée qui comprend le Poitou, la Saintonge et la Gascogne est abandonnée ; combien les mœurs et la religion sont négligées dans un pays d'ailleurs très-peuplé, très-riche et fécond en beaux talents. Je ne sais s'il y a des Indes qui aient plus besoin de secours. »

Dès l'année 1570, le P. Maldonat, écrivant au Général de la Compagnie, résumait ainsi les raisons qui devaient le porter à fonder, de préférence à tout autre ville qui en ferait la demande, un collège à Poitiers.

1^o La nécessité présente et future de cette ville, fort éloignée des autres universités, et distante de quasi cent lieues de Paris ;

2^o L'expérience notoire que, partout où il y a faculté de droit, il y a de fait, comme ici, comme à Bourges et Orléans, un sémi-

qua les hymnes grecques de Synesius, et le P. Sager commenta la première épître de saint Paul à Timothée. Mais l'activité du Père Sager demandait un champ plus vaste. De concert avec les PP. Émond

naire d'hérésies. De là résulte l'importance d'établir à côté de ces foyers d'infection le préservatif ou le contre-poison des mauvaises doctrines, c'est-à-dire une faculté de théologie catholique ;

3° L'utilité d'un tel enseignement pour le clergé de ce pays qui en a plus besoin que celui d'aucune autre province de France, pour ne pas dire de toute la chrétienté ;

4° Parce que ce collège de Poitiers serait une sorte de noviciat pour celui de Paris, où la plupart des professeurs ne peuvent enseigner la philosophie, si déjà ils n'ont donné ailleurs des preuves de leur talent ;

5° Parce que la Compagnie ne peut nulle part en France, ce qu'elle pourrait ici : en cas de besoin, graduer un de ses professeurs ;

6° Le fait de cette fondation et incorporation dans l'université de Poitiers, qui nous laisserait l'enseignement de deux facultés, rendrait peut-être celle de Paris plus traitable et de meilleure composition ;

7° Parce que, comme on m'en donne l'assurance, nulle part en France, Paris excepté, il n'y a un tel nombre d'étudiants, et plus d'espoir de recruter de bons sujets pour la Compagnie ;

8° Parce que ce pays est, de toute la France, l'un des plus fertiles en ressources ;

9° Enfin la bonne affection et le vif désir que les habitants ecclésiastiques et laïques nous témoignent, méritent qu'on accepte cette fondation.

Le P. Maldonat, après avoir exposé ces raisons au P. Général, lui parle des instances qui lui ont été faites pour l'engager à rester à Poitiers, au moins le temps nécessaire à poser les bases d'une

Auger et Bertrand Roserius, il fit, dans toute la ville, retentir la parole évangélique, et tel fut le succès de ces éloquents prédications, que, dans l'espace d'un mois, douze cents hérétiques revinrent au catholicisme. Sur la fin de l'année 1577, l'homme de Dieu fut rappelé à Pont-à-Mousson où, pendant trois ans, il remplit en même temps la charge de vice-préfet des études supérieures et de pro-

fondation : ce à quoi il n'a pu consentir, n'ayant pas l'agrément de Sa Paternité. Puis il ajoute que, pour le cas où le P. Général accepterait la fondation du collège, il importerait de choisir un supérieur capable de le bien gouverner surtout dans les premiers temps, toujours difficiles, et de se montrer digne de l'opinion qu'on voulait bien avoir de nous. Pour cela faire, il faudrait lui donner un homme, comme le P. Possevin, capable de répondre pleinement à l'attente de tous.

Le P. Maldonat, après avoir informé son Général et le Provincial de France des démarches faites par la ville de Poitiers, comme aussi de sa supplique au roi Charles IX, écrivit au cardinal de Lorraine pour avoir son avis sur cette fondation, et la lui recommander, si l'exécution en était possible. Le grand Cardinal lui répondit par la plus complète approbation d'un projet qu'il trouvait excellent, et dont il recommanderait l'exécution à Sa Majesté, d'ailleurs très-bien disposée.

Malgré tant de désirs, de sollicitations et d'efforts, la fondation de Poitiers ne put être acceptée par le P. Général, alors S. François de Borgia, attendu l'impossibilité de satisfaire aux sollicitations qui lui venaient de tous côtés pour des fondations semblables à celles de Poitiers. Et cette ville dut attendre plus de trente années encore un établissement qu'elle obtint enfin de la générosité de Henri IV. (*V. Op. Laud. : Pièces justif. P. 577 et suiv.*)

fesseur d'Écriture-Sainte. Après ces trois années passées à Pont-à-Mousson, il fut envoyé à Tournon, pour y enseigner la controverse.

Le P. Sager possédait dans un haut degré les vertus religieuses ; il était aussi modeste que savant , et son mérite le faisait tellement considérer parmi nos Pères français, qu'au milieu de tant d'hommes qui faisaient alors la réputation de la Compagnie , les Nôtres n'hésitaient point à le mettre en première ligne , jugeant avec raison que sa profonde capacité avait puissamment contribué à la réputation dont nous jouissions, même auprès des hérétiques. Le P. Sager, en travaillant au salut des âmes , savait tempérer la ferveur de son zèle par la modération de ses paroles et la suavité de ses manières : c'est ainsi qu'il se concilia la bienveillance, non-seulement des catholiques , mais encore des ennemis de l'Église, bien qu'on ait assuré qu'ils avaient tenté de l'empoisonner... Il mourut à Tournon , le 23 mai 1596 , après quarante ans de vie religieuse , durant lesquels il a laissé de grands exemples de vertu et des ouvrages dignes de sa science : tels sont ses *Commentaires* sur l'épître de S. Jude et sur celles de S. Paul aux Romains et aux Ephésiens , qui avaient été l'objet de ses cours à Pont-à-Mousson.

Au mois d'octobre de cette année 1578 le P. Clé-

V.

8

ment Dupuy quitta la chaire de rhétorique pour monter dans celle de philosophie. A la même époque, trois jeunes gens de grande espérance commencèrent à se montrer : François Solier, Fronton du Duc et Alexandre Hay. Ce dernier était neveu du P. Edmond, et cousin du P. Jean Hay. Il fut chargé de la classe d'humanités; les PP. Fronton du Duc et Solier se partagèrent la rhétorique : ce dernier faisait son cours le matin, Fronton du Duc avait celui de l'après-midi, et durant quatre ans leurs cours se continuèrent ainsi; je ne saurais dire combien d'années, après eux, ce double cours fut continué, mais je pense qu'il fut interrompu en l'année 1585, époque d'une terrible peste qui, comme nous le dirons plus tard, envahissant la ville et le collège, força nos élèves à se disperser.

En 1604, les supérieurs ayant voulu rétablir le même système en donnant un collègue au P. Léonard Perrin, échouèrent complètement, parce que les élèves étaient tellement passionnés pour le cours du P. Perrin que Cicéron lui-même eût été mal reçu, s'il fût venu leur enseigner la rhétorique ! si bien que ne voulant pas souffrir qu'un autre professeur partageât l'enseignement avec lui, ils le firent assez comprendre au pauvre collègue du P. Perrin, et ce dernier perdit son temps et sa peine à vouloir lui concilier l'esprit de ses élèves et rétablir son auto-

rité sur eux. Enfin, après cinq mois d'inutiles efforts, ce pauvre collègue dut être retiré de l'enseignement.

François Solier était du diocèse de Limoges. Dès l'âge de dix-neuf ans, après une éducation littéraire des plus brillantes, il entra dans la Compagnie. Il n'avait pas encore fini ses deux ans de noviciat, qu'on le nomma, comme nous venons de le dire, professeur de rhétorique. Plus tard, il fut prédicateur, maître des novices à Verdun, qui était alors à peu près notre unique maison de noviciat. Le P. Solier fut ensuite le premier Recteur du collège de Limoges. C'était un religieux d'une humilité et d'une obéissance admirables. Les ouvrages de piété qu'il traduisit en français, de l'italien et de l'espagnol, montrent, aussi bien que ses deux volumes de *Histoire ecclésiastique du Japon*, combien il était instruit et laborieux. Il mourut à la résidence de Saint-Macaire, dépendante du collège de Bordeaux, le 13 octobre 1629, à l'âge de plus de soixante-dix ans, dont il avait passé près de cinquante-deux dans la Compagnie.

[*Nota.* — Le P. Solier cessa de vivre peu de temps après avoir achevé les deux volumes in-4° de son *Histoire ecclésiastique du Japon* qu'il termine par ces mots : « Je finis la seconde décade de mon Histoire Iaponoise, ce sixième de juin 1628, à la

gloire de Dieu qui m'a donné, et à la louange de la Royne des Vierges, et à l'honneur des Saints Ignace et Xavier, qui m'ont obtenu les forces de la conduire à ce point, le soixante dixième (an) de mon âge. »

A la suite de ces dernières lignes du laborieux et infatigable vieillard, le Père chargé d'achever l'impression de son livre ajoute : « Les lecteurs lui ont cette obligation de voir clair maintenant dans l'histoire du Japon, qui estoit si fort embrouillée avant qu'il y eust mis la main, qu'on y connoissoit aucun ordre ; la peine qu'il a prise pour le public mérite que la postérité qui jouira de ses travaux en conserve et honore la mémoire. »]

Le P. Fronton du Duc, fils d'un conseiller au parlement de Bordeaux, entra dans la Compagnie en 1577. Au mois d'octobre 1578, il fut envoyé à Pont-à-Mousson où, comme nous l'avons dit, il enseigna la rhétorique avec le P. Solier, et durant quatre années. Il fut ensuite chargé de la même classe à Paris, et pendant le même nombre d'années. Puis, en 1596, ayant fait sa profession solennelle des quatre vœux, il se livra dès ce jour et tout entier à la lecture et à l'étude des Saints Pères ; il en revint un grand nombre, les enrichit de notes savantes et les fit imprimer en grec et en latin. Attaqué de la

pierre, il en mourut, à Paris, le 26 septembre 1623.

Le P. Fronton du Duc se faisait aimer de tous, même de ses adversaires, par la politesse et la douceur de ses manières. Infatigable au travail, il étudiait jour et nuit. Baronius, au tome X de ses Annales, le cite avec honneur et l'appelle un homme rempli de science et de piété. Le Pape Urbain VIII, pour lui témoigner son estime, lui fit hommage de deux volumes des Conciles. Mais, au milieu de la considération dont il était entouré, il était seul à méconnaître son mérite. Telle était son humilité et le peu de prix qu'il attachait à ses œuvres, qu'il se regardait comme le dernier des religieux de la maison et considérait tous les autres religieux comme ses supérieurs. Jamais il ne fit usage du vin, et dans son extrême vieillesse, éprouvé par les plus graves infirmités, il se contenta toujours de boire une seule fois chaque jour. Pour renfermer son éloge en un seul mot, disons que le P. Fronton du Duc se montra supérieur en toute chose.

Mais quand les PP. Solier et Fronton du Duc arrivèrent à Pont-à-Mousson, ils n'avaient pas encore acquis cette réputation qu'ils se firent dans la suite, et, malgré les brillantes espérances que dès lors ils faisaient concevoir, ils ne pouvaient donner à notre Université l'éclat et la réputation qu'elle dut au célèbre Maldonat.

Ce Père venait de parcourir la Province de France en qualité de visiteur lorsqu'il fut nommé commissaire (sorte de charge qui plus tard fut supprimée dans la Compagnie), et envoyé à Pont-à-Mousson pour rédiger les statuts de l'Université.

« Le P. Maldonat, disent les éditeurs de ses œuvres, et je me sers volontiers de leur travail, naquit d'une famille distinguée dans un village de l'Estramadure (Las-Casas de la Reina). Il passa les premières années de sa jeunesse à l'Université de Salamanque, où il eut pour maîtres les plus célèbres professeurs, et entre autres Dominique Soto, de l'Ordre de S. Dominique, et François Tolet, alors séculier, bientôt membre de la Compagnie, et plus tard Cardinal. Maldonat, ayant achevé ses études, entra dans la Compagnie et partit pour Rome où, pendant quelques mois, il enseigna la théologie. Les Nôtres venaient alors d'ouvrir à Paris leur premier collège. Par un dessein particulier de la Providence, le P. Maldonat fut envoyé dans cette ville et nommé professeur de théologie; il exerça cet emploi pendant dix années avec autant de talent que de réputation. Le concours de ceux qui venaient l'entendre était tel que, tous les jours, deux ou trois heures avant le commencement de sa leçon, la classe était remplie et tous les bancs envahis. Notre professeur vit bientôt que l'hérésie avait fait des ravages con-

sidérables et qu'ils s'étendaient chaque jour davantage; il résolut dès lors, à l'imitation des anciens Pères de l'Église, de diriger tous ses efforts de ce côté, et choisit la défense de l'Église pour le sujet de son enseignement. Bientôt les abominables inventions de Luther, de Zwingle et de Calvin furent réfutées et réduites à néant, et le dogme catholique rétabli sur ses bases inébranlables. Des rangs de ses disciples on vit sortir une foule d'hommes remplis d'un savoir à toute épreuve : des évêques, des docteurs, des prédicateurs, des curés, et dans tout le royaume on aurait eu peine à trouver un prêtre qui, n'ayant pu l'entendre lui-même, n'eût ses leçons par écrit. Le P. Maldonat avait reçu du ciel les plus solides et les plus belles qualités : un esprit vif et pénétrant, un jugement d'une admirable droiture, une mémoire excellente, une activité incroyable. Passionné pour le travail, il le poursuivait avec une assiduité qui surpassait les forces de la nature, et finit par épuiser sa constitution naturellement robuste. Je ne pense pas qu'il existe un seul auteur remarquable en théologie, soit grec, soit latin, qu'il n'ait parcouru en entier, lu et annoté. » Tels sont les témoignages rendus par les éditeurs de ses œuvres. J'ajouterai ce fait que, forcé d'étudier les livres des hérétiques pour les réfuter, il les lisait avec une certaine appréhension. Il confessa même à l'un de ses

amis qui nous le raconta, que jamais il n'en ouvrit un sans nécessité et sans y être obligé par sa loyauté qui ne lui permettait pas de condamner ces auteurs sur le dire d'autrui, mais sur l'examen qu'il en avait fait de ses propres yeux. De plus, avant de commencer sa lecture, il demandait à Dieu la grâce de n'éprouver en son âme aucune mauvaise impression. Toutefois il confessait n'avoir jamais étudié les écrits des novateurs sans éprouver une sorte de malaise spirituel et comme un affaiblissement de sa piété. D'où l'on peut conclure à quel péril s'exposent ceux qui, sans avoir la science nécessaire, lisent des livres hérétiques.

Il ne manqua pas de langues perfides et jalouses pour essayer de ternir une gloire si pure. Deux odieuses calomnies furent lancées en même temps contre lui. On l'accusa d'avoir capté le testament d'un certain personnage haut placé, et cela au détriment du légitime héritier; et d'autre part, on publia qu'il était entaché d'hérésie. Mais il fut bientôt vengé de ces odieuses imputations : de la dernière, au nom du Pape, par l'archevêque de Paris, Pierre de Gondy (dont on peut voir le rescrit en tête des *Commentaires sur les Évangiles*) ; de l'autre calomnie, par un arrêt du parlement de Paris qui confirmant l'existence de la Compagnie en France, lui reconnut le droit de recevoir des legs.

Le P. Maldonat sortit vainqueur de cette double accusation; mais, ne voulant plus s'exposer aux traits de l'envie, il résolut d'abandonner cette carrière de l'enseignement devenue comme impossible à cause des tempêtes qu'il excitait et préféra se livrer à la composition de ses ouvrages. Il pensait avec raison que ses livres vaudraient sa parole, et que, répandus en divers lieux et dans la suite des temps, ils obtiendraient un résultat plus considérable que celui de son enseignement.

Pour atteindre ce but, le P. Maldonat se retira dans notre collège de Bourges, et là, plongé dans une solitude profonde, il composa plusieurs ouvrages et entre autres ses célèbres *Commentaires sur les Évangiles*.

Mais, comme il est dit dans ce même livre, personne n'allume un flambeau pour le placer sous le boisseau, et la ville qui est bâtie sur la montagne ne peut se dérober aux regards. A peine le P. Maldonat était-il arrivé à Bourges, que l'illustre Cujas, professeur de droit à l'Université de cette ville, invita les nombreux étudiants que sa renommée avait réunis des diverses contrées de l'Europe, autour de sa chaire, à sacrifier la leçon du jour pour se rendre avec lui au collège des Jésuites, et saluer en la personne du P. Maldonat un des plus savants hommes de l'Europe. Cependant les Pères du collège, ne sachant que

penser à la vue de cette multitude d'étudiants qui se présentaient en masse et sans avis préalable, craignirent quelque sédition. Et Maldonat, s'adressant à cette foule la reçut en lui demandant poliment ce qu'elle voulait : « *Pacem-ne fertis an arma?* ». Alors Cujas, prenant la parole au nom de tous, répondit que non-seulement ils apportaient la paix, mais l'expression du respect de tous : ajoutant que chacun de ses élèves, de retour dans sa patrie, se glorifierait d'avoir pu saluer et contempler en sa personne un homme d'un si grand mérite.

On rapporte sur ce célèbre jurisconsulte qu'ayant un jour invité à sa maison de campagne le P. Maldonat et Joseph Scaliger, il leur dit gaiement, en les priant de se mettre à table : « Nous voici bien les trois plus grandes célébrités littéraires de ce temps, chacune en son genre, réunies autour de ma table : le Père dans la Théologie, maître Scaliger dans les belles-lettres, et, si j'en crois le bruit commun, je sais quelque peu la jurisprudence. »

Mais laissons les anecdotes et revenons aux biographes de Maldonat, lesquels, après avoir raconté combien il était admiré de tous, ajoutent que lui seul ignorait son mérite et ne semblait pas s'apercevoir des marques de considération dont il était l'objet. Aimé des princes et des grands, comblé par eux des marques d'honneur, il n'en fut que plus at-

tentif à éviter leur commerce, à tel point que plusieurs attribuaient cette réserve à une sorte de taciturnité naturelle. Son amour pour l'oraison, sa tempérance et sa pauvreté religieuse étaient admirables : fidèle observateur de nos règles, il n'emportait, en changeant de maison, que le pauvre habit qui le couvrait et les notes écrites de sa main. Cinq fois par jour il examinait sa conscience, et se demandait s'il n'avait rien fait qui pût l'inquiéter à l'heure de la mort ; et s'il découvrait quelque faute, il s'en allait confesser aussitôt.

Durant son séjour à Bourges, il avait écrit la moitié de ses *Commentaires sur les Évangiles*, lorsqu'il reçut du P. Général l'ordre de se rendre à Pont-à-Mousson, en qualité de Commissaire, pour rédiger les règlements de la nouvelle Université. Il y arriva pour la rentrée des classes en 1578 et y demeura un peu plus de six mois, menant la vie la plus active. Sans cesse il visitait les classes, assistait aux disputes de philosophie et de théologie, où il argumentait lui-même ; applaudissait aux déclamations des rhétoriciens, à leurs représentations publiques ; partout il animait maîtres et élèves d'une ardeur admirable pour l'étude et la piété. Mais il s'occupait principalement de son œuvre et dessinait la première ébauche du règlement de l'Université. Pour mieux arriver à son but, il avait rassemblé un grand

nombre de statuts empruntés aux autres Universités, que l'on conserve encore dans nos archives, et plusieurs furent insérés, deux ans plus tard, dans les lettres d'érection.

Au milieu de cette multitude d'occupations, le P. Maldonat put encore trouver le temps d'aller à Nancy, prêcher en français devant la cour, et de revoir ses *Commentaires*. Et c'est ce travail qui fit dire aux éditeurs, que les *Commentaires* étaient le premier fruit de l'Université de Pont-à-Mousson.

On pouvait espérer que ce grand homme vivrait longtemps encore pour le bien et pour la gloire de cette Université. Mais le même coup qui avait déjà frappé, avant le temps, nos premiers protecteurs vint ruiner toutes ces espérances; et moins de quatre ans après avoir quitté Pont-à-Mousson, le P. Maldonat fut enlevé par la mort. Il eut toutefois le temps d'achever son grand ouvrage, et l'on croit qu'il avait reçu de Dieu l'assurance formelle qu'il le terminerait; et voici sur ce point ce que rapporte le P. Alegambe : « Pendant que le P. Maldonat vivait retiré à Bourges pour rédiger ses *Commentaires sur les quatre Évangiles*, il arriva que, plusieurs nuits de suite, il lui sembla voir un homme qui l'exhortait à poursuivre son travail avec ardeur, l'assurant qu'il aurait le temps nécessaire pour le conduire à son terme, mais qu'il ne survivrait que de peu de

jours à son achèvement; et ce disant, d'un geste de la main, il indiquait une certaine partie de son corps. Le P. Maldonat n'attacha aucune importance à ce songe qu'il regardait comme un jeu de l'imagination. Mais l'événement lui en découvrit plus tard la signification. Appelé à Rome par le pape Grégoire XIII pour travailler à l'édition grecque de la Bible des Septante, il y vécut peu de temps. Ayant mis la dernière main à ses *Commentaires*, il en fit hommage le 21 décembre 1582 au P. Claude Aquaviva, récemment élu Général de la Compagnie; et presque immédiatement après, il fut saisi d'une douleur très-aiguë dans cette même partie du corps qui lui avait été indiquée. Le mal fit en peu de temps des progrès rapides, et un jour, l'infirmier, étant venu l'éveiller pour lui faire prendre quelque chose, le trouva mort dans son lit. C'était la veille de l'Épiphanie 1583. Le P. Maldonat avait à peine cinquante ans. »

[*Nota.* — Nous n'avons pas cru devoir supprimer cette notice du P. Abram, sur le P. Maldonat, malgré l'important ouvrage publié par le P. J. M. Prat, en 1856, et portant pour titre : *Maldonat et l'Université de Paris.*]

A la réouverture des classes de l'année 1579, le P. Valère Réginald prit la classe de philosophie, et

le P. Jean Bordes la classe d'humanités. Valère Réginald était né en Franche-Comté dans un petit village du diocèse de Besançon appelé Usie, et dont les habitants sont si renommés pour leur simplicité que c'est chose proverbiale, en Franche-Comté, de leur attribuer tout ce qu'on entendait de trop naïf. Mais qui ne sait que les Thébains eurent leur Pindare, les Abdérites un Démocrite, et les Béotiens leur Plutarque ; de même les habitants de cet humble village eurent leur illustration.

Pour donner en peu de mots une idée de la vertu du P. Réginald, je ne saurais mieux faire que de transcrire ici les propres paroles du P. Philippe Alegambe. « Le P. Valère Réginald naquit en 1543, d'une obscure famille de cultivateurs. Il fut cependant destiné aux études, et envoyé à Paris, où il suivit les leçons des PP. Maldonat et Mariana, deux des plus célèbres théologiens de cette époque. Il fit des progrès rapides dans la Théologie, et bientôt il entra dans la Compagnie. Après quelques mois de noviciat, il fut nommé professeur de philosophie à Bordeaux. Mais il n'avait point de livres, et manquait presque de toutes les choses nécessaires à l'enseignement. Il sut néanmoins se faire une telle réputation par la solidité de sa doctrine, qu'il réduisit au silence un professeur du collège d'Aquitaine qui l'avait provoqué avec une certaine fatuité.

De Bordeaux, le P. Réginald alla d'abord à Pont-à-Mousson, puis à Paris, où il enseigna avec le même succès. Après un séjour de quelques années à Paris, il se rendit à Dôle où il fut pendant vingt-sept années entières professeur de théologie morale. Le P. Réginald était si humble que lorsqu'il édita son grand ouvrage de Théologie morale, il le jugeait si peu digne d'un homme de la Compagnie qu'il pensait à le publier sous un pseudonyme, pour ne pas donner occasion, si son ouvrage portait le nom d'un Jésuite, de mésestimer les écrivains de la Compagnie. Il fuyait avec le plus grand soin toute espèce de louange. Dans les derniers temps de sa maladie, quelqu'un lui ayant témoigné de l'estime : « Je vous en prie, lui dit-il en gémissant, cessez ces façons de parler ; je ne dois être loué ni vivant, ni mort ; demandez plutôt à Dieu qu'il m'accorde la grâce de pleurer sur mes péchés. » Il était si profondément pénétré de la crainte de Dieu qu'il en faisait l'objet ordinaire de ses pensées et de ses discours, et il savait à merveille l'inspirer aux autres. Rien n'égalait sa tendre piété envers la Passion de Notre-Seigneur : il en avait fait lui-même un petit commentaire, et il le méditait souvent. Pendant sa dernière maladie, il se fit lire assidûment le récit des évangélistes afin d'unir de plus en plus ses souffrances à celles de J.-C. ; et il refusa des fleurs que l'infirmier

lui présentait pour le récréer. Sa dévotion envers la sainte Eucharistie n'était pas moins grande : jamais il ne quitta le parloir, où il était appelé souvent, pour retourner à sa chambre, sans aller saluer N.-S. au S.-Sacrement. Il disait qu'un serviteur ne doit point faire un pas sans la permission de son Maître. Rempli de zèle pour le salut des âmes, il y travaillait de toutes ses forces : il confessait un grand nombre de personnes, mais de préférence les hommes du peuple ; il avait un don particulier et une merveilleuse efficacité de parole pour arracher des larmes aux plus endurcis, et pour faire naître en eux la contrition. Il montra un vif attachement à la Compagnie, et en observait les règles avec une parfaite exactitude. Souvent il remerciait Dieu de l'avoir appelé à ce genre de vie, et de l'y avoir conservé jusqu'à sa mort. Deux ou trois fois chaque semaine, il affligeait son corps par de rudes mortifications, et il conserva cette pratique jusque dans sa vieillesse la plus avancée. Jamais il n'offensa personne ; et si parfois il lui échappait quelque parole un peu vive, il en demandait aussitôt pardon et s'en confessait humblement. La nouvelle de sa fin prochaine le remplit de joie ; il fit une confession générale de toute sa vie, et ayant reçu le saint viatique, il rendit son âme à son Créateur au collège de Dôle, le 14 mars 1623, à l'âge de quatre-vingts ans, dont

il avait passé cinquante dans la Compagnie. Ses funérailles furent honorées par le concours des ordres religieux et des principaux habitants de la ville. Telle était l'opinion qu'on avait de sa sainteté qu'un grand nombre se sentaient moins portés à prier pour le défunt qu'à se recommander à lui ; le peuple se pressait autour de son corps pour lui baiser les mains, lui faire toucher des chapelets ou demander de ses reliques. »

Le P. Jean Bordes naquit à Bordeaux. Il n'était pas seulement littérateur, philosophe et théologien : à ces sciences plus élevées il en ajoutait une foule d'autres, l'astronomie, la musique, l'arithmétique, la cosmographie, la médecine, la peinture, la botanique, la mécanique. En 1579, il fut chargé de la classe d'humanités au collège de Pont-à-Mousson, mais avant cette époque il avait déjà enseigné la rhétorique à Milan. Il fut ensuite successivement professeur de théologie et Recteur des collèges d'Auch et d'Agen, et mourut en 1620, après plus de quarante années de vie religieuse. Le P. Bordes était animé d'un zèle extraordinaire pour la gloire de Dieu. C'est lui qui, par l'entremise du P. Coton, fit donner à la Compagnie, par le roi très-chrétien, la mission du Canada, et demanda lui-même avec instance d'y être envoyé ; mais les Supérieurs confièrent à son zèle le Béarn au lieu du Canada. Pen-

dant dix ans, le P. Bordes parcourut cette province dans tous les sens avec le courage d'un apôtre, et comme ses modèles, dans la faim et dans la soif, dans le froid et dans la nudité, soutenant des fatigues incroyables, portant sur ses épaules les malades et les infirmes qui gisaient misérablement dans les carrefours, leur ouvrant les hôpitaux où il leur prodiguait tous les soins spirituels et temporels. Bien des fois il se dépouilla de sa chaussure pour réchauffer les pieds des indigents. Les maladies les plus repoussantes, loin de l'éloigner, provoquaient de sa part des témoignages d'une charité plus tendre et plus ingénieuse. Son obéissance ne trouvait rien de bas, rien de difficile; nul obstacle, ni des temps, ni des lieux, ne lui paraissait insurmontable. Il était la terreur des hérétiques qui souvent le menacèrent de mort, et plus d'une fois le traînèrent indignement devant leurs tribunaux où il fut accablé d'injures et même condamné au bannissement; il souffrit tout en vue de Dieu avec une joie profonde.

Tel était le P. Bordes. L'auteur de la *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie*, à qui j'ai emprunté ces détails, s'étend fort au long sur la piété du missionnaire et sur ses admirables vertus. Il mourut le 2 avril 1620 dans une ville du Béarn appelée Sainte-Marie. Les habitants et les chanoines se disputèrent l'honneur de porter son corps au lieu

de la sépulture, et la discussion ne cessa que par l'accord fait entre les deux parties de le porter tour à tour.

A l'époque où le P. Bordes était professeur d'humanités à notre collège de Pont-à-Mousson, il fit jouer une comédie en 1579, ou vers le commencement de l'année suivante.

A la même époque le P. Fronton du Duc, professeur de rhétorique, donna une tragédie portant pour titre *Julien l'Apostat*, qui fut représentée avec une grande pompe en présence du duc de Lorraine, de ses enfants et des autres princes de sa famille.

Cependant le nombre des élèves, allant toujours croissant, augmentait la difficulté de la surveillance qui parfois accablait ceux qui en étaient chargés. Pour leur venir en aide, le duc, par lettres patentes du 7 avril 1579, nomma un promoteur assisté de deux huissiers, et lui donna mission d'arrêter les écarts des étudiants. Cette charge fut supprimée l'année suivante, quand on eut créé un conservateur des privilèges de l'Université, lequel était aidé d'un vicaire ou lieutenant, et dont la fonction était de connaître sans appel des faits des écoliers.

Le 7 octobre de cette même année, six élèves de l'évêché de Toul furent envoyés par leur évêque à Pont-à-Mousson et inscrits sur la matricule de l'Université, qui eut ainsi la gloire d'avoir posé en quel-

que sorte les premiers fondements du séminaire diocésain de Toul.

L'année suivante, 1580, le futur martyr Jacques Salez prit la classe de philosophie. Ce fut une des plus heureuses années de l'Université, d'abord à cause de ce professeur de philosophie qui devait plus tard donner son sang pour la foi, ensuite à raison des magnifiques privilèges accordés par le duc et des sages réglemens arrêtés par ce prince pour la discipline extérieure de l'Université, aussi bien que pour le développement des études elles-mêmes.

Nous avons dit, au commencement de cette histoire, que les hérétiques avaient prêché à Pont-à-Mousson et altéré son attachement à la foi catholique. A l'époque où nous sommes arrivés, les habitants fuyaient encore les sermons de nos Pères et le tribunal de la pénitence ; mais ils ne prêtaient plus l'oreille aux Calvinistes. Peu à peu ils se laissaient instruire, et bientôt on vit cesser leur antipathie. Voici comment les Pères rendaient compte de la situation de cette ville dans une lettre adressée l'année suivante au R. P. Général : « A notre arrivée ici, nous n'avons trouvé personne qui s'occupât de cette vigne lâchement abandonnée aux novateurs : les hérétiques avaient le champ libre, et les prédications de l'un d'entre eux avaient fait un mal si profond, que nous avons presque désespéré de ramener ja-

mais cette cité à la foi de ses pères. Cependant, avec le secours de Dieu qui a béni nos efforts et le concours du prince qui les a soutenus, nous avons eu le bonheur de la ramener tout entière à la vérité catholique.»

Charles de Vaudemont, âgé de dix-neuf ans et déjà nommé cardinal, assistait tous les jours aux cours de théologie où cette année on enseignait le traité de l'Église.

Le jeune Cardinal résolut de soutenir publiquement cent soixante-dix-sept thèses de ce traité dans un acte solennel présidé par le P. Luc Pinelli. Mais le Pape Grégoire XIII, à qui le prince avait dédié ses thèses, ne voulut pas, par respect pour la pourpre dont il venait de le revêtir, lui permettre de l'exposer dans une telle arène.

Ce jeune prince de l'Église aimait tant à se trouver avec les Nôtres, que souvent il se déroba à son entourage pour venir seul s'asseoir à leur table; et souvent il répétait que si, par la pourpre, il paraissait Cardinal, il était Jésuite par le cœur. D'autres écoliers non moins illustres suivaient les classes de littérature : Charles, évêque de Metz; Henri de Chaligny, frère du cardinal de Vaudemont; Charles, fils aîné du duc de Guise, et beaucoup d'autres jeunes gens qui appartenaient à la première noblesse.

Les pensionnaires, suivant le plan tracé par l'il-

lustre cardinal de Lorraine, occupaient le deuxième étage du collège : tous appartenait à la noblesse, et leur nombre ne cessait d'augmenter. Les Nôtres, dans le but d'obvier à tout soupçon d'intérêt, et pour mieux conserver leur liberté, n'avaient jamais voulu recevoir aucune rétribution pour ces pensionnaires. Depuis l'année 1575, époque de l'ouverture des classes, jusqu'en 1578, un prêtre séculier nommé Bombrasse fut chargé du pensionnat, ayant pour l'aider quelques surveillants choisis parmi les Nôtres et les séculiers. Mais, en 1578, le P. Maldonat, remplissant la charge de visiteur, retira tous les Nôtres du pensionnat, et Bombrasse lui-même qu'il chargea de la paroisse Saint-Laurent. Puis, en attendant qu'il pût lui trouver un successeur, il chargea provisoirement du pensionnat le P. Edmond Morages qui, peu de mois après, fut remplacé par Didier Chally, lequel en demeura chargé jusqu'en 1580.

Cependant cette mesure prise par les Nôtres déplut aux parents des pensionnaires. Le Duc, qui partageait le mécontentement général, ayant appris l'arrivée du P. Provincial au collège, lui écrivit en ces termes :

« M. LE PROVINCIAL ,

« Votre arrivée dans ma bonne ville de Pont-à-Mousson m'a été on ne peut plus agréable : car

j'ai pensé que rien ne serait négligé par vous de ce qui peut contribuer au développement et à la splendeur de ma naissante Université, et que vous vous proposeriez en toutes choses la gloire de Dieu, la bonne éducation de la jeunesse qui vous est confiée, et la satisfaction de mes sujets..... Mon plus ardent désir est de voir imiter ici ce qui se pratique à Paris et dans un grand nombre de villes d'Allemagne qui touchent à mon duché. Je voudrais donc que le gouvernement de votre collège, où, en vertu même de l'acte de fondation, vous devez avoir des pensionnaires et leur donner l'éducation, fût confié tout entier à des hommes de votre Compagnie. L'expérience a montré que les enfants font de plus grands progrès dans les lettres et dans la vertu, qu'ils sont traités avec plus de respect et d'égards, et que leur santé même est l'objet de soins plus attentifs quand ils sont confiés à des hommes de votre Société, plutôt qu'à des directeurs et à des maîtres séculiers. Ceux-ci pour la plupart n'ont en vue que leurs propres intérêts; et se mettent peu en peine de la bonne éducation des enfants, de leurs progrès dans les études et de leur santé. Ajoutez qu'ils ne sont pas tous parfaitement aptes à ce ministère, qu'ils passent aisément pour des mercenaires, et que, par suite, ils ne sont pas tenus en suffisante considération par leurs élèves, héritiers

presque tous de familles nobles. Les parents de ces jeunes gens unissent leurs désirs aux miens; ils s'étonnent que vous refusiez d'adopter ici une mesure que vos Pères mettent en usage à Paris, et dans plusieurs de vos collèges d'Allemagne. Voilà ce qui m'a porté à vous écrire : je n'ai pas voulu vous laisser ignorer que le meilleur moyen de m'être agréable, c'est de pourvoir le plus promptement possible, et même avant votre départ, à l'affaire que je vous recommande, c'est-à-dire de confier sans retard à vos Pères et non plus à des étrangers la direction des pensionnaires. Ma demande, j'en suis persuadé, vous paraîtra juste et bien fondée.

« Sur ce, Monsieur le Provincial, je prie Dieu qu'il vous accorde libéralement sa sainte grâce.

« De Nancy, le 7 mai 1580.

« (Signé) : CHARLES. »

A peine le P. Provincial, Claude Mathieu, eut-il reçu cette lettre, qu'il s'entendit avec le directeur du pensionnat et régla tout avec lui de manière à ne lui causer aucun détriment.... Il mit à sa place le P. Louis Richeome qui se trouvait alors au collège, où il exerçait les fonctions de préfet des études littéraires et de prédicateur ordinaire; il lui adjoignit un certain nombre de surveillants. Quelques mois plus tard, le F. Guillaume Sautemouche,

dont l'éminente vertu mérite une place qu'il aura bientôt dans cette histoire, fut nommé portier du pensionnat.

Le P. Louis Richeome naquit à Digne, en Provence. Ce fut un religieux plein de savoir et d'éloquence : il mérita d'être appelé de son temps le *Cicéron français*. Mais les beaux esprits trouvent déjà fade et insipide cette éloquence, qui est, à leur sens, remplie d'expressions vieilles et surchargée de métaphores.

Le P. Richeome entra dans la Compagnie en 1565, à la fleur de son âge. Il exerça successivement à Pont-à-Mousson les fonctions de prédicateur, de préfet des études, de supérieur du pensionnat, et même de chancelier, si j'en crois un manuscrit du P. Bleuse. Il fut ensuite envoyé à Dijon, pour y prendre la direction du naissant collège des Godrans. Ensuite il gouverna deux fois la Province de Lyon et une fois celle d'Aquitaine. Enfin dans la sixième Congrégation générale, élu Assistant des Provinces de France, il fut le premier qui remplit cette charge. Il mourut en 1625, le 15 septembre (suivant Alegambe), âgé de plus de quatre-vingts ans, après soixante années de vie religieuse et quarante depuis sa profession solennelle des quatre vœux.

« Le P. Richeome, écrit Alegambe, possédait à

un très-haut degré toutes les vertus religieuses, mais il avait l'art de les cacher, car son humilité surpassait ses autres vertus; c'est elle qui lui fit, à l'exemple de S. Augustin, écrire quatre livres de ses confessions où il consigna toutes les fautes qu'il croyait avoir à se reprocher. A l'âge de près de quatre-vingts ans, privé qu'il était de l'usage de ses jambes, il se faisait porter à la cuisine où chacun le pouvait voir manier de ses mains tremblantes la vaisselle qu'il essuyait, tandis que son visage exprimait la joie la plus douce. Une fois même on vit sa tête environnée de lumière : Dieu se plaisant ainsi à glorifier l'humilité de son serviteur. Pénétré de l'amour le plus tendre pour le Souverain Maître, il ne trouvait de charme qu'à parler de lui. Entièrement soumis à la volonté de Dieu, il obéissait de grand cœur et avec la plus parfaite sérénité : en cela, disait-il, consiste la véritable piété. Quant à son dévouement à la Compagnie, nous en avons un suffisant témoignage dans ces vigoureuses apologies où il réfute si solidement les calomnies de ses ennemis. L'affection qu'il lui portait était si vive, que ses yeux se mouillaient de larmes dès qu'il entendait seulement prononcer son nom, soit dans les exhortations aux Nôtres, soit dans les entretiens particuliers. Ce fut à Bordeaux que le P. Richeome rendit son âme à Dieu, le 15 septembre 1625. Une foule extraordi-

naire honora ses funérailles. A la nouvelle de sa mort, toute la magistrature, alors en vacances hors de la ville, s'empessa d'y rentrer pour donner au défunt un témoignage solennel de son estime et de sa vénération.

Le F. Guillaume Sautemouche, coadjuteur temporel, naquit à Saint-Germain-en-l'Herm, province d'Auvergne. Il se distingua de bonne heure par l'âmour de l'oraison, une simplicité pleine de charme, une aménité de caractère et une si parfaite obéissance qu'il dut à la pratique de cette vertu la grâce du martyr qu'il obtint en 1593.

[*Nota.* — Au lieu de continuer ici la traduction du P. Abram, nous préférons donner à nos lecteurs le vieux français que notre auteur avait mis, du reste très-exactement, en bon latin.]

« Je trouve, dit le P. Odo de Gissey, que de trente-huit ans que notre frère a vécu en ce monde, il en a donné vingt-deux au service particulier de Dieu en religion; et il les a usés si vertueusement, qu'un de nos Pères qui l'avait fort connu et avait fait long séjour avec lui au collège de Paris, requis, de ma part, de me vouloir faire savant de ce qui était des vertus de ce bon frère, me fit réponse qu'il ne m'en pouvait enseigner autre chose, sinon qu'il était un ange. Car sa vie était si religieuse, qu'elle

ne ressentait rien de ce qui est du relanc ou remugle du monde. Il se rendait remarquable en l'obéissance, laquelle il chérissait tant, que de peur de l'altérer tant soit peu, il fut martyrisé, mourant comme son Sauveur le roi des martyrs, dans les tourments par obéissance, ainsi que plus au long le narré de son martyre le manifestera. Sa dévotion et la naïve candeur qui l'accompagnait gagnait les cœurs de ceux qui le connaissaient. Il ne tenait pas grand compte de son extérieur qui le faisait paraître craintif et honteux. Toute sa beauté était au dedans et en son âme. Chose qui agréant aux yeux de Dieu, il le tira par les mains des supérieurs, de la Province de France pour l'envoyer à celle de Lyon, et du collège de Lyon, à celui de Tournon. Ce fut de là qu'il s'achemina à Aubenas, au bonheur du martyre, à quoi Dieu l'avait disposé par le long séjour qu'il fit aux pensionnaires du Pont, en Lorraine, et à ceux de Lyon, étant successivement portier en l'un et en l'autre collège de ces pensionnaires qui lui prêtèrent diverses occasions de pâtir et de mériter.

« Ceux qui l'ont vu séjourner aux pensionnaires de Lyon m'ont assuré qu'il y a fait maintes fois montre de sa patience, particulièrement lorsqu'il était saisi de quelque maladie et qu'il lui fallait passer par les mains des serviteurs. Je ne m'étonne

point tant toutefois de ce pauvre accueil, que de celui qui lui fut fait au Pont, en Lorraine, par un certain porte-épée ; à raison qu'ayant un jour refusé la sortie à un jeune marquis allemand, un de nos pensionnaires, et ce, suivant la volonté du P. Principal, cet homme qui attendait en la rue le jeune marquis, indigné de ce refus, déchargea si rudement sur le vertueux Guillaume, le plus noir de sa colère à coups de pieds et de poings, voire même à coups de plombeau et garde de son épée, qu'il en fut fort navré et tout ensanglanté. Pendant cette main-mise et violence, il ne lui échappa jamais de la bouche autre parole, sinon que ce qu'il en avait fait était par obéissance et selon l'ordonnance du P. Principal.

« Un misérable garçon de bas lieu, ayant eu l'honneur d'être admis en notre Compagnie et ne s'y comportant pas religieusement, fut congédié. Or, comme on le voulait renvoyer plus honnêtement accoutré qu'il ne méritait pas, on ôta au bon Guillaume le chapeau qu'il portait et on lui bailla celui de ce désastré garçon, tout frippé et usé, de quoi il se ressentit aussi peu qu'une statue.

« Tandis trois ou quatre jours qu'il respira à Tournon, il fit connaître sa dévotion, nommément envers le Saint-Sacrement devant lequel il restait presque toujours à genoux le chapelet au poing.

Avant que de sortir de ce collège là pour aller à Aubenas, il signifia quelque chose de ce que depuis lui survint à la bonne heure en ce lieu là. »

Nous verrons plus loin comment le F. Guillaume fut martyrisé avec le P. Salez.

Et puisque nous en sommes venus à parler de nos frères coadjuteurs qui ne peuvent concourir aux travaux littéraires et autres de la Compagnie et lui sont cependant fort utiles par leurs vertus et la bonne édification qu'ils donnèrent à cette Université naissante, je citerai en particulier le F. Bernard Gozenflot, menuisier, lequel se félicitait d'avoir été le premier qui, lors de notre venue à Pont-à-Mousson, la fit savoir à tous en sonnant l'Angelus dans notre église. Quarante années après son arrivée à Pont-à-Mousson, il y passait à meilleure vie, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, en 1615, après cinquante-cinq ans de vie religieuse. Ce bon Frère donnait à l'oraison tout le temps qu'il pouvait avoir de libre. Chaque jour il entendait trois messes, l'une à son intention, l'autre pour la Compagnie et spécialement pour notre collège, et la troisième pour les défunts. Il ne passait aucun jour sans quêter charitablement quelques suffrages pour ces pauvres âmes du purgatoire. S'il rendait quelque petit service (et Dieu sait comme il s'y portait volontiers), si celui qui l'avait obligé le remerciait et lui montrait

à son tour le désir de lui être agréable, il ne demandait rien autre que des prières pour les chères âmes des défunts. Il avait acquis tant de connaissance surnaturelle dans l'oraison que plus d'une fois des professeurs de théologie avouèrent avoir puisé plus de lumières sur les mystères de notre foi, en conversant avec lui, que dans leurs livres. Non-seulement il voyait venir la mort avec calme ; mais il la désirait si ardemment que son supérieur, sachant combien il réjouirait le bon vieillard, lui dit un jour : Mais partez donc enfin, vous n'êtes plus bon à rien ; laissez donc la place aux jeunes gens ! A ces paroles le vieux Frère, versant des larmes de joie, leva les yeux et les mains au ciel et tout son corps tressaillit d'allégresse. Puis, quand le supérieur se fut retiré, il dit à ceux qui restaient avec lui : J'ai vu dans ma vie bien des recteurs ; mais jamais de meilleur que celui-là !

Revenons maintenant sur nos pas et reprenons notre récit. En cette année 1580, Son Altesse le duc de Lorraine adressa deux lettres au P. Claude Mathieu, notre Provincial, et non-seulement il indiqua la substance de ce qu'il fallait écrire, mais encore il dicta mot à mot ces deux dépêches par lesquelles il chargeait entièrement la Compagnie du gouvernement de l'Université, et nommait à perpétuité pour

le *rectorat* le Recteur du Collège. En même temps, il ordonnait de prendre parmi les Nôtres le chancelier, le secrétaire et les doyens des trois facultés de théologie, des sciences et des lettres. Il nommait des séculiers pour les autres offices, c'est-à-dire : un notaire, un questeur, un imprimeur, trois libraires et autant de bidelles ; puis il réglait le taux des frais à payer pour les grades, en philosophie et théologie ; de plus, il accordait aux étudiants du collège et à ceux du dehors de grandes immunités et privilèges ; créait un conservateur de ces mêmes privilèges avec un vicaire ou vice-conservateur, et lui donnait toute autorité pour connaître sans appel de toutes les causes concernant les étudiants. Pour plus de brièveté, je me suis borné à l'analyse de cette longue pièce officielle.

Ainsi peu à peu les formes primitivement indécises et flottantes de notre Université se dessinaient plus nettement et se précisaient. Plusieurs Universités et entr'autres celle de Dillingen avaient fourni des indications dont on se servit très-utilement. Il me paraît opportun de présenter ici le tableau d'ensemble ou l'état de notre Université, tel qu'il fut tracé au mois d'août 1602 par ordre du P. Visiteur Laurent Magio, et imprimé chez Melchior Bernard. On y verra plusieurs choses qui nous sont spé-

ciales ; d'autres nous sont communes avec les autres Universités ; quelques-unes enfin ne furent introduites que plus tard ; mais je n'ai pas cru devoir les séparer des premières pour montrer dans son ensemble cet état ou tableau de notre Université.



HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE PONT-A-MOUSSON.

LIVRE TROISIÈME.

(1584-1588.)

L'Université ayant pris enfin une forme plus stable et plus régulière, les Nôtres n'eurent désormais qu'à répondre dignement à la munificence de ses fondateurs et à remplir complètement les charges imposées par les bulles de fondation.

Jusque-là notre enseignement avait été distribué comme il suit. Un Père expliquait l'Écriture-Sainte; un autre, suivant la capacité et le besoin des élèves, choisissait telle ou telle partie de la théologie dogmatique; un troisième enseignait la théologie morale. Pour le cours de philosophie qui doit durer trois ans, on le faisait commencer chaque année par un nouveau professeur. Les classes de lettres suivaient la marche ordinaire. A partir du mois d'octobre 1584, le nombre des professeurs fut augmenté;

il y eut quatre professeurs de théologie, au lieu de trois, et chacun d'eux eut dès lors son programme d'enseignement très-bien défini. Pour les autres classes les exercices furent mieux divisés et répartis. La philosophie eut trois professeurs, les humanités un seul et la rhétorique quelquefois deux, bien que la bulle de fondation ne parle que d'un seul. Cette même bulle ne demandait que trois professeurs de grammaire; mais on jugea utile d'en ajouter un quatrième. Elle n'exigeait que deux explications grecques par jour : une en rhétorique, l'autre en seconde; mais on estima plus à propos d'en faire six, dont quatre pour les classes de grammaire. Quant aux mathématiques elles furent enseignées par les professeurs de philosophie eux-mêmes jusqu'en 1611, époque où le cours fut fait par un professeur spécial. La langue hébraïque fut enseignée pendant quelques années par les Pères le Clerc et Olemius Liégeois; puis le cours cessa, non par le fait des supérieurs, mais par le manque d'élèves; et ne fut repris qu'en 1603, par le P. Jean Maimbourg.

La doctrine chrétienne était enseignée dans chacune des classes de grammaire; mais, le dimanche, cette explication se faisait en français à toutes ces classes réunies dans une même salle. Pour les élèves d'humanités et de rhétorique, l'explication de la doctrine chrétienne se faisait en latin et avec plus d'ap-

pareil dans la grande salle, où les élèves de philosophie et de théologie se rendaient en grand nombre.

Cet enseignement de la doctrine chrétienne fut modifié en 1606, et cela dans le but de généraliser un si utile enseignement. Un cours régulier de catéchisme fut donc établi pour les enfants des deux sexes et pour leurs parents, dont l'ignorance en fait de religion était extrême. En même temps on plaça des confessionnaux dans notre église, où la parole de Dieu se fit entendre régulièrement, comme aussi dans les églises de la ville et des environs, surtout aux temps de l'Avent et du Carême. Pour tous ces ministères, les Nôtres ne voulurent rien recevoir, non pas même pour compenser les frais de séjour ou de déplacement des prédicateurs.

Ces prédications se firent très-régulièrement chaque année de 1580 à 1637, mais à cette époque les autorités de la ville ayant prétendu que, en vertu des charges de la fondation du collège, nous devions chaque année leur fournir un prédicateur, le P. Claude Tiphaine leur fit savoir qu'il ne leur en donnerait point, si l'on ne lui fournissait des preuves de ce prétendu droit : et que, dans l'impossibilité où l'on serait de prouver cette obligation, on en reconnût la nullité par acte public. Cette réponse du Recteur coupa court aux prétentions de la ville : la première condition étant impossible, et la seconde

trop délicate à remplir ; il lui fallut donc admettre que la continuité d'un service rendu gratuitement ne saurait prescrire contre la liberté de celui qui le rend.

Quant au résultat des travaux apostoliques de nos Pères, il faut avouer que pendant les premières années ils ne dépassèrent guère l'étroite enceinte de l'Université. Sans doute les catéchismes se faisaient avec régularité, et depuis six années les habitants avaient rompu, comme la loi le leur ordonnait, leurs rapports avec les chefs du calvinisme ; mais il fallut un long travail pour ramener la ville à la pratique sincère du catholicisme, tant l'hérésie avait jeté là de profondes racines. Le voisinage de la ville de Metz et son mauvais exemple ajoutaient encore à la difficulté du retour.

Bien des fois, dans mon enfance, j'ai entendu raconter à des vieillards qu'avant l'arrivée de nos Pères, c'était une honte aux femmes, non-seulement de recevoir souvent les sacrements de pénitence et d'eucharistie — en dehors du temps pascal, on eût regardé cette fréquentation comme un crime — mais même d'assister à l'office divin chez les Pères Antho-nistes ou chez les chanoines de l'église collégiale. On les traitait sans façon de mauvaises femmes, et les enfants les montraient au doigt dans les rues, comme si elles n'allaient dans les églises des prêtres

et des moines, ainsi nommés par dérision, que pour s'y livrer au désordre, et non pour y remplir un devoir de religion. Ce détestable préjugé donna bien du mal aux Nôtres avant d'être entièrement déraciné. Mais l'année 1590 fut celle de la grâce : *hæc mutatio dexteræ Excelsi*. En peu de temps tout changea de face : les cœurs furent ramenés à la religion et à la pratique de ses commandements. Jusque-là, même aux fêtes les plus solennelles, trois confesseurs avaient suffi sans peine pour le nombre des pénitents : dorénavant, il en fallut trois chaque dimanche à l'église et deux au pensionnat. Le zèle à entendre la parole de Dieu fut si grand, que maintes fois notre église se trouva trop petite pour contenir la multitude des fidèles. Les églises des paroisses n'étaient pas désertes pour cela, et l'on y voyait participer aux sacrements un grand nombre de fidèles. Mais j'anticipe sur les événements : il me faut revenir à l'époque où nous en étions.

En 1580, le roi de France, Henri III, et son épouse Louise de Vaudemont devaient aller aux eaux de Plombières dans le courant du mois de mai. Le P. Fronton du Duc composa pour cette circonstance une tragédie française, intitulée *Jeanne d'Arc*, qu'il se tenait prêt à faire représenter devant la cour, lorsque survint une maladie contagieuse qui se répandit dans toute la contrée et

empêcha le voyage de leurs Majestés. La représentation retardée eut lieu le 7 septembre suivant : la pièce fut jouée devant les illustrissimes princes de Lorraine entourés d'un grand nombre de gentils-hommes : peu après, elle fut imprimée sans le nom de l'auteur, sans son aveu, sur une mauvaise copie et sous ce titre. « *L'histoire tragique de la Pucelle de Dom-Remy, aultrement d'Orleans. Nouvellement departie par actes, et representée par Personnages. Nancy, 1584* » (1).

Le duc de Lorraine, qui avait assisté à cette pièce

(1) Cette pièce devenue d'une extrême rareté a été réimprimée en 1859, à Pont-à-Mousson. La nouvelle édition, tirée à cent exemplaires, porte le nom de l'auteur ; la première, publiée en 1584, par Jean Barnet, tabellion de son Altesse, avait été composée à la hâte par le Père Fronton du Duc, à peine âgé de vingt-quatre ans, et beaucoup plus versé dans l'étude des langues anciennes, comme la plupart des savants de son temps, que dans la langue maternelle et surtout dans la poésie française. Ces circonstances rendent ce vieux monument littéraire assez curieux ; et à ce titre nous en copierons une ou deux pages pour montrer à nos lecteurs comment on improvisait une tragédie française, plus d'un demi-siècle avant que Pierre Corneille ne fixât notre langue dramatique par ses premiers chefs-d'œuvre.

La pièce est précédée d'un assez long prologue ou « *avant-jeu* » adressé au public et dont voici les premiers vers :

« Messieurs, c'est à l'honneur du Pays de Lorraine
Au fruit de la jeunesse affin qu'elle s'apprenne
Aux arts et aux vertus, que ce peuple joyeux
Est venu pour ouyr, non des comiques jeux,

avec une très-grande satisfaction, voyant le jeune poète couvert d'une soutane qui montrait un peu trop la pauvreté évangélique, fit compter aussitôt cent écus d'or, disant gracieusement qu'il les don-

Mais plus tost, en poulsant une voix plus hardie,
L'on prétend vous monstrier en une tragédie,
Un spectacle plus grave, affin que gravement
L'esprit se norissant, se forme sagement.

« Or, on a point choisy ung argument estrange,
Sachant que tel est fol, lequel ayant sa grange
Plaine de grains cueilliz, emprunte a son voisin,
Laisant pourrir chez soy son propre magasin.....
On a donques choisy les faicts d'une Pucelle
Qu'en France, plus souvent, d'Orleans on appelle :
De Dom-Remy plus tost nous la dirons icy.....

Nous empruntons le premier fragment à la scène où Jeanne d'Arc parait devant Charles VII et lui expose la mission qu'elle a reçue de Dieu :

« O Prince des François ! d'une franche demande
Je vous vais descouvrir ce que Dieu me commande.
Si vous voulez bien tost r'entrer dedans voz biens,
Et vous reveoir servy de vos subjectz anciens,
Presentez librement vostre Royaume et sceptre
A cil à qui aussy vous les devez soubmettre :
Donnez le donc à Dieu ; l'offrez entre ses mains.
Et lui vous le rendra : car tous moyens humains
Ne vous le rendront pas. Heureux qui se deflie
De soy mesme, et en lui, sa force fortifie.
Quand nous donnons à Dieu, nous ne luy donnons pas :
Il nous le rend icy, ou apres le trespas,
Or ne pensez donc point que la force invaincue
De vos preuz Chevaliers puisse rendre vaincue

nait pour acheter un vêtement neuf à l'auteur de la pièce. Mais de fait, cette somme, assez considérable pour l'époque, pouvait suffire, une année, à l'entretien de trois des Nôtres.

La force des Anglois. Mais affin que voiez
Que de l'aide de Dieu vous estes appuyé,
Il veult user du bras de moy, chetive et fresle,
Pour de voz ennemis domter la gent cruelle..... »

Le passage suivant est tiré du monologue de Charles VII, désormais convaincu que Jeanne d'Arc lui est envoyée de Dieu :

« Maintenant donc je voy que la fiere fortune
Laquelle jusqu'icy m'estoit tant importune.....
Favorise mes vœux.....
Puissance de celui, de qui les yeux ouverts
Moderent sagement tout ce grand univers;
Qui tantost par bonheur, et tantost par traverses
Agite des humains les fortunes diverses.
C'est toy, Dieu tout puissant, qui, maistre unique tiens
Entre tes saintes mains, les hommes et leurs biens;
C'est toy, grand Roy du Ciel, qui de ta grand puissance
Donne secours aux bons, fais aux mauvais nuisance;
Regis toute la terre, et de qui seul les doigts
Sçavent toucher les nerfs des cœurs des plus grands Roys.
Car bien que quelquefois les choses de ce monde
Semblent courir sans frain par course vagabonde,
Si est-ce que la fin de tant d'evenements
Se va rendre au seul but de tes saints jugements:
Et de ce qui se fait comme par aventure,
Tu te sers pour dresser nostre foible nature:
Affin que, chastiée en ses calamités,
Elle sente les maulz, qu'elle auroit merités:
Et revenue à soy, à toi elle revienne,
Et s'eslongner de toy jamais ne se souviennne..... »

Je serais trop long si je voulais raconter en détail tous les témoignages de bienveillance et d'affection dont nous entoura cet excellent prince : il suivait avec une extrême sollicitude et favorisait de tout

Au quatrième acte nous voyons Jeanne d'Arc conduite au tribunal, et, devant ses juges, affirmant la réalité de sa mission :

« J'ay souvent respondu à telles questions ,
Mais jamais vous n'oyez mes appellations.
J'appelle le Pasteur de Rome pour refuge :
C'est lui seul que je veux estre mon juste juge.
Car vous ne pouvés pas, selon droict, me juger ,
Estant Juge et partie : et vous voulans venger
Des mauz que vous ay faicts, ainsi que vous le dites.
Au reste, quant aux points de vos doulttes susdictes ,
Je dis et maintiendray, jusqu'au dernier soupir ,
Que les voix qui souvent me venoient advertir
De venir au secours de ce grand Roy de France ,
Ne sont point des esprits, qui leur premier essence
Perdirent, dechassés du Royaume des Cieulz ,
Renversés en Enfer d'un sault ambitieux.
Car jamais les demons nos ames point ne poussent
A garder chasteté, ains plustost nous repoussent
De l'amour des vertus que ces sacrées voix
M'ont tres-bien incité à suyvre plusieurs fois.
Ce qu'elles m'ont predict est du tout equitable.....
Et proteste que tout ce dont vous m'accusés
Sont crimes apostés et a tort imposés.
Que si des gens de bien les ames bienveillantes
M'ont rendu des honneurs et caresses passantes
Mon mérite trop bas , c'est leur affection
Qu'il vous fault accuser , non mon ambition.
J'en appelle à tesmoing la divine Justice :
Et jaçoit qu'il me faille endurer le supplice ,
J'ayme mieulx sans peché innocente périr ,
Que l'ayant mérité , en offense mourir. »

son pouvoir les développements de la nouvelle Université; lui-même stimulait l'ardeur des maîtres et des écoliers. Il allait dans les classes, assistait aux concertations des élèves; et, par des compliments

Les abominables juges de Jeanne d'Arc la condamnent au feu et le récit de sa mort héroïque termine le cinquième acte : un *Messager* paraît sur la scène devant un gentilhomme :

Le Messager.

« Je croy que leur cueur est davantage endurcy
Par brutale fureur, car estant jà bruslée,
On a du grand brasier la masse escartelée,
Où tout au beau millieu son chaste cueur estoit.
Qui entier dans le feu, vermeil encor restoit;
Comme on voit quelquefois entre un fesseau d'espines,
Une rose rougir en ses feuilles crespines :
Tesmoignage certain qu'en soy seule venoit
Ung esprit innocēt de toute tache net.

Le Gentilhomme.

« Tu me racomptes bien choses esmerveillables.

Le Messager.

« Encor entendres-vous d'autres plus admirables.
A la veue de tous on a veu parmy l'air
Une blanche colombe hors du feu s'envoler
Et battant doucement ses aisles esmaillées,
S'en voller de droict fil aux voutes estoillées.

Le Gentilhomme.

« O miracle nouveau! doulerons nous encor,
Puis que son cueur entier dans le feu comme l'or
On a veu, et son ame, en son heureuse essence,
S'envoler vers les Cieux, de sa pure innocence.

et des conseils sagement distribués, il les enflammait d'ardeur pour l'étude. Quelquefois aussi il allait aux disputes philosophiques, qui dans ces circonstances se faisaient en français par égard pour lui, et il y restait

O cœurs plus dur qu'aymant, o Anglaise fureur !
Cecy ne peut il point vous donner de terreur ?
Cecy ne peut il point faire fleschir voz ames ?

Le Messenger.

Ains ilz n'ont pas permis que quelques bonnes femmes
Pour l'ensepulturer assemblissent ses os ;
Mais ilz les ont espars dans Seine par les flots.

Le Gentilhomme.

« O bon Dieu, maintenant fais en donc la vengeance,
Et ne tarde non plus. Et vous, peuples de France,
Pleurez celle qu'on a si tres fort tourmenté
Pour vous avoir remis a vostre liberté. »

On nous pardonnera sans doute cette longue citation empruntée à l'histoire littéraire, si généralement ignorée, de nos anciens collèges. On a souvent affirmé, mais sans preuves, que les Jésuites avaient négligé l'enseignement de la langue française. Les Jésuites ont laissé dire et se sont contenté de publier leurs ouvrages et de montrer leurs élèves. Si depuis le jour où le P. Fronton du Duc, âgé de vingt-quatre ans, faisait jouer son improvisation sur *Jeanne d'Arc*, ses successeurs, dans l'enseignement de la rhétorique, n'ont jamais consacré que de rares instants aux délassements littéraires de leurs élèves, ils peuvent au moins se glorifier de leur avoir assez bien enseigné cette langue maternelle qu'ils enrichiront un jour de leurs chefs-d'œuvre. Si le P. Porée, qui envoya dix-huit de ses élèves sur les sièges de l'Académie française, *n'était pas*, au dire de Voltaire, le plus illustre de tous, *très-fort en vers français*, il répondait modestement : *cela est vrai ; mais j'ai des élèves qui les font très-bien !*

pendant plusieurs heures, également charmé de l'entraînement des rivaux et de leur modestie. Il avait surtout un goût particulier à entendre notre frère Jean Chastelain, dont l'esprit vif et pénétrant savait tou-

Un autre professeur de rhétorique, qui peut-être ne composa jamais deux vers français eut un élève qui, lui aussi, les faisait assez bien : le professeur était le P. Claude de Lidel, et l'élève Pierre Corneille.

Qu'on nous permette une dernière citation : quelques vers du grand poète adressés à son ancien professeur et inconnus, nous les croyons, à la plupart de nos lecteurs. Le P. de Lidel avait envoyé à son ancien élève, son ouvrage intitulé : *La théologie des Saints*. L'auteur de Polyeucte écrit en tête du premier volume une assez longue pièce de vers dont nous transcrivons les deux dernières strophes :

« Toy qui nous apprends de la grâce
Qu'elle est la force et la douceur....
« J'en connois par toy l'efficace,
Sçavant et pieux Ecrivain,
Qui jadis de ta propre main
M'as élevé sur le Parnasse.
C'estoit trop peu pour ta bonté
Que ma jeunesse eust profité
Des leçons que tu m'as données,
Tu portes plus loin ton amour,
Et tu veux qu'aujourd'huy mes dernières années
De tes instructions profitent à leur tour. »

« Je fus ton Disciple, et peut-estre
Que l'heureux éclat de mes Vers
Ebloüit assez l'Univers,
Pour faire peu de honte au Maistre;

jours trouver des arguments faciles à saisir par le prince et les seigneurs de sa suite : la dispute, où il agita la question de savoir si les brutes pouvaient raisonner, réussit à merveille. De temps en temps Son Altesse voulut aussi, suivi seulement de quelques familiers, venir s'asseoir à notre table. Un jour après le dîner, il se plaignit au P. Recteur de la trop grande frugalité de nos repas, disant qu'il ne fallait pas traiter si maigrement des jeunes gens qui donnaient tant d'espérance, et s'exposer à compromettre leur santé ou ruiner leurs forces par trop d'économie.

A cette même époque, certains ennemis de notre Compagnie trouvèrent que nous étions trop nombreux : que douze Pères pourraient aisément suffire aux charges de l'Université. Le prince répondit aux malveillants par une comparaison empruntée à la chasse au faucon, qu'il aimait passionnément. « Voyez, dit-il ; je fais élever beaucoup de faucons,

Par une plus sainte Leçon
Tu m'apprends de quelle façon
Au vice on doit faire la guerre.
Puissay-je en user encor mieux,
Et comme je te doy ma Gloire sur la Terre,
Puissay-je te devoir un jour celle des Cieux. »

Par son très-obligé disciple,
Pierre CORNEILLE.

Quod scribo, et placeo, si placeo, omne tuum est.

et c'est à peine si un sur dix réussit à devenir tel que je le souhaite ; ainsi permettez-moi de nourrir dans la piété et dans les lettres un assez grand nombre de jeunes gens, afin que nous en trouvions au moins un sur dix qui soit digne de notre Université. »

Au mois d'octobre suivant, le P. Balthazar Chavasse commença le septième cours de philosophie ; les Pères Jean Bleuse, Clément Dupuy et Jacques Gordon furent nommés professeurs de théologie. Le P. Thomas Oswald remplaça le P. Charles Sager dans l'explication de l'Écriture-Sainte. Mais ce dernier cours fut quelque temps interrompu par suite des maladies contagieuses qui dispersèrent une ou deux fois les élèves, comme nous le raconterons dans la suite. Un manuscrit du P. Bleuse nous apprend que dès avant l'année 1584, où le P. Richard Fleming fut nommé premier chancelier de l'Université, les Pères le Clerc, Sager, Hay et Richeome avaient déjà rempli les fonctions de vice-chancelier. Le même manuscrit rapporte encore que, dans les dix années qui suivirent, deux hommes d'un grand mérite, les PP. Guillaume Murdoch et Martin Nicod occupèrent tour à tour les emplois de Préfet des études et de chancelier. A l'époque dont nous parlons, outre les Pères dont j'ai déjà fait mention, l'Université comptait un certain nombre

de sujets remarquables, tels que Jacques Gordon, Jules-César Bulenger, Jacques Sirmond et quelques autres.

« Jacques Gordon, dit le P. Alegambe, naquit en Écosse, d'une famille très-illustre, alliée au sang des Stuart. Il entra dans la Compagnie à Rome le 20 septembre 1563, à l'âge de vingt-deux ans. En 1569 il fut créé docteur en théologie, et fit la profession solennelle des quatre vœux l'année suivante. Pendant les cinquante années qu'il vécut encore, il supporta les plus grands travaux pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église. Il fut professeur de philosophie et de théologie dans les collèges de Pont-à-Mousson, de Paris et de Bordeaux, remplit la mission de Nonce apostolique en Irlande, fut vice-provincial d'Aquitaine, confesseur de la foi en Angleterre et en Écosse, où il endura la prison et les chaînes, et ne dut qu'à son illustre naissance d'échapper à la mort. Le Danemark, l'Allemagne, et pour ainsi dire l'Europe tout entière éprouvèrent tour à tour les effets de son zèle. Malgré son âge, la délicatesse de sa première éducation et l'importance de ses charges, il parcourait à pied les diverses contrées de l'Europe, soutenant de toutes parts la foi catholique ébranlée. Mais l'Écosse, sa patrie, fut l'objet particulier de son zèle, et pendant longtemps il fut le supérieur de cette mission. Le P. Gordon joignait

aux qualités naturelles les plus brillantes une vertu solide. Il était d'une simplicité admirable qu'il ne perdit point au milieu des subtilités de la science. Plein de mépris pour lui-même, modeste, affable et prévenant, il ravissait par l'exemple de ses vertus tous ceux qui vivaient avec lui. Jamais on ne put lui reprocher une action, ou même une parole blessante. L'obéissance avait pour lui un attrait particulier; tout son désir était de voir les supérieurs l'employer à leur gré et lui commander ce qu'il devait faire sans se servir de formes plus douces, afin, disait-il, de lui laisser tout le mérite de l'obéissance. Telle fut sa régularité dans ses exercices de piété que, sans cesse au milieu des occupations les plus importantes, dans ses courses en Irlande, en Écosse, en Danemark et en Allemagne, il n'omit jamais, dit-on, l'examen particulier et celui du soir, ni aucun autre exercice de piété; chaque jour il se levait une heure avant la communauté pour faire oraison. Sa dévotion envers la T.-S. Vierge était très-affectueuse. Il eut le plus grand soin de conserver en lui l'homme intérieur : de là venait l'innocence de sa vie, et son calme inaltérable dans toutes les occasions. Son unique chagrin était de n'être pas mort en Écosse, sur un gibet, pour l'honneur de Jésus-Christ. Dieu le consola de cette privation par une grâce bien précieuse. Quelque temps avant la fête

de Pâques, comme il était attaqué d'une maladie de langueur, il exprima le désir de quitter la terre, le jour même où Notre-Seigneur était mort pour nous. Il fut exaucé. Après avoir reçu les derniers sacrements de l'Église, il mourut avec beaucoup de tranquillité le jour du Vendredi-Saint, 16 avril 1620, âgé de soixante-dix-sept ans, et après cinquante-sept années de vie religieuse. Ses funérailles se firent au milieu d'un tel concours de peuple, qu'on eut de la peine à enlever le corps et à dominer le bruit de la foule par les chants de l'Église.

Tel est le récit de l'auteur de la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*. J'ai voulu rapporter textuellement ses paroles, pour qu'on ne m'accuse pas d'avoir cédé au désir de glorifier notre Université, en élevant outre mesure les vertus d'un homme qui l'honora si longtemps de sa présence.

Le Père Jules-César Bulenger naquit à Loudun. Dans la préface de ses *Opuscules* notre auteur raconte que « dès son enfance il avait fait le vœu d'entrer en religion. Il passa douze ans dans la Compagnie, pendant lesquels il étudia la théologie, lut et annota les Pères grecs et latins, et même un bon nombre d'auteurs profanes. Après ces douze années, nous dit-il, je fus, par le consentement du P. Général, délié de mes vœux, afin de venir en aide à ma

famille. Mon père était mort après avoir rendu de grands services à l'Église, comme ses écrits en rendent encore témoignage ; mes frères n'avaient pas tardé à le rejoindre dans la tombe, et laissaient plusieurs enfants en bas âge. Ma mère me supplia donc de rentrer dans le monde pour m'occuper d'eux et veiller à leur éducation. Je remplis ce devoir de charité pendant plus de vingt ans. Sous ma direction, mes neveux avaient achevé leurs études à Florence, à Pise et en d'autres Universités. Plusieurs étaient déjà mariés, et les autres se trouvaient en état de se suffire à eux-mêmes. Voyant alors que mon œuvre était terminée, je demandai à rentrer dans la Compagnie. Le duc de Toscane appuya ma requête qui fut favorablement accueillie du P. Général, et, dans toute la joie de mon âme, je repris le précieux habit de la Compagnie pour ne plus le quitter. A Pise, où j'avais enseigné pendant plusieurs années, j'étais quelques ouvrages : je dois à la Compagnie de Jésus ce qu'ils peuvent renfermer de bon ; mais de moi sont les imperfections qui les déparent. »

Le P. Bulenger écrivait ceci à Rome en octobre 1620. Mais cependant, je dois faire remarquer (attendu que, non-seulement il faut éviter toute erreur, mais surtout bien exposer la vérité), je dois dire que Bulenger ne parlait pas alors en toute franchise. Voici

en effet une parole que je tiens de Nicolas Bourbon, chanoine de Langres, homme instruit et l'un des premiers poètes de son temps. Nicolas Bourbon était très-lié avec le P. Bulenger, déjà sorti de la Compagnie; ils furent cinq ans ensemble au collège de Navarre, à Paris. Le P. Bulenger ne cessait de parler avec éloge de l'Institut et des hommes de la Compagnie. « Mais pourquoi donc les avez-vous quittés? » demanda le chanoine. L'ex-jésuite un peu déconcerté prétexta différentes raisons; puis il avoua qu'il n'avait pu se résigner à voir ses études de prédilection peu en honneur dans la Compagnie, où toute la considération était pour la Théologie; puis surtout qu'il avait craint de ne pouvoir éditer son *Théâtrum* dont la publication lui tenait fort au cœur. Je l'en crois aisément; car il est impossible de se dissimuler que Bulenger n'eût parfois quelques idées assez bizarres. On raconte que, dans un âge déjà mûr, il se livra à l'alchimie avec tant de passion que plus d'une fois il vendit sa bibliothèque, pour avoir le plaisir de fondre l'argent qu'il en retirait. Du reste, dès qu'il fut rentré parmi nous, il mena une vie parfaitement régulière, et donna des exemples de vertu qui firent oublier entièrement son inconstance. Il fut pendant plusieurs années professeur de théologie, et reçut même le bonnet de docteur en cette faculté. Telles étaient son hu-

milité, sa douceur et sa piété que les supérieurs lui permirent de faire sa profession. Il mourut à Cahors au mois d'août 1628, à l'âge de plus de soixante-dix ans. Il fut plus heureux que son collègue le P. Roëre, qui était aussi sorti de la Compagnie. Ce pauvre homme en vint à un tel excès de dénûment, que, pendant bien des années, il n'eut pour vivre que le pain mendié chaque jour aux élèves de notre collège de Clermont, à Paris. Les écoliers paresseux lui faisaient faire leurs devoirs grecs et latins, et lui donnaient en retour quelques pièces de monnaie, avec lesquelles il soutenait à peine sa misérable existence.

Le P. Sirmond naquit en Auvergne et fut reçu dans la Compagnie, à Billom, en 1576. Après un an de noviciat à Verdun, il fut envoyé à Pont-à-Mousson pour y faire ses études de philosophie et de théologie ; lesquelles étant achevées, il fut appliqué à l'enseignement des belles lettres ; ce qu'il fit avec une grande distinction : d'abord à Pont-à-Mousson et plus tard à Paris. Dès l'année 1580 il écrivait ceci au P. Provincial : « Pour l'étude du grec j'en suis arrivé à comprendre les auteurs, à peu près à la simple lecture. »

Le P. Sirmond, enseignant à Paris, compta parmi ses élèves de grandes familles, le duc d'Angoulême fils naturel de Charles IX, et plusieurs autres gen-

tilshommes ; mais le plus illustre de tous fut François de Sales, le futur évêque de Genève. A Pont-à-Mousson il avait eu le célèbre Pierre Fourier qui devint fondateur de la congrégation du Sauveur, des religieuses de Notre-Dame ; et qui, nous l'espérons, sera bientôt placé au rang des bienheureux.

Le Père Sirmond fit sa profession en 1596. Il avait enseigné les Belles-Lettres pendant dix ans, lorsqu'il fut appelé à Rome par le Père général Claude Aquaviva qui l'employa comme secrétaire, spécialement avec les provinces d'Allemagne et de France qui formaient alors une seule Assistance : il s'acquitta de cette charge à la plus grande satisfaction du P. Général. Le cardinal Baronius, cette lumière de l'Église, conçut pour lui la plus profonde estime, et, à son lit de mort, il lui laissa en souvenir un petit crucifix de bronze, d'un beau travail, que le P. Sirmond garda toute sa vie, avec le plus grand respect. Grâce au même cardinal, le P. Sirmond eut toute facilité de compléter ses études à la bibliothèque du Vatican. A son retour en France, il continua ses recherches, fouillant partout les anciennes bibliothèques, et parvint ainsi à rééditer un grand nombre d'ouvrages importants, oubliés depuis longtemps, et perdus dans la poussière de ces bibliothèques. Le P. Sirmond était en outre fort habile en numismatique, comme il le prouva dans son

extrême vieillesse, lorsque, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il publia ses trois opuscules sur les médailles.

A la mort du P. Vitelleschi il fut, malgré ses quatre-vingt-six, ans député par sa Province pour aller à Rome concourir à l'élection d'un nouveau général. Il vécut encore sept ans, et sa vieillesse était encore si verte qu'il pouvait observer les jeûnes de carême avec autant de rigueur qu'un jeune homme. Il était grand amateur de la discipline religieuse et de l'obéissance ; si bien que les supérieurs le proposaient pour modèle aux jeunes religieux. Pendant plusieurs années il fut confesseur du roi Louis XIII, et dans cette charge, qu'il remplit presque jusqu'à la mort du prince, il sut, par des manières dignes d'un religieux, se concilier l'estime et l'affection de la Cour. Sur le point de quitter ce monde il rendit à Dieu de vives actions de grâce du bonheur qu'il avait de mourir dans la Compagnie, au milieu de ses frères, après avoir reçu les derniers sacrements. Il mourut à Paris, le 16 octobre 1651, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

En 1681 le duc de Bavière, revenant de Liège, où il était allé conduire son frère, nommé prince évêque de cette ville, traversa la Lorraine et s'arrêta à Pont-à-Mousson pour visiter le collège. Le prince fut reçu avec toute la solennité possible, et lui-même se montra on ne peut plus bienveillant. En

présence de tous les grands qui l'entouraient, il parla du bien que nos Pères faisaient en Bavière et fit un tel éloge de la Compagnie que les Nôtres en éprouvèrent une véritable confusion. Le prince assura qu'il ne parlait ainsi que par conviction; mais peut-être fut-il porté à cet acte par l'exemple des nobles de Lorraine qui lui avaient montré beaucoup d'estime pour nos Pères de Pont-à-Mousson.

Le nombre des élèves croissant chaque jour, les classes ne se trouvaient plus capables de les contenir; il fallut s'occuper de les agrandir; et cette même année, 1581, grâce aux libéralités du prince, on mit la main à l'œuvre.

D'autre part le pensionnat, dont les Nôtres avaient été l'année précédente contraints de reprendre la direction, ne cessait de voir arriver de toutes nations des jeunes gens appartenant aux plus grandes familles. Les demandes d'admission ne discontinuant point, il fallut, faute de place, en refuser un grand nombre. Pour compenser ces refus nécessités par le défaut de place dans le pensionnat, on lui annexa le séminaire des Irlandais et des Écossais fondé par le pape et la reine Marie Stuart. Le P. Richeome ayant la charge des deux maisons, on fit venir de Paris, pour l'aider, un excellent religieux le P. Guillaume Murdoch qui plus tard devint confesseur de la foi en Écosse.

Bientôt le succès de ce nouvel établissement fut tel que les prêtres séculiers qui dirigeaient le séminaire anglais de Reims, n'hésitèrent pas à envoyer un bon nombre de leurs élèves à Pont-à-Mousson. Beaucoup d'étudiants de différentes nations, sans parler des Français, vinrent se joindre à eux et la plupart appartenaient à des familles distinguées. Comme on le peut voir dans le *Diarium* du collège, durant cette année et les trois suivantes, on reçut sept Irlandais et trente-six Écossais dont vingt-quatre étaient entretenus aux frais du souverain Pontife et de Marie Stuart, ou recevaient une pension; de plus, trente-et-un Anglais, parmi lesquels un neveu du cardinal Allen et un membre de l'illustre famille des Talbot. En outre on compta trente-quatre Allemands, parmi lesquels un marquis de Bade, trois comtes; onze Flamands, trois Italiens et un Espagnol: ce dernier était accompagné d'un serviteur; il appartenait, je crois, à l'une des plus grandes familles d'Espagne, car le *Diarium*, qui donne tout simplement les noms des élèves sans aucune mention de leur titre, fait une exception en faveur de celui-ci, appelé Don Juan de la Paz.

La dépense de ces étudiants était modique, car les jeunes gens de qualité qui se traitaient le mieux ne dépensaient guère plus de quarante écus d'or par an; ceux dont le régime était plus modeste n'al-

laient qu'au chiffre de trente écus, et même nous voyons par des lettres du P. Edmond Hay que le maximum de la pension fut fixé, un peu plus tard, à trente-cinq écus d'or par an, et le minimum à vingt-cinq; tant la vie était à bas prix à cette époque, et l'argent peu commun.

Nos étudiants d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande avaient l'espérance de voir la religion catholique se relever dans leur patrie, et bon nombre d'entre eux demandèrent à recevoir les ordres sacrés. Mais comme ils n'avaient point de Lettres dimissoriales, le souverain Pontife suppléa à ce défaut par le bref suivant :

« A nos chers fils les Recteurs des collèges de la Compagnie de Jésus établis au delà des monts, Grégoire XIII, Pape.

« Chers fils, salut et bénédiction apostolique. Nous avons appris que dans les divers collèges de votre Compagnie, situés au delà des monts, se trouvent un assez grand nombre d'Anglais, d'Écossais et d'Irlandais, et qu'après avoir achevé le cours de leurs études, plusieurs de ces jeunes gens, inspirés par le zèle et la piété, désirent entrer dans la milice cléricale et se voir promus aux saints Ordres; mais qu'ils en sont empêchés, ne pouvant recourir à leurs évêques ou ordinaires qui leur délivrent des lettres dimissoriales. C'est pourquoi, voulant parer à ces

inconvenients, et incliné par le désir d'exaucer votre requête, nous déclarons, par les présentes, chacun d'eux absous de toute sentence d'excommunication, suspension, interdit, ou autres sentences ecclésiastiques, censures et peines de droit ou de fait encourues dans quelque occasion et pour quelque cause que ce soit. De plus, en vertu de notre autorité apostolique, nous accordons aux Anglais, Écossais, Irlandais qui sont maintenant dans vos collèges ou qui s'y trouveront dans la suite, s'ils en sont jugés dignes et ont obtenu de vous des lettres testimoniales de leurs bonne vie et mœurs, d'être élevés à la cléricature par tout évêque catholique qui sera en grâce et en communion avec le Siège Apostolique ; sans avoir besoin de lettres dimissoriales de leurs évêques, et d'être promus aux ordres sacrés et au sacerdoce, même sans titre de bénéfice ou de patrimoine. Nous étendons ce privilège à douze d'entre eux, par an, pour chacun de vos collèges, accordant en même temps aux évêques le pouvoir de les ordonner, et nous voulons que les Anglais, Écossais, Irlandais jouissent de ce droit, nonobstant toutes les Constitutions générales et particulières des conciles provinciaux ou synodaux, les ordinations apostoliques et toutes autres à ce contraires. Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 25 novembre 1581, etc. »

Pour achever de mettre sous les yeux du lecteur tout ce qui a trait aux privilèges accordés par le souverain Pontife aux Écossais et Irlandais étudiant dans nos collèges, je rapporterai encore la lettre suivante adressée en 1584 aux élèves du séminaire de Pont-à-Mousson.

« A nos chers fils les écoliers du collège des Écossais et Irlandais de la ville de Pont-à-Mousson, Grégoire XIII, Pape.

« Chers fils, salut et bénédiction apostolique. Les fruits de vos travaux et de votre zèle nous apparaissent chaque jour davantage dans l'Église de Dieu. Car, après avoir terminé vos études, vous retournez dans votre patrie, pour retenir dans la vraie foi les habitants de ces malheureuses contrées, ou y ramener, au mépris de tous les dangers et de toutes les fatigues, ceux qu'une erreur diabolique en a retirés. C'est pourquoi, mû par notre bonté paternelle à vous combler de faveurs spéciales, nous vous accordons à tous et à chacun de vous et à tous vos successeurs dans le même collège, avec l'agrément du Recteur du dit collège et après un examen préalable, de pouvoir, même *extra tempora* et sans garder les interstices accoutumés, sans Lettres dimissoriales des Ordinaires ou titre de bénéfice et de patrimoine, et nonobstant tout défaut de naissance dont nous vous relevons par ces pré-

sentes, être promus aux ordres sacrés et même à la prêtrise par tout évêque catholique en grâce et communion avec le Siège Apostolique, et d'en exercer librement et licitement toutes les fonctions, nonobstant le défaut susmentionné, la déclaration du Concile de Poitiers et les Constitutions apostoliques et toutes autres à ce contraires. Donnée à Rome près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 6 mars 1584, etc... »

L'apostolat de nos Pères ne se renferma point dans l'intérieur du collège, ni même dans l'enceinte de la ville. Toute la contrée environnante ayant renoncé aux erreurs de Calvin, ils étendirent leurs courses au dehors. Entre l'Alsace et la Lorraine, à vingt lieues environ de Pont-à-Mousson, au pied des Vosges, se trouve une petite ville du nom de Sainte-Marie-aux-Mines, ainsi appelée d'une mine qui se trouve dans le voisinage, partie sur les terres du duc de Lorraine, partie sur celles des princes allemands. Les habitants, Luthériens pour la plupart, forment un misérable rassemblement d'hommes venus de tous les côtés, et réunis en ce lieu pour y vivre sans contrainte au mépris des lois et des gouvernements : aussi voit-on régner parmi eux la licence, l'impiété et la débauche. Un petit cours d'eau, sur lequel on a jeté un pont, sépare la ville en deux parties ; l'une, plus grande et entourée de murailles, appar-

tient au Duc ; l'autre, que l'on pourrait appeler le faubourg de la première, est allemande. A la prière du Duc, deux de nos Pères se rendirent à Sainte-Marie où ils eurent un succès complet : ils ramenèrent à la foi ceux qui l'avaient abandonnée, raffermirent ceux qui étaient chancelants, et confondirent si bien ceux qui ne voulurent pas se rendre qu'on les éloigna de la ville, et qu'ils furent obligés un peu plus tard de se retirer dans le faubourg avec les Allemands. Non loin de Sainte-Marie-aux-Mines, à Saint-Diez, nos Pères donnèrent plusieurs instructions dans la célèbre collégiale, et y recueillirent des fruits abondants.

A Nancy, où deux Pères avaient été envoyés, ils établirent une confrérie du Saint-Sacrement. Pendant quinze jours, ils n'avaient cessé de prêcher, de faire le catéchisme, et de s'employer à tous les ministères de la Compagnie. Leurs efforts, bénis du ciel, contentèrent si bien les habitants et leur donnèrent tant d'estime pour nos ouvriers, qu'ils demandèrent avec instance au cardinal de Vaudemont de leur procurer plusieurs fois pendant l'année le secours de ces mêmes ouvriers.

Saint-Nicolas est une bourgade voisine de Nancy. Le nombre de ses habitants et la beauté de ses édifices lui donnaient autrefois une grande importance. Mais les marchands et les courtiers qui

s'y rendaient de tous les points de l'Allemagne et de la France, pour y faire le commerce, l'avaient souillée du venin de l'hérésie, plus qu'aucun autre lieu de la Lorraine. Trois des Nôtres y séjournèrent pendant un mois, et n'y perdirent pas leur peine; non plus qu'à Remiremont, située sur les confins de la Lorraine, de la Bourgogne et de l'Allemagne, où l'un de nos Pères fut envoyé pour y prêcher la station de l'Avent. Remiremont possède une belle abbaye de chanoinesses nobles appartenant aux premières familles de France, de Lorraine et de Bourgogne. La division régnait alors parmi ces chanoinesses: le missionnaire alla les visiter et très-habilement ramena la paix dans cette abbaye.

Gondrecourt est une autre petite ville des environs où l'hérésie s'était glissée. Nos Pères, à force de travaux poursuivis pendant toute cette année, finirent par remporter une victoire complète dans cet endroit et dans plusieurs autres localités. L'histoire n'a point conservé les noms de ces ouvriers que le Seigneur avait envoyés à sa vigne pour la cultiver avec tant de fatigues: mais ils sont écrits dans le livre qui sera lu au jour des récompenses éternelles.

Le démon ne put voir sans envie de tels succès, et, pour les ruiner, il souleva contre nous une tempête qui devait emporter à la fois et notre réputation

et nos moyens d'existence. Mais l'événement trompa ses espérances ; car notre crédit devint même plus solide après l'orage, et cela grâce au duc de Lorraine qui, avec beaucoup d'habileté, mit en tout son jour l'innocence des Nôtres et fit taire les calomnieux. Quant aux pertes matérielles, elles furent, sinon réparées, du moins compensées par le bien spirituel qui en fut la suite.

Voici le fait. L'année précédente, une dame d'un haut rang (je tairai son nom) nous avait conseillé d'acheter une maison à Metz, dans la pensée d'y fonder plus tard un collège ; elle s'engageait à la payer de ses propres deniers : et de fait l'acte d'acquisition fut dressé en son nom ; mais, au moment de verser la somme convenue, elle refusa, disant avoir changé d'avis. Sur ce, les Nôtres, pour ne pas être accusés de légèreté dans une affaire conclue en leur faveur et afin d'enlever tout prétexte à la calomnie, préférèrent acheter l'immeuble en leur nom que de soutenir un procès. Mais, comme ils n'avaient pas les fonds nécessaires, ils durent les emprunter à l'un de leurs amis...

La maison achetée portait le nom de *Joyeuse garde* : elle était assez belle et spacieuse et située sur la paroisse Sainte-Ségoène. Avec cette maison on en avait acheté deux autres contiguës et plus petites. La totalité de l'achat se montait à quinze cents

écus d'or environ. Cette même année un homme fort à son aise, Toussaint Roussel, chanoine de la cathédrale, si je ne me trompe, étant entré dans la Compagnie, fit un don de mille écus d'or. Cette somme venait fort à propos pour tirer les Nôtres d'embaras : il soldèrent la plus grande partie de leur dette et envoyèrent aussitôt deux des leurs prendre possession de l'immeuble en question. Dès lors ces deux Pères durent exercer à Metz les divers ministères de la Compagnie ; ce qu'ils firent durant plusieurs années.

Le chef de cette mission fut le P. Jacques Commolet, né au château de Commolet en Auvergne, religieux d'un zèle ardent, d'un esprit perspicace, d'un jugement droit et d'une rare prudence. C'était un des meilleurs prédicateurs de son temps. Il avait été professeur au collège de Clermont où il avait compté parmi ses élèves François de La Rochefoucauld, qui devint plus tard le célèbre Cardinal de ce nom. A peine avait-il achevé son cours de philosophie, qu'il ne pensa plus qu'à se donner tout entier au salut des âmes. Il annonça la parole de Dieu à la cour du duc de Lorraine, au contentement universel de ses auditeurs : si bien que, durant sept années entières, n'ayant guère fait autre chose que commenter le psaumé cinquantième, on venait toujours l'entendre, comme s'il l'avait expliqué pour la première

fois. Le P. Commolet fut deux fois choisi par les suffrages de sa Province pour aller la représenter aux Congrégations générales. Il mourut dans une heureuse vieillesse et plein de mérites en notre maison professe de Paris.

En l'année 1582 le Père Claude Didier, lorrain, non encore ordonné prêtre, enseigna la philosophie et le P. Nicolas le Clerc, depuis longtemps connu dans l'Université, succéda comme Recteur au P. Edmond Hay, qui se rendit d'abord à Paris, puis revint à Pont-à-Mousson où il exerça les fonctions de vice-chancelier jusqu'au moment où il fut envoyé en Écosse avec le P. Jacques Gordon. C'était à peu près l'époque où Marie Stuart acheva son sacrifice.

Pendant plusieurs années le P. Edmond Hay eut à supporter en Écosse bien des fatigues et des tribulations pour la foi catholique. J'en retrouve la trace dans le *Diarium* rédigé par notre préfet d'église, où se trouvent marquées les messes demandées à tous les Nôtres pour des circonstances graves. Ainsi, au mois de mars 1586, je trouve les messes et prières demandées « pour le P. Edmond Hay et ses compagnons qui, en Écosse, exposaient leur vie pour la foi ».

Plus tard, le P. Edmond Hay fut appelé à Rome par le P. général Claude Aquaviva pour y remplir

les fonctions d'Assistant des Provinces de France, d'Allemagne et des autres situées en deçà des Alpes et des Pyrénées.

C'est dans l'exercice de cette charge qu'il rendit son âme à Dieu le 4 novembre 1591. C'était, dit le P. Ribadeneira, un homme vraiment religieux, plein de vertu et de science. Il n'a laissé d'autre monument de sa vaste érudition qu'un opuscule dirigé contre les hérétiques, et qui a pour titre : *Les contradictions de Calvin*.

La même année 1582, Pierre Grégoire arrivait à l'Université de Pont-à-Mousson, attiré par les magnifiques promesses du duc de Lorraine ; il fut nommé doyen des deux Facultés de droit, et commença aussitôt ses leçons dans le local destiné à ces deux Facultés, au delà de la Moselle. Pierre Grégoire était docteur en l'un et l'autre droit ; il avait professé d'abord à Cahors et ensuite à Toulouse, où il occupait la première chaire de jurisprudence. Il était né en cette ville, et dans une condition assez humble, comme il le dit lui-même. Mais par sa propre industrie et grâce à l'assistance de Dieu, qu'il appelait son Mécène, il apprit le latin, le grec, l'hébreu, pénétra dans l'étude de l'antiquité et poussa si avant sa connaissance du droit, qu'il s'est fait un nom digne d'être placé à côté de celui des Cujas, des Hotman, des Duaren, des Bodin et des plus

célèbres juristes de ce temps. Je le placerais même au-dessus des autres... parce que, avec un mérite semblable et une renommée non moins grande, il s'est toujours montré catholique fidèle, dévoué de cœur au souverain Pontife, et partisan de la liberté de l'Église. Tous ses écrits en rendent témoignage et entre autres la réfutation d'un pamphlet rempli de fiel et de calomnies lancé par Charles du Moulin contre le concile de Trente. Dans son ardeur infatigable pour le travail, il étendait ses livres ouverts sur le pavé de sa chambre, et, se couchant au milieu d'eux, il étudiait ainsi de longues heures, tout absorbé dans son travail et insensible à la rigueur des saisons.

Jusqu'à son arrivée à Pont-à-Mousson, l'Université avait joui du plus grand calme. Le cardinal de Lorraine avait été autorisé par le Pape Grégoire XIII à choisir lui-même le Recteur de l'Université, ou, s'il voulait transmettre ce pouvoir à d'autres, à confirmer et valider l'élection qui aurait été faite; mais il était mort sans avoir, par acte public, transmis ses droits à personne. Le P. Maldonat assure, dans la préface des *Statuts* de l'Université, que le dessein du Cardinal était de confier la direction de toute l'Université au Recteur même du collège qu'il avait fondé en premier lieu, comme la partie principale de cette même Université. Et de fait, dans les com-

mencements, il en était ainsi : de plus, nous étions à peu près les seuls professeurs, et le jeune Barclay, qui enseignait le droit, devait moins l'affluence de ses disciples à l'éclat de sa réputation qui naissait à peine qu'à la considération dont jouissait l'Université ; aussi ne songeait il en aucune façon à nous disputer le Rectorat, et cela d'autant moins que deux ans auparavant le duc de Lorraine, par des lettres publiques, nous l'avait garanti à perpétuité.

Mais Pierre Grégoire ne fut pas si désintéressé. A peine avait-il été introduit par Bardin, maître des requêtes, dans sa charge de doyen des deux Facultés de droit, qu'il travailla à se faire le Réformateur et le Gouverneur de toute l'Université. Il souffrait impatiemment de voir le Rectorat aux mains des hommes de notre Compagnie ; cette charge, disait-il, n'étant pas compatible avec l'état religieux. Il présenta ses observations au duc ; mais il n'en fut pas écouté. Il adoucit donc l'exigence de ses prétentions et demanda que les jurisconsultes fussent Recteurs à tour de rôle avec les Jésuites : il ne réussit pas davantage. Il déclara alors ouvertement que ce n'était pas au duc à nommer le Recteur, puisque le cardinal de Lorraine était mort sans lui avoir délégué ses pouvoirs. Le duc, pour terminer ce différend, publia un édit qui portait entre autres choses

que, dans les lettres patentes et dans la collation des grades, le jurisconsulte occupant la première chaire serait appelé Doyen des Facultés de droit civil et canonique, et que les Jésuites, dirigeant le collège et les études de philosophie et de théologie, recevraient les noms de Recteur et de Chancelier des Facultés des arts et de théologie. Cet édit, comme nous le verrons plus tard, souleva au sein de l'Université les plus grandes tempêtes ; mais pour le moment la chose en resta là.

Entre le bâtiment des classes et les murs de la ville, s'étendait une misérable ruelle, souillée d'immundices, qui, l'été surtout, devenait un foyer de malsaines exhalaisons. Les Nôtres prièrent le duc de nous en céder la propriété : nos écoliers s'amuserent à réclamer cette suppression par des pétitions en vers ; et, malgré les oppositions des habitants, la ruelle fut cédée. On en profita pour élargir l'enceinte du collège et pour élever une salle de déclamation dont le duc et les Pères se partagèrent les frais. La première pièce qu'on y représenta était intitulée : « *La Vertu et Épicure* ». Le jeune Jean Bouvet, qui joua le principal rôle, entra plus tard dans la Compagnie, et, pendant plus de soixante ans, il exprima dans sa personne les traits de cette énergique et belle vertu dont il avait si bien représenté le personnage.

L'année suivante 1583 fut marquée par un évé-

nement qui causa une joie universelle dans l'Université : la promotion de plusieurs Pères au doctorat en théologie. Le premier de tous qui fut élevé à cet insigne honneur était le Recteur lui même, le P. Nicolas le Clerc. Il fut gradué en présence de trois docteurs en théologie, le P. Edmond Hay, qu'on fit venir de Paris où il s'était retiré après son Rectorat, le P. Jacques Gordon, professeur de théologie morale, qui avait reçu le bonnet de docteur à Vienne, et le P. Linturgius qu'on avait mandé de Trèves. Avant la cérémonie, le futur docteur présida une dispute publique, où le P. Pierre du Chesne, franc-comtois, soutint plusieurs thèses sur l'Invocation des saints et le culte des saintes images.

Ce même P. du Chesne, ayant terminé le cours de ses études, succéda au P. Richeome, appelé au gouvernement du collège de Dijon. Le Père du Chesne, après avoir été quelque temps supérieur du pensionnat, fut ensuite nommé Recteur du collège de Dôle, qu'il gouverna pendant sept ans. En 1593, il fut désigné par sa Province pour aller à Rome assister à la Congrégation générale, mais, la fatigue du voyage lui ayant occasionné une dangereuse maladie, il dut s'arrêter à Milan, où il mourut au bout de quelques jours. Le P. du Chesne était un religieux d'une sagesse et d'une droiture de cœur admirables, d'une fidélité exemplaire aux rè-

gles de notre Institut qu'il connaissait à fond, et d'une grande humilité. Aussi la mort ne le surprit point : il l'appelait même de tous ses vœux. Peu de jours avant sa profession, on l'avait entendu assurer qu'il ne désirait rien tant que de mourir et d'être réuni à Jésus-Christ. J'ai emprunté ces détails, en ce qui concerne le P. du Chesne, aux *Lettres annuelles* du collège de Dôle, afin de rendre hommage à la mémoire d'un homme qui a si bien mérité de notre pensionnat de Pont-à-Mousson.

Sept jours après la promotion du P. Edmond Hay, on éleva au même degré les PP. Jean Bleuse et Clément Dupuy, professeurs de théologie.

Le P. Bleuse était né en Belgique, d'une famille originaire de Cambrai. Après avoir terminé ses études de philosophie au collège de Clermont, il tourna ses pensées du côté de la médecine. Mais bientôt, écoutant la voix de sa conscience, il changea de route, et vint frapper à la porte de la Compagnie; il y fut reçu en 1571, à l'âge de vingt-trois ans. Pendant plus de trente années, il fut tour à tour professeur de théologie, Recteur, Père spirituel, ou chargé de la formation des jeunes religieux. Durant tout ce temps, il ne quitta point Pont-à-Mousson, et s'y concilia la faveur de tous les ordres; nous reviendrons plus tard sur son sujet.

Je dois maintenant consacrer quelques mots au

P. Clément Dupuy mort prématurément. Le P. Clément Dupuy naquit à Paris d'une famille de robe et très-considerée : son père et son frère occupaient un rang distingué dans le parlement et dans la société; amis des lettres, ils se faisaient un honneur d'admettre à leur intimité les savants qui florissaient alors en grand nombre à Paris, et dont plusieurs ont transmis leurs noms à la postérité. Mais le jeune Clément, nullement ému par les brillants avantages que le monde étalait à ses yeux, résolut d'entrer dans la Compagnie. Les résistances de sa famille furent extrêmes et le jeune candidat eut à vaincre les menaces et les promesses de son père, les caresses et les larmes de sa mère; mais son courage triompha de tout, et lui mérita de trouver place sous l'étendard de la croix. Il avait déjà terminé ses études de philosophie et de théologie; mais on ne sait plus s'il les avait faites dans un collège de la Compagnie. Il arriva à Pont-à-Mousson en 1574, dans le temps où les Nôtres n'avaient pas encore été mis en possession du collège actuel; il avait alors vingt ans. Vers la fin de novembre, il se mit à enseigner la rhétorique dans une des maisons en location. Ses disciples étaient en bien petit nombre; mais il comptait parmi eux Charles de Lorraine, fils de Nicolas de Vaudemont et frère de la reine de France, et Jean de Beauveau,

dont la famille, du côté maternel, descendait de la royale maison d'Anjou. Avant la fin de l'année scolaire, il avait trente-cinq élèves.

A vingt-quatre ans, il fut nommé professeur de philosophie; à vingt-sept, professeur de théologie; à vingt-huit, il reçut le grade de docteur. Puis il fut Recteur du collège de Bourges, supérieur de la maison professe de Paris, Provincial des provinces de France et d'Aquitaine, et dans tous ces emplois il fit paraître à un égal degré sa charité, sa prudence, son habileté et la merveilleuse connaissance qu'il avait de l'Institut et de la conduite des affaires. Bien que souffrant d'une rupture, il faisait à pied la visite de sa Province; et tous les moments que ne lui dérobaient point ses occupations, il les consacrait au saint Ministère et surtout à la prédication; et comme sa parole, secondée par un talent d'une étonnante facilité, était toujours vive et agréable, on ne saurait dire quels mouvements il excitait partout dans les cœurs.

En 1593, il fut député à la Congrégation générale, et se fit estimer de telle sorte qu'on lui confia les affaires les plus importantes. Il porta la parole, en latin, au nom de toute la Congrégation devant Sa Sainteté le pape Clément VIII, et s'exprima avec tant de modestie, de sagesse et d'éloquence, que le souverain Pontife et tous ceux qui l'entendirent

en furent remplis d'admiration. Enfin nos Pères conçurent pour lui une telle estime que la plupart jetèrent les yeux sur lui, pour le cas où la mort viendrait à frapper le général Claude Aquaviva.

Ce que nous venons de dire suffit à montrer la fécondité de son talent, la richesse de son éloquence et l'extrême facilité de sa plume. En voici une nouvelle preuve. Les plus considérables d'entre nos ennemis réunirent toutes leurs forces contre nous, et nous attaquèrent avec violence par devant le Parlement de Paris, dans l'espoir d'obtenir contre nous un arrêt de bannissement. Ils s'étaient partagé les rôles : Arnauld parlait au nom du bien public, Dolé au nom des curés de Paris ; Jacques d'Amboise, médecin et recteur de l'Université, plaidait *pro domo*. Le premier nous traitait de séditionnaires, de régicides, de gens vendus au Pape et à l'Espagne. Le second prétendait que nous étions des intrus qui exercions nos ministères au mépris des droits épiscopaux. Le troisième nous accusait d'être les perturbateurs de l'Université, disant que nous n'avions jamais été admis dans son sein ; mais bien, usurpé les chaires où nous donnions un enseignement pernicieux et détestable.

Ce violent réquisitoire pouvait avoir les suites les plus funestes et demandait une prompte réplique. Le P. Clément Dupuy se mit à l'œuvre. Dans l'es-

pace d'une nuit, il composa cette magnifique réponse, nette, énergique, éloquente, pleine de bon sens, de droiture et de modestie, étayée d'une multitude de témoignages empruntés au canons et aux Saints Pères, enrichie de citations excellentes, et le tout dans le meilleur style. Cette réplique soudaine fit l'admiration de tous, magistrats et auditeurs.

Nous possédons cette excellente improvisation dans nos archives de Pont-à-Mousson. Si l'on considère la force des raisons, la plénitude, la sérénité, la noblesse du style, l'enchaînement et la solidité des preuves, il est certain qu'on n'a rien produit de mieux en ce genre. Pour moi, s'il est vrai, comme on l'assure, que cette réponse a été faite en une nuit, et n'a pas été corrigée ensuite, j'avoue n'avoir jamais rien vu de plus étonnant.

Le P. Clément Dupuy mourut à Bordeaux le 16 avril 1598. « Il passa à une meilleure vie, disent les *Lettres annuelles*, vers la fin du Carême. Les grands et le peuple qui l'avaient écouté avec tant d'avidité se pressèrent à ses funérailles »

C'était la coutume journalière du P. Dupuy, pendant qu'il célébrait le Saint Sacrifice et qu'il élevait la sainte hostie, de demander à Dieu trois grandes grâces : la persévérance jusqu'à la mort dans la Compagnie, la conservation d'une vertu sans tache et le martyre pour la cause de Jésus-Christ. Il ob-

tint les deux premières grâces ; mais si la troisième lui fut refusée, on peut dire qu'il y suppléa par ses travaux multipliés et les épreuves sans nombre qu'il supporta pour la cause de l'Église et de la Compagnie. Quand il vit approcher le moment de la mort, il demanda les derniers sacrements et les reçut avec une tendre piété. Puis, après avoir conservé sa connaissance jusqu'au dernier soupir, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, laissant de vifs regrets, le souvenir et l'exemple des plus éclatantes vertus.

Florimond de Rœmond, conseiller au parlement de Bordeaux, lui rend un témoignage digne d'être noté. Voici ses paroles : « Les deux plus grands prescheurs que la France ait veus, ont esté Emond Auger champenois, et Clément du Puy, parisien, tous deux jésuites, grands théologiens, bons philosophes, fort diserts et éloquents, propres à pestrir à toutes formes et figures les âmes des auditeurs, leur arracher et arrester les soupirs, faire rejaillir et tarir les larmes de leurs yeux, et les tourner à leur dessein et project. » L'auteur fait ensuite l'éloge du P. Auger, puis, venant au P. Dupuy, il continue : « Il étoit dès sa jeunesse d'une âme simple, débonnaire, douce, vrayement religieuse, toute du ciel et retirée de la terre. C'étoit le mieux composé naturel, esgal, modéré et rassis que j'ai jamais cogneu,

l'entendement le plus eslevé, plus choisi, plus singulier, si riche au reste en ses discours, si véritable en ses peintures, si naïf en ses descriptions, qu'il ne lassait jamais l'oreille des assistans. Aussi sçavoit-il de son âme faire passer et distiller ses passions et affections en celles de ses auditeurs, et pour bien parler de luy, son éloquence seroit nécessaire. Lorsque ce grand orage cuida abismer cet Ordre des jésuites, comme vous verrez quand je traiteray le schisme de la France, il vint en Guyenne pour y restablir ce que le premier (Émond Auger) avoit fondé. Mais comme si Dieu eust envié ce bonheur aux hommes, il fut retiré de ce monde au plus beau de son aage. Je veux avec mes larmes et mes regrets, tesmoins de l'amitié que je lui ai portée, faire le récit d'une chose estrange, qui advint peu de jours avant son décez. Comme ce bel esprit preschant les quatre fins de l'homme, eut ravy tous les escoutans, de la richesse de ses discours, représentant tousjours, avec des paroles si bien choisies et triées, les apprest et douleurs de la mort, l'effroy et l'horreur du jugement, les tourments et peines de l'enfer et la joye et félicité du Paradis; il advint que l'avocat la Cour, homme d'honneur et de beaucoup de lettres, couché dans son lict, en un profond sommeil, voit en songe ce bon Père estendu au cercueil. Il se peine, pleure, et tout dormant en ce

travail, forge son épitaphe. Esveillé comme tout en pleurs, attristé d'un si funeste présage, se fait porter de la lumière, escrit les vers qu'il avoit basti dans le sommeil, et arrivé à l'église Saint Pierre, pour ouïr son sermon, il nous fait le récit de son songe, nous porte sur l'heure ces tristes vers, et les nouvelles de la mort de celui qui estoit lors en chaire plein de vie et de santé, peignant avec mille beaux traits la beauté du Paradis, où dans peu de jours il alla jouïr de ce qu'il avoit si bien représenté. Ces vers qu'il laissa sans autre pollissure que celle que le songe luy avoit dicté, coururent sur l'heure en la main de plusieurs, affligez d'un si mauvais augure, lesquels j'ay voulu loger en ce lieu. » [Florimond de Rœmond inséra en effet les vers de son ami dans son livre ; nous croyons inutile de les faire passer dans le nôtre : leur principal mérite venait des circonstances où ils avaient été faits.]

(V. *L'hist. de l'hérésie de ce siècle*, p. 531).

Cette même année 1583, le doyen des Facultés de droit, Pierre Grégoire, fit imprimer à Pont-à-Mousson différentes pièces, qui firent revivre les difficultés précédentes : c'étaient les lettres pontificales touchant l'érection de l'Université, l'édit du duc de Lorraine dont nous avons parlé l'année précédente, et les statuts des Facultés de droit qu'il intitula *Règlements de l'Université*. Le P. Odon

Pigenat, qui venait de succéder au P. Claude Mathieu dans la charge de Provincial en France, se plaignit au duc de cette publication ; il faisait observer que Pierre Grégoire l'avait mise au jour sans l'agrément des Pères, qu'il avait inséré plusieurs erreurs dans les lettres pontificales, et blessé les convenances envers la Compagnie en appelant « *Règlements de l'Université* » des statuts qui n'étaient propres qu'aux Facultés de droit ; il finissait en disant que l'édit de son Altesse était équivoque ; que si dans les lettres on se contentait de dire Recteur et chancelier des Facultés des arts et de théologie, il était impossible de savoir dans quel sens était pris le nom de Recteur, s'il signifiait Recteur du collège ou Recteur de l'Université ou seulement Recteur des deux Facultés désignées ; enfin qu'il était contre toute raison de restreindre les dénominations de Recteur et de chancelier à une ou deux Facultés.

Le duc de Lorraine admit les remontrances du P. Provincial : il donna ordre de corriger soigneusement les statuts avant de les réimprimer, et de supprimer tous les exemplaires de la première édition qui restaient encore ; ce qui ne fut pas exécuté. En outre le duc déclara, et même à plusieurs reprises, que, par le nom de Recteur, il n'avait jamais entendu parler que du Recteur de l'Université. Il ne

voulut cependant rien changer aux termes de l'édit. Les Nôtres se virent alors dans la nécessité de porter l'affaire au tribunal du Pape; ils prévoyaient trop que cette ambiguïté de rédaction deviendrait la source de discussions et de troubles interminables : d'ailleurs c'était le sentiment général que, là où il n'y a point de Recteur de l'Université, il n'y a point non plus d'Université. Ajoutez à cela que le duc n'avait pas plus le droit de nommer un doyen que de créer un Recteur ou de faire quoi que ce soit dans l'Université, puisque les lettres pontificales avaient conféré ce pouvoir au seul cardinal de Lorraine (4).

(4) Nous mettons ce qui suit en note, et nous aurions volontiers supprimé tout ce passage du P. Abram; mais il peut être bon de conserver cette page où l'on voit à quel point des légistes désœuvrés peuvent agacer les honnêtes gens par des argumentations impatientantes où, comme dit le poète, *le raisonnement en bannit la raison*.

Aux ridicules attaques des juristes contre le prétendu crime de s'être arrogé, *comme Adam!* le droit de *donner des noms*, en latinisant celui de Pont-à-Mousson, nos Pères se crurent obligés de faire une réponse qui, au dix-neuvième siècle, paraîtra peut-être un peu longue et pédante, mais qui était tout à fait dans le goût et le ton de l'époque. Qui ne se rappelle la tempête soulevée dans l'Université de Paris, au temps de Ramus, par les mots *Kiskis* et *Kankan*, qui nous a légué un mot usuel et peu parlementaire.

La même année encore, continue le P. Abram, de nouvelles tracasseries vinrent éprouver les Nôtres et du fait de Pierre Grégoire

Ces altercations n'eurent pas lieu sans nuire considérablement à la discipline des élèves. Les jurisconsultes ne se faisaient pas scrupule de détourner les écoliers de nos classes pour les attirer aux leurs,

et des jurisconsultes. On s'en prit au nom latin de l'Université « *Universitas Mussipontana* » : on essaya de le transformer en celui de *Universitas Pontimussana* ; et bientôt des satires furent lancées de part et d'autre.

Quand nos Pères vinrent s'établir dans la ville, la dénomination latine n'était pas encore fixée. Un diplôme de l'empereur Charles IV dit *Pons ad Montionem* ; plusieurs poètes et historiens disent *Pons Monsio* ; mais ces deux dénominations prennent difficilement la forme de l'adjectif. C'est pourquoi les Nôtres, dès les commencements et pour éviter une circonlocution embarrassante, réunissent les deux mots en un seul, d'où ils formèrent *Mussipontum*, et ensuite l'adjectif *Mussipontanus*. Sur ces entrefaites, Pierre Grégoire vient à l'Université ; et, soit amour de la nouveauté, soit désir de la chicane ou quelque autre motif, il n'accepte ni l'ancienne appellation, ni la nouvelle proposée par les jurisconsultes, et se met à en chercher une meilleure. Il dit successivement *Pons Camassonii*, *Camassionis*, *Camisonis*. Non content de cette innovation, il attaque nos Pères auprès du duc, les accusant : « de s'être attribué un souverain domaine sur la ville et sur l'Université », *parce qu'ils lui avaient donné un nom !!!* Ainsi Adam avait-il fait pour les animaux ; ainsi les pères font-ils pour leurs enfants, les maîtres pour leurs esclaves, les fondateurs des villes et les conquérants pour les cités qu'ils élèvent et les provinces qu'ils subjuguent ! Il ajoutait que la dénomination employée était nouvelle ; qu'on ne pouvait accepter ni *Mussipontus*, ni *Mussipontum* : *Mussipontus*, car il n'y a rien de commun entre une Université et la mer ; *Mussipontum*, car il est plus naturel de mettre en tête le mot *Pons*, comme on fait du reste en français, *Pont-à-Mousson* ;

et beaucoup, séduits par l'amour de la liberté et de la licence, se laissèrent entraîner ou coururent d'eux-mêmes aux leçons de droit. C'est au point que le P. Odon Pigenat, dans sa visite provinciale, re-

il proposait donc d'écrire *Pontimussum*, cette orthographe ayant l'avantage de se rapprocher de l'appellation vulgaire ; d'ailleurs, les Pères eux-mêmes dans les discussions de l'année précédente n'avaient pas paru la repousser. » Le duc fut ébranlé par ces raisons ; le bruit courut même qu'il tenait prêt à être lancé un édit par lequel il ordonnait de changer les sceaux du Recteur et de substituer aux anciens noms ceux de *Pontimussum* et de *Pontimussana Universitas*. L'imprimeur Martin, appelé récemment de Verdun, avait reçu la défense formelle d'imprimer désormais le nom de *Mussipontum*.

Ce n'étaient là que de misérables tracasseries ; le P. Recteur ne crut pas cependant devoir les laisser passer. Les jurisconsultes prenaient à l'égard des Nôtres le ton de gens qui veulent donner une leçon de grammaire à ceux qui en font profession ; ils nous accusaient ridiculement d'avoir empiété sur l'autorité du duc, et prétendaient nous contraindre à laisser un nom déjà reçu et connu partout, pour en adopter un autre, formé sans aucun souci des règles grammaticales et par cela seul suffisant à nous faire noter de maladresse et d'ignorance.

Mû par ces considérations, le P. Nicolas le Clerc prit le public pour juge. Il disait qu'on n'avait nullement attenté aux droits du prince et moins encore au respect dû à sa personne, qu'on n'avait point donné un nouveau nom à la ville et à l'Université, mais qu'on avait essayé d'en former un en latin qui rendit le plus exactement possible le nom français sans embarras de périphrase ; les Pères n'avaient pas jugé à propos de fatiguer de ces minuties, qui sont affaires des grammairiens, les oreilles de Son Altesse et de ses conseillers : l'homme qui sans l'aveu de cette même Altesse avait

commanda aux Pères de prendre garde de se montrer trop sévères ou trop exigeants, surtout envers les plus âgés, mais d'user plutôt de douceur afin de les retenir dans le devoir. Cette direction n'eut pas un résultat heureux : en peu de temps, la licence envahit le collège, et les études littéraires en furent si profondément atteintes que le même P. Provincial fut obligé, l'année suivante, de reconnaître son erreur, et de laisser ce *Mémorial* bien différent du premier. « Tous, tant les supérieurs que les mai-

daté ses livres tantôt *Pons Camassonii*, tantôt *Camassionis* ou *Camisonis*, avait mauvaise grâce à nous reprocher une usurpation de pouvoirs ; le nom que nous avons choisi était formé suivant la grammaire et l'usage. D'après l'adversaire, il est permis, pour mettre un nom propre en latin, de forger un nouveau mot tout différent du primitif ; pourquoi donc ne serait-il pas licite de former l'adjectif *Mussipontanus* du nom propre *Mussipontum*, mis en usage dès l'année 1542, dans le traité de Nuremberg, par Ferdinand I^{er}, roi des Romains, et plus tard par Charles-Quint dans la confirmation de ce même traité ? D'autres noms ont la même composition : *Cluromontum*, *Calvomontum*, *OEnipontum*, etc. Dans ces noms et autres semblables, l'usage veut que le nom propre précède le nom commun ; c'est ainsi qu'on dit : *Constantinopolis*, *Hellespontus*, etc. ; et pour ne pas sortir de la Lorraine, vous trouvez *Lunevilla*, *Rembercuria*, et cent autres. Dans le nom incriminé, *Pons* est le nom commun, *Mussum* est le nom propre ; c'est cette qualité qui le distingue de tous les autres ponts. N'est-il pas naturel que, dans la composition, on place en tête le mot principal ; et ne serait-ce pas une chose ridicule de dire *Policonstantinum* au lieu de *Constantinopolis*, *Polisadrianum* au lieu de *Adrianopolis*, etc.

tres, d'un même zèle, d'un commun effort, travailleront à relever la discipline que l'on dit extrêmement déchuë parmi les écoliers, et ne négligeront rien de ce qui peut conduire à ce but ; quand bien même les classes ne devraient être suivies que par un petit nombre d'écoliers. »

Les rivalités des jurisconsultes continuèrent pendant les années suivantes. En 1587, lorsqu'il fut question de les rappeler de Saint-Mihiel, où ils s'étaient retirés, les Nôtres firent tout le possible pour empêcher leur retour. Dans la supplique présentée

Le P. Nicolas le Clerc ajoutait que la seule raison d'harmonie devrait faire préférer l'ancien nom de *Mussipontum*, qui offrait à l'oreille une désinence pleine et sonore. On n'aurait donc pas raison de s'émerveiller du peu de ressemblance qui existait entre le nom latin et le nom vulgaire ; ce qui a lieu pour tant de villes, ainsi : *Herbipolis* et *Wurtzbourg* ; *Argentoratum* et *Strasbourg* ; *Altissiodorum* et *Auxerre* ; *Anicium* et *Le Puy*, etc. ?..... Le P. Recteur terminait sa réponse en disant qu'on ne pourrait, sans encourir le reproche d'inconstance et de légèreté, renoncer à une dénomination qui était connue dans tout le monde, etc., etc.....

Le duc de Lorraine lut cette réponse, mais il ne voulut point porter un jugement définitif, laissant aux deux partis la liberté de choisir le nom qu'il voudrait. Et dernièrement le doyen des Facultés usait de cette liberté pour dater un nouveau livre de *Pons ad Monticulum*. Mais concluons en disant que, pour le cas où nous aurions erré dans la construction du mot controversé, ne serait-il pas plus raisonnable de parler comme tout le monde, et d'accepter une expression reçue partout et depuis un si grand nombre d'années ?

au duc à ce sujet, ils ne craignaient pas de dire que si les jurisconsultes revenaient à Pont-à-Mousson, ils se verraient obligés eux-mêmes de quitter la ville et de porter ailleurs leur enseignement. Pour calmer des inquiétudes si vives, une commission de trois professeurs choisie dans les Facultés de droit s'engagea solennellement au nom de ces Facultés à ne recevoir désormais aucun élève du collège qui n'aurait achevé ses cours de lettres, rhétorique et philosophie, à moins qu'il ne présentât un écrit du Recteur ou du professeur de philosophie attestant que l'élève a étudié la philosophie au moins pendant une année.

Au milieu de ces traverses continuelles, Dieu mêlait quelques consolations : le ministère des âmes abondait en fruits de salut, et plus d'une fois le ciel bénit sensiblement ces travaux. Une femme, que la violence du mal de tête avait rendue aveugle, recouvra la vue au moment même où elle se confessait. Un Père envoyé en mission ramena de l'hérésie une soixantaine de chefs de famille; une hérétique, tourmentée par le démon parce qu'elle voulait se faire catholique, fut délivrée par un autre missionnaire et réconciliée avec l'Église romaine.

Au mois de janvier un incendie éclata par l'imprudence d'un domestique qui avait jeté un bout

de chandelle mal éteinte dans une caisse de bois. Un feu violent se déclara au milieu de la nuit, et détruisit la cuisine et le réfectoire du pensionnat. Les autres bâtiments furent préservés tant par la vertu d'un *Agnus-Dei* que par les secours des habitants accourus à notre aide.

Le 1^{er} avril parut un édit de Son Altesse qui défendait aux étudiants de circuler la nuit dans les rues avec des armes ou sans lumière, et instituait des patrouilles pour veiller au maintien de l'ordre.

Le 15 juillet, Nicolas Christophe ouvrait la série des licenciés et des docteurs en théologie formés par l'Université. La même année, Thomas Lister, Anglais, fut chargé de professer la philosophie. Le P. Richard Fleming, Irlandais, homme véritablement docte, et pendant plusieurs années collègue de Jacques Tyrius à la Faculté de théologie de Paris, fut nommé chancelier de notre Université et le premier honoré de ce titre : car les PP. le Clerc, Sager, Richeome et Hay n'avaient été que vice-chanceliers. Le 26 octobre, il conféra le grade de bachelier en théologie à Guillaume Giffort, Anglais, le 9 novembre suivant, celui de licencié, et le 13 du même mois, celui de docteur.

Guillaume Giffort naquit en Angleterre d'une famille originaire de France, et toujours restée fidèle à la religion catholique. Le jeune Guillaume

passa sur le continent, fit ses études d'humanités et de philosophie partie à Louvain et partie à Paris ; il vint ensuite à Pont-à-Mousson où il suivit les cours des Pères Bleuse et Dupuy ; il fut, comme nous l'avons dit, nommé docteur en théologie, et mourut saintement sur le siège archiépiscopal de Reims

C'est un honneur pour notre Université d'avoir contribué à former un si grand homme ; du reste, il se plaisait lui-même à reconnaître ce qu'il devait à notre Compagnie, et il en témoignait sa gratitude par l'affection dont il l'honora toute sa vie.

[*Nota.* — Le P. Abram donne une assez longue notice sur Guillaume Giffort ; mais ce qu'il en dit se trouve maintenant publié dans tous les auteurs qui ont écrit l'histoire ecclésiastique de Reims. C'est là que nos lecteurs pourront admirer les vertus apostoliques du grand archevêque, émule des saints Charles Borromée et François de Sales, ses contemporains.]

Au milieu de l'été de l'année 1585, la peste éclata tout à coup à Pont-à-Mousson et dispersa les étudiants. Plusieurs des Nôtres se réfugièrent à Aspremont, où ils continuèrent les classes, jusqu'à la mi-septembre, à quatre cents élèves environ. Les pensionnaires, venus de trop loin pour s'en retourner

commodément chez eux, furent réunis, au nombre de quarante, en deux maisons du village. On leur adjoignit quelque temps après les élèves du séminaire qui d'abord s'étaient retirés à Trèves. Les classes recommencèrent au mois d'octobre suivant.

Ceux des Nôtres qui étaient restés à Pont-à-Mousson ne manquèrent point d'occasions pour exercer leur charité. Dès l'année précédente, la cherté des vivres était telle que le muid de froment de Pont-à-Mousson appelé quarte, coûtait trente francs de Bar, le muid d'orge vingt francs et celui d'avoine seize francs ; le duc, vers la fin du mois de juillet, interdit toutes les réunions et festins. Mais cette cherté s'accrut encore au premier bruit de la peste et surtout pendant la durée du fléau. La classe pauvre se trouvait en même temps éprouvée par deux fléaux, la famine et la peste. Les Nôtres se multiplièrent pour venir à son secours ; ils visitaient les maisons, surtout les plus misérables, portant du pain et distribuant des secours autant que le permettait leur propre pauvreté. On ne saurait imaginer combien ce dévouement acquit à la Compagnie d'estime et d'affection, tant de ceux qui en étaient secourus que de ceux qui connurent les bonnes œuvres opérées, et surtout ce fait que dix des Nôtres eurent le bonheur de sacrifier leur vie dans ce ministère de charité. Leur mort fut pleine de consola-

tion et d'espérance : un de nos Pères récita jusqu'à son dernier soupir les prières des agonisants. Un de nos Frères coadjuteurs désira qu'on ouvrit la fenêtre de sa chambre pour avoir une plus libre vue du ciel, puis, recommandant son âme à son Créateur, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur.

Cependant les habitants de Pont-à-Mousson envoyaient force lettres et messages à nos Pères pour les inviter à revenir en ville. Cet empressement et les mille bons offices dont ils ne cessèrent depuis lors de les combler, font assez voir que nous avons enfin conquis leur affection. C'est le P. Orlandin qui raconte ces détails ; je n'ai fait qu'y ajouter quelques traits empruntés à nos chroniques particulières. Ces chroniques disent encore que pendant la durée de la contagion nous perdimes, on ne sait trop comment, une bonne partie de l'ameublement du collège. A peine trouvait-on un endroit où l'on pût mettre le pied sans danger de contagion. Les élèves ne revinrent que peu à peu, et pendant bien longtemps on ne parvint pas à dépasser le nombre de cinq ou six cents écoliers. Pierre Grégoire s'était retiré, avec Barclay son collègue et quelques élèves en droit, à Estain, pour y continuer ses leçons de droit.

Le Père Orlandin n'a point osé mettre à l'épreuve

la modestie des survivants qui s'étaient exposés à la contagion. Mais on peut au moins citer le F. Mathias Le Coussy, un de ceux qui dans le temps de la peste se dépensèrent avec plus de générosité au service des Nôtres et des habitants.

Le F. Mathias le Coussy naquit dans un village de Lorraine situé sur les frontières de Belgique. Il était tisserand et dépourvu de toute instruction. En 1582, la divine Providence l'amena, comme par la main, dans notre Compagnie. Ainsi qu'il se pratique parmi les gens de sa condition, il venait de voyager pour se perfectionner dans son métier. A l'époque dont nous parlons, il retournait dans son village, lorsqu'il fut accosté sur la route par un jeune homme qui venait demander son entrée dans la Compagnie. Ce jeune homme portait avec lui des lettres de recommandation de plusieurs de nos Pères, qui, je ne sais pourquoi, avaient omis dans leurs lettres le nom du porteur : ils priaient le Supérieur de Pont-à-Mousson de le vouloir accueillir comme un homme d'une vertu solide, et très-propre aux offices des Frères coadjuteurs, et, à ces causes, de le recevoir dans la Compagnie. Chemin faisant, ce candidat changea tout à coup de dessein et, sans donner un mot d'explication à son compagnon de route, il le quitta brusquement, mais en le priant de vouloir bien se charger de ses lettres, puis-

qu'il devait passer à Pont-à-Mousson, et de les remettre à leur adresse. Mathias accepta la commission sans se douter de rien, « *et cecidit sors super Matthias* ».

A cette époque le noviciat de Verdun n'étant pas assez spacieux pour contenir tous les novices qui affluaient de tous côtés, on réunissait les novices coadjuteurs à Pont-à-Mousson où ils étaient confiés au Préfet des choses spirituelles, et conservaient l'habit séculier, comme les autres novices. Mathias Le Coussy, arrivé à Pont-à-Mousson, s'en vint porter ses lettres, et fut reçu avec de grandes marques de charité. Comme on lui demanda s'il était disposé à rester avec les Nôtres pour la gloire de Dieu et le service de la Compagnie, dans les offices domestiques, le bon Mathias, ne soupçonnant pas même que c'étaient là les préambules de l'entrée en religion, répondit qu'il en serait très-content et fut aussitôt admis avec les autres novices; et ses progrès dans la vertu furent très-rapides. On ne pourrait dire sa joie et sa reconnaissance lorsque, après plusieurs mois, il s'aperçut enfin qu'il n'était pas un simple serviteur laïque, comme il l'avait pensé jusque-là, mais un religieux et un enfant de la Compagnie de Jésus! Sa piété et son humilité étaient ravissantes; rien n'égalait son ardeur au travail; il embrassait tous les travaux et les plus abjects avec

la même générosité. Il servit ainsi la Compagnie pendant quarante années, sans se démentir jamais.

Le F. Le Coussy se levait d'ordinaire une heure avant la communauté pour faire oraison ; il rendait aux Nôtres toute sorte de bons offices avec une charité merveilleuse, et portait les autres Frères coadjuteurs, autant par ses exemples que par ses paroles, à témoigner un profond respect au plus petit des Frères Scolastiques, le regardant comme son Supérieur. Plein d'ardeur pour le salut des âmes, il savait donner aux gens de la campagne et aux ignorants de bons avis et quelquefois des leçons assez ingénieuses. Je n'en citerai qu'un exemple. Un jour, comme il traversait un village, il rencontra un enfant qui blasphémait en présence de plusieurs personnes. Aussitôt, sans rien dire à l'enfant, il aborde son père : « Voyons, lui dit-il, parlez-moi en latin.— Je ne sais point cette langue.— Alors en grec.— Je ne la sais pas davantage. — Eh bien ! en hébreu. — Encore moins. — Et pourquoi ne savez-vous ni le latin, ni le grec, ni l'hébreu ? — C'est que je n'ai point appris tout cela. — Alors, reprit le F. Mathias, c'est moi qui vous le dis : votre fils ne saurait point blasphémer, si vous ne le lui aviez pas appris ! »

Une fois on avait mis des fruits au four pour les faire sécher : la chaleur étant trop grande, ils com-

mençaient à brûler, ce que voyant le F. Mathias, et n'ayant sous la main aucun instrument pour les retirer, il consulta beaucoup plus son zèle que la prudence et n'hésita point à se glisser dans le four, au risque de s'y faire étouffer, par excès de zèle pour la sainte pauvreté.

Arrivé à l'âge de quatre-vingts ans, il apprit que plusieurs de nos Pères avaient été brûlés vifs au Japon pour la foi de J.-C. A cette nouvelle, un tel désir du martyre s'alluma dans son cœur, qu'il alla trouver le P. Jean Bruan, professeur de théologie et consultant de la maison, le priant de demander pour lui, au P. Général, la grâce d'être envoyé au Japon. Pour mieux réussir dans sa requête, il tenta un petit stratagème qu'on pardonnera sans doute à son extrême simplicité : Si le P. Général demandait mon âge, dit-il au P. Bruan, contentez-vous de répondre que j'ai passé la cinquantaine !

Mais à cet âge si avancé, les forces du F. Le Coussy diminuèrent rapidement : il le sentait lui-même. Dix jours avant sa mort, un Père le trouva dans notre vigne, marchant avec une grande rapidité : « Qu'avez-vous à courir ainsi ? lui demanda-t-il. » « Mon Père, j'essaie mes forces pour voir si je suis encore capable de m'occuper aux offices de la cuisine et du réfectoire. » Bientôt il fut obligé de se rendre à l'infirmerie, et trois jours après, le 12 mai

1631, il expira tranquillement, muni des sacrements de l'Église. Après sa mort, il apparut tout brillant de lumière au P. Garauzel, homme d'une éminente piété; c'est lui-même qui nous a communiqué la plupart des détails que nous venons de rapporter.

Maintenant je reprends la suite de mon récit. Les Nôtres étaient encore à Aspremont, lorsqu'au mois de septembre ils reçurent de Rome la bulle de Sixte Quint : *Rationi congruit*, où le Souverain Pontife déclarait que, selon son bon plaisir, le Recteur du collège de Pont-à-Mousson serait en même temps Recteur de toute l'Université.

Quelques mois plus tard, en février 1586, les Pères, après une absence de huit mois, rentrèrent à Pont-à-Mousson, et reprirent les classes dès les premiers jours du Carême. Le P. Guillaume Putton, qui avait déjà professé, commença le douzième cours de philosophie. Au mois d'avril on présenta à Son Altesse le duc de Lorraine la bulle du Souverain Pontife, afin qu'il la reçût en la forme accoutumée, la fit publier et en surveillât l'exécution. Le Duc chargea de ce soin par lettres patentes Jean de Lenoncourt, gouverneur du canton de Saint-Mihiel et conservateur des privilèges de l'Université. Jean de Lenoncourt se transporta aussitôt à Pont-à-Mousson, et, après en avoir conféré avec Blaise Écuyer son lieutenant, il adressa au Recteur et aux quatre

Facultés composant alors l'Université, l'ordre de se réunir à l'hôtel de ville, où il devait lui-même publier solennellement, au nom du Prince, et ayant à ses côtés le Recteur de l'Université et le doyen des Facultés, la bulle du Souverain Pontife, et pourvoir à son exécution.

Le doyen des Facultés de Droit reçut l'ordre de convocation ; mais il refusa obstinément de monter sur l'estrade où se tenait le conservateur des privilèges et de prendre place à sa gauche, et dès que lecture eut été faite des lettres patentes de Son Altesse concernant la promulgation et la mise à exécution de la bulle, il protesta avec son collègue, disant que la bulle était subreptice, que le conservateur n'avait pas le droit de la publier, que le Duc n'avait pu lui en donner le pouvoir, parce qu'ils étaient tous deux laïques et que ces sortes de choses appartiennent aux gens d'église. Ayant ainsi parlé, il sortit brusquement de la salle suivi de ses gens et de tous les étudiants en droit, malgré les instances du bailli de Lenoncourt qui l'invitait à entendre au moins la lecture de la bulle. Jean de Lenoncourt ne crut pas devoir pour cela rompre l'assemblée : il fit lire les lettres pontificales, et, conformément aux dispositions qui y étaient contenues, il proclama le Recteur du collège, Recteur de toute l'Université. Il ajouta quelques paroles de félicitation

sur la conscience et le dévouement avec lesquels notre Compagnie exerçait ses fonctions : puis, en manière de prise de possession, il fixa à quinze jours plus tard la profession de foi exigée par le Pape. En attendant, il la demanda, séance tenante, à quelques professeurs de philosophie et de théologie qui se trouvaient présents.

Cet acte pontifical, loin de faire cesser le différend entre les deux ordres, rendit la séparation plus profonde. Les jurisconsultes protestaient qu'ils n'obéiraient jamais à la bulle, qu'ils en appelleraient plutôt au Pape, qu'ils ne reculeraient devant aucune dépense, etc. Les choses en vinrent au point qu'ils se décidèrent à se séparer de nous et, en effet, ils se retirèrent à Saint-Mihiel. Le Duc, après avoir posé ses conditions lesquelles, autant que nous l'avons pu savoir, furent exactement observées, approuva le départ des juristes. Cette retraite nous donna enfin quelque repos.

En cette année, ou certainement la suivante, au moins quinze hérétiques de la ville furent convertis. Bientôt, des bruits de guerre ayant éclaté, plusieurs de nos missionnaires se répandirent dans les bourgades et campagnes environnantes où l'hérésie avait fait de grands ravages. Les ministres, sans doute peu confiants dans leur savoir, fuyaient à leur approche, en sorte que les Pères, ayant toute liberté

de prêcher, ramenèrent environ deux cent soixante-dix hérétiques dans le giron de l'Église. En outre, la bonne semence avait été déposée dans les cœurs pour germer plus tard et porter ses fruits. C'est ainsi qu'avec l'aide de Dieu, cette dispersion pour ainsi dire forcée de quelques-uns des Nôtres fut pour les peuples une précieuse occasion du salut.

Au mois d'octobre suivant, le P. Nicolas Doujat commença le treizième cours de philosophie. Le 14 du même mois, les PP. Jean-Baptiste Gonzalez et Jacques Salez reçurent le bonnet de docteur en Théologie des mains du P. le Clerc, recteur de l'Université. Nous avons déjà parlé du P. Gonzalez. Quant au P. Salez, sa vie, ses vertus, ses talents et son heureuse mort sont connus par les écrits du P. Odo de Gissey et par plusieurs autres biographes, comme Bensonius, du Saussay, Gaultier, et de nouveau par les PP. Horace Tursellin et Philippe Alegambe écrivains de de notre Compagnie et le P. Branche religieux Augustin, qui ont employé leur talent à nous donner le récit de sa vie ; je serais mal avisé de refaire ce qu'ils ont si bien raconté, aussi je me contenterai d'être leur écho.

[*Nota.*— Comme nous l'avons fait pour le F. Guillaume Sautemouche nous laisserons le texte du P. Abram pour revenir au vieux français du P. Odo de Gissey que notre auteur avait traduit en latin.]

Le P. Jacques Salez naquit à Lejoux, en Auvergne, le 15 mars 1556 et fut admis dans la Compagnie le 1^{er} novembre 1585 à Billom, où il avait fait ses études. De là il partit pour Paris, où, après quelques mois employés à la rhétorique, il reçut ordre de se rendre à Verdun pour y faire son noviciat. Il était alors âgé de dix-sept ans et passablement avancé dans les langues latine, grecque et hébraïque, et composant facilement des pièces de poésie, dans ces deux premières langues. Envoyé à Pont-à-Mousson pour y achever ses études il y fut ordonné prêtre à vingt-neuf ans, et trois années après créé docteur.

« Ainsi le voila prestre à vingt-neuf ans et docteur en théologie à trente-deux, au Pont-à-Mousson. Il y enseigna le cours de philosophie en trois ans, et depuis il y lut deux ans la scholastique et par après la positive. Ce travail de lettres n'étoit point sans incommodité notable pour sa santé, parce qu'il étoit valétudinaire et maladif. Voire il devint tellement abattu de forces que les médecins ne l'en pouvant relever, jugèrent que pour le bien de sa santé, il lui falloit donner congé aux livres. Il ne se soucia toutefois jamais d'en être délivré, faisant plus d'état de la charité et secours du prochain entrepris par obéissance que du bon portement de sa personne; prononçant maintefois cette sentence de l'Ecclé-

siaste : *Qui addit scientiam, addit et laborem*, qui ajoute science, ajoute labeur.

« Si le P. Salez étoit tellement exténué de forces corporelles, de tant plus se montrait-il gaillard de forces spirituelles. Les leçons de philosophie et théologie en sont de fidèles témoins, outre ce qui en étoit des lettres humaines, et de la connoissance des langues latine, grecque, hébraïque, chaldaïque, syriaque, arabe moderne, et de plus, des mathématiques. Il connoissoit la nature des diverses plantes, leurs vertus et propriétés dont il faisoit merveilleusement bien son profit et celui des autres ; car de la vue et considération d'icelles il élevoit son âme en Dieu. D'où arrivoit, que si quelquefois il alloit par les champs et rencontroit quelque plante ou fleurette, voici, disoit-il à ses compagnons, qui est en Dieu et en son Verbe divin, lequel contient non seulement cette herbette ou ce fleuron, ains d'abondant la cause pour laquelle il l'a tirée et produite du néant.

« Une chose rendoit son esprit merveilleux ; c'est qu'à son beau jugement il avoit une pareille mémoire accouplée. Il se souvenoit des documents qu'on lui avoit appris en sa tendre enfance ; il discourroit sur le champ des sujets qui se présentoient, avec variété de raisons et grâce extraordinaires. S'il citoit ou récitait quelque passage de la Sainte-

Écriture ou même des Pères, c'étoit avec telle fidélité qu'il en cotoit non-seulement les livres et chapitres, ains encore le nombre des pages et versets. Il n'étoit jamais surpris à l'impourvu pour répondre ou attaquer l'hérétique contre lequel il disputoit et qu'il traitoit avec douceur et patience, bien qu'il fût d'un naturel colérique. A ce naturel colérique étoit jointe une humeur mélancolique, le sombre de laquelle il éclaircit d'une si vertueuse liesse et sérénité de visage, que rarement il paroissoit autre que joyeux et allègre.

« Du temps que ce B. martyr étudiait à Paris, quelques jeunes hommes parmi nos pensionnaires se trouvaient fort difficiles à gouverner, l'on n'en pouvoit venir à bout. Partant il fut décidé de les mettre ès mains de Jacques Salez lequel les façonna si bien au manège (quoiqu'ils fussent bien durs de bouche et revêches), que leur ayant gagné le cœur par ses gaillardes façons de faire, et pour la réputation de son bel esprit et savoir, il les rendit tels qu'on les souhaitoit.

« Il étoit molesté d'un asthme qui ne lui donnoit pas grandes trêves. A ce mal s'en associoit un autre vulgairement nommé faim canine, laquelle au dire de Galien et Fernel au livre des symptômes, est un appétit violent et déréglé provenant d'une humeur âcre et mordicante qui venant à agacer l'ori-

fice de l'estomac, fait descendre la viande et l'aliment au fond d'icelui, d'où par après naît cet appétit désordonné. Le propre d'icelui, dit Galien, en son livre *de causis pulsus*, est, lorsqu'on ne le contente pas selon qu'il désire, de mettre l'homme en tel état languissant et avec si peu de pouls et de mouvement, qu'il semble n'en point avoir. Ce fâcheux mal lui causa un accident au collège de Tournon, pour raison d'un acte de vertu. C'est qu'un jour étant entré en classe ou il enseignoit la théologie, sans avoir paré aux incommodités que lui causoit ce mal; en expliquant sa leçon il s'évanouit et tomba comme mort en chaire. Ses écoliers le relèvent privé de voix et de sentiment et le rapportent en sa chambre.

« Ceci fait que je tiens comme à miracle qu'il ait pu subsister si long-temps sans manger, lors de son martyre. Nonobstant cela, il usoit d'une telle tempérance en son vivre, que jamais il ne mangeoit à table tout le peu de viande qu'on lui servoit, renvoyant toujours une partie de sa portion.

« L'humilité a bonne grâce et est bien séante à toute personne, mais surtout à ceux qui sont doués de plus rares talents et dons de la nature. De cette manière elle éclatoit chez le P. Salez qui en divers endroits en a fait preuve, comme lorsqu'au Pont-à-Mousson il professait la théologie. Il fit alors biffer

des écrits de ses écoliers ce qu'il leur avoit dicté, à raison que leur expliquant ce qui étoit du divin sacrifice de la messe et sacrement de l'autel, il suivit une opinion qui ne fut pas au gré de ses supérieurs, quoiqu'elle ne fut point improbable ; de quoi étant averti, et lui étant ordonné de s'en rétracter, il n'en fit aucune difficulté ; ains sitôt qu'il fut en chaire devant tous ses auditeurs, modestement il révoqua cette proposition, et requit ses écoliers de la rayer de leurs cahiers, la réprouvant puisque ses supérieurs l'avoient réprouvée. Partant il commença sa leçon par ce proverbe « les seconds avis sont meilleurs que les premiers ». Ses écoliers furent fort édifiés de ce trait d'humilité et d'obéissance.

« Ce ne fut pas la première fois ni la seule fois qu'il fit voir de semblables échantillons d'humilité ; car lorsqu'à Paris il faisoit mettre sous la presse ses thèses de maîtrise aux arts, il prit en bonne part que quelques unes d'icelles fussent biffées. Il pratiquoit soigneusement ce que N. P. S. Ignace recommandoit à ceux de notre compagnie, d'avoir quelqu'un qui fit sentinelle et fut comme en échauquette sur nos actions, afin de nous bailler avis avec toute sincérité, de nos fautes ou manquements. A cette occasion ce vertueux Père ne se rencontroit en aucun collège où il n'eût quelqu'un des

Nôtres pour admoniteur et qui l'avertit candidement de ce qu'il pouvoit remarquer en ses actions, de manque ou d'imparfait, afin qu'il y donnât ordre. Partant il prioit à bon escient ce sien admoniteur d'avoir l'œil curieusement ouvert sur ses paroles et actions, et de lui dire franchement ce qu'il en jugeroit; l'assurant que non-seulement il lui en sauroit bon gré, ains de plus seroit obligé à l'aimer et chérir davantage, voire à prier Dieu pour lui de bon cœur. Ce sien admoniteur étoit ordinairement un frère coadjuteur.

« En sa conversation il traitoit aussi volontiers avec les petits qu'avec les grands. Lorsqu'il vint au collège de Tournon pour y enseigner la théologie, soit pour cause de la pauvreté du collège, soit que Dieu le permit ainsi, on lui donna un bonnet carré tout crasseux et usé avec une robe fort piètre. Cependant il ne fit oncques semblant d'y prendre garde ou d'en être honteux. Quand les nobles ou autres personnages plus relevés selon le monde lui faisoient de l'honneur, il ne s'en approprioit rien, ains d'une religieuse repartie il avoit coutume de dire que bien qu'un tel honneur ne lui fut point dû, il ne pouvoit toutefois que leur en savoir gré. Il y avoit en un lieu où le P. Salez faisoit son séjour, une certaine personne qui avoit un naturel si peu convenant et symbolisant avec celui du Père, que c'étoit

merveille ; ce que reconnoissant ce vertueux martyr, il se tenoit tellement sur ses gardes, que rien plus, tâchant de ne lui bailler jamais aucune prise en ses façons de faire, ains plutôt occasion d'amitié et de bonne intelligence.

« De cette humilité du P. Salez naissoit le modeste maintien qui paraissoit en lui, lequel je souhaiterois pouvoir aussi vivement exprimer de ma plume, que quelques pinceaux l'ont exprimé avec les couleurs. Il se voit au collège de Tournon un tableau où nos deux martyrs sont dépeints par ensemble, qui les rapporte fort bien, et mieux qu'aucun autre que j'aye vu.

« Dieu avoit doué l'âme du P. Salez de la vertu de dévotion, surtout et premièrement envers le très-auguste sacrement de l'autel. J'ai lu une missive du père Pierre Rossille vice-Recteur de Tournon, laquelle parle de cette dévotion en ces termes : — Le P. Salez sembloit être en certaine façon extasié ; il ne se laissoit point emporter aux distractions lorsqu'il vaquoit à prières mentales. Je le sais pour ce que, comme supérieur, l'ayant interrogé sur ce sujet, il me répondit tout honteux ce qui en étoit.

« De telle fontaine ruisseloit la belle manière qu'il observoit à bailler les exercices spirituels aux Nôtres ; car elle étoit telle, que nos gens qui s'exer-

çoient par sa direction et conduite en ces contemplations, s'étonnoient de la chaleur qu'ils en ressentoient. Cette dévotion lui sérénoit et rallégroit son naturel mélancolique. Ce qui manifestement se prouve de ce qu'il disoit aux autres, à savoir que pour se r'alléger et réjouir spirituellement, il falloit s'émouvoir et s'exciter à la contemplation de la joie en laquelle est Dieu, qui est de telle sorte, que les saints en sont tous réjouis; et bien qu'ici bas nous soyons courts en telle considération, si est-ce que des attributs divins nous en pouvons découvrir beaucoup de choses. Puis lui-même avec un grand élan d'affection lançoit cette voix : *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam.*

« L'une des pièces les plus remarquables parmi le bel arroi de ses dévotions, était la particulière et extraordinaire affection dont il ardoit sans cesse envers le gage d'amour de Dieu, le divin sacrement et sacrifice de l'autel. Car outre ce qu'il en devisait volontiers, ses devis n'étaient ordinairement pas sans la bonne grâce d'une religieuse ferveur qui semblait le transporter. Cela faisait qu'il ne laissait pas écouler une seule journée qu'il ne visitât plusieurs fois ce sacrement mystérieux.

« Après qu'il avait célébré la sainte messe, il s'entretenait longtemps avec celui qu'il avait reçu, tenant en cela la pratique de sainte Thérèse qui con-

seillait telle chose, ne voulant perdre une occasion si commode pour s'entretenir familièrement avec son Sauveur, puisque nous savons que Jésus-Christ est dedans nous, après la communion. — Tandis qu'il offrait à l'autel le corps de notre Sauveur, il n'était molesté ni emporté d'aucune distraction d'esprit, ne pensant à autre chose qu'à ce qu'il faisait. Ainsi l'a-t-il confessé quelquefois, suivant le rapport que fait le P. Pierre Madur de notre Compagnie, en un cahier latin qu'il a adressé à notre T. R. P. Général, touchant le martyre de ce B. Père.

« Quelqu'un des nôtres qui faisait état de regarder sa dévotion à la messe, m'a écrit qu'il semblait pendant cette heure là, tout changé et transformé en un autre homme par une récollection et un maintien du tout extraordinaires. Il me souvient qu'au voyage qu'il fit à Notre-Dame du Puy, l'année devant son glorieux martyre, comme quelque démoniaque lui fut présenté à la fin de sa messe où je lui servais, et qu'à la façon de telles personnes inspiritées, cette pauvre créature se démenoit à l'abord de la sainte hostie que portait ce dévot Père, il lui prononça tout bas quelques paroles qui à l'instant l'accoisèrent, et par ce moyen reçut la communion sans aucun trouble, avec mon étonnement.

« La cause principale de son souhaité martyre, fut la dispute et défense de cet auguste sacrement, en

l'honneur duquel il avait écrit bien proprement un livre de sa main qu'il présenta aux Ministres lors de son martyre. A raison de cette dévotion envers le saint sacrement, quelques-uns le pourtraient et figurent avec l'hostie au poing, non mal à propos, puisque l'on a coutumé pourtraire et effigier les martyrs avec quelque enseigne de leur martyre.

« C'était une étincelle qui jaillissait de ce feu d'amour divin dont ardoit le P. Salez que l'amour de son prochain. Le Père qui avait charge du collège de Tournon, un peu après que le martyre eut élevé au ciel ce bienheureux, en écrivait de cette sorte à son vice-provincial. — Le P. Salez était transporté d'une charité si cordiale et affectueuse pour le bien du prochain voire même envers ceux que jamais il n'avait connus, que l'on s'en étonnait. Il avait soin de tous, s'il faut ainsi parler, et traitait souvent avec les uns et les autres des moyens qui se pourraient trouver pour subvenir aux pauvres et à ceux que la misère presse davantage. Son zèle paraissait tel, qu'il semblait importun en cet endroit. — Un certain, ayant commis un exécrationnable forfait, le P. Salez fut enquis, comme il se pouvait faire que l'homme fut tant oublieux de son salut. — « Vous étonnez-vous, dit-il, de tels péchés ? Je serais plus étonné si telles offenses ne se perpétrèrent, eu égard à la corruption de l'homme. Combien pensez-

vous que vous et moi commettrions de fautes lourdes, si la divine miséricorde ne nous retenait en tant d'opportunités qui se présentent pour l'offenser ?

« Il chérissait tant nos Pères et Frères que rien plus. Ce qu'il témoignait en particulier à ceux qui étudiaient sous lui, leur communiquant volontiers tout ce qu'il pouvait. Durant une contagion, retiré qu'il fut avec eux aux champs, il leur lut l'hébreu, de peur qu'ils ne perdissent le temps.

« Ce vertueux homme semble n'avoir jamais été épris d'aucune ambition, sinon que de celle qui saintement le brûlait d'expirer pour Dieu. Or, quoiqu'il tâchât de tenir à couvert cette flamme, si est-ce qu'il ne la pouvait tellement cacher, qu'elle ne parût souvent. De sorte que devisant quelquefois du martyre, ces deux syllabes lui échappaient : (Oh ! Si !) et ne passant plus outre, il se retenait de crainte d'en manifester davantage. Voire, pour jeter quelque nuage sur ce qu'il lui en était envolé de la bouche, et afin que l'on ne conçût pas quelque meilleure opinion de lui, il s'écriait : « Tel bien n'est pas pour moi. C'est un don trop exquis duquel Dieu ne fait part qu'à peu de personnes. » Il disait à ses compagnons quelquefois : « Si nous pouvions être martyrs, moi principalement qui ne sers de rien à la compagnie, pour cause de mon infirmité !... » A quoi lui repartit un jour un des Nô-

tres : — Vous servez la compagnie en enseignant. —

« Je la servirais bien mieux, répliqua-t-il, faisant bien et souffrant avec patience pour me disposer au martyre. Je redoute fort que mon impatience ne me rende inhabile à être envoyé dehors. Je souhaiterais bien de subir la mort pour l'amour de Dieu. »

« Pour cet effet, il importuna chaudement mais humblement, notre R. P. Général, par lettres, que ce fût de sa volonté d'agréer et lui accorder le voyage des Indes ; espérant que s'il pouvait aller travailler en ces contrées là, au gain des âmes, il s'y pourrait aussi façonner la couronne du martyr. — Ces fleurs ne lui étaient point semées au levant et aux Indes, comme il pensoit, ains au couchant et en France. Pour ce, fut-il éconduit de sa demande. Il gardait avec soi, comme pièce de haut prix, une missive du P. Edmond Campian de notre compagnie, martyrisé en Angleterre le 1^{er} de décembre 1584. Il portait sur soi des ossements de ce même martyr, se persuadant que par le crédit d'un tel personnage, Dieu lui ferait la faveur de l'ensuivre. C'est ainsi qu'il le déclara une fois à un de nos Pères. — Quatre ou cinq ans avant que de sortir de ce monde, il déclara à un des Nôtres que la façon de mourir qui mieux lui conviendrait, ce serait qu'étant en oraison, il fut arquebusé.

« S'il souhaitait mourir de cette manière, Dieu

la lui octroya. — Il discourait quelquefois avec tant de ferveur du martyr désiré, qu'il prononça un jour à cette âme vertueuse qui depuis a recueilli ses os, « Que bienheureux soit le bras qui fera le coup ». — Peu de temps avant la traîtresse surprise d'Aubenas, un gentilhomme catholique, en se jouant, lui présenta le pistolet au sein. Tout beau, Monsieur, lui dit le Père, vous pourriez bien faire quelque mauvais coup. — A quoi répliquant le gentilhomme — Hé quoi, Père Salez, vous avez peur ? — Oui, répondit-il, j'ai peur de vous qui êtes catholique, mais si c'était un huguenot, et que ce fût pour la cause de la foi, heureuse la bouche à feu qui me ferait trépasser, car je ne la crains pas, ains la souhaite et bientôt. Il confessa une fois à son supérieur, lui rendant compte de sa conscience, qu'il souhaitait si fort d'être martyr, qu'à toute heure, il s'en rendait importun à la bonté souveraine, la requérant de lui octroyer ce don, lequel était le plus ordinaire sujet de ses oraisons et où il faisait plus d'efforts. Or, comme s'il eût prévu la compagnie de ceux entre lesquels il devait rendre l'âme, il déclarait à ce même supérieur qu'il désirait finir ses ans hors de son lit, parmi les vacarmes et gens de guerre, pour le soutien de la foi catholique que les Huguenots combattent, lesquels semblent de longtemps lui avoir porté inimitié, car un jour à Metz

en Lorraine, ils lui jetaient de la boue par les rues, ainsi que du depuis ils en jetèrent en sa bouche et en celle de son compagnon.

« Je ne puis qu'admirer la providence divine en cette mission du P. Salez et de son compagnon, que Dieu fit venir de la Province de France en celle de Lyon pour les honorer d'un don que plusieurs de la Province eussent reçu volontiers et que le P. Salez avait tant demandé. Les médecins jugeant que son asthme et son indisposition lui provenaient de l'étude qui déjà l'avait fort abattu, et que son air naturel lui pourrait servir en ce fait, il fut envoyé de la Lorraine en ces quartiers plus voisins de sa patrie. Le voilà donc à Tournon où il se fait connaître par ses rares talents, non-seulement aux catholiques, mais de plus aux hérétiques par ses écrits et ses conférences avec eux. Tandis que ces choses se passent, voici que le sieur de Montréal gentilhomme d'honneur du pays de Vivarais, requiert de nos supérieurs quelqu'un des Nôtres, lequel ne serait pas seulement de bon exemple aux catholiques et d'appui à tous, ains serait encore de terreur et d'épouvante aux ministres. Notre R. P. Provincial, désireux de satisfaire à de si charitables semonces, jette l'œil sur le P. Salez et lui envoie, pour sonder sa volonté, le Père Charles Janin duquel je tiens ceci. Ce Père le trouve à genoux devant sa

table, à son accoutumée lorsqu'on heurtait à sa porte, et lui demande de la part du R. P. Provincial s'il prendrait plaisir d'aller à Aubenas, à raison que l'on craignait qu'un tel labeur ne préjudiciât à sa santé. — Ah ! louange à Dieu, s'écria le P. Salez, c'est ce que je désirais, car j'espère d'y obtenir du ciel, ce que de longtemps j'ai souhaité. Je prierai Dieu pour vous, ajouta-t-il, parlant au susdit Père, qui m'avez procuré ce bien. Alors il se met à baiser le reliquaire que toujours il portait avec lui, auquel étaient enclos quelques menus ossements du B. P. Edmond Campian martyrisé en Angleterre. Puis adressant sa voix de rechef au même Père : — Voulez-vous, dit-il, que nous allions à Aubenas par ensemble ? Il se pourrait bien faire que nous y fusions martyrs ? Aussi bien, je ne vaudrais rien, je suis tout mal sain. Là-dessus, ce Père lui répartit. Vous vous porterez bien à Aubenas, car l'air y est fort sain. — Dieu m'en fasse la grâce, répliqua le P. Salez, et que l'on m'y purge si bien le sang qu'il ne m'en reste aucune goutte. Or sus, poursuit-il, récitons le *Te Deum*, car voici le plus grand bien qui me puisse arriver. Ils récitent donc par ensemble ce *Te Deum* avec un *Savle Regina*.

Cela fait, il va trouver le P. Provincial. Son voyage d'Aubenas est résolu ; il s'y achemine enfin avec allégresse. Par un même bonheur, notre frère Guil-

laume lui est donné pour compagnon de ce fortuné voyage.

« Plus admirable que tout ce que dessus, est ce qu'il découvrit, à Valence en Dauphiné, au sieur Juge dillec de la bouche duquel je l'ai appris : car comme il ne se satisfaisait pas en cette ville là, y prêchant le carême l'année auparavant son arrivée à Aubenas, il prédit audit sieur Juge de Valence que l'an prochain il espérait bien plus faire de fruit à Aubenas, de quoi toutefois il n'avait point été encore averti. Quelques jours avant qu'il fut assassiné, adressant lettres au Père Recteur de Tournon, il lui discourait si apertement de sa fin et du sujet d'icelle, que le P. Recteur prononça aux Nôtres que le P. Salez serait martyrisé, tant clairement il en parlait par ses lettres, usant entre autres choses de ce passage de David : *Benedictus Dominus Deus qui docet manus meas ad prælium et digitos meos ad bellum.*

« Ayant reçu la désirée nouvelle de sa mission à Aubenas, il fit savoir à divers des Nôtres qu'il se pourrait bien faire que lui et son compagnon y fussent martyrs. Il dit à d'autres, que possible il ne les verrait plus. Au point qu'il sortit du collège de Tournon, il parla plus ouvertement à un de nos frères nommé Jean Panagneau homme de singulière vertu. « A Dieu, mon frère, lui dit-il; priez Dieu pour nous, nous allons à la mort. »

« Les prédictions de ce vertueux Père n'ont pas été pour son fait seulement, mais encore pour ce qui touchait l'autrui, suivant que la malheureuse mort d'un gentilhomme huguenot, advenue selon que le P. lui avait prédit, le confirme. C'était le baron d'Entraigues en Vivarais, lequel se rencontrant en la cour du collège de Tournon, lors que Monsieur le comte d'Auvergne retournait d'épouser la fille de Monsieur le Connétable de Montmorency, vint sans sujet attaquer le P. Salez, avançant que ceux de notre Compagnie étaient des séditions et perturbateurs du repos public. Le Père étonné de cette inopinée charge et attaque si brusque, le regarde et pare au coup en ces termes. — Monsieur, vous ne nous connaissez pas bien, nous ne sommes point tels que vous nous charbonnez, car nous ne cherchons querelle à personne, ains plutôt exhortons un chacun à la paix, prions Dieu pour icelle, et pour les rois que Dieu nous baille, et les respectons comme vives images de sa divinité. Il serait plus à propos d'adresser ce paquet à vos ministres, personnes remuantes et qui se plaisent aux émeutes. Ce huguenot passionné, marri de telle repartie, jure son Dieu que nous mériterions tous le fouet et d'être fustigés à bon escient. A quoi le Père répondit : — Tout beau, Monsieur, vous ne devriez point parler d'un ton si haut, ains plus

bas, de peur qu'on ne vous entende. Ne voyez-vous pas que vous êtes en la cour des classes où l'on fouette les écoliers ? Donnez-vous de garde que vous ne soyez rigoureusement fouetté de Dieu avant que l'année passe. — Le sieur de Tournon qui lors se trouva à ce rencontre, imposa silence au baron huguenot, et prenant par la main le P. Salez, s'en alla à la bibliothèque suivi de ce misérable Baron qui se truffait de cette menace ; laquelle toutefois sortit son effet avant que l'année fut écoulée. Car au mois d'avril suivant ce désastré Baron se retrouvant en Provence, au siège que le sieur Duc d'Épernon avait planté devant Aix, et pendant qu'il jouait aux cartes dedans la tente ou pavillon du sieur Duc, voici une volée de canon venue de la ville, laquelle entr'autres choses, brise la table où cet infortuné Baron jouait, et lui emporta, d'un éclat de cette table, le séant et le haut des jambes, avec la vie ; chatié et fouetté de la sorte que notre martyr lui avait prédit. — Monsieur de Tournon et quelques gentilshommes ayant appris le genre de mort de ce huguenot désastré, se souvinrent de la prédiction du P. Salez prononcée en leur présence. Un gentilhomme qui se trouvoit à ce siège m'a confirmé la malheureuse mort de ce malheureux Baron. — Quelques journées par avant la trahison brassée et exécutée sur Aubenas, un gentilhomme passant le

temps avec notre martyr, lui présenta le pistolet avec le chien couché ; le Père lui souriant, « Ce ne sera pas vous, dit-il, qui ferez le coup, ce sera un huguenot. »

« Découvrant un jour à un des Nôtres le désir qui le passionnait du maryre, ou d'aller aux Indes, celui-ci lui répondit que force lui manquerait, eu égard à son peu de santé. Eh ! ne savez-vous pas, réplique-t-il, que le B. P. Rodolphe Aquaviva martyr, était toujours en l'infirmerie à Rome, mal sain et languissant, avant son voyage et martyre aux Indes ; et que sait-on si Dieu veut triompher en ce mien corps infirme, de la même sorte ?

« Aubenas, jadis jouet des guerres entre les catholiques et les hérétiques, est la ville où s'achemina le P. Salez avec son compagnon Guillaume, l'an 1592 au mois de décembre, et où ils séjournèrent jusqu'au septième février de l'an suivant 1593, jour de leur triomphant martyre. Il commença et poursuivit ses prédications avec tant de bruit et de fruit des catholiques et des huguenots, que les uns et les autres confessaient et partout professaient, que c'était le plus docte homme qu'ils eussent jamais entendu en leur ville.

« Ce qui donnait âme à cette doctrine, c'était la piété dont le Père l'accompagnait, et de tous tellement reconnue, que même après sa mort, les huguenots

en rendaient témoignage ; puisque aux informations secrètes qui furent faites du martyr perpétré en sa personne et celle de son compagnon, Moyse Félix dépose que lui, étant arrêté prisonnier de guerre à la surprise d'Aubenas et détenu en l'hôtel d'Etienne Senoillet, un soldat nommé Vidal le simple, vint en cet hôtel vêtu de la soutane du P. Salez, de quoi la femme de ce Senoillet, quoique huguenotte, s'étonnant, s'écria contre cet impie soldat : malheureux, pourquoi as-tu tué les Jésuites ? Ils étaient gens de bonne vie et vertueux. — A quoi le meurtrier. — Etes-vous Papiste ? — Non, répondit-elle, je ne suis point Papiste, mais les Jésuites étaient gens de bien ; si l'on eut cru ce qu'ils disaient, tant de maux ne se fussent pas commis. Voilà la déposition d'une âme hérétique. En voici une autre d'une âme catholique. C'est la damoiselle de Chaussy en une lettre qu'elle écrit à un de nos Pères :

« Mon Révérend Père, puisque vous désirez savoir de moi ce qui m'a induite à retirer les glorieux corps du B. P. Salez et de son Compagnon, tous deux martyrs pour la sainte foi catholique en Aubenas, je vous le dirai avec autant de vérité que j'ai apporté de soins à l'acquisition d'une chose que j'estime si précieuse. Le premier motif a été la connaissance que j'avais de la sainteté de vie de ce bon Père, lequel fit plusieurs voyages en notre maison

de Ruoms, administra les sacrements de confession et communion, où je reçus tant d'édification de lui que je fis à bon droit le jugement que le bruit commun de sa sainteté était véritable. Et pour vous marquer quelque particularité, je vous dirai que j'ai fait cette observation sur ses paroles, tant qu'il fut chez moi, que jamais il n'en proféra une qui ne servit à quelque fruit et à l'avancement spirituel de ceux qui l'entendaient.

« Le reste des catholiques assuraient qu'ils avaient un homme tel qu'ils l'avaient souhaité, à raison qu'il ne leur servait pas seulement d'arc-boutant et estançon pour la foi, mais aussi d'épouvantail à l'hérésie qui était si peuplée dans Aubenas. Il y avait à quelques lieues de là un ministre qui faisait le fier-à-bras, et défiait tout le monde en dispute, se persuadant que personne n'oserait lui prêter le collet. Cet homme se cabrant de la sorte, les catholiques se délibérèrent de le mettre avec le Père.

« Enfin journée est prise, et lieu assigné et donné d'une part et d'autre en la maison du sieur de Chaussy. Le Père se rend au jour et point nommé, mais ce bravache ministre ne comparut pas.

« Le Père et son Compagnon étant retenus à Aubenas depuis les Avents jusques à Paques, par la prière qui en fut faite aux supérieurs, ce coura-

geux Père ne cessait d'avertir cette ville des désastres qui lui pendaient sur la tête et ce, tant en public en ses sermons, qu'en particulier par avis privés. Il ne faisait trêves à leur inculquer que si on ne faisait de l'amendement en la ville, l'on y verrait en bref quelque grand malheur. Un personnage digne de foi m'a assuré que pour lors y ayant trêve et suspension d'armes entre les deux partis, cependant les huguenots ne cessaient d'amasser gens pour bailler sur la ville d'Arles en Provence, comme ils mentaient, mais en effet et en vérité sur Aubenas. Le Père Salez pria ce personnage d'aller trouver de sa part le sieur Gouverneur d'Aubenas, pour le supplier de ne pas ajouter foi au bruit que faisaient courir les huguenots, que leurs troupes fussent pour Arles en Provence, car elles étaient pour Aubenas, et que partant, il le requit de donner ordre, qu'en ville l'on fût bonne garde.

« Le sieur Gouverneur, homme loyal, cuidant que la loyauté se logeât en l'âme des Huguenots ainsi qu'en la sienne fit réponse qu'il ne fallait rien redouter.

« Le Père n'étant point satisfait de cette réponse, va trouver en personne ledit sieur Gouverneur, lequel soupçonnant que le Père parloit à la mode des gens de lettres, souvent plus timides que courageux, lui reparti : Mon Père, vous avez peur, ce

semble : Si vous redoutez quelque danger, je vous hébergerai dans le château et vous y assignerai une chambre pour la sûreté de votre personne.

« A quoi le Père fit cette réponse : Monsieur, croyez-le, et je vous prie de vous le persuader, je ne m'adresse pas à vous à ces fins. Il y a quinze ans que je souhaite avec passion le martyre et d'exposer ma vie pour Dieu. Heureuse soit la main qui fera le coup, pourvu que ce soit celle d'un huguenot.

« Les affaires se traitant de la sorte, voici que le sixième de février en l'an mil-cinq-cent nonante-trois, devant le jour, Aubenas au milieu des trêves, est traîtreusement surpris avec escalade, escaladée par quinze soldats seulement, lesquels ne rencontrant résistance dans la ville, sinon le sergent major, qui portoit les clefs de la porte. Saisi d'effroi et d'une terreur plus que panique, il ouvre le guichet d'une porte de la ville gagne au pied, laissant les clefs pendues à la serrure, et de laquelle se saisissant ces quinze traîtres guerriers, et huchant leurs compagnons qui étaient au pied de la montagne, se font maîtres de la ville. Toute cette traîtreuse escouade était conduite par Sarjas capitaine huguenot. La veille de cette surprise, le Père veilla jusqu'à onze heures de nuit, travaillant à la conversion d'une Damoiselle hérétique qui depuis, a persisté toujours en la foi catholique. Son sommeil ne fut

pas de beaucoup d'heures, puisque sur les quatre du matin, se réveillant aux cris et alarmes de la ville prise à la faveur des ténèbres, il se glissa jusques en l'église sainte Anne, afin d'obtenir aide du ciel, préférant le lieu de dévotion à celui d'assurance et du château où ainsi que plusieurs autres il se pouvait sauver. S'étant quelque temps en cette chapelle résigné es mains de Dieu, il se retire en sa chambre où prosterné en terre avec son compagnon, ils s'offrent à Dieu en sacrifice, le requérant de leur vouloir départir force et courage pour pouvoir supporter la mort, si tant était que pour l'amour de lui, ils fussent dignes de l'endurer. Ils restèrent ainsi jusques à soleil levant. Lors voici trois soldats ne respirant que cruauté, qui heurtent à la porte. On leur ouvre. — Entrés qu'ils furent, ils trouvent nos deux martyrs à genoux, chacun avec un livre de dévotion en main, priant Dieu. Ces misérables, de prime face, chargent d'outrages nos deux victimes et les serrent à la gorge. On les interroge insolemment qui ils étaient. — Nous sommes, répondent-ils, de la Compagnie de Jésus. — Rendez la bourse, rechargez ces cruels. — Nous n'avons point d'argent, dit le vertueux Guillaume. Si, nous en avons, crie le Père; tenez ce mouchoir, il y a quelques sous que nous a baillés le collège de Tournon pour nos menues nécessités. Toute la somme n'était que de trente sous.

« Ils happent ce mouchoir; mais comme la somme donnait plus appétit à leur avarice, qu'elle ne les soulait, ils tempétoient et menacent le Père de l'égorger et de le faire pâtir son soul si, présentement, il ne leur baillait comptant une plus grande somme. Le Père sans s'émouvoir, leur signifie qu'il n'en a pas davantage. Bien, ajoute-t-il, si le désir de l'argent ne vous mène point, ains une envie d'avoir notre vie, nous sommes tout prêts à la livrer pour l'honneur de Dieu et de son Église, avec autant de sortes de tourments que vous aviserez. A peine le Père avait-il parachevé qu'ils lui sautent au collet, le frappent, à coups de poings, le fouillent avec insolence, furettent sa chambre et le cabinet, pillent tout ce qu'ils trouvent. C'était quelques agnus Dei et grains bénits, avec une petite croix d'argent, dans laquelle le dévotieux martyr gardait quelques reliques. Le plus, une horloge de sable et certains livres que partie il avait empruntés et partie apportés du collège de Tournon. Ils s'emparèrent de plus, des écrits du Père, que naguère conservait encore la veuve du ministre Labat, à Villeneuve-de-Berg en Vivarais.

• Ces trois misérables s'étant saisis des personnes du P. Salez et de son Compagnon, les tirent de la maison du Juge Véreinc où ils résidaient, en celle du sieur de La Tour, à leur capitaine Sarjas cla-

baudant et hurlant le long des rues, qu'ils tenaient les faux prophètes et imposteurs. De là ils tirent nos deux agneaux en l'hôtel du sieur de la Faye dit Lentouset, où, comme prisonniers, ils les laissent avec garde de soldats. Ils n'y furent longtemps, que voici trois prédicants misérables que divers assurent avoir été les auteurs de cette prise. Ils s'approchent donc avec espoir de tirer le Père à l'apostasie en laquelle ils étaient tombés ; ils le saluent courtoisement, et ourdissent avec paroles les mieux choisies qu'ils pouvaient, leur discours ; le sujet duquel était la prospérité et l'heureux succès de leur superstition huguenote. Puis ayant bien diné, firent le tissu de leurs discours plus long, que de personnes à jeun et mal menées n'eussent désiré, étant déjà deux heures après midi, et nos deux religieux n'avaient bu ni mangé. C'est pourquoi, un serviteur de la maison donne avis à ces gras prédicants qu'il était mes huy temps de faire déjeûner nos gens. Lors, ces trois hypocrites commencent à s'excuser, crient qu'on leur apporte quelque chose ; que c'est trop jeûner. Voilà qu'on leur représente un potage, duquel ainsi que le Père en cuidait tâter, sans y prendre garde ; le bon Guillaume l'admoneste que le potage était de chair, et que cependant, il était jour de samedi. Le Père à l'instant s'arrête et connaît que le potage était de chair ; il

rejette ce bouillon. Les prédicants en font les étonnés et demandent pourquoi il ne voulait goûter de ce potage.— C'est, répond le Père, que les enfants de l'Eglise ne mangent ni chair, ni graisse les samedis, l'usage leur en ayant été interdit par icelle, comme trop bien vous savez.

« Cette repartie fut le fusil de la dispute : car alors ces prédicants jetant le feu contre le jeûne et l'abstinence leur ennemie, s'échauffent sur ce sujet. Le Père, quoiqu'affaibli du jeûne, et barcelé de sa faim importune, ne laisse pourtant à prêter le collet à ces brifauts, seul contre trois il leur rend tant de combats qu'il les fait reculer. Confus d'un tel échec, ils tâchent de rechef de recouvrer leur honneur, et pour ce, les voici revenir aux mains. Ils se ruent sur une autre controverse qui était du franc arbitre, où n'ayant eu du meilleur, non plus qu'au-paravant, et ne pouvant soutenir cet estoc trop rude, ils sont forcés encore un coup de tourner dos. Ainsi vaincus ils se jettent aux injures et outrages si éperduement, qu'ils semblent avoir le cerveau démonté, et le Père voulant le leur mettre en sa place, leur présente un livre écrit de sa main, bien proprement, qui contenait la doctrine des sacrements. Puisque, dit-il, il n'y a pas moyen de traiter avec vous parmi tant de clameurs, je vous supplie de vouloir jeter l'œil à loisir sur ce cahier ; il contient

la doctrine de l'Eglise catholique et romaine touchant les sacrements. Par icelui vous verrez ce que je crois, car je l'ai composé et l'avoue pour mien. Le ministre Raillis happe ce livre, et s'en saisit, tellement que depuis il l'a gardé toujours avec estime.

« Après ce, les trois prédicants sortent de la maison fort indignés de se voir étrillés de la sorte, trois par un seul. La nuit s'approchait, et le Père comme son compagnon, était encore à déjeûner sans que personne leur baillât rien, fors le petit enfant de cette maison là, lequel en cachette, leur porta quelque morceau de pain, à ce que j'ai appris.

« Nos deux pauvres prisonniers, laissés à la merci des soldats, passent la froide nuit ensuivante sans feu, sans lit, et sans beaucoup de sommeil. Le lendemain, jour de dimanche, les trois prédicants veulent retourner au combat, vomissant autant d'outrages que leurs têtes en pouvaient dégorger; auxquels ils ajoutent une dispute du très-auguste sacrement de l'autel, s'escrimant contre lui avec plus de cris et de passion, que de jugement et de raison. Le Père avec modestie, jetant de l'eau sur les flammes de leur colère, les faisait passionner tout outre. Or pour leur faire reste de jeu, il leur offre de vérifier tout ce qu'il avait mis en avant,

par leurs propres bibles. On m'a raconté que ce fut en cette escarmouche où le Père leur donna une charge si pressante par le moyen d'une demande qu'il leur fit, qu'il les mit du tout en désarroi, de quoi s'apercevant les Huguenots, ils s'essayent de sauver l'honneur de leurs prédicants. Pour ce, ils font appeler le ministre Labat et lui signifient que l'heure du prêche s'approchait; par cette façon il se dégage, laissant ses deux compagnons engagés.

« Le prédicant Labat séditieusement prêcha en chaire et en pleine place, y déclamant et clabaudant contre les Jésuites, singulièrement contre celui qui était dans Aubenas, le livre duquel il tenait en main battant et combattant de tout son pouvoir la sainte Eucharistie. Enfin il se travaille de cette façon, sur ce sujet, qu'il émeut ses auditeurs à la sédition, jurant et se parjurant que le Jésuite était un faux prophète et un antéchrist. Tel il l'atteste, et le déteste comme chose abominable. Il fait retentir ces mots. Tuez cela, tuez; c'est une peste! Il y en a assez en lui non seulement pour perdre la ville d'Aubenas, mais encore un entier royaume. Pour davantage allumer les brandons de sa rage, il met en avant l'histoire d'Héli et des faux Prophètes de Baal mis à mort par le conseil d'Héli lui-même. — Descendu de chaire il rencontre Sarjas, bien persuadé à mal faire, lui inculquant que jamais il n'avait

rencontré homme plus obstiné que celui-là ; qu'il était de nécessité d'épandre son sang, puisqu'il était une peste à leur religion. Sarjas se montre si fort esclave des passions de ce ministre, qu'étant sorti du prêche avec environ vingt soldats, il commande à trois d'iceux d'aller assassiner ceux que son prédicant lui avait indiqués, et qui aurait voulu qu'on les égorgeât dès lorsqu'ils mirent le pied au logis du Sieur Lentouset. Mais ces trois soldats délibèrent entre eux s'ils exploiteraient l'ordonnance de leur cruel capitaine : — Non pas moi, dit l'un ; — Ni moi aussi, ajoute l'autre. — Le troisième jura que le diable l'emportât s'il faisait aucun mal aux Nôtres. Voire, quelque temps après, Sarjas les interrogeant s'ils avaient exploité son ordonnance, ils répondirent que pour rien au monde, ils ne le voudraient. Labat donc, après un de ses prêches, suivi d'une grande troupe de gendarmes, commande que les Jésuites descendent. Pour à quoi satisfaire, Sarjas monte en haut vers nos deux innocents, suivi de quelques soldats. Ce meurtrier étant entré, le Père lui fait la révérence ; mais cet incivil capitaine ne lui rendit aucun salut, sinon celui d'un brigand, à raison que happant le Père par le bras, il lui use de ces termes : — Suis-moi, idolâtre Pharisien, suis-moi. — Et où me voulez-vous mener, réplique le Père ? — Suis-moi, suis-moi, recharge cet assassin,

il te faut mourir. — Je suis tout prêt, répond le Père; allons au nom de Dieu. Lors, se retournant vers son compagnon qui ne cessait de prier Dieu, il lui adresse ces paroles : Et vous, mon frère, que deviendrez-vous? Ayez bon courage. Ah ! que nous deviendrons grands au Ciel, de petits compagnons que nous sommes en ce monde, si nous pâtissons quelque chose pour Dieu ! — Lors, le Père signifia à tous que son compagnon n'était pas homme de lettres; que, partant, il ne pouvait point faire de préjudice à leur créance; qu'on le laissât vivre. — Ce fut en cet endroit que notre Frère Guillaume fit montre de sa vertu. — Je ne vous abandonnerai point, mon Père, s'écria-t-il, ains je mourrai avec vous pour la vérité des points que vous avez disputés ! — Un de la compagnie l'avertit aussi de se retirer, que ce n'était pas pour lui que cette tragédie se jouait, ains seulement pour le Père. A quoi le vertueux Guillaume repartit : — Dieu me garde de tomber en cette faute; je n'abandonnerai jamais celui-là auquel l'obéissance m'a adjoint pour compagnon, quand bien je devrais trépasser avec lui. Je l'accompagnerai jusqu'à la fosse. Que si la Divine Miséricorde me voulait faire tant de grâce, que quelque soldat me dépêchât pour son honneur, j'en serais très-aise, et prierais Dieu pour lui, outre le pardon que dès maintenant je lui fais de ma vie. —

Ce prononcé, il exécute sur le champ ce qu'il avait protesté. Cela fut cause qu'un de cette sanglante mêlée, le poussant, lui cria : — Bien donc, tu veux mourir, tu mourras. — Le Père étant jà dehors, et Guillaume faisant force afin de l'aborder, on lui lâcha un coup de poing sur le dos. — Le prédicant Labat voyant le Père en la rue, de rechef l'attaque et l'agace, avec quelques autres, sur la réalité du corps de Notre Sauveur au Sacrement de l'Autel. Mais le Père répondant à tout pertinemment, le ministre Labat fut si courroucé que perdant patience et conscience, il crie : — Dépêchez cela, dépêchez cela ; il ne mérite point de vivre, c'est une peste. — Puis réitérant ce qu'il avait débagoulé en chaire, il tourne bride et se retire. — Lors, les assistants prévoyant ce que l'on voulait exécuter, s'écartent du lieu pour la plupart. — On cherche des soldats pour égorger ces deux patients, mais personne n'y voulait entendre. Un capitaine Huguenot ordonne à un sien soldat d'exécuter cet assassinat. — Il répond qu'il n'en fera rien et qu'il aimerait mieux être convaincu d'avoir fait mourir son père, que d'avoir baillé le moindre coup à ces hommes qui ne portèrent jamais couteau qui fit mal à personne. — A cette réponse le barbare capitaine lance un coup d'épée à ce pauvre soldat, lequel il ne sut si bien gauchir qu'il n'en fut atteint à l'épaule droite. —

Les gens de Sarjas ne furent si difficiles ; car le Père restant seul avec son compagnon , au milieu de ces cruels bouchers, l'un et l'autre se disposant au souhaité martyr, voici un malheureux qui cria au Père : — Recule-toi. — A quoi le Père repartit : — Je te prie, mon ami, donne-moi un peu de loisir pour me recommander à Dieu et le supplier pour toi. Puis, se retournant vers le vertueux Guillaume, il lui dit : Mon frère, recommandons-nous à Dieu. — En après, s'avançant d'environ cinq pas de la porte du Sieur de Lentouset, il se prosterne à deux genoux. Son compagnon s'y prosterne de même à quelques pas de lui. On ne leur fit grâce de beaucoup prier ; car voici, par derrière, comme le Père se recommandait à son Patron St Jacques, redoublant les noms de Dieu et de Jésus, un des assassins délâcha son arquebuse de laquelle le Père fut atteint en l'épaule, dont il chût par terre, prononçant par trois fois, *Jesu, Maria*. Puis le meurtrier s'avançant plus près, lui sacque un coup de dague dans l'estomac. Guillaume se jette sur le Père, l'embrasse et proteste qu'il ne l'abandonnerait mort, non plus qu'il ne l'avait abandonné vivant. Pour ce, il reçut par la main du même meurtrier un coup de dague au sein. Mais n'en ayant rendu l'âme, survinrent sur le champ quelques autres qui lancèrent au Père et à lui divers coups d'épées et de bâtons ferrés.

Il fut poignardé non loin du four d'Aubenas et assez proche du Père, tenant toujours ses bras en croix, et ne prononçant autre chose que ces mots : *Endure, chair, endure un peu.* — J'ai appris que le P. Salez pendant qu'on le meurtrissait, avait aussi les deux pouces en croix, laquelle continuellement il baisait, quoique les Huguenots, à grands coups, lui abattissent les mains à ce qu'il ne baisât cette croix. Cependant il ne cessait de supplier pour eux la Majesté Divine, s'écriant : *Mon Dieu, pardonnez-leur.* Outre ce que dessus, un malheureux habitant d'Aubenas lui fourra un coup de couteau au gosier, si rudement que la marque en restait encore en l'os forculaire, entre les deux clavicules, lorsque son corps fut déterré. Un soldat qui vit faire ce meurtre, m'a déclaré que le Père gisant à terre, tint quelque temps sa main sous son chef, les yeux dressés au Ciel, et que la force lui manquant, son chef pencha en terre et qu'ainsi il expira. — Le B. Guillaume fut plus de temps à rendre l'âme.

« Après tout, ils furent dépouillés par deux de ces meurtriers, qui se gaussant, vêtirent les robes des martyrs et portèrent leurs chapeaux, auxquels ils attachèrent une queue d'écureuil en forme de plumache.

« Cet heureux martyr arriva le septième février, mil-cinq-cent-nonante-trois. Le Père avait demeuré

vingt ans en la Compagnie, et notre Frère, douze. Le premier rendant l'âme au trente-septième an de sa vie, et le second au trente-huitième.

« Marie Gamond qui était de la religion prétendue, lorsque nos martyrs furent meurtris, a, dans sa réponse es informations faites sur ce sujet, déposé que peu de temps avant ce meurtre, se mettant à la fenêtre, la place où ces deux vertueuses âmes furent victimées, parut le long et le large du pavé, tout ensanglantée; de quoi étonnée, elle appelle sa mère à ce spectacle, laquelle grandement émerveillée d'icelui, dit que cette sanglante couleur était un pronostic de quelque meurtre qui s'y devait commettre. Ce qui arriva.

« Ces deux hosties étant immolées, l'une et l'autre fut dévêtue, le Père tout nu, et Guillaume jusqu'à la chemise pour ce qu'elle était dépecée et rompue. Les meurtriers commirent des actes si violents autour de ces sacrés corps, que ma plume en rougit et n'ose les écrire. Entr'autres, ils dansaient et sautaient à l'entour, chantant : *Exaudi, exaudi*, etc., etc. Quelques heures après, l'assassin Sarjas et son lieutenant crièrent de la fenêtre aux homicides soldats : — Otez cette canaille de là, et les traînez en quelque coin de la ville. Mais ils restèrent morts devant le four de Jean Patissier en la rue de Tryby, jusqu'au sixième jour et blancs comme neige.

« Enfin ces précieux corps furent retirés et enterrés au jardin de l'hôtel ruiné des Seigneurs de Joran.

« En nos collèges, la nouvelle de ce méchef étant apportée, servit de consolation à tous. Au collège du Puy, où je me retrouvais pour lors, au lieu des suffrages pour les trépassés, on récita tous ensemble le *Te Deum* à la fin des Litanies, et le lendemain, les prêtres célébrèrent la Messe de la Très-Sainte *Trinité* en action de grâces.

« Quatre jours après ce forfait, informations secrètes furent dressées de ce que dessus, au Bourg-St-Andéol, à la requête du Sieur de Fayn et autres autorités, au dit pays où furent ouïs avec serment prêté, huit témoins catholiques, tous spécifiés ès informations qui se gardent au collège de Tournon, ainsi que d'autres de la même année; en la requête du Procureur d'office au nom du Père Recteur de Tournon, où dépositions sont reçues de sept habitants d'Aubenas, personnes de qualité, pour la plupart, déposant que le P. Salez et son compagnon avaient été assassinés de sang froid, à deux heures après midi, le 7 février 1593, en haine de la religion catholique. »

[*Nota.* — Les détails que nous venons de donner sur nos deux martyrs sont extraits de la notice

composée, peu d'années après leur mort, par le P. Odo de Gissey, lequel termine son travail par le récit des événements qui suivirent le martyre du P. Jacques Salez et du F. Guillaume Sautemouche, leur sépulture, la conservation de leurs reliques et les grâces opérées par leur intercession. Nous ne croyons pas utile d'augmenter les emprunts peut-être déjà trop considérables faits à la notice du P. de Gissey, où le P. Abram avait puisé la sienne. Mais avant de reprendre le manuscrit de ce dernier nous souhaiterons comme lui, et le P. de Gissey, qu'il plaise à Notre Seigneur de glorifier ceux qui ont répandu leur sang pour sa cause, et qu'un jour nous puissions voir les noms du P. Jacques et du F. Guillaume, inscrits par l'Église parmi ceux des bienheureux martyrs de Jésus-Christ.]

Maintenant nous revenons à Pont-à-Mousson où les études étaient florissantes, à cette époque, au milieu de la profonde paix qui suivit le départ des juristes pour Saint-Mihiel. Mais dans cette ville ne régnait point la paix dont nous jouissions : les professeurs et les écoliers ne parvenaient pas à s'entendre avec les magistrats de cette ville ; et à tel point qu'ils n'eurent pas de peine à obtenir de Son Altesse l'autorisation de revenir à Pont-à-Mousson ; bien que le Pape leur eût accordé, sur leur demande, la

permission de fonder une nouvelle Académie de droit à Saint-Mihiel. Un autre motif de retour était la réclamation des habitants de Pont-à-Mousson qui se plaignaient du tort que l'absence des juristes causait à la ville.

Les Nôtres étaient loin de partager ces désirs et s'empressèrent d'exposer leurs raisons à Son Altesse pour empêcher le retour des Facultés de droit. Ils disaient : La tranquillité de l'Université est intéressée *au statu quo*, étant manifeste à tous que depuis le départ des Facultés nos écoliers avaient fait dans les lettres et dans la vertu des progrès beaucoup plus considérables. En outre l'Université avait été fondée principalement dans le but d'avoir de bons théologiens qui, placés ensuite à la tête des paroisses, fussent capables de travailler au salut des âmes et à l'extirpation de l'hérésie ; or ce but n'était pas médiocrement entravé par les Facultés de droit ; car l'on savait que nombre de jeunes gens, qui loin de ces Facultés se seraient volontiers donnés à la philosophie et à la théologie, se laissaient aller à la tentation de clore brièvement leurs études, abandonnaient leurs premiers desseins et s'en allaient suivre les cours de droit dont l'étude était peu nécessaire en Lorraine, pays qui se gouverne bien plus par les coutumes et les traditions que par un Code de lois écrites ; et c'est pour cette double raison que

l'enseignement public du droit civil avait été défendu autrefois à Paris. Du reste Saint-Mihiel, résidence de la grande cour de Lorraine, était le vrai siège d'une Académie de jurisprudence. L'autorité de cette cour serait toujours à même de contenir les écarts de la jeunesse, et l'on aurait ainsi l'avantage de joindre la pratique à la théorie. Pont-à-Mousson, séparé comme en deux camps, au milieu d'habitants portés à prendre parti pour l'une des deux écoles : l'une de lettres, de philosophie et de théologie, l'autre de droit civil et canonique, ne pouvait manquer d'offrir un vaste champ à la dispute et à la discorde. De plus le pape avait reconnu et approuvé l'Académie de Saint-Mihiel ; on ne pouvait pas, sans encourir le reproche d'inconstance et de légèreté, revenir à Pont-à-Mousson. Ce n'était pas une chose nouvelle que toutes les facultés ne fussent pas enseignées dans une Université : à Paris, à Alcalá, les leçons de droit n'existaient pas ; au contraire, à Orléans, à Poitiers, à Vienne, on n'enseignait que le droit ; à Dillingen, on n'avait que les belles-lettres, la philosophie et la théologie, et cependant toutes ces villes étaient des Universités, jouissant de tous les privilèges des Universités. Il n'y avait pas à craindre que l'éloignement des jurisconsultes fit diminuer le nombre des écoliers, les familles envoyant d'autant plus volontiers leurs enfants qu'elles

se promettaient de trouver une paix plus certaine et une plus grande assurance contre la contagion des mauvais exemples. Enfin, c'étaient les professeurs de droit qui avaient eux-mêmes demandé la séparation : il était donc évident qu'ils ne reviendraient pas de bon cœur et ne consentiraient point à reconnaître le Recteur du collège comme Recteur de toute l'Université ; qu'en tout cas, leur soumission serait forcée, sujette à mille difficultés et partant peu durable ; n'avait-on pas l'expérience du passé ? L'intérêt des jurisconsultes eux-mêmes ne semblait-il pas demander qu'ils restassent à Saint-Mihiel ? Jamais leurs cours n'avaient réuni un si grand nombre d'étudiants. Si on les autorise à revenir au milieu de nous, il est bien à craindre que nous ne soyons bientôt dans la nécessité de recourir à Son Altesse et de lui demander l'autorisation de nous transporter ailleurs avec nos élèves pour échapper aux vexations, à l'influence de leurs adversaires. Le passé montrait trop bien quel serait l'avenir. Après tant d'efforts et de travaux toujours paralysés par les mêmes causes, on arriverait de nouveau au même résultat c'est-à-dire à la ruine de notre œuvre et de nos légitimes espérances.

Malgré ces représentations, le duc de Lorraine, persistant dans son dessein, accorda aux jurisconsultes la permission de revenir à Pont-à-Mousson ; toutefois

il nous promet d'apporter un remède efficace à tous les maux dont on se plaignait. A cet effet il nomma une commission composée de trois ecclésiastiques influents, et les chargea de mettre en vigueur les lettres pontificales, et de dresser une suite de statuts pour les deux Facultés de droit. Ces commissaires étaient : François de Rosières, docteur en l'un et l'autre droit, archidiacre de l'église de Toul et grand-vicaire ; Nicolas Marius, doyen et vicaire-général de Verdun, et Jean Amet, docteur en théologie, chantre de la cathédrale de Metz. Les trois commissaires se réunirent à Nancy, comme le duc l'avait ordonné, pour rédiger les statuts que professeurs et étudiants des Facultés de droit auraient à garder désormais (1).

(1) Voici les principaux articles des *Statuts* rédigés par les susdits commissaires, et entre autres ceux qui sont propres à faire apprécier les faits de cette histoire :

1^o Tous et chacun des professeurs et élèves des Facultés de droit devront appartenir à la religion catholique dont lesdits professeurs feront profession entre les mains du Recteur de l'Université et ce dans les termes prescrits par le pape Pie IV, en sa bulle donnée à Rome en 1562. Laquelle prestation de serment se fera solennellement le 13 novembre après diligent examen de bonnes vie et mœurs desdits professeurs. Lesquels jureront en outre l'exacte observation des Statuts de l'Université, promettant obéissance au Recteur, au doyen et au conservateur des privilèges de l'Université. Enfin, de ne rien dire ou enseigner de contraire au saint concile de Trente, et ce sous peine d'excommunication.

Le 2 mars 1587 les statuts rédigés par les commissaires furent promulgués dans les classes des Facultés de droit. Le jour même de cette promulgation Jean de Lenoncourt, bailli de Saint-Mihiel et con-

2^o Il y aura quatre professeurs : deux pour le Droit Canon ; deux pour le Droit Civil, et parmi lesquels le sérénissime Duc et ses successeurs auront la faculté, suivant le rescrit Pontifical, de choisir un doyen lequel aura droit de commander aux professeurs, officiers et étudiants desdites Facultés. En outre un Chancelier sera nommé par Son Altesse.

3^o Lesdits doyens et professeurs auront charge d'examiner avec soin et diligence, dans leurs classes ou ailleurs, selon la coutume des Universités, les étudiants qui voudront tenter l'épreuve des examens et recevoir les grades en l'un et l'autre droit. Le doyen aura le pas sur tous les membres desdites Facultés et désignera les traités que lesdits professeurs enseigneront ; il signera ainsi les diplômes d'admission des lauréats : « *N..., docteur en l'un et l'autre droit, doyen des Facultés de Droit Canon et Droit Civil en l'Université de Pont-à-Mousson.* »

4^o L'office de chancelier sera de garder et d'user des sceaux avec fidélité, ce dont il fera serment entre les mains de l'Évêque de Toul, en présence du doyen et des professeurs des Facultés de droit.

5^o Tous les étudiants se feront inscrire premièrement sur la matricule du Recteur de l'Université et, sur l'attestation de leur inscription qu'ils recevront dudit Recteur et qu'ils montreront au doyen des Facultés, ils pourront, mais seulement alors, être inscrits sur la matricule de ce dernier.

6^o Tous ceux qui seront admis aux grades de l'Université renouvelleront préalablement leur profession de foi entre les mains du Recteur.

7^o Les droits payés par les gradués seront distribués, selon la coutume des Universités, entre les doyens et professeurs.

servateur des privilèges de l'Université, prit place sur un fauteuil disposé au pied de la chaire, et, ayant à sa droite sur un autre siège le Recteur de l'Université et les professeurs des Facultés de théologie et

8° Les cours n'auront lieu qu'en temps et lieux désignés; ils ne dépasseront point l'espace d'une heure et ne dureront pas moins. Aucune classe n'aura lieu pendant les premières Vêpres des fêtes solennelles non plus que les jours de fêtes chômées dans le diocèse de Toul.

9° Les cours seront suspendus : de la vigile de saint Thomas au lendemain de Noël; de la vigile des Rameaux au lendemain de la Quasimodo; de la vigile de la Pentecôte au mercredi suivant; de la vigile de la Nativité de la sainte Vierge à la Saint-Luc inclusivement; enfin, les jours d'enterrement des professeurs ou élèves de l'Université.

10° Aucun écolier, étudiant encore les belles-lettres ou la philosophie, ne pourra être admis aux cours de droit sans l'autorisation écrite du Recteur de l'Université, ou du professeur de philosophie, attestant que l'élève a suivi ce dernier cours au moins pendant un an.

11° Chaque année, le jour de saint Nicolas, tous lesdits professeurs et étudiants assisteront à la Messe et aux Vêpres qui seront célébrées dans l'église de la Compagnie, comme il est spécifié dans la bulle de Sa Sainteté Sixte-Quint.

12° Les professeurs assisteront aux Vêpres, et chacun confessera ses péchés au curé ou vicaire et recevra le corps de Notre-Seigneur au moins à Pâques. Tous seront exhortés à communier plus souvent et surtout aux fêtes solennelles.

13° Tous lesdits doyen, professeurs, étudiants, etc., seront tenus d'assister aux processions indiquées par le Recteur de l'Université et marcheront dans l'ordre établi par les Statuts.

14° Les présentes constitutions seront observées par tous et

de philosophie assis sur un banc un peu en arrière, à sa gauche le doyen et tous les professeurs des Facultés de droit, au milieu toute l'Université, les juriconsultes n'élevant plus aucune réclamation, il ordonna l'exécution de la bulle de Sixte-Quint et des statuts conformes à cette bulle rédigés par les trois commissaires. Cela fait, toute l'assemblée se leva, et l'on se rendit dans un ordre parfait à l'église du collège de la Compagnie, où les professeurs de droit devaient faire leur profession de foi. Voici l'ordre de la marche : en tête le conservateur des privilèges, à cheval, à cause d'une blessure au pied ; immédiatement après lui le Recteur, puis les professeurs

chacun sous les peines et censures portées dans lesdites lettres de Sa Sainteté Sixte-Quint. — Toutes difficultés, contradictions, réclamations relatives à ces mêmes Statuts seront portées aux susdits commissaires, chargés de leur rédaction et observation par l'autorité du même Souverain Pontife.

Enfin lesdits commissaires supplient le seigneur Duc de vouloir confirmer les présents Statuts de son autorité, et les faire observer, même si besoin était, par le bras séculier. Après quoi ils ont signé.

A Nancy, le 24 janvier 1587.

Cette pièce fut ensuite revêtue du grand sceau de Son Altesse le duc de Lorraine.

Le Recteur de l'Université, le P. Nicolas le Clerc, protesta contre l'article portant création d'un chancelier pour les Facultés de droit, attendu que les commissaires n'avaient pas le droit d'instituer de nouvelles charges et qu'il était contre la pratique des Universités d'avoir deux chanceliers.

de théologie; ensuite les jurisconsultes et les professeurs de philosophie; enfin la foule des étudiants. Quand on fut arrivé à l'église, le premier doyen des Facultés de droit, maître Pierre Grégoire, se mit à genoux et prononça la formule de la profession de foi entre les mains du P. Nicolas le Clerc, assis du côté de l'évangile, puis à tour de rôle les deux professeurs maître Guillaume Barclay et Humpfroy Hiély, Anglais, prêtre d'un mérite distingué et d'une grande érudition, qui s'était adjoint peu de temps auparavant aux jurisconsultes lorsqu'ils étaient encore à Saint-Mihiel, enfin le secrétaire et les bidelles. Cette cérémonie se fit au grand jour, en présence des professeurs de théologie, de philosophie et de littérature, du conservateur, de son vicaire et d'une grande affluence d'habitants et d'écoliers. Quand elle fut terminée, le Recteur remit au doyen et aux professeurs un diplôme contenant le pouvoir d'enseigner l'un et l'autre droit à l'Université de Pont-à-Mousson. Voici la teneur de celui qu'il donna à Pierre Grégoire : « *Nicolas, le Clerc, docteur en théologie, Recteur de l'Université de Pont-à-Mousson et du collège de la Compagnie qui y est fondé, à maître Pierre Grégoire, docteur en l'un et l'autre droit, salut en Celui qui est notre vrai salut. Connaissant non-seulement votre adhésion à la foi catholique et votre religion, mais encore l'honnêteté*

de votre vie et mœurs qu'un long usage nous a fait connaître, et considérant que vous venez de faire votre profession de foi conformément au décret pontifical, nous ne faisons point difficulté de vous laisser enseigner dans cette Université, tant le droit canonique que le droit civil ; bien plus, en vertu de l'autorité à nous concédée par le Siège Apostolique, nous vous en donnons volontiers le pouvoir, et nous souhaitons que ce soit pour le bien et l'avantage non-seulement de vous et des vôtres, mais encore de toute la république. En foi de quoi nous avons signé ces lettres de notre main et les avons scellées de notre sceau. A Pont-à-Mousson, le second jour de mars, l'an de Jésus-Christ 1587. »

Peut-être le serment d'obéissance au Recteur fut-il prêté à la même époque ; rien ne l'indique d'une manière formelle : j'incline cependant à le croire, car il est probable qu'on voulut mettre à profit les bonnes dispositions des jurisconsultes ; d'autre part, si une chose d'une si grande importance et recommandée avec tant de force dans les statuts des Facultés de droit avait été omise, il n'est pas douteux que le P. le Clerc aurait réclamé ; enfin on lit ces paroles dans le *Diarium* du Recteur (elles suivent immédiatement la formule de la communication des pouvoirs) : « En donnant ces pouvoirs, nous exigeons, après la profession de foi, le serment de garder les

statuts des Facultés de droit, et la promesse d'obéir au Recteur de l'Université et au doyen des Facultés de droit dans les choses licites et honnêtes. » Voici en quels termes était conçu ce serment : « *Moi N. N. je jure d'observer inviolablement les constitutions et statuts de cette Université de Pont-à-Mousson, d'obéir au Recteur, au doyen des Facultés de Droit et au conservateur des privilèges de la même Université, en toutes les choses licites et honnêtes.* »

Le 18 octobre de la même année 1587, la Faculté de jurisprudence eut un professeur de plus, Jean Hordal, docteur en l'un et l'autre droit, d'une illustre famille de Lorraine alliée à celle de Jeanne d'Arc, et ayant comme elle dans son blason une épée nue sur champ d'azur soutenant une couronne royale entre deux lis. Il fit sa profession de foi entre les mains du Recteur et prononça le serment en la forme indiquée ; il reçut ensuite ses pouvoirs signés de la main du Recteur, scellés de son sceau, et contresignés par le notaire de l'Université. Toutes ces formalités furent remplies dans la chapelle domestique du collège en présence des PP. Bleuse, Gonzalez et Salez.

Un peu auparavant, des craintes d'une guerre prochaine avaient obligé à terminer les cours avant l'époque accoutumée ; l'Université s'était retirée à Nancy avec le sérénissime prince Charles, évêque

de Metz, qui faisait alors son *biennium* ; elle y demeura jusqu'au 2 octobre, jour auquel eut lieu la réouverture des classes. Le 6 décembre suivant, fête de S. Nicolas, patron de l'Université et de la Lorraine, le Recteur, usant des pouvoirs que lui conféraient les lettres apostoliques, convoqua tous les membres de l'Université à la messe solennelle qui devait se célébrer dans l'église du collège. Mais comme les esprits des jurisconsultes n'étaient pas encore entièrement calmés, il crut devoir se borner à cette convocation, et pour la même cause il n'ordonna aucune procession avant l'année 1595.

[*Nota.* — Le duc de Lorraine, dans une intention fort bonne assurément, avait voulu donner tout l'éclat possible à son Université de Pont-à-Mousson en adjoignant aux Facultés des lettres et des sciences celle de l'un et l'autre droit ; et, pour préserver l'enseignement de toute erreur contraire au catholicisme, il avait voulu que les professeurs de droit fussent soumis à l'autorité du Recteur de l'Université. Le grand Duc regardait cette disposition comme suffisant à la conservation de la foi et de la paix, et son illusion était pardonnable ; mais les Jésuites ne la partagèrent jamais, et, dès le moment de leur arrivée à Pont-à-Mousson, prévoyant toutes les difficultés qui viendraient entraver l'œuvre de la Compagnie, ils les signalèrent à Rome et à Nancy.

Ils savaient par expérience, combien en tant de villes l'enseignement du Droit avait été funeste, et à quel point les erreurs des légistes, se glissant dans leurs cours publics, avaient perverti la foi d'un grand nombre d'étudiants. Et ce mal était si commun qu'on disait en manière de proverbe : « *Omnis jurisconsultus malè de religione sentit.* »

Si les Jésuites eurent à subir, en Lorraine, pendant plus d'un siècle, les mauvaises influences et les tracasseries des Facultés de droit, ce n'est pas faute de les avoir prévues et d'avoir protesté contre la réunion de toutes les Facultés dans la ville et Université de Pont-à-Mousson. Et pour mieux faire comprendre les motifs de leur répulsion, de leurs craintes et de leurs protestations, nous donnerons l'une des premières en date et portant la signature du célèbre P. Maldonat : elle est adressée, de Paris, au duc de Lorraine, le 20 avril 1579.

« Monseigneur, ayant, les jours passés, fait entendre à nostre R. P. Général le bon commencement et progrès de vostre Université du Pont, et ensemble l'affection que Vostre Excellence monstre si souvent envers nostre Compagnie, il en a esté fort joyeux, et nous a donné charge, par ses lettres, d'en remercier très-humblement Vostre Excellence de sa part, et luy remonstrer aussi que, puisque notre Saint-Père et Vostre Excellence ont voulu

que la conduite et discipline de l'Université fust entièrement donnée à la Compagnie, il seroit nécessaire de la disposer en telle sorte que la Compagnie la peust gouverner à sa façon et selon ses constitutions, car aultrement ladicte Compagnie ne saurait faire le fruit que Vostre Excellence et elle-même prétendent, qui est de faire florir les estudes d'humanités, philosophie et théologie avec l'intégrité des mœurs et de la religion catholique ; ce qu'elle ne fait sinon autant qu'elle gouverne les estudes selon ses constitutions, par lesquelles est très-bien et très-efficacement pourveu contre l'ignorance et corruption des mœurs. Or est-il que la dicte Compagnie ne sçaurait gouverner une Université selon ses constitutions, s'il y avait aultres estudes que ceux qu'elle exerce, comme seroient les loyx, canons et médecine ; car ni les maistres, ni les escoliers de ces facultés ne se soumettront jamais à la discipline d'icelle ; joint que les escoliers qui estudient en semblables facultés sont coutumièrement fort desbauchés et desbauchent toutes les Universités où ils sont ; qui a esté la cause pourquoi l'Université de Paris n'a jamais voulu avoir de légistes, ni plusieurs aultres, les fondateurs desquelles ont peu prévoir les inconvénients qui pouvaient advenir d'un tel meslange, comme prévint très-bien ce tant renommé archevesque de Tolède,

François Ximenez, quand il fonda son Université à Alcalá. L'expérience nous a aussi montré en peu de temps qu'une douzaine de légistes qu'il y a au Pont ont fait plus de mal et de desbauche en un an, que tous les autres en quatre, et qu'il y a aussi très-grand danger que, si le nombre des étudiants aux loyx et médecine vient à s'augmenter, ils n'y introduisent beaucoup de mauvais livres quant et eux, et qu'il n'y ait plusieurs tant escoliers que docteurs qui soient infectés d'hérésie, et tant plus que le lieu est plus proche des Allemagnes, et qu'ils ne gasteront toute l'Université, estant supportés de leurs docteurs séculiers, comme ils ont gastés les autres Universités de France, principalement où les Allemands abordoient, comme Bourges et Poitiers; ce que nous avons commencé à expérimenter; car entre une douzaine de légistes, il y en a quelques-uns qui ne sont pas catholiques, et qui taschent de gaster les autres, sans que la Compagnie y puisse remédier.

« C'est aussi une chose digne de considération que jamais l'estude des loyx et de médecine ne florira au Pont, tant à cause des grandes et renommées Universités de loy qu'il y a en France, qu'à cause de l'humeur des étudiants des loyx, lesquels, parce qu'ils sont coutumièrement riches et jeunes, veulent voir pays et aller aux Universités plus célèbres

pour hanter plus de gens. Nous en avons l'expérience tout proche du Pont, car l'archevesque de Trèves a tasché pas tous moyens d'y planter les loyx, et n'y ont jamais sceu croistre, parce que tout le monde s'en alloit incontinent aux Universités anciennes et fameuses. Or, s'il est ainsi, les loyx et médecine ne serviroient d'aulture chose au Pont que de faire faire une très-grande despense à Vostre Excellence pour l'entretènement de bien peu de gens desbauchez, et, pour parler plus clairement, faire que Vostre Excellence mesme, qui est le fondateur et conservateur de ladicte Université, la gastast à ses propres despens.

« Je prie donc très-humblement Vostre Excellence au nom de Dieu, de nostre R. P. Général et de toute la Compaignie, et pour le bien commun, advancement et conservation de vostre Université, de bien considérer ce que dessus, et laisser l'Université libre à la Compaignie sans qu'il y ait aulture estude que des trois langues latine, grecques et hébraïque, philosophie, mathématiques et théologie, qui sont les lettres desquelles la dicte Compaignie fait profession, et les escoliers desquelles elle peut facilement ranger, et par conséquent rendre compte, avec la grâce de Nostre Seigneur, tant des lettres que des mœurs, à l'exemple des aultres Universités desquelles a la charge, comme de Dilingue

en Allemagne et de Coïmbre en Portugal, et Vostre Excellence fera autant pour la Compagnie et pour son propre pays, ne laissant croistre ladicte Université plus qu'il ne faut, qu'elle a faict en la fondant ; ne plus ne moins que le jardinier faict autant de bien à l'arbre quand il luy coupe les branches superflues que quand il le plante.

« Si j'eusse reçu le commandement de nostre R. P. Général de remonstrer et supplier à Vostre Excellence avant de partir de Lorraine, je l'eusse faict de bouche, si Vostre Excellence m'eust faict la faveur de me donner entrée et m'escouter comme elle a faict autre fois, et en aurais faict très-grande instance comme la chose le mérite ; mais ayant reçu les lettres de nostre R. P. depuis que je suis de retour en ceste ville de Paris, je n'ay voulu faillir de faire le mesme office par lettre, suppliant très-humblement Vostre Excellence d'escouter mes lettres de si bonne affection qu'elle a accoutumé de m'escouter moy mesme, ains meilleure, veu qu'en cest affaire ce n'est pas moy, mais la raison, l'expérience et le bien de vostre pays qui y parlent.

« Je prie nostre bon Dieu et Seigneur, Monseigneur, vous inspirer de faire ce qui sera plus à son honneur et gloire et advancement du bien public, et vous donner en toute prospérité etc... »

Les raisons exposées avec tant de clarté par le P. Maldonat ne purent faire comprendre au duc de Lorraine à quels dangers il exposerait la foi et les mœurs de nos élèves, vivant au milieu des étudiants en droit, et moins encore les tracasseries perpétuelles de leurs professeurs. Il se persuada, contre toute expérience et raison, que la Compagnie, chargée du Rectorat de l'Université, suffirait à maintenir l'intégrité de la foi et des mœurs, en dépit des légistes et des causes de dépravation que de fait, et malgré ses bonnes intentions, il implantait en son Université de Pont-à-Mousson. L'événement justifia les tristes prévisions des Jésuites, et les successeurs de Charles III eurent souvent à couper les branches du mauvais arbre qu'il avait planté, sans toutefois le vouloir arracher, ou du moins le transporter ailleurs, comme les Jésuites l'avaient si souvent et instamment demandé.

Ceux de nos lecteurs qui souhaiteraient de plus amples développements sur cette même question, que nous ne pouvions complètement passer sous silence, consulteraient très-utilement l'ouvrage, déjà cité, du P. Prat, où nous avons copié la lettre du P. Maldonat que nous venons de lire.]

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ
DE PONT-A-MOUSSON.

LIVRE QUATRIÈME.

(1588-1596.)

Le 1^{er} mars 1588 le Père Bleuse, professeur de théologie depuis sept ans, remplaça comme Recteur de l'Université le P. Nicolas le Clerc. Ce dernier fut envoyé au collège de Dôle, où il eut pour Recteur son ancien élève le P. Pierre du Chesne. Pendant les sept années que le P. le Clerc vécut à Dôle, il y recueillit autant de fruit, que durant son séjour de quatorze ans à Pont-à-Mousson. Il joignait, dit Sébastien Berettarius, à une science peu commune et surtout à une remarquable connaissance du grec, les plus précieux dons de la grâce et spécialement ces vertus qui sont propres de notre vocation et qu'on exige particulièrement de ceux que leur mérite élève à la profession des quatre vœux. Le P. du Chesne disait en parlant de lui :

« Quand je veux commander quelque chose aux autres, je sonde préalablement leur volonté pour m'assurer qu'ils obéiront de bon cœur; mais pour le P. le Clerc, nulle précaution à prendre: il est entre mes mains plus maniable qu'un novice ».

Le P. le Clerc était en même temps professeur d'hébreu et prédicateur ordinaire dans notre église. Jamais on ne le vit, malgré ses grandes occupations, prétendre à aucun privilège, demander aucune exemption des devoirs communs, ou même désirer une chambre plus commode. Tel était son amour pour la règle et la pauvreté qu'il n'aurait pas pris le moindre objet sans en avoir préalablement demandé la permission.

Le caractère du Père Nicolas le Clerc était très-agréable et même enjoué: à ces dons naturels il joignait une douceur, une mansuétude et une modestie charmantes: toutes vertus que firent éclater plus d'une fois les mépris et les injures de ses adversaires, comme il lui advint avec un jeune religieux appartenant à un Ordre illustre. Ce jeune homme, maigre théologien, mais fort outreuidant, s'était mis en tête de soutenir publiquement en notre Université de Dôle cette thèse: « Quiconque prétend que la très-sainte Vierge a été conçue avec la tache du péché originel est hérétique. »

Le P. le Clerc, après avoir déclaré qu'il tenait

pour certaine la conception immaculée de la Très-Sainte-Vierge, fit observer au soutenant, qu'on ne pouvait, sur les paroles du concile de Trente et des Souverains Pontifes, taxer d'hérésie la proposition contraire au privilège de la Mère de Notre-Seigneur. Son impétueux contradicteur ne trouva rien à répliquer; mais, transporté de colère, il lui cria d'un ton menaçant : « Eh bien ! cette Vierge qui autrefois écrasa la tête du serpent, écrasera aussi la tienne ! » Le Père ne répondit pas un mot à cette injure, mais dans le courant de l'argumentation, il lui arriva de citer un texte grec : à l'instant le jeune religieux le somma de le donner aussi en hébreu, en chaldéen, puis en syriaque. Le Père le satisfit sans hésiter avec autant de modestie que d'érudition. Alors, d'un ton plein d'ironie, son impétueux adversaire poussé à bout s'écria, en lui faisant les cornes : « Dans notre bibliothèque, nous avons Calépinus en huit langues; et celui-là en sait plus long que vous. » Les assistants étaient indignés d'une telle effronterie; mais le Père, regardant avec bienveillance ce jeune emporté et lui parlant avec douceur, finit par le calmer.

A Besançon, où le Père prêcha trois ans, il laissa une telle réputation et un tel souvenir de ses grandes vertus, que bien des années après sa mort les habi-

tants aimaient à se rappeler et les enseignements de sa parole et les leçons de sa sainte vie.

Ils racontaient, entre autres, que dans une famille se trouvait un enfant tellement exaspéré que rien ne pouvait calmer ses sanglots et ses cris. En cet état il fut amené au P. le Clerc ; les parents du petit malade le prièrent d'appliquer à ce mal étrange quelque remède surnaturel. Le Père fit aussitôt le signe de la croix sur le petit malade, en récitant quelque prière, et sur-le-champ cessa cette agitation fébrile qui ne reparut jamais.

La vie si calme du serviteur de Dieu fut couronnée, en l'année 1593, par la mort la plus douce. Aussi la vit-il venir avec sérénité. « Oui, disait-il, s'en aller le plus tôt possible de ce monde, c'est le plus désirable. » A la nouvelle de son décès, les habitants de Besançon lui préparèrent des funérailles magnifiques ; et, deux ans après, ils inscrivirent son nom parmi ceux des notables de la cité.

Malgré le tumulte de la guerre et les craintes de la peste, les écoliers, entraînés par le désir d'assister à la distribution des prix et à la représentation dramatique qui devait précéder cette cérémonie, se réunirent au collège, au nombre de huit cents environ. Le sujet de la pièce était : *Le siège de Jérusalem*. L'annonce de cette représentation avait excité de

toutes parts une attente extraordinaire. Aussi l'affluence des spectateurs devint si considérable que les portes du collège furent enfoncées, et que le Duc fut obligé d'employer ses gardes du corps pour empêcher la foule de tout envahir.

Un autre exercice littéraire embellit encore cette fête et fit briller l'esprit et les talents poétiques des élèves : il consistait en ce que ceux-ci se proposaient mutuellement des énigmes en vers, que le répondant devait expliquer à l'instant. C'est la première trace de semblables exercices que je trouve dans nos collèges.

Le même jour encore le duc de Lorraine, qui avait bien voulu assister à cette séance et la présider, vint avec ses trois fils et les deux jeunes de Vaudemont dîner dans notre réfectoire où il fut complimenté en dix-huit langues différentes. Mgr l'évêque de Metz se chargea des dépenses occasionnées par ces fêtes.

Pendant que les princes donnaient ainsi à l'Université les témoignages de leur bienveillance, tous les éléments semblaient se déchaîner contre elle : déjà en 1582, une inondation avait renversé un mur de la ville et du collège; en 1584, l'incendie avait dévoré le réfectoire des pensionnaires; l'année suivante, la peste avait dispersé les élèves, et voilà que, trois ans après, la guerre vint porter la désolation

dans ces malheureuses contrées ; avec la guerre éclate une seconde fois la peste : elle s'abat sur la ville, franchit même l'enceinte du collège, et en quelques jours fait plusieurs victimes, parmi lesquelles le fils du conservateur, M. de Lenoncourt.

A cette triste époque, Son Éminence le jeune cardinal de Lorraine, chanoine des églises de Trèves et de Mayence, avait commencé depuis assez longtemps les deux années de stage ou *biennium*; et déjà il ne lui restait que peu de mois pour l'achever, lorsque la peste éclata. Aux termes du règlement en vigueur, il lui était absolument interdit pendant ce *biennium* de passer une seule nuit hors de l'Université. Restait donc à trouver le moyen de se soustraire aux dangers de la contagion, et en même temps de continuer son stage. Voici l'expédient qu'il imagina. A sept lieues de Pont-à-Mousson se trouve Vic, ancienne résidence des évêques de Metz. Le Cardinal, justement persuadé que l'Université n'est pas précisément l'ensemble des édifices où elle réside, mais bien la réunion des hommes qui la composent, emmena avec lui les PP. Bleuse recteur du collège, Richard Fleming chancelier de l'Université et professeur de théologie morale, Gonzalez doyen et professeur de théologie, Pierre Grégoire doyen des Facultés de droit, Humpfroy Hély professeur de jurisprudence, deux professeurs de

philosophie et autant de belles-lettres, et s'établit avec eux à Vic. L'Université résida dans cette ville depuis les premiers jours du mois d'août jusqu'au 21 octobre de la même année. Pendant ces quelques mois, le Cardinal ne cessa pas de donner des marques de sa sincère affection pour la Compagnie. Il ne se contenta pas de traiter avec libéralité les Pères qu'il avait amenés à Vic, il voulut encore devancer l'échéance ordinaire de la pension qu'il payait au collège, acquittant cette dette aux frais de la mense épiscopale de Metz, afin de mettre les Pères en état de venir en aide par ce secours anticipé à leurs collègues dont une grande partie s'était retirée à Aspremont. De plus, il signa des lettres patentes par lesquelles il exemptait les biens du collège de tout impôt et de toute charge semblable dans son domaine de Gorze et dans tout le diocèse de Metz. Dès l'année 1580, la même faveur nous avait été accordée par le sérénissime Duc pour toute l'étendue de ses États. Le Cardinal assigna encore une somme particulière destinée à pourvoir aux besoins des missionnaires qui évangéliseraient les villes et bourgades de la contrée. Les fruits de ce zèle ne se firent pas attendre. La voix des prédicateurs ramena un grand nombre d'âmes à leur devoir : les tribunaux de la pénitence furent plus fréquentés, et la doctrine chrétienne très-utilement enseignée aux grandes personnes.

Au commencement du mois de novembre, le P. Bleuse, recteur de l'Université, délivra à Son Éminence le cardinal de Lorraine, et sur le témoignage des juges compétents, deux attestations portant qu'il avait accompli son *biennium* conformément aux règlements. L'une de ces attestations était pour la ville des Trèves, l'autre pour celle de Mayence. Le P. Bleuse vint ensuite avec toute sa communauté se réunir à ceux des Nôtres que la contagion avait obligé, pour continuer les études, de chercher un refuge à Aspremont. Impossible de dire tout ce que nos Pères eurent à souffrir pendant cet éloignement momentané. Le pays n'était pas sûr, et était rempli d'ennemis en armes. Bouillon, commandant de l'armée hérétique, promenait dans toute la Lorraine le pillage et la dévastation. Plus d'une fois le hasard ou la trahison conduisit les Nôtres au milieu des ennemis ; mais par la grâce de Dieu, ils n'en reçurent aucun mal : une fois cependant, ils eurent bien de la peine à se dérober par une fuite précipitée du milieu de la mêlée. Une situation si précaire ne pouvait se prolonger. C'est pourquoi, après une mûre délibération ; on jugea qu'il valait mieux s'exposer au fléau de la peste, entre les mains de Dieu, que de rester ainsi plus longtemps à la merci de tels hommes : tous reprirent donc le chemin de Pont-à-Mousson où ils arrivèrent vers le temps de Noël.

Les classes reprirent leurs cours au commencement de janvier 1589, avec cinq cents élèves environ. Le professeur de philosophie fut le P. Christophe Brossard. Le P. Laurent Magio, visiteur, avait ordonné d'adjoindre aux trois professeurs de théologie, un quatrième pour l'enseignement de l'Écriture-Sainte. Cette chaire avait été occupée pour la première fois en 1577 par le P. Charles Sager qui expliqua les Épîtres de S. Paul, puis en 1580 et 1584 par le P. Thomas Oswald, Écossais de nation, qui commenta les saints Évangiles ; mais la peste étant venue à deux reprises disperser les élèves, ces cours avaient cessé jusqu'à l'année 1589, où nous voyons cette même chaire occupée par un autre Écossais, le Père Jacques (James) Tyrie. Ce Père, étant encore enfant et à l'époque où il étudiait les premiers éléments des lettres, avait plus d'une fois, au témoignage de son maître, paru comme illuminé d'une céleste lumière, heureux présage de la piété et de la science dont il devait plus tard donner tant de preuves. C'est ce professeur lui-même qui raconta le fait au P. Murdoch, duquel nous l'avons appris à notre tour. Le P. Jacques Tyrie était l'un de ces jeunes gens que le P. Edmond Hay avait, comme nous l'avons dit plus haut, amené de l'Écosse, alors en proie au feu des discordes civiles. Tyrie resta quelque temps en Belgique pour y ter-

miner ses études; puis il entra dans la Compagnie. Bientôt, emporté par son ardeur, il se jeta dans l'étude de la dialectique avec une sorte de passion qui nuisait au soin de sa perfection. Mais un jour, comme il faisait, à l'ordinaire, son examen de conscience, notre bienheureux Père saint Ignace lui apparut, et, d'un ton plein de douceur, mais avec fermeté, le réprimanda de ce que, moins soucieux d'avancer dans la perfection religieuse que dans les sciences, il enlevait quelquefois une partie du temps consacré à la méditation pour le donner à l'étude, mettant ainsi la science avant la piété, la dialectique avant la dévotion. C'est le Père Thyrie lui-même qui raconta ce fait à des hommes dignes de foi qui nous l'ont transmis. Du reste, il fut visiblement constaté par le changement subit et complet qui s'opéra dans le P. Thyrie. Désormais, à l'ardeur pour l'étude, se joignit un si grand zèle de la perfection, qu'il devint un modèle de régularité et un homme d'un savoir admirable. Ayant achevé ses études au collège Romain, il fut envoyé à Paris où il enseigna la philosophie et la théologie à ses nombreux auditeurs avec une réputation extraordinaire. La gloire de ses collègues, les PP. Maldonat, Mariana, Nicolas le Clerc, Richard Fleming ne put éclipser son rare mérite qui brilla même au collège de Clermont plus longtemps que celui d'aucun de

ces illustres professeurs. Enfin, après bien des années d'un si remarquable enseignement soit aux Nôtres soit aux étrangers, il reçut l'ordre de se rendre à Pont-à-Mousson, pour prendre en main la direction du séminaire des Écossais. Deux fois déjà la peste en avait dispersé les élèves, et de plus la mort de Marie-Stuart et de Grégoire XIII avait porté à cette fondation un coup terrible. Depuis cette époque, la cherté des vivres, la difficulté de se procurer les ressources ordinaires en argent, au milieu des brigandages des hérétiques qui dévastaient toute la Lorraine, l'avaient si fortement compromise que sa ruine semblait prochaine. Le Père Tyrie survint fort à propos : sa présence inspira à tous les Pères une si vive confiance en la divine Providence que, lors de sa visite en cette année 1588, le P. Odon Pigenat put laisser ce Mémoriale : « Qu'on ne diminue point le nombre des séminaristes, qu'on entretienne toujours vingt Écossais et neuf Irlandais. Que si la cherté des vivres fait contracter des dettes, et que la récolte de l'année prochaine ne permette pas de les acquitter, le Provincial avisera. » En même temps, dans une seconde note, le P. Pigenat confiait le gouvernement du séminaire à la prudence et au savoir du Père Tyrie, qui le gouverna durant quelques années et jusqu'au jour où le Pape Sixte-Quint le réunit à celui de Douay.

Dès son arrivée à Pont-à-Mousson, le P. Tyrie fut nommé confesseur des Écossais et chargé de la direction de nos jeunes religieux qui passaient du noviciat aux études. Quant à son enseignement de l'Écriture-Sainte, nos Anciens, si nous ne les croyions un peu *laudatores temporis acti*, nous ont raconté durant notre jeunesse des choses prodigieuses de son érudition. Il avait une telle connaissance des Saints-Pères, et particulièrement de saint Augustin, qu'il était prêt, quelque chose qu'on lui demandât, non-seulement à donner la pensée de ces auteurs, mais à citer leurs propres paroles, comme s'il avait eu le livre sous les yeux. Un jour, dans une dispute publique, un docteur lui ayant opposé je ne sais quel passage de saint Augustin, le Père analysa rapidement l'ouvrage composé de douze livres, auquel on disait emprunter le texte cité; ensuite il parcourut l'un après l'autre chaque livre et même chaque chapitre; puis, arrivé à l'endroit en question et le récitant intégralement, il démontra que le prétendu texte de saint Augustin n'était pas de lui, mais bien d'un hérétique dont le saint Docteur avait entrepris la réfutation. Du reste il était ennemi de ces discussions sans fin, où la vérité, disait-il, reçoit toujours quelque dommage : aussi ne poursuivait-il jamais une argumentation au delà du troisième ou quatrième syllogisme. C'était sa pensée

que celui-là n'est pas propre à découvrir la vérité qui, en trois ou quatre arguments, ne saurait l'atteindre et la mettre en tout son jour.

Pendant qu'il habitait Paris, il fut invité à la dispute solennelle qui devait avoir lieu au Chapitre général des PP. Franciscaïns, lequel était présidé par l'illustre P. Feuardent. La réputation de ces deux hommes attira de toutes parts une foule immense d'étudiants : tous les esprits étaient dans l'attente et curieux de voir aux prises deux champions si bien armés et si solides ; mais quand vint son tour de parler, et selon son habitude, Tyrie s'arrêta après son quatrième syllogisme, confessant ingénument qu'il ne saurait donner de réponse plus solide et plus concluante : alors Feuardent proclama de son côté qu'il lui semblait en effet impossible de résoudre avec plus de vigueur et de pénétration la difficulté proposée : la séance fut donc levée à la commune satisfaction et aux applaudissements de tous.

Ces rares talents, cette science profonde, se trouvaient rehaussés dans le Père Tyrie par l'éclat des vertus religieuses ; la modestie, la piété et la grandeur d'âme. Aussi, bien qu'il eût à peine exercé la charge de supérieur, il fut appelé à Rome, au commencement de l'année 1592, par le P. Claude Aquaviva, pour remplacer dans la charge d'Assis-

tant pour les Provinces de France, d'Allemagne, de Pologne, de Belgique et autres situées en deçà des Alpes, le P. Edmond Hay qui venait de mourir. Ce fut une grande satisfaction pour l'Université de Pont-à-Mousson de voir deux Assistants, sortis de son sein, se succéder à Rome.

Le P. Tyrie n'a laissé, comme preuve de sa vaste érudition, que le savant opuscule intitulé : *De antiquitate ecclesiæ Scoticæ*. Il parut sous le nom d'un certain Georges Thomson ; mais le P. Possevin l'a inséré dans sa *Bibliothèque* (liv. xvi, cap. v), à l'article Tyrius ; et Thomas Dempster, dans son *Essai sur l'histoire d'Écosse* (liv. II, cap. XIII), constate aussi qu'il est de notre auteur. Le Père Tyrie mourut à Rome, le 20 mars 1597, à l'âge de cinquante-cinq ans.

En même temps que le Père Tyrie, un autre religieux ne travailla pas avec moins de succès au bien de l'Université. C'était le P. Jacques Salian, qui, né en 1557, à Avignon, entra dans la Compagnie en 1578. Ce Père enseigna longtemps les belles-lettres, puis il fut Préfet des études, et chancelier de l'Université. C'est pendant qu'il exerçait ce dernier emploi, que parut le premier volume des *Annales* de César Baronius. Transporté d'admiration pour un si beau travail, poussé par une sorte d'inspiration qui fut plus tard justifiée par l'évène-

ment, le P. Salian forma le projet d'écrire les *Annales ecclésiastiques de l'Ancien Testament*, et se mit aussitôt à l'œuvre.

Un tel dessein excita la surprise de ses amis qui l'engagèrent à mesurer ses forces et à considérer s'il pouvait porter un tel fardeau, s'il ne serait pas forcé de l'abandonner dans la suite : prouvant ainsi que l'entreprise, commencée à la légère, cessait par impuissance. Mais ces considérations ne le firent point renoncer à son entreprise.

Le P. Salian fut envoyé de Pont-à-Mousson en Franche-Comté, où il enseigna, je crois, la Théologie morale et l'Écriture-Sainte au collège de Dôle, puis il fut nommé Recteur du collège de Besançon. Au milieu de ces embarras divers, il poursuivait son œuvre, mettant à profit tous les instants dont l'obéissance ou ses fonctions pouvaient lui permettre de disposer. Enfin ses supérieurs ayant bien voulu le débarrasser de sa charge, il se consacra tout entier à son grand travail, avec une telle ardeur et, s'il est permis de le dire, un tel acharnement, qu'il l'écrivit, dit-on, jusqu'à six fois de sa propre main. On ne saurait croire combien il eut d'ennuis à dévorer pour conduire à bonne fin cet immense travail et avec quelle générosité il en triompha.

Avant l'époque où il entreprit son grand ouvrage, le P. Salian avait été occupé à l'enseignement : rien

ne l'avait distingué d'une manière spéciale ; et bien qu'on le regardât comme fort capable, personne cependant ne l'élevait au-dessus de la médiocrité pour la science ou les talents naturels. Aussi les sentiments se trouvaient partagés relativement à son entreprise : les uns en attendaient le résultat avec impatience pour voir s'il atteindrait le but ; d'autres attribuaient son dessein à peu de jugement ou bien encore à la mélancolie de son caractère ; quelques-uns semblaient le considérer comme un fardeau pour les colléges. Enfin il rencontra même des Recteurs qui, goûtant médiocrement ses travaux, lui défendaient de garder dans sa chambre les livres de la bibliothèque dont il avait journellement besoin.

Le P. Salian dévorait en silence tous ces ennuis, toutes ces oppositions et ne se décourageait point. Sur ces entrefaites, le P. Louis Richeome, plus tard Assistant de France, fut nommé Provincial. Il vit le P. Salian et, grâce à sa pénétration et à sa juste appréciation des travaux d'érudition, il eut bien vite reconnu le mérite de l'œuvre et de son auteur : aussi l'invita-t-il à continuer son travail avec toute l'énergie de sa vertu et de son caractère afin de mener à bon terme une entreprise si souvent mal jugée. Le P. Salian fut vivement touché de ces encouragements : plus tard, il avouait, avec autant de simpli-

citée que de reconnaissance, que si ses *Annales* avaient enfin vu le jour, elles le devaient en grande partie au P. Richeome qui leur avait ouvert la voie, par ses encouragements, ses conseils et sa bienveillante intervention.

Cet ouvrage, commencé avec tant de résolution et conduit avec tant de courage à son terme, fut achevé en 1618. L'auteur se rendit alors à Paris pour le livrer à l'impression. Dès lors il ne quitta plus la capitale, où il acheva ses jours, au collège de Clermont, répandant tout autour de lui, parmi les Nôtres et parmi les étrangers, le double éclat de la science et de la vertu. Le 20 mars 1640, à l'âge de quatre-vingts ans, le P. Salian passa de ce monde en l'autre pour y recevoir, nous l'espérons, la reconnaissance de ses travaux et de ses mérites. Ce fut un Religieux également recommandable par la pureté de sa vie, la douceur de ses manières, son respect pour les supérieurs, sa charité pour tout le monde, sa sévérité envers lui-même, son assiduité perpétuelle au travail. Je me souviens d'avoir occupé à Paris une chambre voisine de la sienne ; il était alors plus que septuagénaire ; et, néanmoins, je l'entendais, trois fois par semaine, flageller avec une telle rigueur son corps affaibli ou plutôt épuisé par les années et les fatigues, que le bruit des coups se faisait entendre dans toutes les chambres environ-

nantes. Ayant plus d'une fois cédé au désir de savoir durant combien de temps il se maltraitait ainsi, j'eus facilement le loisir de réciter deux fois le *Miserere*. Il avait une telle affection pour notre Institut, qu'il ne parlait jamais sans attendrissement de sa vocation et de la Compagnie. Mais revenons maintenant à la suite de notre histoire.

La magistrature urbaine ayant entrepris sur les privilèges de l'Université en essayant de faire retomber sur ses membres une partie des charges publiques, le duc de Lorraine interposa son autorité par un double décret en date des 20 février et 16 septembre, et confirma les exemptions accordées en 1580, sauf les cas de nécessité extrême, tels seraient ceux qui forceraient à interrompre les classes. Ceux qui avaient droit à ces exemptions étaient : le Recteur, le Chancelier et le Secrétaire de l'Université, les professeurs de théologie, des sciences et des arts, lesquels tous, étant membres de la Compagnie, jouissaient des privilèges des clercs et n'avaient nul besoin d'autres immunités. Ensuite le notaire, le questeur et les trois bidelles de ces mêmes Facultés. En outre, dans les Facultés de droit, le doyen les professeurs de l'un et l'autre droit et ceux de la Faculté de médecine ; de plus pour chacune de ces deux Facultés de droit et de médecine, un notaire, un questeur, deux bidelles et un portier ;

enfin les officiers communs à toute l'Université, à savoir un imprimeur avec quatre ouvriers, trois libraires et deux appariteurs; le Conservateur des privilèges, son vicaire et leurs aides au nombre de six... A toutes ces personnes exemptes, les ducs de Lorraine, Charles III, Henri II et Charles IV ajoutèrent successivement : un pharmacien qui devait distribuer gratis des remèdes aux écoliers pauvres, un peintre et un sculpteur, un botaniste; enfin en 1628 un maître pharmacien et un second imprimeur. Je me souviens que lorsque j'étais enfant, un chef de milice accompagné de douze hommes faisait la ronde toutes les nuits dans les rues de la ville pour réprimer, même par la force, s'il en était besoin, tout tapage ou excès des étudiants. Cette Compagnie, qui a été dissoute depuis, jouissait aussi de l'exemption des impôts et autres charges publiques.

L'année 1590, pendant laquelle le P. Pierre Briquet enseigna la dialectique, jeta l'Université dans un deuil profond : neuf de ses membres, tous de la Compagnie, furent emportés par la mort, et passèrent, comme nous avons lieu de l'espérer, à la bienheureuse éternité. Parmi eux, on remarquait surtout le Père Jean Shervood professeur de métaphysique, alors dans la fleur de son âge; et le P. Richard Fleming, chancelier de l'Université.

Le P. Fleming était issu d'une noble famille d'Ir-

lande. La distinction de ses traits, celle de toute sa personne et de ses manières, en même temps que la modestie religieuse de son maintien, en faisaient un homme remarquable ; à ces qualités extérieures se joignait une telle réputation de science, qu'il fut digne ,au jugement de ses supérieurs, de succéder au célèbre Maldonat, et de soutenir avec le P. Tyrie l'héritage de gloire que cet illustre professeur avait légué, à la Compagnie. Pendant dix ans à peu près, il enseigna la théologie au collège de Clermont avec un succès toujours croissant. En 1584, il vint à Pont-à-Mousson, où il remplit le premier de tous les fonctions de chancelier de l'Université ; il fut aussi chargé pendant quelque temps de la classe de théologie dogmatique et de la solution des cas de conscience.

Quelques mois avant sa mort, on envoya aux Pères du Collège certaines propositions émises par les docteurs de l'Université de Louvain contre les théologiens de notre Compagnie. Ces propositions, depuis longtemps rejetées par l'Église, et condamnées par les Souverains Pontifes, venaient de reparaître sous un grand amas de paroles et une nouvelle forme, dans les écrits de Corneille Jansénius , évêque d'Ypres. Notre Faculté de théologie, interrogée sur ces propositions, donna son avis par l'organe du P. Fleming. Je ne crois pas avoir jamais rien vu de plus

complet en ce genre : la pénétration du professeur, la solidité de sa doctrine s'y montrent dans tout leur éclat... Ce grand théologien passa de ce monde le 25 août 1590, et, comme nous l'espérons, au séjour des bienheureux. Quelque temps après sa mort, le P. Thomas Darbyshire, homme non moins recommandable par sa prudence et sa sainte vie que par son habileté dans le discernement des esprits, assura publiquement devant quatre des Nôtres, dont deux survivent encore, que le P. Fleming lui était apparu et qu'il avait retiré de ses paroles un sentiment de joie inexprimable...

J'emprunte ce qui suit aux *Lettres annuelles* du Père Bencius : « Au mois de septembre, deux des Nôtres, le Père Bernard Rouillet, et un scolastique dont je n'ai pu retrouver le nom, partirent de Pont-à-Mousson et prirent le chemin de la Picardie. L'histoire ne dit point quelle fut la cause de leur voyage ; mais je pense qu'ils furent envoyés à la demande de l'évêque d'Amiens, Mgr. Geffroy de la Marthonie qui méditait depuis plusieurs années déjà l'établissement d'un collège de la Compagnie, dans sa ville épiscopale.

« L'expédition échoua. Après avoir échappé comme par miracle au fer des hérétiques qui battaient la campagne, les deux voyageurs arrivèrent à Corbie, petite ville située à quelques lieues d'Amiens. Le

Père Rouillet se mit aussitôt à prêcher, assister les mourants, et faire le catéchisme. Le scolastique son compagnon fit une classe dans le collège de la ville, à la demande du Supérieur, et bientôt il conquit l'affection de tous. Une calamité vint subitement arrêter ces heureux commencements. Les hérétiques, s'étant par ruse emparés de la ville, mettent tout à feu et à sang. Impossible à notre scolastique de se cacher : il était déjà trop connu ; bientôt il est saisi et sur le-champ condamné à être pendu. En marchant au supplice, il rencontre un certain nombre d'habitants condamnés au même genre de mort : il les anime à la souffrir courageusement en témoignage de leur foi ; pour lui, plein d'une joie céleste, il s'efforçait de leur faire partager son espoir du paradis. Parmi les personnes qu'il soutenait ainsi de ses paroles, se trouvait un des notables de la ville. Ce généreux chrétien se laisse attendrir par le sort du jeune scolastique, et s'adressant aux soldats : « Laissez aller, leur dit-il, ce pauvre religieux, et faites-lui grâce : il en est plus digne que pas un. » Les soldats refusent d'abord ; mais, Dieu sans doute touchant leur cœur, ils rendent la liberté à notre scolastique, qui prend aussitôt le chemin de la Belgique ; et comme un jour il allait monter sur une barque, il aperçoit une bande d'hérétiques qui venaient vers lui : aussitôt il s'adresse à son

refuge ordinaire, la Très-Sainte Vierge Marie, et l'appelle à son secours. A l'instant ceux qui le poursuivaient changent de direction, et vont donner la chasse à trois autres barques qui se trouvaient dans le voisinage.

Voici ce qui arriva à son compagnon le P. Rouillet. Il logeait à l'hôpital avec deux prêtres; la femme qui avait le soin de l'hôpital congédia ces deux prêtres avec l'agrément du gouverneur de la ville et établit le Père en leur place, sans savoir toutefois qui il était; le P. Rouillet échappa ainsi aux persécutions des hérétiques et probablement à la mort.

A Pont-à-Mousson, les travaux de nos Pères étaient couronnés de consolants succès : plusieurs hérétiques firent abjuration entre leurs mains, et on cite parmi eux un militaire qui disait avoir été amené à cet acte par deux raisons : la première, qu'il lui était arrivé, lorsque par l'ordre de ses chefs il eut souvent à conduire, durant la nuit, des ministres huguenots, il lui était arrivé, dis-je, et plusieurs fois, de les voir enlevés par le diable;—la seconde, que les hérétiques montraient pour l'eau bénite et le signe de la croix la même horreur que le démon.

A la rentrée des classes, la chaire de philosophie fut donnée au P. de la Tour; en même temps, le P. Toussaint Roussel, docteur en théologie et successeur du P. du Chesne dans le gouvernement du

pensionnat et du séminaire des Écossais, quitta cet emploi qu'il avait exercé durant quatre années pour se consacrer à l'enseignement public de la doctrine chrétienne. Il fut remplacé au pensionnat par le P. Balthasar Chavasse. Ce fut vers la même époque que le sieur Isaac Bagueu, de Pont-à-Mousson, après avoir fait profession de foi catholique, et juré sur les saints Évangiles, entre les mains du P. Recteur, de ne jamais trahir son devoir dans l'exercice de sa charge, fut constitué notaire de l'Université, en remplacement du défunt Didier Albert. Je note ce fait à cause d'une circonstance particulière : dans les lettres patentes délivrées au nouveau notaire, on trouve cette condition formellement énoncée, que lui et ses successeurs, à perpétuité, seront tenus une fois tous les ans, à la Saint-Nicolas, de se présenter devant celui qui pour lors sera Recteur de l'Université, afin d'être, par lui, continués ou révoqués à son bon plaisir. Jusqu'ici cette formalité s'est observé avec une grande ponctualité et sans exception par tous les officiers d'un ordre inférieur au conservateur des privilèges et à son substitut.

A la rentrée du mois d'octobre, on ne compta pas plus de six cents élèves : parmi eux se trouvait le prince Erric, non-seulement comme étudiant, mais à titre de pensionnaire.

L'année suivante, vers la fin de février 1591, le

Père Grégoire de Valentia traversait Pont-à-Mousson. Apprenant, à son entrée dans le collège, que le P. Recteur présidait une dispute de théologie en laquelle le Père Lister, Anglais, devait recevoir le bonnet de docteur, il pria le portier de le conduire immédiatement dans la salle des séances, où il resta perdu dans la foule, inconnu de tous, à l'exception du Recteur, auquel il avait fait passer, par le bidelle, ses *Lettres d'obédience*. Or il arriva que le répondant vint à combattre une proposition que le P. de Valentia avançait dans l'un de ses ouvrages. Ce dernier se leva et demanda modestement la permission de soutenir, en faveur d'un de ses amis qui en était l'auteur, la proposition qui venait d'être rejetée. Puis aussitôt, en quelques syllogismes, il rétablit victorieusement, aux applaudissements de tous les auditeurs, et du répondant lui-même, la solidité de sa proposition. Tous avaient admiré l'habileté de son argumentation, la parfaite exactitude de son sentiment, la distinction et la modestie de sa parole.

Cette même année 1591, le séminaire de Metz remplaça celui des Écossais, que le malheur des temps avait forcé de réunir, le Pape Sixte-Quint approuvant cette mesure, au séminaire anglais de Douay. Déjà cinq années auparavant, le prince Charles, fils du duc de Lorraine, cardinal de la Sainte Église

et évêque de Metz, avait obtenu du même pape Sixte-Quint la faculté d'appliquer au séminaire qu'il voulait fonder dans son diocèse des bénéfices ecclésiastiques, et en quantité suffisante pour entretenir soixante jeunes gens pauvres et même davantage, comme aussi les maîtres chargés de les instruire et former aux fonctions du saint ministère. On s'attendait donc de jour en jour à voir ouvrir le séminaire, et le P. Bencius en parle dans les *Lettres annuelles* de l'année 1588. Mais les desseins des princes eux-mêmes sont souvent entravés : le séminaire de Metz en devint un exemple. Il ne fut possible de l'ouvrir qu'en cette année 1591, et le nombre des écoliers ne dépassa jamais le chiffre de douze. Dès le premier instant que nos Pères en eurent pris la direction, il fut convenu que le P. Recteur n'aurait à rendre compte à personne, en dehors de la Compagnie, de l'administration du séminaire. Il ne sera pas sans intérêt de rapporter qu'une des principales dispositions du cardinal-évêque portait que les élèves seraient reçus au concours ; mais ce mode d'admission ne dura guère plus que la vie du prélat. Ce concours devenait illusoire à raison de la pression exercée, en faveur de leurs protégés, par les personnages influents ; il fut donc supprimé.

La maison occupée par les élèves était voisine

du pensionnat et réunissait tous les avantages d'une habitation commode. Elle était dirigée par le Préfet des classes et par un maître étranger, lequel était nommé par le P. Recteur, et qui, en vertu du droit qu'on lui avait concédé, avait toute autorité pour le gouverner. Mais, comme le Préfet ne résidait point au séminaire, et que l'autorité du maître auxiliaire était trop faible pour contenir les élèves dans le devoir, il fallut aviser à de nouvelles dispositions. Elles furent prises après la mort de Charles de Lorraine.

Anne d'Escars l'avait remplacé dans sa double dignité de Cardinal et d'évêque de Metz. Il commença par approuver et confirmer de nouveau tous les droits accordés à la Compagnie, par son prédécesseur, relativement à l'administration du séminaire. En outre, pour le maintien d'une exacte discipline, il régla que les élèves ne sortiraient plus par la porte de leur maison ; que cette porte donnant sur la rue serait murée, et qu'on réunirait le séminaire au pensionnat, de façon que les séminaristes fussent immédiatement sous la surveillance des Nôtres, comme le reste des pensionnaires. Il fut arrêté en même temps que leur nombre ne serait pas au-dessous de douze, qu'ils seraient choisis par l'évêque, et entretenus aux frais du séminaire ; que les Nôtres se chargeraient de pourvoir à tout ce qui leur serait

nécessaire et maintiendraient les bâtiments en bon état; qu'ils subiraient les charges attachées à la fondation; qu'ils ne pourraient renoncer juridiquement à aucun des biens du séminaire, ni les transporter ailleurs; qu'ils ne s'engageraient dans aucun procès sans le consentement et l'aveu exprès de l'évêque, et enfin mettraient par écrit leur acceptation de tous ces articles et conditions, ce qui fut accepté par acte public, en date du 11 janvier 1612.

En 1615, un incendie se déclara pendant la nuit, et ruina les bâtiments du séminaire. Leur reconstruction devant entraîner des dépenses très-considérables, les administrateurs du diocèse, au nom de Henri de Bourbon, alors évêque de Metz et encore enfant, convinrent avec le P. Recteur de céder à perpétuité à la Compagnie tout le terrain qui s'étendait entre les murs de la ville et la vigne du collège, à condition que la Compagnie serait tenue d'entretenir douze élèves, et de les loger au pensionnat. Le 7 août de la même année, le pape Paul V approuvait ce contrat, mais sous cette réserve : « *que le Recteur et autres dudit collège ne seraient tenus ni présentement ni plus tard, par aucune obligation de conscience, à s'occuper de ses élèves : de telle sorte que si le collège, en un temps ou en un autre, venait à être licencié, il serait loisible au Recteur et autres de garder lesdits élèves dans*

le même pensionnat, ou de leur assigner dans la dite ville tels autres logements qui sembleraient plus convenables, mettant de côté tout soin desdits élèves qui serait contraire à l'Institut de la Compagnie. »

Dans l'administration des biens du séminaire, les Nôtres mirent une grande délicatesse : on en vit une preuve manifeste en 1631. Grâce au zèle du Procureur, les revenus du séminaire s'étant accrus, conformément au bilan établi en cette année 1631, il restait une certaine somme disponible. Aussitôt le P. Provincial, à la prière du P. Paul Duez, Recteur du collège, décida qu'on emploierait ce surplus à l'amélioration du régime des séminaristes, et que désormais ils seraient traités absolument comme les pensionnaires. Ce fut assurément une mesure fort désintéressée ; mais fut-elle également prudente, les faits permettent d'en douter. Cette faveur ne servit qu'à provoquer les prétentions de ces enfants, tous de la classe pauvre, et fiers de se voir égalés aux pensionnaires, nobles pour la plupart, et à leur inspirer un mauvais esprit ; l'amélioration du régime ne servit qu'à relâcher la discipline et diminuer la régularité.

Malgré le bruit des armes qui retentissait sans cesse autour de nous, les élèves n'avaient pas encore été licenciés, lorsque, vers le milieu de l'été de cette année (1591), l'armée allemande ayant péné-

tré en France, et n'étant plus qu'à deux milles de Pont-à-Mousson, on fut obligé d'en venir à cette extrémité. Ce fut alors que brilla le courage d'un de nos anciens élèves, dont il serait à souhaiter qu'on eût conservé le nom. Ce jeune homme se trouvait dans une forteresse dont la garnison catholique, après avoir résisté quelque temps, se rendit moyennant la vie sauve et rançon convenue. Mais les hérétiques, violant la promesse jurée, massacrèrent toute la garnison, à sa sortie de la place. C'était l'heure de souffrir généreusement la mort pour Jésus-Christ, comme notre élève l'avait promis à nos Pères en quittant le collège. Il fait donc courageusement sa profession de foi catholique, et déclare qu'il est résolu à vivre dans la vraie religion ou bien à mourir pour elle. Des paroles si hardies allument la colère des hérétiques, ils l'accablent de coups avant de lui donner la mort, et jettent son corps dans un bûcher. Telle fut cette fin glorieuse, trop brièvement racontée dans nos *Lettres annuelles*. A la suite de ce fait, on en lit un autre, que je crois bon de rapporter ici.

Une famille noble, mais peu favorisée du côté de la fortune, avait d'abord laissé son fils au milieu des camps parmi les gouvats et valets de l'armée, puis elle le plaça au collège, d'où bientôt elle le retira pour le pousser à la cour. L'inconstance du jeune

homme ne tarda pas à lui faire regretter la liberté des camps, et bientôt il résolut de retourner à l'armée. Déjà il s'était mis en route, lorsqu'un personnage à figure hideuse se présente devant lui, et s'informant de la cause de sa tristesse, lui promet de l'en guérir : « Mais, dit-il, si je puis te rendre heureux, que me donneras-tu en retour ? — Eh ! répondit le voyageur, je n'ai rien ; vous pouvez secouer et retourner mes poches, vous n'y trouverez pas une obole. — Alors donne-toi à moi, et sois assuré que désormais pas un de tes désirs ne demeurera sans satisfaction. » Le jeune homme, supposant que l'étranger voulait le prendre à son service, demande du temps pour réfléchir. Mais celui-ci le presse, il accumule promesses sur promesses, tellement que des offres si prodigieuses font concevoir des soupçons au jeune étourdi ; il se demande s'il ne serait pas en présence de quelque mauvais génie caché sous une forme humaine. Il jette donc un regard furtif sur son interlocuteur et l'examine des pieds à la tête : ses soupçons ne l'ont pas trompé : il se trouve en présence du démon ! A cette vue, saisi d'horreur, et comme il arrive à quiconque a reçu une éducation chrétienne, il s'écrie, en faisant le signe de la croix : Jésus ! Jésus ! A ce cri, l'affreuse apparition s'évanouit. Trois jours après, comme ce jeune homme retournait dans sa famille, le même person-

nage se présente devant lui et lui demande s'il a réfléchi. « Je n'ai pas besoin de maître », dit le jeune homme ; et, enquis de la ville où il allait, il la nomma. En ce moment, le diable lui jette une bourse qui, tombant à terre, fit retentir un son métallique. Au don de cette bourse, le diable ajouta du poison soigneusement enveloppé dans un linge. « Avec cela, disait-il, tu pourras te défaire en un clin d'œil de qui tu voudras » ; puis il lui enseigna les moyens de satisfaire les passions les plus honteuses, et lui conseilla, sur toute chose, de s'abstenir du sacrement de pénitence, de tout culte, et d'adorer la sainte Hostie, que par dérision il appelait une petite galette. A de si horribles blasphèmes, le jeune homme, tremblant de frayeur et craignant de se voir étrangler par ce monstre, fit sur sa poitrine le signe de la croix. Au même instant, il fut lancé avec force contre terre, où il resta étendu pendant une demi-heure. Il put alors se relever, et, retournant d'abord auprès de sa mère, il vint bientôt au collège faire une exacte confession, et remercier le ciel de l'avoir arraché aux pièges du tentateur.

.... Le 18 octobre, fête de saint Luc, jour désormais fixé pour la rentrée des classes, le P. Jean Fourier fut désigné pour un des cours de théologie, le P. Jean-Baptiste Bouvet commença le dix-huitième cours de philosophie, et maître Jean Maimbourg, qui

n'était pas encore prêtre, eut la chaire de rhétorique.

Plusieurs faits notables signalèrent cette année. Ce fut d'abord l'introduction du nouveau *Ratio studiorum* envoyé de Rome et modifié sept ans plus tard. Vint ensuite la création d'une chaire de médecine; puis la profession solennelle des quatre vœux de plusieurs des Nôtres, et enfin la *distribution des prix*, cérémonie alors inaugurée et splendidement exécutée.

Ce fut en effet cette même année qu'un Lorrain, Toussaint Fournier, obtint du Recteur de l'Université d'enseigner la médecine; mais cet enseignement se bornait à donner des leçons dans une maison particulière. Cet état de choses dura jusqu'au 18 novembre 1598, où le cours fut érigé en Faculté avec l'autorisation des princes de Lorraine, en vertu des lettres pontificales de Grégoire XIII, comme nous le dirons plus tard.

Vers la fin de l'année scolaire, eut lieu la profession solennelle des quatre vœux par les PP. Jean Bleuse, Recteur; Jean-Baptiste Gonzalez, chancelier de l'Université; Jean Chastelain, peu auparavant professeur de philosophie à Paris, et Valère Reginald. Cette profession solennelle se fit en présence d'un grand nombre d'étudiants et de fidèles que la nouveauté de la cérémonie avait réunis dans notre église. La distribution des prix suivit immédiatement.

Le premier donateur des prix fut Jean de Lenoncourt, bailli de Saint-Mihiel et conservateur des privilèges de l'Université. Mais, ainsi qu'il arrive dans les commencements, les premières dépenses furent modestes, et ne s'élevèrent pas au delà de dix écus d'or; mais peu à peu, l'émulation excitant la générosité, on les vit croître d'année en année, et monter bientôt à soixante écus d'or. Pour ne pas avoir à revenir chaque année sur le même sujet, je crois bon de placer ici (en note) et par ordre de date la liste de ceux qui donnèrent les prix pendant une période d'environ quarante ans (1).

(1) Voici les noms, par ordre chronologique, de ces généreux donateurs. Le premier, comme nous l'avons dit, fut, en 1592, Jean de Lenoncourt. — 1593, Erric de Lorraine, évêque de Verdun, écolier. — 1594, Alexandre, marquis de Haurane. — 1595, Jean des Porcelets de Maillane, évêque de Toul. — 1596, Bourbon, premier chambellan du sérénissime Duc. — 1597, les magistrats de Pont-à-Mousson. — 1598, point de distribution à cause de la peste. — 1599, Jean, comte de Salm, gouverneur de Nancy. — 1600, Les trois de Bassompierre, écoliers. — 1601, Philippe, comte d'Aremberg, écolier. — 1602, Henri de Lorraine, fils du comte de Vaudemont. — 1603, Charles de Lorraine, cardinal, légat à *latere*. — 1604, Jean de Croy, comte de Solre, écolier. — 1605, François de Sero-court, abbé de S. Benoît. — 1606, Didier Bertrand de Morimont, gouverneur de Salins. — 1607, François Terrel, coadjuteur de Soissons. — 1608, Antoine de Lenoncourt, primat de Lorraine. — 1609, Charles de Lorraine, abbé de Gorze, écolier. — 1610, Henri de Lorraine, abbé de Saint-Mihiel, écolier. — 1611, Jean des Porcelets de Maillane, évêque de Toul. — 1612, Charles de Lorraine,

En cette année 1592, deux de nos Pères, au rapport de Jean-François Caretton, furent envoyés à Reims. Le cardinal de Pellevé, auquel ils demandèrent la permission de faire le catéchisme, ne se contenta pas de la leur accorder volontiers, et de leur assigner une église très-commode ; mais, pour autoriser publiquement leur ministère aux yeux de toute la ville, il voulut assister lui-même à leur première instruction. Quand elle fut terminée, le jeune prince de Guise, que l'on avait bien préparé et placé de manière à être vu de tous, répondit à toutes les questions que lui adressa le catéchiste avec netteté

évêque de Verdun, écolier. — 1613, André des Porcelets de Mailane, gouverneur de Marsal. — 1614, Servais de Lairuelz, abbé de Sainte-Marie. — 1615, Louis de Guise, baron d'Ancerville. — 1616, point de distribution à cause du retard de la précédente. — 1617, les deux de Tombroviska, Polonais, écoliers. — 1618, les deux Danilowski, Polonais, écoliers. — 1619, Antoine de Lenoncourt, primat de Lorraine. — 1620, Nicolas Coëffeteau, évêque de Dardanie, coadjuteur de Metz. — 1621, Antoine de Joyeuse, abbé de Beauveau, écolier. — 1622, Paul de Haraucourt, bailli de Nancy. (A cause des troubles occasionnés par l'armée de Mansfeld, la distribution fut remise à l'année suivante, où il y eut deux distributions : on ne voulut en supprimer aucune, d'autant que ce fut l'époque des fêtes célébrées pour la canonisation de notre bienheureux fondateur.) — 1623, Antoine de Lenoncourt, primat de Lorraine. — 1624, Philippe Emmanuel de Ligniville, doyen de Saint-Georges, à Nancy. — 1625, Jacques Grodard, abbé de Celles, pensionnaire. — 1626, point de distribution. — 1627, François de Lorraine, cardinal.

et fort à propos : ce qui contribua, par le relief que lui donnait sa naissance, à mettre le catéchisme en honneur aux yeux des autres enfants.

L'un des deux missionnaires était le P. Darbyshire, Anglais, vieillard âgé de quatre-vingts ans, qui, dans l'exercice de ses fonctions, s'était concilié l'estime et les sympathies de toute la ville de Reims. On en vit des preuves durant une grave maladie dont il fut attaqué : un grand nombre de personnes se firent un devoir de le visiter ; chacun se disputait l'honneur de lui donner l'hospitalité ; ce fut une dame des plus honorables de la ville qui l'emporta. Elle fit tant par ses prières et bonnes raisons qu'elle déterminna enfin le vénérable vieillard à se laisser transporter à sa maison. Là, elle en prit soin comme d'un père : tous ses gens furent au service du malade ; les soins de la charité la plus délicate lui furent prodigués jusqu'à sa complète guérison ; et, lorsque le Père put quitter cette maison, la généreuse hôtesse se jeta à ses pieds, lui demandant pardon de toutes les négligences qu'elle-même ou ses serviteurs avaient pu commettre durant sa maladie. Malheureusement personne n'a pris soin de nous transmettre le nom de cette généreuse et charitable hôtesse, si digne d'une perpétuelle reconnaissance. Vraiment je serais quelquefois tenté de m'impacienter contre nos anciens, qui sans doute,

dans la crainte de blesser la modestie de ceux dont ils avaient tant à se louer, ont poussé la réserve jusqu'à taire les noms de quelques bienfaiteurs, même après leur mort, et nous ont ainsi privés de la consolation de payer à leur mémoire un juste tribut de reconnaissance.

En 1593, le P. Pierre Pinson commença le dix-neuvième cours de philosophie. Et cette même année, l'Université éprouva les effets de la haine implacable des hérétiques. Le P. Jacques Manare, frère du célèbre Olivier Manare, et procureur du collège, tomba aux mains des troupes commandées par le duc de Bouillon : pendant huit mois et plus, il endura toutes les rigueurs d'une dure captivité ; et quelques démarches que pussent faire auprès de ces hérétiques un grand nombre de hauts personnages, on ne put obtenir sa liberté qu'en payant à ces forcenés une rançon de quatre cents écus d'or. La veille même du jour où le P. Manare fut pris par les hérétiques, deux autres Pères tombaient entre les mains des hérétiques. C'étaient le P. Jacques Salez, docteur de l'Université, et F. Guillaume Sautemouche, dont nous avons déjà raconté la glorieuse mort.

L'année suivante 1594, à la rentrée des classes, le P. Thomas Girard commença le vingtième cours de philosophie. A cette époque, la guerre civile et les calamités qui en sont la suite nécessaire ayant

fait fermer presque tous les collèges de Paris, beaucoup de jeunes gens s'en vinrent à Pont-à-Mousson. Dès les premières classes, on ne compta pas moins de mille étudiants ; bientôt leur nombre s'accrut et atteignit le chiffre de douze cents. A la même époque, la piété des habitants se fortifia, et l'on s'en aperçut à l'affluence plus considérable des fidèles qui se pressaient dans notre église. Jusque-là, les tribunaux de la pénitence n'étaient que médiocrement fréquentés, et trois ou quatre Pères suffisaient sans peine à entendre les confessions ; mais cette année les choses prirent tout à coup une extension inaccoutumée, et à l'approche des fêtes solennelles, il ne fallait pas moins de dix-huit confesseurs pour répondre à l'empressement des fidèles.

Le 30 juillet, l'illustrissime prince Charles de Lorraine, cardinal de la Sainte Église et légat à *lutere* dans la Lorraine, les duchés de Bar et les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, renouvela, en vertu du pouvoir qu'il en avait reçu du Souverain Pontife et du sérénissime duc son père, l'édit que ce prince avait publié autrefois par rapport aux nouvelles publications, et défendit à tous libraires et imprimeurs d'imprimer ou vendre aucun livre sans l'approbation du Recteur de l'Université ; leur interdisant pareillement de procéder au déballage des envois de livres qui leur seraient faits, sans en

avoir préalablement donné avis audit Recteur ou commissaire nommé par lui, à peine de confiscation des livres et d'une amende de cinquante livres pour la première fois, et, pour le cas de récidive, de la perte de leur emploi et renvoi de l'Université. Ces mesures devenues nécessaires furent désormais scrupuleusement observées.

Le 17 janvier 1595, plus de quarante des Nôtres, expulsés des collèges et maison professe de Paris, bannis hors du royaume, arrivèrent à Pont-à-Mousson, ayant à leur tête le P. Clément Dupuy, Provincial de France, et le P. Alexandre Georges, Recteur du collège de Paris. Ils furent bientôt suivis d'un plus grand nombre d'exilés venant de nos collèges de Bourges et de Nevers. L'abominable tentative de Jean Châtel avait servi de prétexte à cet arrêt de bannissement rendu par le Parlement de Paris. Pont-à-Mousson fut rempli d'exilés, et Sébastien Berettarius, rédacteur des *Lettres annuelles*, porte le nombre des scolastiques à près de cent. Mais bientôt ils furent disséminés dans les différentes Provinces, et il ne resta plus au collège que cent-trois Religieux, parmi lesquels trente-six Frères coadjuteurs.

On avait malignement répandu le bruit que la plupart des Jésuites abattus sous le coup d'une

telle disgrâce allaient abandonner leur vocation ; mais ce qu'il y eut de vrai, c'est qu'on n'eut pas honte de recourir à toute sorte de tentation et flat-terrie pour leur faire commettre cette lâcheté. A ceux surtout qui étaient jeunes ou d'une santé délicate, on faisait considérer tantôt les misères de l'exil, les fatigues du voyage, les privations, les chagrins et les maux de tout genre ; tantôt on étalait avec complaisance les charmes de la patrie, les douceurs de la famille, au milieu des biens et de l'abondance de toutes choses. Joignez à cela les prières des parents et des amis, les promesses de pensions, les faveurs de la cour et les riches bénéfices dont ils jouiraient tranquillement en attendant la fin de l'orage, etc... Mais, Dieu merci, tous ces beaux raisonnements ne furent pas capables d'éblouir un seul des Nôtres et de lui faire abandonner l'occasion de montrer la fermeté de sa vocation.

La charité des Pères du collège se montra comme elle le devait dans cette occasion. Un si grand nombre d'hôtes arrivant à la fois ne les empêcha pas, si étroitement qu'ils fussent logés eux-mêmes, et quelque gêne qu'ils eussent déjà à supporter, de préparer un lit à chacun des exilés, de leur laver les pieds, et de leur rendre tous ces devoirs de la charité fraternelle que les familles religieuses, à l'exem-

ple de Notre-Seigneur, et selon la règle de leur Institut, ont coutume de rendre à ceux qui viennent de loin.

Mais rien ne fut égal à la générosité et à la bienveillance que le duc de Lorraine fit paraître à l'égard des exilés ; et la Compagnie lui en doit une éternelle reconnaissance. Sans considérer s'il ne blessait point la susceptibilité d'un puissant voisin, avec lequel il venait à peine de signer un traité de paix à la suite d'une guerre longue et acharnée, il ne craignit pas d'accueillir nos Pères, bannis comme traîtres et parricides ; accusés d'avoir eux-mêmes dirigé le poignard de Châtel contre la personne du roi très-chrétien, et, pour ce régicide, condamnés, injustement sans doute, mais enfin condamnés par arrêt du Parlement. Il fit plus : il donna lui-même l'hospitalité à plusieurs Pères dans son propre palais, à Nancy, entre autres aux Pères Jacques Commolet et Jean Guéret, qui avaient été les plus incriminés et maltraités dans cette déplorable affaire ; il leur prodigua tous les témoignages de la plus grande bienveillance. Dans le désir de ménager quelques ressources aux exilés, il conçut même un dessein qui prouvait mieux sa bonne volonté et son affection pour eux que sa connaissance de notre Institut : c'était de leur offrir tous les bénéfices curiaux qui

viendraient à vaquer désormais dans toute l'étendue de ses terres (1).

Parmi les exilés se trouvait le P. Hannibal Codret, personnage d'un grand mérite et déjà fort âgé. Il était du Dauphiné et descendait d'une illustre famille. La Compagnie était approuvée depuis six années seulement, lorsque Hannibal Codret, âgé de

(1) Le compilateur Guillaume de Rogéville, et après lui d'autres amateurs, ont copié sur le *Diarium* de notre Université — et dans une intention facile à deviner — la note suivante, écrite au moment où l'on venait d'apprendre notre bannissement de Paris et le supplice du P. Jean Guignard, ancien professeur de philosophie à Pont-à-Mousson: « *Anno Domini 1584, nonum philosophiæ curriculum inivit divæ memoriæ Pater Joannes Guignardus, qui deinde Parisiis, anno Domini 1595, die septima Januarii in crucem actus, tum excussus hæreticorum more, glorioso dedecore, ut speramus, in cælum abiit.* »

En bon français, cela veut dire : que les Jésuites tenaient le P. Jean Guignard — pendu et brûlé en place de Grève — pour un parfait honnête homme, un excellent religieux, victime des passions politiques du moment et de l'iniquité de ses juges. Voilà ce que les Jésuites, en 1595, tenaient pour certain ; en 1870, ils sont absolument du même avis.

Le seul tort du P. Jean Guignard, disaient déjà ses contemporains honnêtes gens, est d'être venu « à mauvaise heure » ! Seul il paya de sa tête le fait d'avoir été ligueur, et ligueur modéré, à une époque où tous les catholiques le pouvaient être en bonne conscience. Ni lui, ni pas un de ses confrères ne le fut après l'abjuration de Henri IV ; mais il y avait des ligueurs qui avaient à faire oublier leurs excès par des excès opposés, et de ce nombre étaient les juges de Jean Guignard. Le tribunal qui le condamna

vingt et un ans, étudiant alors à Padoue, fit les exercices spirituels de notre bienheureux Père sous la direction du P. Jérôme Domenech, et embrassa notre Institut. Son noviciat terminé, il fut, peu après avoir prononcé ses vœux, envoyé avec plusieurs autres à la fondation du collège de Messine. De là, passant successivement en plusieurs autres collèges,

était ce même Parlement, âme de la Ligue, et auquel Henri III disait : « *Je vois bien que vous marchandez à vous faire jeter en un sac dans la rivière* » ! le même Parlement qui, apprenant le régicide commis sur la personne de ce même Henri III, « *ordonnait des prières publiques pour remercier Dieu de la mort MIRACULEUSE de ce monarque !* » Et cela en conformité de doctrine avec ses amis les docteurs de Sorbonne déclarant : que les fauteurs de Henri IV sont : « *déserteurs de la religion et demeurent continuellement en péché mortel* » ! mais que les adversaires du « *Béarnais* » qui périront en le combattant « *remporteront la palme du martyre !* »

Nous pourrions accumuler une foule de traits semblables sur les ennemis et les juges du P. Jean Guignard, qui, nous le répétons, paya de sa tête le tort d'être venu à cette « *mauvaise heure* » où Messieurs du Parlement croyaient nécessaire de se faire pardonner leurs excès de Ligueurs par des excès de zèle ; mais tous ces textes n'offriraient ici qu'un intérêt de curiosité, attendu que nous ne pourrions, dans une simple note, exposer la grave question historico-morale de la Ligue, et montrer ce qu'elle eut de légitime et ce qu'elle fit de détestable.

Nous tenions seulement à signer la note anonyme du *Diarium* de Pont-à-Mousson, et dire pourquoi les Jésuites n'ont pas honte — et tant s'en faut ! — du P. Jean Guignard, pendu et brûlé en place de Grève, le 7 janvier 1595. (*Voy. de Rogéville, Dict. hist. de la Lorraine, T. II, p. 515. — L'Estoile, an. 1595.*)

il fit partout admirer son mérite et la distinction de son enseignement. En 1561, il accompagna le P. Laynez, alors Général de la Compagnie, dans son voyage en France, et peu après il fut chargé de gouverner le collège récemment fondé dans la ville de Tours. Quatre ans après, il passa du collège de Tours à celui de Lyon, dont il fut le premier Recteur ; puis, nommé Provincial d'Aquitaine, il déploya le plus grand zèle pour ranimer la foi des catholiques si déplorablement atteinte dans une grande partie de cette province, et y réussit par d'incroyables travaux. Ce fut pendant son provincialat que, après la mort du Général Everard Mercurien (en 1584), il dut se rendre à Rome, pour l'élection de son successeur. Enfin la tempête l'ayant, en ses vieux jours, chassé de France, il vint se réfugier au collège de Pont-à-Mousson. Pendant trois ans, il y remplit la charge d'Admoniteur, et ne cessa d'inspirer à tous les Nôtres le véritable esprit de la Compagnie, qu'il avait puisé lui-même dans ses rapports intimes avec nos premiers Pères et notre saint fondateur. Il savait mille traits de leur vie, et il aimait à les raconter ; il insistait avant tout sur ce point que les Nôtres devaient être uniquement occupés à promouvoir de toutes leurs forces la gloire de Dieu. Après trois ans de séjour à Pont-à-Mousson, le mauvais état de la santé du P. Codret le ramena dans la Province de

Lyon, où, après avoir donné les plus beaux exemples d'une généreuse patience, au milieu des douleurs les plus aiguës, il mourut pieusement à Avignon, le 20 septembre 1599, âgé de soixante-quatorze ans, et après cinquante-quatre années de vie religieuse. Habile dans tous les genres de littérature, il possédait en perfection le latin, le grec et l'hébreu. D'une humeur grave, mais cependant facile, il se faisait encore remarquer par une extrême modestie. Ses talents naturels, l'étendue et la variété de ses connaissances lui auraient assurément permis de léguer d'utiles ouvrages à la postérité; mais il se contenta de faire imprimer une grammaire élémentaire pour les écoliers. Le P. Codret n'était pas le seul vieillard qui, à cette époque, donnât aux plus jeunes membres de la Compagnie des leçons pratiques de vertu et de courage. Un autre ancien dont nous avons déjà parlé, le P. Thomas Darbyshire, âgé de quatre-vingt-sept ans, expliquait la doctrine chrétienne, chaque dimanche et jours de fêtes solennelles, à tous les élèves de théologie, de philosophie, de rhétorique et d'humanités, réunis au nombre de six cents environ : ces très-utiles catéchismes, qu'il faisait en latin, ne duraient pas moins de trois quarts d'heure.

En cette année 1595, parut le premier ouvrage imprimé par les soins de l'Université. A la demande

de l'Évêque de Toul et de son Chapitre, le P. Recteur nomma les PP. Toussaint Roussel et Fronton du Duc pour revoir le bréviaire du diocèse, corriger les fautes que l'ignorance des premiers éditeurs y avait introduites en si grand nombre, retrancher les choses inutiles, combler les lacunes, et, par une sage critique, ramener à la vérité de l'histoire les légendes des Saints. Le P. Fronton du Duc, qui depuis trois ans expliquait l'Écriture-Sainte, dut suspendre son cours, afin de donner tout son temps à la révision de ce bréviaire, en même temps qu'à l'édition des *Commentaires* du P. Jean Maldonat qu'on préparait pour l'année suivante. Le P. Fronton du Duc fut remplacé par le P. Jean Maimbourg, fort jeune encore, et à peine promu au sacerdoce....

Jusqu'à présent, nous avons assisté aux différentes fortunes de l'Université : nous l'avons vue, dans ses premières années, sous le P. Hay, lorsqu'elle n'avait pas encore de statuts arrêtés, et uniquement soutenue par la générosité des princes de Lorraine; puis exposée, durant le rectorat du P. le Clerc, aux calamités de la guerre et de la peste, en butte aux contradictions, aux vexations des jurisconsultes; enfin, sous le P. Bleuse, se fortifiant et conquérant peu à peu une indispensable liberté.

Avant de continuer notre récit, il est bon de jeter un regard sur le bien opéré durant la période que

nous venons de parcourir. Grâce à Dieu, l'hérésie avait été combattue, anéantie dans les États de Lorraine; en beaucoup de paroisses les sacrements étaient fréquentés; des prêtres zélés et capables en avaient la direction. La piété avait même tellement progressé à Pont-à-Mousson, que les habitants eux-mêmes en étaient dans l'étonnement. Malheureusement les communautés religieuses laissaient beaucoup à désirer; le relâchement, et à sa suite de graves abus s'y étaient introduits, et de plus les malades repoussaient tout remède. Ajoutons enfin que l'éducation des filles était très-négligée. Heureusement l'Université préparait les ouvriers qui devaient un jour travailler au rétablissement de la régularité dans les maisons religieuses, et, dans quelques années, nous verrons comment, avec l'aide de Dieu, de grandes réformes furent opérées.

En effet, à l'époque dont nous racontons l'histoire, trois jeunes gens qui devaient se faire un nom par leurs travaux et leurs vertus suivaient alors les cours de l'Université: c'étaient Didier de la Cour, Bénédictin; Servais de Lairuelz, Prémontré, et Pierre Fourier, encore séculier. Tous trois vivaient ensemble dans la plus grande intimité; et la tradition porte qu'ils habitaient le même logis. Dans la suite ils devinrent de saints et habiles réformateurs. Dom Didier réforma les Bénédictins; Servais, les Pré-

montrés, et Pierre, les Augustins. En outre, ce dernier institua sous le nom de Notre-Dame une congrégation de religieuses, dont le but est de donner aux jeunes filles une éducation toute chrétienne. Plus tard, un autre de nos élèves Philippe Tibault, réforma les religieux connus en France sous le nom de Carmes mitigés. Tous ces hommes ont été formés dans notre Université ; tous se sont liés d'affection avec nos Pères ; ils ont reçu leur direction, et c'est après avoir fait les Exercices spirituels de saint Ignace que leur zèle s'est enflammé ; c'est là qu'ils ont posé le fondement des grandes œuvres qu'ils ont exécutées dans la suite. Je ne sais si, depuis qu'il existe des Universités, on n'y a rien vu de plus consolant que ce fait de quatre écoliers contemporains devenant en même temps les réformateurs de quatre ordres religieux, et les fondateurs de deux congrégations. Ce fait est si glorieux pour notre Université qu'il mérite bien que je donne, au moins très-sommairement, quelques particularités relatives à ces réformes et fondations.

Dom Didier de la Cour (Bénédictin), naquit en 1550 à Monzeville, à trois lieues de Verdun, de parents très-pieux et nobles, mais tellement ruinés par les guerres et les pillages de cette déplorable époque, que le père de Didier en était réduit, pour subsister, à labourer ses propres terres. L'éducation

de Didier avait été si complètement négligée, qu'à l'âge de dix-huit ans, lorsqu'il fut reçu dans l'abbaye de Saint-Vanne, son instruction se bornait à savoir lire et écrire, Didier eut beaucoup à souffrir au milieu de cette communauté, où le relâchement n'avait plus guère de limites, et qui ne l'avait admis que par contrainte. Après bien des misères, il put enfin achever ses études littéraires à Pont-à-Mousson, et en 1577 il suivit le cours de philosophie sous le P. Clément Dupuy. Sept ans plus tard, il achevait avec succès son cours de théologie.

Après un voyage à Rome, Dom Didier, revenu dans son monastère de Saint-Vanne, voulait de nouveau le quitter, donnant pour raison que, loin de pouvoir réformer ses confrères, il exposait son propre salut en restant au milieu d'eux. Ne sachant où trouver une maison de son Ordre où la règle fût exactement gardée, il voulait se retirer dans la solitude; mais, sur les avis de nos Pères, il consentit à rester, au moins pour pratiquer la patience et tenter la réforme par le bon exemple.

En 1598, le prince Erric de Vaudemont, évêque de Verdun, abbé de Saint-Vanne, après la visite qu'il fit de son abbaye, proposa trois sujets à l'élection des religieux pour la charge de Prieur. Dom Didier n'avait aucune chance d'être élu par ces tristes religieux qui détestaient sa régularité; mais la ma-

lice de l'un d'eux amena son élection : il persuada à ses confrères que le moyen de se débarrasser de Dom Didier était précisément de le nommer Prieur : attendu qu'en lui donnant cette charge d'âme qu'il redoutait, ils le forceraient à s'enfuir de nouveau en quelque solitude. Par ce motif il fut élu à l'unanimité.

Le stratagème réussit à moitié, car Dom Didier, extrêmement surpris de son élection, sortit aussitôt de la salle capitulaire ; mais, ayant rencontré deux de nos Pères qu'il consulta et qui lui remontrèrent qu'il fuyait comme Jonas, au lieu de se dévouer, comme son fondateur, saint Benoît, qui n'avait pas reculé devant la réforme de moines dissolus : le nouveau Prieur se soumit humblement ; et Dieu donna tant d'efficacité à son zèle, que, contre toute espérance, il établit cette admirable réforme qui donna une nouvelle vie, en France, à l'Ordre de Saint-Benoît.

L'histoire de cette réforme a été publiée, et nous ne voulons y signaler que l'omission des rapports intimes de Dom Didier avec plusieurs des Nôtres qui, comme les Pères Servais, Toronce et Charles de la Tour, lui vinrent en aide dans l'accomplissement de sa réforme ; et de fait, les Bénédictins qui l'acceptèrent et tous les novices, dont les quatre premiers étaient nos élèves, firent, sous la direction

des Nôtres, les Exercices spirituels de saint Ignace. Après leur profession, ces fervents religieux ne cessèrent d'entretenir les plus affectueux rapports avec nos Pères. Et le vénérable réformateur, peu de temps avant sa mort, demandait encore au P. Pierre Bruno de faire les Exercices spirituels sous sa direction.

Daniel Picart, né au village de Saint-Jean, diocèse de Verdun, fut placé à la tête du monastère de Sainte-Marie-aux-Bois en 1595. Il avait autrefois suivi à l'Université de Pont-à-Mousson les cours de belles-lettres et de théologie : son premier soin, après avoir été nommé supérieur, fut de revenir au collège pour y faire les *Exercices de saint Ignace*. Il se trouva si bien du résultat de sa retraite, qu'il voulut faire partager son bonheur à ses religieux, et qu'il en envoya le plus grand nombre suivre les mêmes *Exercices*.

Pour établir la réforme dans son monastère, il jugea que le plus efficace moyen était de donner lui-même l'exemple de la régularité et de la mortification. Il commença donc par se dépouiller de tous les insignes de ses prédécesseurs, et se livra à tous les emplois les plus humbles et les plus pénibles. Son exemple fut suivi d'un grand nombre ; mais parmi les mécontents quatre religieux, qui avaient goûté les charmes de l'ancienne indépendance, et qui voyaient avec peine y succéder les

rigueurs de la nouvelle discipline, formèrent l'abominable complot de se défaire de leur supérieur : ils jetèrent du poison dans son verre. Bientôt le P. Picart sentit les atteintes du mal ; mais, heureusement pour l'achèvement de son œuvre, il s'était choisi un coadjuteur digne de poursuivre, après sa mort, l'entreprise commencée : c'était Servais de Lairuelz. La nouvelle de l'horrible attentat jeta la consternation dans l'Ordre tout entier ; le Général ordonna de faire une enquête et d'appliquer aux coupables les peines portées par les canons de l'Église et ceux de l'Ordre. Mais les malheureux prévinrent le coup qui les menaçait ; ils s'enfuirent du monastère, embrassèrent l'hérésie, et quelque temps après ils firent une fin malheureuse. Le P. Picart mourut le 20 mai 1600. Son successeur fut le P. Servais de Lairuelz, qui d'abord avait embrassé l'état militaire. Après avoir terminé son noviciat au couvent des Prémontrés à Verdun, il vint à Pont-à-Mousson pour y faire ses études ; il eut successivement pour professeur de littérature le P. Jean Bordes ; en rhétorique, le P. Fronton du Duc ; en philosophie, le P. Balthasar Chavasse. Il demeura quatre ans parmi nous. La réforme était urgente parmi les Prémontrés ; mais elle offrait d'immenses difficultés. Servais se laissa décourager, et, loin de réformer les autres, il s'abandonna lui-même au

courant. Mais ce n'était pas sans faire violence à sa conscience, qui le rappelait sans cesse au devoir. Une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau acheva de le déterminer. Rendu à la santé, il se donna sans réserve à la pratique de la perfection : mais n'ayant pas d'espoir de faire suivre son exemple aux autres religieux, il résolut de quitter l'Ordre pour embrasser une autre règle plus sévère et mieux observée. Il vint donc trouver le P. Anselme André, religieux de notre Compagnie, et lui fit part de ses bons desirs. Le P. Anselme demanda quelques jours pour réfléchir et consulter Dieu dans la prière, après lesquels il dit au P. Servais qu'il le croyait appelé à rester dans son Ordre et à s'employer de toutes ses forces à sa réformation. Il l'assura en même temps que ses efforts seraient couronnés de succès. Le P. Servais, éclairé, fortifié par ces paroles, revint donc à son monastère, et se mit aussitôt à l'œuvre. Il se concilia tout d'abord le secours du Ciel par la prière, la mortification et la charité. Le P. Picart, comme nous avons vu, le nomma son coadjuteur au monastère de Ste-Marie-des-Bois. Après la mort tragique de celui-ci, le P. Servais déclara ouvertement qu'il voulait continuer et achever son œuvre. « Si vous vous y refusez, je suis prêt, disait-il à ses religieux, à remettre entre vos mains le bâton pastoral, et à me laisser enterrer tout vif par vous. » A

partir de ce moment, il donna toujours l'exemple de ce qu'il voulait voir pratiquer, et rejeta toutes les distinctions : il prenait son repas avec les autres, couchait dans le même dortoir sur un lit de paille, et se faisait éveiller de grand matin.

L'année suivante, 1601, le P. Servais accompagna le Général de son Ordre dans la visite du monastère d'Allemagne. En son absence, il recommanda le soin de ses religieux au P. Anselme André. De Sainte-Marie-des-Bois, la réforme se répandit dans les autres maisons de Lorraine ; le P. Servais alla lui-même l'y établir. Pour consolider le bien et le rendre plus durable, il voulut qu'un séminaire fût fondé à Pont-à-Mousson, où des jeunes gens pris dans toutes les maisons de l'Ordre suivraient les cours de l'Université.

Bientôt le P. Servais eut acquis assez d'autorité sur ses religieux pour transporter son monastère de Sainte-Marie-des-Bois à Pont-à-Mousson, et l'établit tout auprès de notre collège : cette translation eut lieu en 1609. Un grand nombre des points qu'il introduisit dans sa réforme étaient empruntés à nos règles. En 1630, douze monastères avaient déjà embrassé la réforme, qui fut approuvée par le Général de l'Ordre, François de Longpré, et par les Souverains Pontifes Paul V, Grégoire XV et Urbain VIII. Le P. Servais de Lairuelz mourut en

1631, après avoir eu la consolation d'achever son œuvre.

Le réformateur des chanoines réguliers de Saint-Augustin, le bienheureux Pierre Fourier, naquit le 30 novembre 1565 à Mirecourt, diocèse de Toul. En 1582, Pierre vint à Pont-à-Mousson; il eut le P. Jacques Sirmond pour professeur d'humanités et de rhétorique, et le P. Jean Guignard pour professeur de philosophie. Dès lors, il se montra tout entier adonné à la piété, et l'excès de sa ferveur faillit mettre sa vie en danger. Didier de la Cour et Servais de Lairuelz suivaient, à cette même époque, les cours de l'Université; Pierre Fourier se lia avec eux d'une étroite amitié. Ayant terminé ses études de philosophie : à l'âge de vingt ans, et après avoir prié et consulté, il se détermina à embrasser la règle des chanoines régulières de Saint-Augustin. Tout le monde fut surpris de cette résolution dans un jeune homme si vertueux : car cet Ordre était grandement déchu; mais la Providence avait ses desseins : elle lui préparait un Réformateur.

Pendant près de quatre ans, il eut beaucoup à souffrir de la part des autres religieux; après ce temps d'épreuve, il revint chez nous, pour y faire sa théologie; il eut pour professeur le P. Jean Fourier, son cousin germain.

Un autre de ses professeurs de théologie, le

P. Brossard, disait de notre élève, dans un certificat du mois d'août 1595 : « Il a donné un soin très-assidu à l'étude de la théologie; de plus, il s'est rendu recommandable à tous par sa piété, sa modestie et la bonté de ses mœurs religieuses. » Et certes « nous avons, ajoute le P. Bédel, son vieil historien, une preuve authentique de cette vérité, dans le Saint-Thomas, duquel il se servoit pour lors. Nous gardons avec un grand soin ce pretieux thresor au Pont-à-Mousson; il est partagé en trois volumes, qui sont autant de tesmoins qui preschent sa diligence; car d'un bout à l'autre ils sont marqués de sa main. » C'est sans doute ce qui donna lieu au mot que les élèves de l'Université se disoient entre eux : « Si la *Somme* de saint Thomas venoit à se perdre, Fourier pourroit la suppléer. » Tant il en avait fait, pendant quatre ans, une étude suivie !
(V. *Acta Beat.*)

« Un des hommes habiles de nostre aage, M. Midot, me racontoit, un jour, qu'il estoit au college au mesme temps que nostre *Pere* estoit en théologie, et qu'il se souvient, comme d'une chose passée avant hier, que lorsqu'il se levoit pour argumenter, pour ou contre une doctrine, il se faisoit un silence si general dans toute la classe, qu'on auroit dit que toutes les ames des auditeurs avoient quitté les autres parties du corps pour se retirer aux oreilles,

afin de l'escouter avec plus de liberté. » S'il attaquoit, il « proposoit des difficultés si bien choisies et si rares, qu'on ne pouvoit concevoir où il avoit puisé ces objections, et il les poursuivoit jusqu'à reduire son homme dans l'impossible, avec une telle vivacité d'esprit qu'il n'y avoit respondant si bien fondé qui ne tremblast, dans la peur de succomber et d'en avoir du pire. S'il estoit soustenant, il espuisait une difficulté jusqu'au fond, avec des réponses si nettes, qu'il ne laissoit aucun doute en l'esprit des auditeurs, qui trouvoient toujours ses disputes trop courtes, et ne les quittoient jamais qu'avec un désir de l'entendre de nouveau. » (*Bédel, Vie du P. Fourier, p. 43.*)

Rentré dans son monastère, Pierre Fourier y eut à souffrir mille épreuves de ses confrères tombés dans le relâchement. Quatre d'entre eux surtout firent endurer au Bienheureux toutes sortes d'affronts; ils poussèrent même la haine jusqu'à mêler par trois fois du poison à ses aliments. Le P. Fourier n'échappa à ce danger que par un secours particulier de la Providence, et il se vit réduit à prier une pieuse femme du voisinage de lui préparer elle-même le pain qu'il mangerait. Cependant, voyant bien que l'heure d'opérer la réforme n'était pas encore arrivée, il chercha un moyen de quitter le monastère. Trois paroisses lui furent proposées en

même temps ; avant de donner sa réponse, il vint consulter le P. Jean Fourier, devenu Recteur de l'Université, et, sur son avis, il choisit la paroisse de Mattincourt, la plus pauvre et la plus abandonnée des trois.

Nous laissons aux historiens du Bienheureux le récit des merveilles qu'il opéra, et notons seulement quelques traits de son amitié pour nous. Lorsqu'il était curé de Mattincourt, il recevait quelquefois les novices de la Compagnie qui faisaient leur pèlerinage, et, parcourant avec eux sa paroisse, il les priaît d'imposer les mains sur les malades, en leur rappelant ces paroles de l'Évangile : *Super ægros manus imponent, et bene habebunt*. Les novices obéissaient avec une grande simplicité, et l'on rapporte que plus d'une fois les malades se trouvèrent guéris. Le Bienheureux Fourier ne manquait pas de publier ensuite ces merveilleuses guérisons ; et, afin qu'on ne les lui attribuât point, il accompagnait son récit de grands éloges sur les novices et sur la Compagnie. Cette modestie du Bienheureux faisait dire au P. Jean Guéret, maître des novices, « qu'il avait lu la vie d'un grand nombre de saints, mais qu'il n'en connaissait aucun qui fût plus habile que le curé de Mattincourt à dissimuler ses miracles sous le couvert des autres ».

Le P. Fourier estimait que tout ce qui avait été à

l'usage des religieux était propre à guérir les malades. Le P. Léonard Perrin, homme de grande vertu, dont j'aurai occasion de parler plus tard, étant venu à Mattincourt, le Bienheureux lui fit découper un rôti de mouton, et il en envoya ensuite les morceaux à plusieurs malades, qu'on dit avoir tous recouvré la santé. Quel était le mal dont ils étaient atteints, et quelle proportion pouvait avoir avec leur guérison la viande qu'on leur envoyait? Je ne saurais le dire, mais l'opinion publique tint pour miracles ces guérisons soudaines; et quant au P. Fourier, il ne manqua pas de les expliquer comme dues aux mérites du P. Léonard, qu'il appelait une colonne de notre Compagnie. Ces grâces de guérisons, il ne les attribuait pas seulement à quelques Pères, mais encore à tout l'Ordre. Un jour qu'il était lui-même malade à Nancy, on lui avait envoyé de notre noviciat du pain et quelques autres aliments. Il avait déjà commencé à manger, quand un courrier lui apporte la nouvelle que le Supérieur du monastère de Beauchamps, à cinq milles de là, était gravement malade. Aussitôt il donne au courrier un morceau de pain, et lui dit de retourner au monastère, de voir le malade, de lui présenter ce morceau de pain qui venait de notre Compagnie, et de l'engager à le manger. Le courrier obéit de point en point : il s'en retourne auprès du malade,

lui donne le morceau de pain, et au même moment, comme on l'apprit bientôt, le malade fut guéri. Le Bienheureux aimait à raconter ce trait, ayant bien soin, à son ordinaire, d'en attribuer le mérite, non pas à la vivacité de sa foi, mais aux vertus des novices.

Dans le temps qu'il écrivait les premières règles des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, il venait mendier à notre noviciat l'encre dont il avait besoin. S'il avait à écrire quelque chose d'important, il allait trouver en cachette le portier de notre maison, et le priait, comme s'il n'avait pas eu de demeure à Nancy, de lui permettre d'entrer dans une chambre voisine du parloir, et là il notait ce qu'il avait en pensée, en se persuadant que par cette industrie il verrait tourner à la gloire de Dieu ce qu'il avait écrit dans notre maison et avec notre encre. Nous rapportons ces traits de l'extrême humilité du Bienheureux, qui sont en même temps un témoignage de son affection pour nous. Et cette affection n'était pas seulement en paroles, elle était l'expression la plus franche et la plus sincère de sa pensée. Nous en avons une garantie dans sa droiture et sainteté, comme aussi dans les efforts qu'il fit pour confier à nos Pères la direction de sa Congrégation des filles de Notre-Dame, bien qu'il n'ait pas obtenu ce qu'il souhaitait, nos Constitutions

nous interdisant de semblables emplois. Lui-même, encore qu'une longue expérience lui eût donné, dans la conduite des âmes et le discernement des esprits, une habileté consommée, et qu'il fût éclairé des lumières divines, il ne laissait pas d'avoir recours aux Pères de notre Compagnie, et particulièrement au P. Voisin, homme de grande vertu et véritablement rempli de l'esprit de Dieu ; il les invitait à donner les Exercices spirituels de S. Ignace aux chanoines réguliers de Saint-Augustin qui avaient embrassé la réforme. Il se conformait lui-même avec tant d'exactitude à nos conseils et à nos sentiments, qu'on eût dit qu'il avait fait vœu d'obéissance à notre Compagnie.

Rigoureux observateur de la pauvreté, il portait des vêtements tout usés et ne tenant plus que par un fil, sans qu'il fût possible de lui en faire prendre de neufs. Il fallait pour cela user d'un stratagème : on les envoyait à un des Nôtres pour qu'il les mît pendant quelque temps : on était sûr après cela que le P. Fourier les recevrait volontiers.

En l'année 1625, je me trouvais avec lui à Badonviller, et nous travaillions ensemble à ramener les hérétiques au sein de l'Église. Quoiqu'il fût plus âgé que moi de vingt-quatre ans, il me traitait avec les mêmes égards que si j'eusse été son supérieur, et je dus lutter pendant longtemps pour triompher

de sa modestie. Voyant enfin que ni prières ni sollicitations ne réussissaient, je mis en avant l'amour même qu'il professait pour notre Compagnie ; lui rappelant qu'elle passait, aux yeux des hérétiques et même d'un grand nombre de catholiques mal éclairés, pour être ambitieuse et pleine de hauteur à l'égard des autres Ordres religieux, tandis que lui, au contraire, jouissait auprès de tous d'une réputation de sainteté, *mal fondée peut-être* ! mais réelle ; que du reste ses cheveux blancs commandaient le respect. Enfin, lui disais-je, que pensera le monde en voyant un Jésuite, jeune encore, prendre le pas en toute circonstance sur un vieillard, un religieux, un curé vénéré de tous ? Ces observations le convainquirent, et il voulut bien se relâcher un peu de son excès d'humilité à mon égard.

Pendant les six mois que je passai dans sa compagnie, j'admirai en lui tant de vertu, tant de grandeur d'âme, de constance, de douceur, d'humilité, de mépris pour les honneurs du monde, et surtout de familiarité et d'union avec Dieu, que son biographe, à mon sens, n'a rien dit de trop et qu'il est plutôt demeuré au-dessous de la vérité en racontant de lui tant de choses merveilleuse, qui ont paru exagérées à des hommes qui mesurent tout à leur propre mesure.

En s'éloignant de notre voisinage, le Bienheureux

ne changea point de sentiments à l'égard de la Compagnie. Un an après avoir établi la réforme parmi les chanoines de Saint-Augustin, il fit à un de nos Pères de Lorraine une confession générale de toute sa vie, puis, à l'occasion de la guerre qui désola cette province, s'étant retiré en Bourgogne, il reprit cette confession générale dans sa dernière maladie. Ce fut le P. Pantholète, supérieur de la résidence de Gray, qui la reçut. J'ai sous les yeux la lettre que ce Père m'écrivit alors. En voici un extrait : « Vous me demandez des détails sur la mort du R. P. Pierre Fourier : il est très-vrai qu'il m'a fait une confession générale de toute sa vie à partir de sa plus tendre enfance ; il m'a dit qu'il avait toujours demandé la grâce de mourir entre les bras de quelqu'un de notre Compagnie : et c'est pourquoi il m'a prié bien souvent de ne pas l'abandonner au moment de la dernière lutte. Dieu voulut cependant qu'il mourût pendant la nuit, en mon absence. Il emporte avec lui la réputation d'un saint ; et je le prie d'intercéder pour nous auprès de Dieu. »

Nota. — La volumineuse correspondance du Bienheureux est remplie de ses témoignages d'affection pour nous ; et notre Compagnie lui en doit une très-profonde reconnaissance.



HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ
DE PONT-A-MOUSSON.

LIVRE CINQUIÈME.

(1596-1602.)

Au mois de janvier 1596, le P. Jean Fourier quitta le gouvernement du pensionnat, pour prendre en main l'administration générale de l'Université. Il fut remplacé au pensionnat par le P. Claude Hacqueville, de Paris, homme recommandable par sa vertu et par l'admirable emploi qu'il fit du petit nombre d'années passées au service de la Compagnie. Encore dans le monde et plus tard religieux, il donna toujours d'admirables exemples : dès sa plus tendre enfance, il avait voué un culte particulier à la Mère de Dieu, et l'avait choisie pour guide et protectrice. Un jour, au collège de Navarre, priant devant une de ses images, il avait fait vœu de chasteté ; tous les jours, même lorsqu'il était encore petit enfant, il récitait les Litanies de Notre-Dame ; tout ce qu'il

avait de bon, il le lui offrait avec les sentiments d'une filiale tendresse : jamais il ne parlait d'elle, soit en public, soit en particulier, qu'avec le plus parfait respect et la plus tendre affection. C'est à cette piété extraordinaire envers la Mère de Dieu qu'il dut sans doute cette vertu solide qui, loin de s'affaiblir par la suite, prit chaque jour un nouvel accroissement. Il garda toute sa vie la même innocence et la même simplicité. Son humilité partait du fond du cœur et y était si bien enracinée par une longue habitude, qu'elle répandait sur toutes ses actions un charme incomparable.

Après trois ans passés à l'Université, l'obéissance l'envoya à Verdun, et lui confia pendant trois autres années la Congrégation de Notre-Dame. Parmi ses congréganistes, il eut la consolation de compter dom Didier de la Cour, prieur de Saint-Vanne et célèbre réformateur des Bénédictins. Les éminentes qualités du P. Hacqueville nous promettaient un ouvrier modèle, lorsque Dieu nous le reprit après nous l'avoir montré durant quatorze années. Les funérailles de ce religieux éminent, mort le 16 juin 1602, à l'âge de trente-six ans, furent honorées par la présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques, de religieux et des princes de Lorraine.

L'année 1596 fut signalée par plusieurs promotions aux grades académiques ; je ne mentionnerai

que les docteurs en théologie, dont trois étaient de la Compagnie, les PP. Nicolas Doujat, Claude Bocard et Balthasar Chavasse : les deux premiers professeurs de théologie dogmatique, le troisième de théologie morale; le quatrième était un séculier, Nicolas Bastide, qui un peu plus tard entra dans la Compagnie....

Si nous notons en passant le nombre des gradués en théologie, ce n'est pas que la Compagnie attache autant d'importance au bonnet de docteur qu'à la science théologique de ses membres; mais, en certains pays, ce grade de docteur pouvant avoir son utilité, il convenait que plusieurs des Nôtres prissent leurs degrés dans la Faculté de théologie de l'Université. Notons quelques faits sur nos derniers gradués.

Nicolas Doujat, Parisien, fut dès l'année 1587 professeur de philosophie. En 1592, et l'année suivante, il enseigna la théologie morale; puis il fut appliqué à l'enseignement de la théologie dogmatique, et, comme nous l'avons dit, créé docteur en cette Faculté.

Un accident déplorable vint arrêter l'essor de ses talents. La maladresse ou la négligence d'un médecin qui lui avait ouvert la veine lui causa, durant la nuit suivante, une telle hémorragie que le lendemain matin on le trouva à demi-mort, ayant perdu

quasi tout son sang. Ses forces étaient tellement épuisées, qu'elles ne revinrent jamais, malgré tous les efforts de la médecine et les soins de la charité fraternelle. Sa tête elle-même demeura tellement affaiblie, que non-seulement toute étude sérieuse, mais tout travail intellectuel lui devint impossible : il lui fallut renoncer aux fonctions sacerdotales et même à dire la sainte Messe, et, le reste de ses jours, il dut se contenter de recevoir la communion laïque. Malgré toutes ces épreuves, il sut conserver une telle tranquillité d'âme, tant de modestie, de douceur et de charité, une telle pureté de conscience, une si grande obéissance, une si parfaite indifférence pour ses anciennes occupations, qu'il édifiait extrêmement les Nôtres. De plus, il se portait avec un tel empressement à balayer, à préparer le réfectoire, et à semblables actes d'humilité et de simplicité religieuse, qu'il faisait plus de bien par ses exemples que s'il eût enseigné avec éclat la théologie. Il mourut en 1601 dans les plus admirables sentiments de piété.

Le Père Balthasar Chavasse, né en Savoie, entra dans la Compagnie à l'âge de dix-neuf ans. Il n'avait pas encore achevé son noviciat, qu'il fut envoyé à Pont-à-Mousson pour y professer la philosophie et avant même d'avoir étudié la théologie. Il fut deux ans supérieur du pensionnat, et en

même temps prédicateur ; de 1595 à 1600, il enseigna la théologie morale. Reçu docteur en 1596 par le P. Christophe Brosard, chancelier de l'Université, il fit sa profession solennelle des quatre vœux le 1^{er} mai 1603.

Pendant quarante ans et plus, il se livra au ministère de la prédication avec une grande réputation ; il passa la plus grande partie de ce temps à Porentruy, résidence du prince-évêque de Bâle, et, peu après sa profession, il fut donné à la Province de Bavière. Si nous en croyons le témoignage de nos anciens, il se résolut à demander ce changement pour le même motif qui avait occasionné la sortie du P. Bulenger. Ceux qui dirigeaient alors l'Université de Pont-à-Mousson, et en général tous les supérieurs des Provinces de France, se montraient d'une extrême réserve et même, disons-le, très-scrupuleux quand il s'agissait d'examiner un livre ou d'en autoriser la publication. Si l'ouvrage n'était le fruit d'un travail opiniâtre de la part de l'auteur ; s'il n'était poli et limé de telle sorte qu'il répondît au strict idéal qu'on s'était formé, point d'espérance qu'il fût jamais imprimé. Ces difficultés qui avaient déterminé le P. Bulenger, emporté par le désir de faire imprimer son *Theatrum*, à sortir de la Compagnie, furent une tentation pour le P. Chavasse, qui, cédant au désir de faire paraître son ou-

vrage *Des Caractères de la vraie religion*, demanda l'autorisation de passer dans la Province de Bavière, où il espérait trouver plus de facilité chez les réviseurs et de condescendance dans les supérieurs. Il obtint ce changement de Province et, après un long séjour à Porentruy, il mourut dans cette ville le 21 juillet 1634, à l'âge de soixante-quatorze ans, après en avoir passé cinquante-quatre dans la Compagnie, avec la réputation méritée d'une grande innocence de mœurs et d'une science éminente. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dont nous parlerons plus tard.

Claude Bocard, né à Verdun, était un jeune homme d'un mérite très-distingué ; mais il devait plus ses belles qualités à son heureux naturel qu'à son travail ou à ses propres efforts. En 1583, il fut l'un des premiers élèves du collège, admis dans la Compagnie : comme il avait en tout le travail facile, il parcourut avec distinction la carrière des hautes études, et montra la même supériorité dans toutes les fonctions où il fut employé. En 1595, il fut chargé d'une classe de théologie à l'Université, et l'année suivante il fut promu au doctorat avec les PP. Doujat et Chavasse.

Bientôt son penchant naturel venant à se réveiller en lui, il ne tarda point à s'attédir et à se relâcher dans ses exercices spirituels. Peu soucieux des pra-

tiques de la vie religieuse, il ne pensa plus qu'à se faire une vie exempte de travail et de peine. Dans le but de se procurer une nourriture plus délicate, et de se faire exempter des travaux de l'étude, il alla jusqu'à simuler une maladie que les médecins ne pouvaient découvrir. En même temps, sous prétexte de zèle, il perdait de longues heures en des conversations futiles et peu religieuses. Dans les commencements, il essayait de dérober ces faiblesses sous un extérieur de gravité ; mais il ne put dissimuler longtemps.

Dans l'espoir d'amener un changement nécessaire, on le fit partir pour Rome. Mais, à peine en chemin, il s'enfuit à Lausanne, ville livrée tout entière à l'hérésie de Calvin. Là, il abjura sa foi, et prit une femme dont il eut plusieurs enfants. Un jour, dans un accès de colère, il la maltraita, dit-on, si brutalement, qu'il avança le terme de ses couches. Toutefois, comme c'étaient moins les égarements de l'esprit que les entraînements du cœur qui l'avaient précipité dans cet abîme, il ne se laissa jamais aller à combattre de vive voix ou par écrit la foi catholique, qui tenait à son âme par de trop profondes racines. Ses talents naturels, ses connaissances acquises pouvaient aisément lui procurer une des premières places parmi les ministres du culte réformé, à Lausanne ; mais il refusa de s'asseoir dans

la chaire de pestilence, et tourna ses vues du côté de la médecine, dont il avait pris autrefois quelque teinture, et dont il se servit pour mieux tromper les médecins, quand il jouait son rôle de malade. Il passa ainsi quelques années; puis, cédant aux remords de sa conscience, il secoua publiquement le joug de l'hérésie, que la droiture de son esprit n'avait jamais pu franchement accepter, et il rentra dans le giron de l'Église. Mais il manqua de constance; le désir de revoir sa femme et ses enfants qu'il avait laissés à Lausanne le jetèrent une seconde fois dans l'apostasie. Dieu lui tendit encore la main. Vers l'année 1620, pressant sa fin prochaine, ne pouvant plus résister à ses remords, enfin sollicité par les lettres du charitable évêque de Genève, François de Sales, et de Bérulle, son ancien élève, il se releva donc pour ne plus retomber. Il trouva auprès de l'évêque de Genève l'accueil le plus charitable et les égards les plus délicats. Après quelques mois d'épreuve, il obtint un diplôme attestant qu'il avait été autrefois reçu docteur; et je dus moi-même, en ma qualité de chancelier, apposer à cette pièce le sceau de l'Université. Réintégré dans ses fonctions sacerdotales avec un honnête bénéfice, il mourut dans la communion de l'Église Romaine.

La défection du P. Bocard fit rejaillir non-seulement sur l'Université de Pont-à-Mousson, mais sur

la Compagnie tout entière, le scandale de son apostasie, et ce scandale alla si loin, que le P. Général Claude Aquaviva agita la question de savoir s'il fallait, dans la suite, permettre aux Nôtres d'être élevés aux grades académiques. Le P. Bleuse reçut l'ordre de donner son sentiment par écrit sur cette question importante : il rédigea deux mémoires, dont le premier expose les raisons de promouvoir au doctorat les professeurs de théologie, à l'Université de Pont-à-Mousson ; le second examine s'il est à propos de conférer les insignes académiques à ceux des professeurs de théologie qui n'auraient pas encore été promus. L'un et l'autre concluent à l'affirmative, en vue du bien général....

Les questions proposées par le P. Bleuse furent longuement agitées à Rome, et finalement il fut décidé, en 1602, qu'aucun professeur ne serait désormais élevé au grade de Docteur.

A la rentrée des classes, le P. Louis Crésol, encore étudiant en théologie, prononça le discours d'ouverture avec un remarquable talent et un succès extraordinaire. Le P. Gérard enseigna la philosophie, le P. Mussonius la rhétorique ; les PP. Chavasse et Fronton du Duc conservèrent leurs chaires de théologie et d'Écriture-Sainte.

Le P. Louis Crésol, né au diocèse de Tréguier, en 1568, d'une famille noble et considérée, fut ad-

mis à l'âge de vingt ans ; et, de Paris où il avait été reçu, il fut envoyé à Verdun pour y faire son noviciat. Après avoir enseigné les belles-lettres, il fut appliqué durant sept années consécutives à l'étude de la philosophie et de la théologie : il les employa si bien qu'on le jugeait capable d'enseigner, et sans autre préparation, ce qu'il avait si solidement appris. Mais comme sa spécialité semblait être la littérature, il fut appliqué à l'enseignement des belles-lettres, et, pendant près de dix ans, il s'y employa avec un succès bien digne d'être noté.

En 1619, le P. Crésol fut appelé à Rome par le Général Vitelleschi pour remplir auprès de lui l'office de secrétaire, chargé spécialement de la correspondance avec les Provinces de France. « Dans cet emploi, nous dit le P. Alegambe — témoin oculaire — il fit preuve d'une grande humilité, et donna dans tous ses rapports l'exemple d'une admirable douceur. Les heures dont il pouvait disposer étaient toutes consacrées à l'étude de Saints-Pères dont il voulait populariser la connaissance ; mais, le 11 novembre 1634, la mort venait l'enlever à ses travaux. Le P. Crésol, vivement regretté de tous, joignait à un grand talent une science profonde et une assiduité infatigable au travail : toujours on le voyait ménager les moindres instants et les utiliser. Rarement il lui arrivait de donner des éloges,

mais jamais on ne l'entendait critiquer, et quand un médisant se donnait quelque liberté devant lui, la tristesse de son visage et de tout son maintien l'invitait immédiatement à cesser. D'une grande solidité de jugement et d'une admirable tranquillité d'esprit, il montrait dans toute sa conduite un calme que rien ne pouvait altérer. — Quant à son extérieur, on peut dire qu'il était aussi maltraité de ce côté, que magnifiquement doué sous le rapport moral. Sa taille était petite, et toute sa personne chétive. Un embarras de langue rendait sa parole fatigante ; et sa conversation, par suite de ce défaut, perdait une partie des agréments que son vaste savoir devait apporter à ses interlocuteurs. Cet extérieur si médiocre était, nous l'avons dit, largement compensé par les qualités du cœur et de l'esprit. Aussi dans toutes les maisons où le P. Crésol a vécu, il a laissé des regrets unanimes, tant à cause de ses talents que pour la merveilleuse facilité qu'il avait de se faire à tous, de contenter les esprits les plus divers, les plus opposés et les plus difficiles. Nous aurons bientôt à revenir au P. Crésol en examinant les ouvrages qu'il a publiés.

A l'époque où nous en sommes de notre histoire, le prince Erric de Lorraine, frère de la reine de France et, fort jeune encore, évêque de Verdun, — après avoir donné, durant cinq années, dans notre

Université les marques éclatantes de ses progrès dans les sciences et dans la vertu, soit comme élève, soit comme pensionnaire et congréganiste de Notre-Dame; — le prince Erric voulut, après en avoir traité avec son directeur le P. Fourier, recteur du collège, presser l'exécution d'un projet mûri depuis longtemps. Accompagné de neuf personnes de sa maison, animées du même esprit que lui, il partit pour Rome, où, dès qu'il fut arrivé, il alla se prosterner aux pieds de Clément VIII, sollicitant la grâce d'échanger sa mitre d'évêque contre l'habit de la Compagnie de Jésus.

Le Souverain Pontife ne crut pas devoir consentir aux pressantes sollicitations de l'évêque de Verdun, qui, fort triste de son insuccès, revint en Lorraine. Mais, avant d'aller prendre possession de son siège, il voulut s'arrêter à Pont-à-Mousson pour y faire les Exercices de saint Ignace et puiser dans la retraite les lumières et les forces dont il avait besoin pour la conduite de son diocèse.

N'ayant pu se donner lui-même à la Compagnie, le jeune évêque de Verdun voulut montrer qu'elle avait du moins toute son affection. A peine avait-il mis le pied dans son diocèse qu'il se rendit à la maison de nos Pères et les embrassa tous avec une cordialité toute fraternelle.

Tout auprès de notre collège, se trouvaient quel-

ques maisons nécessaires à son indispensable agrandissement. Le nouvel évêque les acheta au prix de mille écus d'or et nous les donna. A ce premier bienfait il voulut ajouter une somme égale, tant pour achats d'ornements d'église que pour compléter le revenu annuel du collége. Enfin, avec une générosité digne d'un tel prince, il fonda une maison de noviciat à Saint-Nicolas-de-Port. Toutefois ce noviciat fut, deux ans plus tard, transféré à Nancy, grâce à l'Abbé de Beaupré, Antoine de Senoncourt, plus tard primat de Lorraine, qui nous céda sa propre maison. Le prince Erric aimait à visiter les novices ; et, quand Sa Grandeur venait dans la maison, elle ne voulait point d'autre chambre que l'une des cellules réservées aux étrangers. Il s'entretenait familièrement avec tous les novices, les traitait comme des frères et les excitait avec une ardeur incroyable à persévérer dans leur vocation.

Non content d'avoir fait part de ses biens à la Compagnie, il voulut encore lui donner ceux de sa maison qui, lors de son voyage à Rome, avaient partagé son dessein de se donner à Dieu dans la vie religieuse. Des trois domestiques qu'il affectionnait le plus et retenait auprès de sa personne, il en donna un à l'ouverture du noviciat ; le second, l'année suivante ; et le troisième, qui avait versé des larmes en

se voyant préférer les deux premiers, ne tarda pas à recevoir la permission de les suivre. Aucun de ces trois novices n'ayant fait d'études, il fallut les employer aux offices domestiques, et toujours on eut à se louer de leur zèle. . . . Avec eux se présentèrent au noviciat cinq autres postulants de la maison de l'évêque, et tous de nobles familles. Deux de ces derniers manquèrent de persévérance ; les trois autres étaient Nicolas de Mauléon, déjà docteur en théologie ; Charles de Bilistein, encore jeune, et Jacques de Vaulx, déjà d'un âge mûr et vicaire général de Verdun. Nous pourrions longuement parler des vertus et des talents de ces trois Religieux ; mais comme ils ne vécurent pas dans notre Université, je n'en dirai qu'un mot.

Dès sa jeunesse, Charles de Bilistein avait montré toutes les qualités propres aux hommes qui doivent un jour commander aux autres : sa piété, ses vertus l'en rendaient vraiment digne. Il venait d'achever ses études de théologie au collège de la Flèche, et, suivant la pratique de la Compagnie, il allait, avec quelques-uns de ses condisciples, faire sa troisième année de probation, quand il reçut inopinément, avec l'ordre de se rendre à Rouen, une lettre qu'il ne devait ouvrir qu'à son arrivée dans cette ville. Il obéit, et trouve à son grand étonnement une lettre du P. Général, qui le nomme maître des no-

vices et Père spirituel de ceux qui avaient été ses disciples en théologie. Mais tous ces faits sont postérieurs à l'époque qui nous occupe.

Le P. Gérard, après avoir enseigné la philosophie pendant quelques mois, dut pour cause de santé céder sa place au P. Martin Doujat, frère du P. Nicolas Doujat. La difformité du corps chez le P. Martin allait de pair avec la beauté du talent. Une tête énorme, un cou extrêmement court, des yeux louches; par devant, une poitrine très-bombée; par derrière, une bosse considérable, et tout le reste à l'avenant, en faisait un vrai portrait d'Ésope. Pour comble de difformité, sa taille était si petite qu'il ne pouvait célébrer la Messe qu'avec des ornements faits exprès pour lui, et de plus avec un escabeau sous les pieds. Il eut deux frères dans la Compagnie, Nicolas et Étienne, également distingués tant à l'extérieur que du côté de l'esprit. Martin Doujat, étant encore dans le monde, brûlait du désir d'aller rejoindre ses deux frères; mais la rigueur dont la nature avait usé à son égard empêchait les Supérieurs d'accéder à ses demandes. Il s'adresse enfin à son père, honnête avocat, si je ne me trompe, ou procureur à Paris, et le supplie de mener lui-même à bon terme l'affaire de son admission. Le père accepte, et sans retard il se rend avec son fils chez le P. Provincial, pour le prier, puisqu'il a déjà reçu

deux de ses enfants, de vouloir bien ne pas refuser le troisième. Le Provincial hésite, veut remettre à plus tard, prétexte différentes raisons. Mais notre avocat insiste, presse la conclusion, et menace même de porter l'affaire devant les tribunaux pour en obtenir, ou l'admission de son troisième fils, ou le renvoi des deux autres. Le Provincial dut enfin céder, et le pauvre Ésope entra dans la Compagnie, où il rendit de très-utiles services. Et, de fait, si la nature avait mal traité son corps, la grâce l'avait largement dédommagé par les dons du cœur et de l'esprit. A une science peu commune, il alliait une modestie et une humilité extraordinaires; un travail incessant à une santé délicate. Toujours on le vit, au milieu des embarras et de la multiplicité des occupations, conserver la paix de l'âme et le calme de l'esprit. Il fut onze ans professeur de philosophie... Long-temps le P. Doujat fut employé au saint ministère; à entendre les confessions, soit des Nôtres, soit des étrangers; à résoudre les cas de conscience les plus difficiles. La pénétration de son esprit, jointe à une longue expérience, en avaient fait comme un oracle en ces matières, et lui avaient concilié l'estime et la considération de tous les Ordres. Il mourut à Bourges, en 1607, et s'en alla jouir, comme nous avons lieu de l'espérer, de la bienheureuse éternité.

En cette année 1596, le sérénissime duc de Lor-

rainé, Charles III, afin d'exciter l'émulation des écoliers et redoubler leur ardeur pour les études théologiques, ressuscita certains privilèges dus autrefois à la libéralité des princes catholiques. Par lettres patentes, en date du 23 décembre 1596, il concéda aux étudiants en théologie qui seraient promus au doctorat en cette Faculté, tous les bénéfices de collation laïque, ou de patronage, qui dans la suite viendraient à vaquer durant le mois d'août dans les églises collégiales. Ces bénéfices étaient au nombre de dix-sept environ. Plus tard, cette libéralité du prince fut confirmée par des lettres de Henri II, en date du 10 janvier 1609, et par Charles IV, le 12 mars 1627.

Le cardinal Charles de Lorraine, évêque de Strasbourg et de Metz, légat a latere du pape Clément VIII pour la Lorraine, les duchés de Bar et les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, ne voulut point le céder à son illustre père en affection pour l'Université et la Faculté de théologie; et par des lettres données le 1^{er} janvier 1597, il concéda à tous les étudiants, élevés à quelque degré en théologie, la jouissance des bénéfices de collation pontificale qui viendraient à vaquer au mois de mars dans les églises cathédrales ou collégiales, en toute l'étendue de sa légation : et de fait, cette même année, on conféra les grades à plusieurs étudiants, parmi lesquels il faut

distinguer Charles Bournon, fils du gouverneur de St-Mihiel ; Pierre Stainville, d'une noble famille de l'ancienne chevalerie, et Antoine Roze, de Chaumont, d'abord évêque de Senlis et ensuite de Clermont.

Le terrible accident survenu au Père Nicolas Doujat et la triste désertion du P. Bocard laissaient vacantes deux chaires de théologie ; elles furent occupées par les Pères Jean Rousset et Léonard Perin, tous deux Lorrains et la gloire de l'Université.

La même année, mourut le célèbre Grégoire de Toulouse, doyen de la Faculté de droit, qui, par son testament, laissait sa fortune à sa fille unique et léguait mille écus à l'hôpital de Pont-à-Mousson. Il fut enterré sans pompe, et nulle inscription ne fut gravée sur son tombeau. Après de longues et laborieuses recherches, je découvris enfin qu'on l'avait mis dans l'église Sainte-Claire, derrière le grand-autel, du côté de l'Évangile : voici l'épitaphe dont je crus devoir honorer les restes d'un homme qui avait si bien mérité, sinon de notre Compagnie, du moins de la république des lettres :

*Petrus Gregorius doctor, legumque decanus
Hic jacet injecta vix bene tectus humo ;
Post sex annorum decadas vix agnitus ; etsi
Gregorii magnum nomen ad astra volat.
Ut sileant lapides, juris monumenta loquentur ,
Non potuit cippo nobiliore legi.*

En 1598, l'Université était florissante, lorsque ,

vers la mi-juillet, la peste envahit tout à coup les maisons de plusieurs étudiants situées en différents quartiers de la ville, et détermine les autres à s'enfuir; en peu de jours la crainte les avait dispersés dans toutes les directions; mais le fléau en atteignit plusieurs en route. Au milieu de la désolation générale, le P. Jean Colignon montra son zèle et sa charité: il ne cessa, au péril de ses jours, d'aller prodiguer tous les soins du corps et de l'âme aux malheureuses victimes de la contagion. On dut attendre qu'elle eût entièrement disparu pour indiquer la rentrée des classes qui n'eut lieu qu'au mois de novembre.

Le professeur de philosophie fut le P. Jean Denis, Parisien. A la même époque, 1598, l'Université se vit enfin pour la première fois complétée dans toutes ses parties par l'adjonction de la Faculté de médecine que le duc, à la demande de nos Pères, avait promise dès l'année précédente.

Les premiers professeurs de cette nouvelle Faculté furent, maître Charles Le Pois, qui en fut déclaré doyen et maître Toussaint Fournier. Tous deux étaient lorrains et fort distingués par leur talent. Le Pois fut pendant près de quarante ans doyen de la Faculté de médecine, et durant cette longue carrière il jouit de la réputation la mieux méritée. Il publia plusieurs ouvrages remplis d'érudition. Mais s'il bril-

lait par l'éclat de la science, il le méritait plus encore par la pratique des vertus. Dans les dernières années il communiait au moins une fois chaque semaine, et tous les jours il passait plusieurs heures en oraison.

La même année, le P. Gérard Tillot, de Reims, après avoir enseigné pendant plusieurs années la grammaire et les humanités, fut nommé préfet des études et garde des sceaux de l'Université. Pendant ses huit années de préfecture, il employa toutes les ressources de son esprit et de son zèle au progrès des études. Il déploya la même ardeur dans la charge de supérieur du pensionnat, et durant son rectorat au collège de Verdun. Revenu à Pont-à-Mousson, où il fut nommé confesseur des Nôtres et des élèves, puis, de nouveau remis dans l'administration, il dirigea le collège de Châlons. Du reste, il semblait né pour gouverner les autres, tant il possédait les talents et les vertus qui rendent aux inférieurs l'obéissance facile et même agréable. La faiblesse de sa santé ne lui avait pas permis de donner le temps nécessaire à ses études de philosophie et de théologie. Par suite, il n'avait pu faire sa profession ; mais, durant plusieurs années, on se demanda s'il ne convenait pas de l'élever au degré de profès, afin de pouvoir lui confier le gouvernement de toute la Province. Voici comment

s'expriment à son sujet les annales du collège de Châlons; je transcris : « Le P. Gérard Tillot, né à Reims, est mort à Châlons, à l'âge de cinquante-sept ans après trente-cinq années de Compagnie. Disons, pour abréger, qu'il fut rempli pour notre Institut de l'affection la plus vive, et qu'il trouva toujours parmi ses frères les mêmes témoignages d'attachement. Une phthisie opiniâtre avait depuis longtemps épuisé ses forces et desséché son corps, quand un pèlerinage de six jours qu'il fit à pied pour obtenir la santé à un malade, vint lui porter le dernier coup. Il rentra fort abattu au collège, et chacun put comprendre dès lors que la maladie allait bientôt achever son œuvre. Ce fut surtout en ces derniers temps qu'on vit briller en lui avec plus d'éclat les admirables vertus dont il n'avait cessé de donner l'exemple à tous. Il voyait approcher la mort, le cœur tranquille, et souffrait sans se plaindre les plus atroces douleurs. Il aimait à s'entretenir de sa fin prochaine; et souvent, au milieu de ses crises, on l'entendait s'écrier : « Seigneur, vous savez que je ne tiens pas plus à vivre qu'à voir diminuer mes souffrances. » La maladie ne put le contraindre à diminuer ses exercices de piété et surtout à s'abstenir d'offrir le saint Sacrifice. Pour le modérer il fallut un ordre des supérieurs; et, l'année dernière, quand le mal, redoublant

tout à coup de violence, le conduisit aux portes de la mort, il ne voulut point recevoir son Sauveur, sinon prosterné à terre. Enfin sa longue maladie ne fut qu'une continuelle méditation de la mort et une fervente préparation à ce redoutable passage. Même alors, son zèle demandait encore à se répandre au dehors; et, malgré ses infirmités, il aurait voulu confesser et faire le catéchisme aux enfants : il ne céda qu'à la violence du mal. Les hérétiques étaient l'objet de sa plus tendre charité, et il avait su se concilier leur affection. C'était une chose proverbiale que dans toute maison où se trouvât le P. Tillot il y portait avec lui la paix et la bonne harmonie. Malgré son extrême sévérité pour lui-même, il était plein de douceur et de condescendance avec tous. Son amour pour la sainte pauvreté était tel que ses vêtements et sa cellule étaient, même pour les séculiers, une prédication perpétuelle de cette vertu. Avant de mourir, et afin qu'on n'eût à emporter de sa chambre que son cadavre, il distribua la seule chose qui lui restât; je veux dire ses manuscrits qu'il jugeait devoir être plus utile à chacun. Et cet amour de la pauvreté, il le puisait dans la vertu qui est la mère de toutes les autres, l'humilité. Doué d'une grande aptitude pour les sciences et des plus heureuses dispositions pour le gouverne-

ment, il consentit sans se plaindre à briser le cours de ses études ; il ne cessa de solliciter la faveur d'être déchargé, après tant d'années d'administration, de la redoutable responsabilité de la conduite des autres. Dans sa vieillesse et même déjà très-infirmes, il demandait encore à échanger ses fonctions de recteur contre une petite classe de grammaire. Riche de tant de vertus, il était mûr pour le ciel. Étendu sur son lit, et sa dernière heure venue, après avoir demandé pardon à tous ses frères réunis autour de lui et pleurant déjà sa mort, il les voulut embrasser tous une dernière fois, et nous laissa pour suprême adieu cet avis : « Apprenez, non pas de moi, mais de mon Maître et du vôtre, qu'il faut être doux et humble de cœur ». Enfin à une heure après minuit, le 20 décembre 1622, muni des sacrements de l'Église, il rendit son âme à Dieu. »

Voilà le témoignage rendu au vénéré défunt par nos Pères de Châlons. Ajoutons, pour ce qui nous regarde, que jamais les belles lettres ne furent plus florissantes à Pont-à-Mousson, qu'à l'époque où il y était préfet des études. Pour ne rien dire des excellents professeurs de grammaire et d'humanités qui se distinguèrent pendant les quatre années que dura sa préfecture, les professeurs de rhétorique furent les Pères Louis Rivier, Pierre Mussonius, et Léonard Perrin qui occupa cette chaire pendant quatre

ans. Rivier excellait dans la poésie légère, toutes ses compositions brillaient par l'élégance et la verve comique; Mussonius préférait le tragique, il lui fallait la pompe et l'éclat du théâtre; Léonard Perrin était fait pour l'éloquence, on sentait l'orateur dans l'autorité de sa parole et la gravité pleine de noblesse de son action.

Le P. Louis Rivier, né au Mans, possédait toutes les vertus qui constituent le bon Religieux. Il passa vingt ans parmi nous, pendant lesquels il fit paraître une telle douceur de caractère, une telle délicatesse dans tous ses rapports, qu'on ne se souvint pas avoir entendu la moindre parole blessante sortir de ses lèvres. Jamais un mot d'aigreur, jamais un signe de mécontentement; dans toutes ses paroles, toutes ses actions, il n'avait qu'un but, se mettre au-dessous des autres et leur donner contentement. A cette modestie, il unissait la pratique parfaite de l'obéissance, qu'il se plaisait à appeler *une vertu toute d'or*, et dont l'exercice fut l'âme de toute sa vie. Il enseigna l'éloquence pendant dix-sept ans, sans aucune interruption; et, dans une si longue carrière, jamais il n'ouvrit la bouche pour demander aux supérieurs un instant de repos, ou manifester le désir d'occuper une chaire plus élevée; bien plus, dans un moment où l'on cherchait un professeur d'humanités, il s'offrit aussitôt à remplir cette fonc-

tion plus humble et en amena plusieurs à suivre son exemple. Il mourut le 31 juillet : son plus vif désir avait toujours été de quitter la terre le jour même où notre Bienheureux Père saint Ignace entra dans sa glorieuse éternité. Ses funérailles furent honorées par la présence et les regrets des habitants de Verdun où il s'était fait aimer de tous ; mais ceux qui exprimèrent les plus vifs regrets furent les élèves de notre collège.

Le P. Mussonius, né à Verdun, était coadjuteur spirituel. Pendant vingt ans et plus, il enseigna la rhétorique avec une grande réputation dans les collèges de Pont-à-Mousson, de Verdun, de Dôle et de la Flèche. Au terme d'une si longue carrière, le P. Général, Claude Aquaviva, lui écrivit pour le remercier, au nom de la Compagnie, des utiles services qu'il avait rendus ; en même temps il l'invitait à choisir entre tous les collèges celui qui lui agréerait le plus, pour y passer dans la paix et le repos les derniers temps de sa vieillesse ; récompense bien due, ajoutait la lettre, à de si longs et utiles travaux. Le P. Mussonius, avec la simplicité qu'il avait toujours montrée, accepta l'offre du P. Général et fit choix du collège d'Orléans, à condition cependant qu'il lui serait permis de revenir une fois chaque année rendre visite à ses frères de la Flèche.

Le Père Jean Fourier, recteur de l'Université de

Pont-à-Mousson, n'avait pas moins à cœur de faire avancer dans la vertu les jeunes gens qui lui étaient confiés, que de favoriser leur progrès dans la science. L'âme de l'enfant, disait-il, est de cire, et peut prendre, au gré de qui la sait façonner, l'empreinte du vice et de la vertu : voilà pourquoi l'unique but de ses efforts était d'inspirer aux jeunes Religieux qui travaillaient sous ses ordres un entier dévouement à leur vocation, à leur emploi. Dans ce but il n'épargnait rien : entretiens fréquents, conseils, exhortations, tout tendait à cet important résultat. Il les stimulait même par certaines industries insolites. Le soir, avant qu'ils se livrassent au repos, il allait trouver tantôt l'un, tantôt l'autre ; et, comme si la multiplicité de ses occupations ne lui eût pas laissé le temps de penser à sa méditation du lendemain et d'en préparer les points, il les priait de vouloir bien lui communiquer le sujet d'oraison qu'ils avaient eux-mêmes choisi, avec les différents points dans lesquels ils l'avaient partagée. Trouvait-il quel qu'un peu en état de lui répondre, il n'en témoignait ni mécontentement ni surprise, mais il se retirait en disant que n'ayant pas encore trouvé ce qu'il cherchait, il irait demander à un autre ses points de méditation.

C'était encore sa coutume, au temps de l'oraison et de l'examen, d'aller faire la visite de leurs cham-

bres. Si quelqu'un s'était absenté sans raison légitime, il attendait agenouillé sur le prie-Dieu de l'absent, et, quand il rentrait, il se levait le visage souriant et disait : « Mon cher Frère, j'ai trouvé cette place inoccupée, Dieu et les anges prêts à nous entendre ; ne trouvez pas mauvais que je vous aie un instant remplacé. » Quelquefois il en invitait quelqu'un à venir dans sa propre chambre, le priant de joindre son oraison à la sienne afin de faire par cette union une plus grande violence au Ciel. Il se mettait à genoux sans appui, sur le plancher, la tête nue, les yeux et les mains levés au Ciel, et demeurait ainsi une heure entière, sans faire le moindre mouvement.

Un jour il donna cette singulière correction à un jeune Frère coadjuteur qui, appelé chez le Recteur, au moment où, avant l'heure du repas, il venait de prendre, sans permission, un peu de vin. Craignant d'être trahi par son haleine, ce jeune Frère répondait en tournant la tête de côté ; mais le Recteur, devinant la cause de ce mouvement insolite, se mit à cligner vivement de l'œil ; puis, écartant les paupières avec ses doigts, il pria le Frère de s'approcher et de souffler fortement comme pour faire sortir un fétu ; celui-ci dut s'exécuter, et, quand il eut fini, le Recteur le remercia avec bonté et sans ajouter un seul mot.

Le P. Fourier avait mille industries pour avertir ou corriger nos plus jeunes Religieux sans les blesser. Aussi tous l'aimaient comme un père, et le vénéraient comme un saint ; la plupart l'avaient choisi pour leur directeur spirituel. De son côté, le P. Fourier aimait ces jeunes gens, et ne souffrait pas que les Pères plus âgés fissent rien qui pût les contrister ; et si quelqu'un des anciens se montrait sévère à l'égard des jeunes Religieux, il en manifestait son mécontentement. Cet façon d'agir avec les anciens occasionna d'abord des plaintes, puis bientôt des lettres adressées au Général, Claude Aquaviva, dans lesquelles on accusait le Recteur d'être trop facile avec les jeunes gens, de prêter au ridicule, de ne pas avoir pour les vieillards les égards convenables, de supplanter le Père Spirituel, etc....

Le P. Général écrivait au P. Fourier, à peu près tous les mois, et, dans chacune de ses lettres, il lui donnait les plus sévères avertissements. Mais le digne Recteur, plus jaloux de porter la croix que d'être maintenu dans sa charge, et souhaitant d'être méprisé, se contentait de suspendre toutes ces lettres au pied de son crucifix, remerciant N.-S. de la grâce qui lui était donnée de se voir méprisé. Mais, fort du témoignage de sa conscience, il ne voulut pas même écrire un mot pour justifier sa conduite

Le R. P. Général, prenant son silence pour l'aveu

implicite de sa faute, le déposa de sa charge, avec injonction de partir sans retard pour la Belgique. Il écrivit en même temps au Recteur du collège où il l'envoyait, d'observer avec le plus grand soin toutes ses démarches, et de lui rendre compte de tout. Fidèle à cet ordre, le Recteur désigna quelques Pères qui devaient avoir sans cesse les yeux ouverts sur le Père Fourier. L'ordre fut exécuté, et sans doute exagéré, car on alla jusqu'à l'épier lors même qu'il était seul dans sa chambre. Cet examen insolite et minutieux dura six mois : au bout de ce temps, le Recteur du collège écrivit au P. Général qu'il avait étudié par lui-même et par d'autres le P. Fourier, et l'avait suivi dans les plus intimes détails de sa vie, mais qu'il n'avait rien trouvé en lui qui ne prouvât une vertu éminente et la sainteté de ce Religieux.

Sur ces témoignages, le P. Fourier fut renvoyé en France, mais précisément à l'époque où la Compagnie venait d'être chassée du royaume, et la Province de Paris réduite aux deux collèges de Verdun et de Pont-à-Mousson. Le P. Fourier fut alors appliqué à la Province de Lyon, où son zèle pouvait se déployer avec plus d'étendue et de liberté. Après avoir été quelque temps préfet des classes au collège d'Avignon, il fut nommé Recteur de ce même collège, et le gouverna pendant deux ans; il fut ensuite pendant un an Recteur du collège de Cham-

béry, puis Provincial à deux reprises différentes, et enfin élu par les profès de la Province pour aller à Rome assister à la Congrégation triennale des Procureurs. Dans l'intervalle de ces divers emplois, il se livrait au travail des missions les plus laborieuses mais aussi les plus fécondes en fruits de salut ; et jamais il ne s'accordait, au milieu de tant de fatigues, une heure de repos.

Après trente ans d'absence, le Père Fourier fut renvoyé en Lorraine, en qualité de Provincial. A l'âge de soixante-quinze ans, il déposa cette charge pour être mis à la tête de la petite résidence de Saint-Mihiel. Les sollicitations des plus graves Pères de la Province d'Aquitaine vinrent le chercher dans sa retraite, et le prier, au nom du P. Général, de prendre en main le gouvernement de leur Province. Mais le bon vieillard refusa, alléguant pour excuse la faiblesse de sa vue : il put ainsi pour un juste motif se soustraire à ces fardeau désormais trop pesant pour lui ; en effet, il ne tarda pas à devenir à peu près aveugle, le reste de ses jours se passa tout entier à entendre les confessions, à donner des missions aux habitants de la campagne, et à supporter avec une invincible patience les longues douleurs de sa dernière maladie.

Ni les chaleurs les plus insupportables, ni les neiges, ni les chemins les plus boueux et défoncés

par les pluies ne pouvaient l'arrêter dans ses courses apostoliques. Chaussé de longues bottes, il s'aventurait partout et souvent exposé à rouler dans les fondrières ou les précipices.

Quand il montait en chaire, il n'était pas rare de l'entendre tout à coup s'échapper en soupirs et en sanglots d'une inexprimable énergie ; son visage se couvrait de larmes, et la parole ne pouvant s'échapper de ses lèvres, il était forcé de s'interrompre : alors ses auditeurs, partageant son émotion et pleurant avec lui, retiraient un fruit admirable de cette muette prédication. Les six derniers mois de sa vie furent éprouvés par de violentes douleurs, supportées avec une inaltérable patience ; enfin, après une longue agonie, son âme, comme nous l'espérons, s'envola vers la bienheureuse éternité, le 23 janvier 1636.

Le P. Fourier était alors dans sa soixante-dix-septième année, et depuis plus de quarante ans profès des quatre vœux : Les Bénédictins célébrèrent ses funérailles au milieu d'une grande affluence ; ils déposèrent son corps devant le maître-autel de leur église, et firent graver sur la pierre de son tombeau une épitaphe qui, dans sa brièveté, faisait le plus bel éloge du défunt.

Nous pourrions ajouter bien des faits à la louange du P. Fourier : citons-en seulement quelques-uns

pour montrer son détachement, sa patience et sa charité.

Quand il partit pour Rome, où il fit son noviciat, il se priva d'aller faire ses adieux aux siens et se montra toujours on ne peut plus réservé avec ceux qui lui étaient chers. Et nous citerons, en preuve de son admirable détachement, ce billet daté de 1595, et de la main du P. Clément Dupuy, alors Provincial : « Le P. Jean Fourier, avant la réouverture des classes, ira voir sa mère, actuellement octogénaire, qu'il n'a pas visitée depuis dix-huit ans. »

Trente années plus tard, lorsqu'il revint en Lorraine, on ne put le décider à faire un détour d'une lieue pour aller saluer ses parents ; et il aurait même refusé à sa sœur, plus qu'octogénaire, la consolation de le voir, si, dans une de ses courses à travers la Lorraine, son compagnon ne l'eût égaré à dessein et conduit comme par hasard dans la maison de sa sœur, pour y demander l'hospitalité. Quand il reçut l'ordre de quitter sa Province pour se rendre en Belgique, il résigna à l'instant ses fonctions et ne resta qu'un jour au collège. Il n'en profita ni pour visiter ses amis, ni pour faire ses adieux à son frère qui demeurait à deux lieues de Pont-à-Mousson : il aima mieux donner à son amour de l'humilité une précieuse satisfaction, en passant une

partie de ce dernier jour à aider le Frère portier dans son office.

Il n'avait souci ni de ses aises, ni de sa réputation. Lorsqu'il était supérieur du pensionnat, il avait coutume de faire une ronde durant la nuit dans la partie de la maison habitée par les pensionnaires. Dans une de ces rondes de nuit, entendant marcher dans un corridor où il entrait, il ferma aussitôt la lanterne dont il se servait afin de n'être pas reconnu. Cependant l'élève qui rôdait alors s'approche de lui et lui demande qui il est, d'où il vient, où il va ; au timbre de la voix, le Père reconnaît facilement son interlocuteur et se tait : l'élève insiste, veut qu'on lui réponde : pas un mot ; il menace, allonge le bras vers l'inconnu obstiné dans son silence ; alors il saisit le Père par la barbe : efforts inutiles, le Père reste muet ; enfin, de guerre lasse, il lui lance au visage un vigoureux soufflet et s'en va, sans se douter qu'il avait porté la main sur le supérieur du pensionnat. Quant au P. Fourier, heureux de sa bonne fortune, il s'appliqua de toutes manières à en témoigner sa reconnaissance à celui qui la lui avait procurée ; se montrant plus aimable envers lui que jamais, le saluant avec affabilité, s'entretenant avec lui, le recommandant à son maître, enfin se conciliant son affection par tous

les bons offices en son pouvoir. Le jeune homme, ne comprenant pas et ne pouvant s'expliquer la cause de ces témoignages extraordinaires de bienveillance, se demandait quel mérite caché lui valait cette particulière affection de son supérieur. Enfin deux mois plus tard il finit par avoir le mot de l'énigme : à sa grande stupéfaction, notre étourdi apprit que celui qu'il avait si bien souffleté n'était autre que le P. Fourier, son supérieur. Ce jeune homme, fils d'une noble famille, fut si touché de l'humilité de son supérieur, que lui-même, à son tour, il voulut pratiquer une si belle vertu, et bientôt il entra chez les PP. Capucins où, plus tard, son mérite le fit élire Provincial de son Ordre.

Pendant que le P. Fourier était Recteur de Pont-à-Mousson, il allait faire le catéchisme aux enfants des villages voisins : il avait choisi pour compagnon de courses apostoliques le F. Mathias Le Coussy dont nous avons déjà parlé. Le Père, l'ayant prié de préparer quelque chose pour déjeuner avant de se mettre en route, le digne Frère, emporté par sa ferveur et consultant plus l'excès de sa piété que la réserve commandée par son rang, lui dit : « Mon Père, est-ce que les Apôtres prenaient aussi leur déjeuner avant de se mettre en voyage ? — « C'est vrai, mon Frère, votre réflexion est juste : ainsi, si vous le voulez, nous allons partir à l'a-

postolique? » Et de fait, pendant un an, ils allèrent à jeun chaque dimanche et fête évangéliser trois ou quatre bourgades voisines, et quelquefois un plus grand nombre. Puis, quand ils rencontraient une forêt, chacun d'eux s'enfonçait de son côté dans le plus épais du bois, et là, s'armant d'une poignée de baguettes tordues ensemble, se maltraitait jusqu'au sang. Enfin à la tombée de la nuit, après avoir supporté tout le jour, la faim, la soif, le froid ou la chaleur, nos deux compagnons rentraient au collége réparer un peu leurs forces épuisées.

Étant en mission dans les Cévennes, au milieu d'un pays sauvage et très-pauvre, le P. Fourier pendant plusieurs jours n'eut d'autre nourriture que du pain de son d'avoine. Son compagnon ayant acheté à un prix fort modique quelques petits poissons, le missionnaire, persuadé qu'on enlève à l'exercice de la vertu tout ce qu'on ajoute à la délicatesse, ne voulut pas qu'on en gardât provision et préféra s'en remettre entièrement à la divine Providence sans sollicitude du lendemain.

Au collége de Chambéry, pendant que le P. Fourier en était Recteur, vivait un bon vieillard, le modèle de la Communauté par ses éminentes vertus. Un jour que ce Frère revenait de la messe de communion, le Recteur lui dit d'aller trouver le Frère dépensier et le Frère cuisinier, puis de demander

au premier une demi-bouteille de vin vieux, et au second tels mets qu'il lui désigna ; cela fait, de se mettre à table, et de s'exécuter en telle conscience qu'il ne laissât rien de ce qu'on lui servirait. Le Frère fait d'abord quelques difficultés et s'excuse ; le Recteur insiste et le presse, mais toutefois sans commander absolument. Le Frère obéit enfin : il se met à table à contre-cœur et comme malgré lui ; mais, à force de courage, il vint à bout d'exécuter de point en point les prescriptions de son supérieur. Cependant voilà que le lendemain en plein réfectoire le vieux Frère reçoit une réprimande publique et une pénitence pour avoir hésité dans l'accomplissement d'un ordre de son supérieur. Le billet ajoutait, mais sans forme de blâme, que le Frère avait pris à son déjeuner une demi-bouteille de vin vieux et tels mets qu'il s'était fait donner par le dépendier et le cuisinier. La surprise des Nôtres à la lecture de ce billet fut extrême. Après le repas, on s'empresse de demander au Frère s'il a véritablement commis la faute qu'on lui a reprochée, et celui-ci, avec une candeur, une simplicité admirable et sans manifester le moindre trouble, ou se plaindre en aucune façon du P. Recteur, raconte la chose comme elle s'était passée. A ce récit, les murmures se font entendre, et le fait est noté comme un excès d'autorité commis envers ce bon

Frère. Plusieurs jours se passent, les plaintes circulent toujours, et finissent par arriver aux oreilles du P. Jean Suffren, lequel, en vertu de sa charge d'admoniteur, va trouver le P. Fourier et lui déclare que tout le collège se plaint du fait en question et le prie, pour calmer les esprits, de réparer le tort fait à la réputation du bon Frère, par cette accusation mal fondée. Le Recteur l'écoute avec calme ; puis quand il a fini : « Eh bien ! mon Père, dit-il tranquillement, qu'avons-nous à faire ? » L'admoniteur répond que le cas est difficile, qu'on peut malaisément trouver un tempérament qui, tout à la fois, rétablisse la réputation de l'inculpé et sauvegarde l'autorité du supérieur. « Ayons donc recours à la prière, reprend le Recteur, et demandons à Dieu de nous éclairer. » Cela dit, il congédie le P. Suffren. Le lendemain, au moment où toute la communauté se trouvait réunie pour la récréation qui suit le diner, le P. Fourier fait venir le Frère, et, devant tout le monde, il l'interroge ainsi. « Eh bien ! mon Frère, aviez-vous demandé la permission de déjeuner comme vous l'avez fait ? » — « Non, mon Père. » — « Ne vous avais-je pas dit de demander au F. dépensier une demi-bouteille de tel vin et de la boire tout entière ? » — « Oui. » — « Au F. cuisinier tels et tels mets ? » — « Oui. » — « Ne vous avais-je pas ordonné de n'en laisser absolument rien ? » —

« Oui, mon Père. » — « N'avez-vous pas fait quelque difficulté d'obéir? » — « J'en ai fait. » — « Et quand enfin vous avez obéi, ne l'avez-vous pas fait avec quelque signe de mécontentement? » — « C'est très-vrai. » — « Est-il resté quelque chose de votre déjeuner? » — « Absolument rien. » Après cet interrogatoire soutenu par le Frère sans la moindre marque d'émotion, le P. Fourier se tourne vers ceux qui l'entouraient : « Ce bon Frère, dit-il, nous donne à tous un exemple de vertu religieuse, à vous qui n'aviez point à vous mêler de son affaire, pour y trouver un sujet de blâme contre votre supérieur ; quand lui qu'elle touche si vivement ne donne pas un signe de chagrin ou d'impatience. » Ces paroles éclaircissent le mystère, et tous ceux qui avaient murmuré se trouvèrent assez honteux de la précipitation de leur jugement dans un fait où le Recteur, par un moyen, à la vérité assez excentrique, avait voulu éprouver la vertu d'un saint Religieux.

Nous avons cru devoir rapporter ce fait et nous en pourrions raconter quelques autres également singuliers, et parfois assez vivement blâmés, comme dénotant un manque de tact et de discrétion dans un supérieur. Mais cela ne nous conduirait qu'à cette conclusion que le P. Fourier était homme, et que, malgré sa très-grande et incontestable vertu, Dieu lui laissa toute sa vie des défauts assez notables qui

lui donnèrent, ainsi qu'à plusieurs des Nôtres, l'occasion de pratiquer la patience et l'humilité. Cela dit, pour l'amour de la vérité, nous devons répéter, dans la crainte que les taches signalées ne diminuent en quelques esprits la valeur réelle du Père Fourier, nous devons répéter que, malgré ces défauts de la pauvre nature humaine, le Père fut un Religieux d'une vertu éminente; et pour tel l'ont tenu tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre avec lui et de le bien connaître.

Quand l'illustrissime prince Erric de Lorraine, évêque de Verdun, forma le projet d'entrer dans la Compagnie, ce fut au P. Fourier qu'il fit part de ses projets; à lui qu'il ouvrit son cœur, et celui qu'il écouta comme l'interprète des desseins de Dieu sur lui.

C'est également aux lumières surnaturelles du P. Fourier que recoururent l'évêque de Genève, François de Sales; fondateur de l'Ordre de la Visitation, et Pierre Fourier, instituteur de la Congrégation des Religieuses de Notre-Dame et réformateur des Chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin en Lorraine; c'est, en faisant les Exercices spirituels sous sa conduite que ces deux grands hommes se pénétrèrent de l'esprit de sainteté, c'est à ses leçons qu'ils demandèrent la science de la vie parfaite. Il n'est personne qui ne voie la haute valeur

du témoignage de ces deux hommes que l'Église mettra bientôt, nous en avons la confiance, au rang des Bienheureux.

Dans la préface de son *Introduction à la vie dévote*, l'évêque de Genève, parlant de cette *âme vraiment pleine d'honneur et de vertu*, pour laquelle il avait écrit ses *mémoires* sur la vie dévote, ajoute ces paroles : « *Elle depuis, les communiqua à un grand docte et devot religieux, lequel, estimant que plusieurs en pourroient tirer du profit, m'exhorta fort de la faire publier : ce qui lui fut aysé de me persuader, parce que son amitié avoit beaucoup de pouvoir sur ma volonté, et son jugement une grande auctorité sur le mien.* »

Si le saint évêque de Genève avait une telle opinion du P. Fourier, nos Pères les plus éminents la partageaient assurément. Le P. Jean Suffren aimait, disait-il, et vénérât tous les Pères auxquels il avait confié les affaires de sa conscience; mais il ne reconnaissait que le Père Fourier pour vrai père de son âme. Dans son affection pour lui, il avait formé le projet d'aller à Xaronval, à douze lieues de Pont-à-Mousson, pour voir la maison qui avait abrité son berceau, prier sur la tombe de ses parents et pouvoir se glorifier, ensuite, d'avoir prêché dans la patrie d'un si saint homme. On n'avait pas pour lui une moindre estime à Rome : les PP. Généraux

Aquaviva et Vitelleschi, en lui confiant le gouvernement des Nôtres, en tant de maisons et pendant un si grand nombre d'années, montrèrent combien ils comptaient sur sa vertu et sa capacité.

Quand le P. Philippe Nicauld quitta Rome pour revenir en France, après la Congrégation des Procureurs, le P. Vitelleschi lui enjoignit de passer par Saint-Mihiel, quelque détour qu'il lui fallût faire, pour aller saluer de sa part le P. Fourier, alors Supérieur de cette résidence. Nous avons encore au milieu de nous un Père, qui assure avoir été guéri par le serviteur de Dieu. Terminons en disant que, parmi nous, le P. Fourier passait pour connaître d'avance et surnaturellement ceux qui devaient un jour quitter la Compagnie.

Celui qui remplaça le P. Fourier dans sa charge de Recteur de l'Université, à son départ pour la Belgique, fut Jean-Baptiste de Machault, Parisien. Ce Père avait longtemps enseigné la rhétorique au collège de Clermont; il s'était acquis une telle réputation dans cet emploi par son éloquence; son érudition et la dignité de toute sa personne, qu'au jugement de ceux qui suivaient les cours, il était de beaucoup supérieur au savant professeur Jules-César Bulenger, son collègue dans l'enseignement.

Les succès du P. de Machault furent subitement interrompus par la tempête qui s'abattit sur la

Compagnie, en 1694, et la bannit du royaume. Notre exilé se retira en Belgique, où il prêcha plusieurs fois au milieu d'un magnifique auditoire devant l'archiduc Albert et l'archiduchesse Isabelle. Puis il fut appelé en Lorraine et reçu docteur en théologie ; enfin, le 9 février 1599, il fut nommé Recteur du collège et de l'Université de Pont-à-Mousson. Plus tard, Henri IV nous ayant rouvert les frontières de la France, le P. de Machault revint à Paris, comme Recteur du collège de Clermont. Là, soutenu par sa confiance en Dieu et l'énergie de son caractère, il tint tête aux ennemis de la Compagnie qui commençaient une nouvelle campagne contre nous. Au moment où ils déployaient tous leurs efforts pour nous empêcher de rouvrir nos classes et pour les rendre désormais impossibles, le P. de Machault faisait élever, à grands frais, de nouveaux bâtiments dont il pressait la construction avec une constance inébranlable. L'avocat général Servin, non moins fameux par sa haine contre la Compagnie que par son habileté à manier la parole, était venu sur les chantiers avec une troupe d'arpenteurs armés de leurs chaînes, pour prendre le tracé de deux rues qui devaient, disait-il, passer au milieu de l'emplacement même du nouveau collège ; puis, sans plus d'autorisation, il faisait retentir bien haut le nom et l'autorité du roi, lorsque survint

le P. de Machault qui lui parla avec tant de force et d'autorité qu'il l'empêcha de passer outre, si bien que notre ennemi se retira sans proférer un seul mot.

Bruxelles, Pont-à-Mousson, Dôle, Avignon, Amiens, Rouen, Rennes, Paris et un grand nombre des principales villes de France le virent tour à tour dans la chaire sacrée; il avait à un haut degré toutes les qualités de l'orateur : une voix puissante et sonore qui remplissait sans peine les plus grands vaisseaux, une action grave et majestueuse, une parole entraînant et la science d'un excellent théologien. A Rennes, il eut un tel succès que la magistrature, ayant assisté à l'un de ses sermons, en fut si satisfaite, que, ne pouvant aller l'entendre, empêchée qu'elle était par les devoirs qui la retenaient durant le jour dans les tribunaux, elle pria l'orateur de retarder l'heure du sermon, jusqu'au moment où elle devenait libre.

Le P. de Machault, ayant publié des remarques sur l'histoire du fameux de Thou, vit bientôt son anonyme trahi, et, malgré la bonté de sa cause, il dut se retirer en Allemagne, pour se dérober à la tempête soulevée par cette publication et donner aux colères le temps de s'apaiser. Après un éloignement de peu de durée, il put revenir en France, et commencer les constructions du collège de Chaumont.

Ouvrier plein de zèle, il passait de longues heures au confessionnal; il était si adonné à l'oraison que, partout où on le rencontrait, on le voyait absorbé dans la méditation ou la prière. Son ardeur pour le travail était extrême.

Les fatigues qu'il eut à supporter durant un carême prêché dans l'une des principales églises de Paris, déterminèrent sa mort. Un jour, se sentant pris d'un malaise universel, il rentra dans sa chambre pour se reposer un moment, et comme le soleil y donnait en plein, il voulut fermer les volets, mais au moment où il s'approchait de la fenêtre, les forces lui manquèrent, et il tomba sur le plancher. Cette chute augmenta tellement son mal qu'en peu de jours il fut à l'extrémité. Il accepta son dernier sacrifice avec la résignation d'un Saint; et, le 20 mai 1640, âgé de plus de soixante ans, il allait, comme nous l'espérons, recevoir la récompense de ses travaux.

Pendant qu'il était Recteur de l'Université, le duc de Lorraine vint à Pont-à-Mousson revoir un de ses amis. Sa visite à l'Université fut célébrée avec l'éclat accoutumé, et l'on représenta devant lui, dans la grande salle du Collège, la parabole du *Mauvais riche*. Un autre prince, le duc de Mantoue, traversant notre ville, voulut bien aussi assister à une séance littéraire de nos écoliers qui le

complimentèrent en prose, en vers et en diverses langues. Vers l'automne, l'Université reçut un troisième visiteur : ce fut l'archiduc Albert qui se rendait en Belgique avec la princesse son épouse. Quelques-uns des plus distingués parmi les élèves lurent à Leurs Altesses les pièces de vers composées en leur honneur. Les nobles voyageurs exprimèrent aux élèves leur vive satisfaction. Puis, adressant la parole à nos Pères, ils s'étendirent avec complaisance sur les travaux de la Compagnie, sur le dévouement de ses membres et le bien opéré par les grandes œuvres confiées à son zèle.

Le jour de la Saint-Luc en 1599 eut lieu la réouverture des classes et le lendemain la distribution des prix qui se fit avec un éclat et une pompe extraordinaire, grâce à la munificence du comte de Salm, gouverneur de Nancy. Le P. Jacques Pérard, né à Vitry-le-Français, au diocèse de Châlons, venait à peine d'achever ses études de théologie, quand il fut chargé du discours de rentrée; il prit pour sujet : « *Les illustrations littéraires de la Lorraine* ». Ce choix et l'éloquence de sa parole satisfit ses nombreux auditeurs. Le Père Pérard succéda dans la direction du pensionnat au Père Hacqueville et montra, par sa prudence, son aménité, sa vertu, qu'il avait tout ce qu'il fallait pour le gouvernement de nos colléges : aussi fut-il chargé

successivement de ceux de Caen, de Rennes, de Metz, de Châlons, etc.

Au commencement de décembre, Maître Le Pois et Fournier, son collègue dans l'enseignement de la médecine, furent appelés, conformément à la Bulle de Sixte-Quint, à renouveler leur profession de foi entre les mains du P. Recteur, ce qu'ils firent volontiers. Dans le courant des premiers mois de l'année suivante, tous les autres professeurs laïques de l'Université se conformèrent aux mêmes prescriptions.

Le 20 octobre 1601, deux jours après la rentrée, le P. Perrin, qui venait de quitter la chaire d'Écriture-Sainte, prononça un discours sur l'influence que peuvent avoir sur la société, les jeunes gens qui ont mis à profit le temps de leurs études au collège, et cita comme preuves à l'appui de son éloquente exposition, les illustrations que ces mêmes élèves avaient devant eux, en la personne de tant de savants professeurs de droit, de médecine, de littérature, etc.... Ces éloges ne déplurent à personne; ils étaient mérités.

A cette rentrée, le P. Claude Tiphaine commença le vingt-sixième cours de philosophie, et le P. Guillaume Lévesque succéda au P. Léonard Perrin dans la chaire d'Écriture-Sainte.

Jamais nos classes n'avaient réuni un si grand

nombre d'élèves : beaucoup appartenait aux meilleures familles du pays, et plusieurs de ces noms illustres contribuaient à la réputation du collège. Mais outre cette fleur de noblesse lorraine on comptait bon nombre de gentilshommes appartenant à la Belgique, à la Bavière, aux provinces du Rhin et autres contrées de l'Allemagne. Parmi eux on remarquait le comte d'Aremberg, élève de rhétorique, qui, cette année, voulut, à ses frais, donner les *Prix*, et les distribua lui-même sur le théâtre : ce furent les plus riches qu'on eût encore offerts à nos élèves. Cette magnificence fut encore relevée par l'éclat de la tragédie de *Darius vaincu par Alexandre*. Rien ne fut épargné pour assurer le succès de cette grandiose représentation : costumes, armures, décorations, tout était splendide, et la ville même avait voulu fournir à toutes les dépenses. Mais rien ne fixa tant les regards et l'admiration des spectateurs, pendant les deux jours que dura la tragédie, que le trophée élevé sur la scène et composé des armes que le duc de Mercœur, cette gloire de la Lorraine, avait enlevées aux Turcs dans son expédition contre ces ennemis des chrétiens. Ces nobles dépouilles captivèrent les regards d'une foule de gentilshommes venus de toutes les villes voisines.

A cette époque et à l'occasion d'un procès entre

quelques habitants de Nancy, plusieurs de nos pensionnaires furent cités à comparaitre comme témoins devant les tribunaux : et ce, par le ministère d'un huissier qui leur intima l'ordre de se rendre tel jour à Nancy. Le P. de Machault, alors Recteur de l'Université, fit valoir avec énergie ses privilèges et ses exemptions : toutes en faveur des études, et la protestation motivée qu'il envoya immédiatement à Nancy fit une telle impression sur le Conseil, qu'il recula devant une atteinte aux privilèges de l'Université. En conséquence, le sieur Bourgeois, grand-échevin de Nancy, vint lui-même à Pont-à-Mousson et demanda au vice-conservateur de nos privilèges l'autorisation d'aller recevoir à domicile la déposition de nos pensionnaires. Cela fait, il vint pour entendre nos élèves ; mais le Recteur les fit sortir hors de l'enceinte du collège, et ce fut seulement dans la rue que ledit échevin put les interroger et recevoir leur déposition. Ceci se passait, en tel lieu, le 29 novembre 1602.

Au commencement de cette même année, deux nouveaux professeurs furent adjoints, grâce aux libéralités du duc, aux Facultés de droit et de médecine : l'un, Pierre Barot, enseigna l'anatomie et la chirurgie, et Nicolas Guinet la jurisprudence.

Cette même année encore, mourut, le 23 janvier, le P. Martin Nicod, depuis assez longtemps

déjà chargé de la direction spirituelle des Nôtres, et, depuis la fondation de l'Université, employé successivement dans presque toutes les charges qu'elle comporte. Homme d'étude et d'une vertu solide autant qu'aimable, il avait su gagner la confiance et l'affection de tous, comme le prouvèrent en particulier les longs regrets causés par sa mort. Au moment où, avant de rendre le dernier soupir, il demanda pardon à tous ceux qu'il pouvait avoir contristés ou scandalisés, il n'oublia pas son médecin, qui, de son côté, attestait avoir été ravi de son inaltérable patience. Toujours avare d'un temps qu'il employait si bien, il le ménageait surtout par l'observation de la règle du silence, et il avoua même avec simplicité à l'un de ses intimes que, durant sept années, il ne se rappelait pas l'avoir violée une seule fois. Capable d'enseigner dans les chaires les plus élevées, il préféra toujours une modeste classe de grammaire qu'il faisait en perfection, et lui-même avait coutume de dire : nous devons mesurer nos entreprises à nos forces et ne rien omettre pour exceller dans nos emplois, si petits, si modestes qu'ils soient. Homme très-mortifié, le P. Nicod excellait surtout par son dévouement au salut du prochain, et il y travaillait de toutes ses forces principalement par l'assiduité au confessionnal et par les retraites qu'il donnait. Telle était sa

réputation de sainteté que, trente années après sa mort, son tombeau ayant été ouvert, nos élèves, à l'exemple de leurs parents, se précipitèrent sur son cercueil pour en arracher quelques reliques.

Le Père Guillaume Lévesque n'avait pas une moindre réputation de vertu. Après avoir été reçu à Paris, il vint faire son noviciat à Verdun. De là, jusqu'à son séjour à Pont-à-Mousson, je ne saurais dire quelles furent ses occupations; je sais seulement qu'il passa quelques années tant à Malte qu'à Bourges, où l'arrêt de notre bannissement, en 1595, le vint enlever et le conduisit parmi nous. Livré sans réserve au salut des âmes, il se donna d'abord avec toute son ardeur aux missions de la campagne. En 1602, grâce sans doute à sa profonde connaissance de la langue hébraïque, il fut choisi pour remplacer le P. Léonard Perrin dans la chaire d'Écriture-Sainte. Le 30 septembre de la même année, il fit sa profession des quatre vœux.

A de très-grands talents le P. Lévesque joignait une rare modestie : il sut même si bien la pratiquer, qu'il déroba longtemps la connaissance de son mérite, de sa grande capacité et même des dons extraordinaires qu'il plut à Dieu d'accorder à son serviteur : comme celui de prophétie, de guérisons extraordinaires, et même, si l'on en croit la renommée, celui de rappeler les morts à la vie. Son bio-

graphe n'a pu recueillir des pièces assez authentiques sur ces derniers faits attribués au saint missionnaire, ni même les faire connaître en détail. Malgré ses patientes recherches, il n'a pu découvrir en quelles circonstances et par quels actes particuliers le P. Lévesque avait attiré sur lui tant de grâces extraordinaires, mais incontestables, qui brillèrent en sa personne. Maintenant nous allons emprunter au P. Philippe Alegambe les notes recueillies par lui, sur le P. Lévesque : notes qu'il a bien voulu nous communiquer.

Les vertus du P. Guillaume, dit le P. Alegambe, et ce que j'en ai vu de mes propres yeux, ont fait sur moi plus d'impression que les faits extraordinaires et merveilleux de la vie de cet insigne religieux. Mort à lui-même, il avait pour le prochain un zèle que rien ne pouvait lasser ou décourager. Malheureusement nous avons peu de détails sur les premières années du P. Lévesque. On sait seulement que, dès l'âge le plus tendre, il lisait avec passion la vie de la Très-Sainte Mère de Dieu : il avait pour cette Reine des Vierges une si grande affection qu'en son honneur, il fit vœu de virginité, et que, par la protection de cette Vierge Immaculée, il obtint la grâce d'une chasteté parfaite.

[Nota. — Ni le P. Alegambe, ni le P. Abram

n'ont eu connaissance des pièces recueillies et conservées à Naples, où le P. Lévesque passa les dix dernières années de sa vie : pièces qui ont été mises en œuvre pour la biographie du serviteur de Dieu et qui plus tard ont servi au P. Xavier Santagata pour la notice insérée dans son histoire de la Compagnie, au royaume de Naples, publiée en 1757. Aucun bibliographe ne nous donne le titre de la biographie du P. Lévesque, biographie maintenant si complètement disparue qu'on pourrait douter de son existence, sans le témoignage du P. Nadasi et plus tard du P. Santagata. Grâce à cet historien, postérieur de près d'un siècle aux PP. Abram et Alegambe, nous pourrions compléter certains faits rapportés par ces derniers, et même en rectifier quelques-uns.

Parmi les auteurs, et ils sont assez nombreux, qui ont parlé du P. Lévesque (dont les Italiens ont fait *Levesqui* et *Leveschio*), on cite la *Napoli sacra* d'Eugenio Carracciolo, comme ayant placé le P. Lévesque parmi les personnes mortes en odeur de sainteté. Le fait est vrai ; mais, après avoir bien cherché le passage allégué, sans le pouvoir trouver dans le gros volume de la *Napoli sacra*, nous avons fini par découvrir dans l'*Index* du digne auteur la cause du *déficit* ingénument avouée en ce dit *Index* : « Ce qui regarde le Père André Terzo, Bergamesque, et le Père Guillaume Leveschio, Français (enterrés

dans l'église du Jésus), a été oublié par l'imprimeur ! » Cette naïve confession d'Eugenio et de Beltrano, son imprimeur, ne nous dédommage pas suffisamment du passage *oublié* ; reste cependant que nos deux coupables avaient la bonne intention de placer notre vénéré Leveschio parmi les décédés *cum fama sanctitatis*. Nous avons cherché les passages cités des autres auteurs, et, vérification faite, nous pouvons assurer que leurs imprimeurs les avaient exactement mis à la place indiquée. Maintenant rendons la parole à nos biographes.]

Le P. Guillaume Lévesque, né dans le diocèse de Coutances en 1557, était déjà prêtre et âgé de trente-trois ans quand il fut admis parmi nous. Depuis la fin de son noviciat, qu'il fit à Verdun, jusqu'à l'époque où notre bannissement, en 1595, le conduisit à Pont-à-Mousson, il employa tout ce temps au ministère des missions, principalement dans le Poitou et dans les environs de Paris : il se trouvait à Bourges à la fin de 1594 :

Arrivé en Lorraine, il débuta par une mission dans un village voisin de Pont-à-Mousson, village qu'il transforma par la chaleur de son zèle. Un paysan et sa femme, qui avaient négligé la grâce offerte à tous, en furent punis par la perte de leur enfant, mort avant de venir au monde. Le mari,

reconnaissant dans ce fait la main de Dieu, court en toute hâte trouver le missionnaire, déjà passé dans un village voisin et lui avoue que, non content d'avoir négligé la grâce de la mission, il a consulté un devin pour connaître le sort de l'enfant qu'ils attendaient. Le Père, voyant la douleur et le sincère repentir de ce pauvre homme, commence par entendre sa confession, puis il l'engage à faire un vœu en son nom et en celui de sa femme, pour implorer la miséricorde de Dieu, par l'intercession de saint Nicolas, sur eux et sur le pauvre enfant mort-né. Le vœu fait, le malheureux père retourne en toute hâte à sa maison, muni d'une relique que lui remet le missionnaire. L'enfant inanimé était étendu sur une table ; son père lui pose la relique sur la tête et se met à prier avec une vingtaine de personnes qui se trouvaient là. Bientôt, par la miséricorde de Dieu, le petit mort ouvre les yeux, donne des signes évidents de son retour à la vie : on pousse des cris de joie et l'on s'empresse de le baptiser. Peu de temps après, l'enfant régénéré s'envolait au paradis. Le P. Lévesque, ayant fait constater par les nombreux témoins la grâce obtenue, voulut procéder lui-même à la sépulture de l'enfant.

Des grâces semblables furent souvent accordées au serviteur de Dieu pendant son séjour à Naples, où sa réputation attirait perpétuellement la foule

autour de son confessionnal. Un de ses pénitents, docteur en Droit, absorbé par un soin excessif donné à ses affaires temporelles, avait, une année, négligé le devoir pascal. Le Père, assuré du fait recommande vivement son pénitent à la miséricorde divine, et à l'heure même notre docteur éprouva une douleur si subite et si violente au fond de son âme qu'il accourut auprès de son confesseur, dans l'espoir d'obtenir quelque soulagement à sa poignante douleur. Les paroles du saint homme lui firent comprendre la cause de cette amère douleur qui cessa immédiatement après l'aveu de son péché.

Sept années avant sa mort, un jour que le serviteur de Dieu achevait sa retraite annuelle, il demanda dans toute la ferveur de son âme que Notre-Seigneur le voulût consoler par le retour de quelque grand pécheur, et voici comment il fut exaucé. Ce même jour un négociant vient demander au F. portier à parler au *Père Français* : ainsi nommait-on le P. Lévesque. Le portier lui dit qu'il ne le pourrait voir que le lendemain, et lui désigna son confessionnal. Notre homme, en dépit de faux amis qui le voulaient retenir dans sa mauvaise voie, et comme entraîné de force vers l'église, vint se placer debout devant le confessionnal du Père, qui, occupé alors avec un pénitent, lui fit signe d'attendre. Son

tour venu, le Père l'invite à commencer sa confession : alors notre homme lui répond qu'il n'a point l'intention de se confesser, mais seulement de se recommander à ses prières ; et sur les instances répétées du Père il répond toujours par de nouveaux refus. Alors le Père lui dit : Sachez que j'ai demandé à Dieu de m'envoyer quelque grand pécheur, et c'est vous qu'il m'adresse ; il faut que moi, Français, je confesse un homme qui porte le nom de notre roi saint Louis ! A ces mots le pauvre *Louis* est frappé de stupeur, et, connaissant que Dieu seul a pu révéler au Père son nom et l'état de sa conscience, il tombe à genoux en fondant en larmes. Après avoir achevé à plusieurs reprises la revue de toute sa vie et reçu l'absolution de ses péchés, Louis, selon l'ordre du Père, se rendait à la sainte table pour communier, lorsque, retournant sur ses pas, il vint faire part à son confesseur de quelque chose qui inquiétait sa conscience : il revint ainsi quatre fois vers le Père qui le console, le rassure et finit par lui dire de ne plus s'inquiéter ainsi, mais d'aller enfin communier. Au lieu d'obéir, Louis, écoutant ses scrupules, s'en va dans une chapelle écartée où, voyant un confesseur seul, la tête cachée et paraissant attendre quelqu'un dans cet endroit retiré, il s'approche, s'agenouille et demande conseil. Le nouveau confesseur lui dit :

Gardez-vous bien de communier en l'état où vous êtes ! Sujet à tels péchés, vous n'avez plus d'espoir de salut ; et autant vaut pour vous vivre sans contrainte jusqu'à la mort. Louis, désespéré d'une telle réponse, eut encore le courage de revenir auprès du Père Lévesque qui lui dit : « Allez, mon fils, et soyez docile : celui qui vous a reçu si durement est l'esprit de ténèbres qui veut votre ruine et a juré votre perte. » A ces mots Louis se retire, et, de plus en plus troublé par suite de sa désobéissance, s'en va trouver le Frère sacristain et lui demande des renseignements sur les Pères occupant les deux confessionnaux qu'il lui désigne. — Le sacristain lui fait l'éloge des deux confesseurs, mais ajoute que celui du dernier confessionnal est absent de Naples depuis assez longtemps. Sur ce, Louis va consulter un prêtre universellement considéré de tous pour sa science éminente, et lui expose la cause de son insurmontable inquiétude. Le docteur le renvoie sans absolution, lui déclarant que son prétendu péché n'en est pas un. Alors le pauvre Louis se décide enfin à obéir, s'approche de la sainte table, et au moment où il communique, la lumière et le calme remplissent son cœur. A partir de ce moment, il commença sous la conduite du Père une vie nouvelle, et donna bientôt des preuves d'une vertu héroïque.

Nous pourrions raconter beaucoup d'autres

traits extraordinaires arrivés aux personnes dirigées par le P. Lévesque. Mais ce serait l'histoire de toute sa vie. Ce que nous en avons rapporté dépasse déjà les limites d'une simple notice, et cependant il nous reste encore, sinon à raconter, du moins à faire connaître sommairement quelques-uns des principaux événements d'une existence si bien remplie.

Après avoir passé dix ans à Pont-à-Mousson, donnant à tous les plus beaux exemples des vertus religieuses, le P. Lévesque fut envoyé à Verdun, où son souvenir est encore vivant. Parmi les exercices de piété qu'il mit en honneur, on peut citer la procession établie en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur, dans la nuit du jeudi au vendredi saint, et jusqu'alors inconnue dans ces contrées. Durant cette nuit de la Passion, le P. Lévesque ayant réuni un assez grand nombre d'hommes, et parmi eux des principaux de la ville, tous revêtus de sacs comme les pénitents, on se mit en procession pour aller visiter les églises de la ville et se rendre ensuite dans la nôtre, où chacun, après une courte exhortation du Père, s'armant d'un instrument de pénitence, s'unit, par un rude exercice de mortification, à la Passion de notre Sauveur. La ville entière fut fort édifiée de cet acte d'expiation volontaire, et beaucoup d'hommes, mécontents de n'avoir pas été prévenus de l'exercice qui avait eu lieu dans notre

église, obtinrent de se dédommager en le renouvelant la nuit suivante.

En 1609, Henri IV, ayant obtenu du sultan la liberté de fonder à Constantinople une maison de notre Compagnie, pour venir en aide aux nombreux catholiques de toutes nations qui vivent dans cette grande cité, le P. Lévesque fut un des cinq Jésuites que la solidité de leur vertu et leur zèle éprouvé désignèrent au choix des supérieurs pour aller fonder la nouvelle mission dans cette capitale de l'Orient. Il partit de Verdun en compagnie d'un autre prêtre. Tous deux remplis de joie se félicitaient mutuellement de leur bonne fortune : ils prévoyaient bien les épreuves qui les attendaient, mais elles s'offrirent plus tôt qu'ils ne pensaient. Le jour même de leur départ, s'étant égarés dans une épaisse forêt, la nuit les surprit avant qu'ils eussent pu en sortir. Les arbres ne leur offrant pas, en plein hiver, un couvert suffisant, ils résolurent, malgré la pluie et la tempête, d'aller en avant dans l'espoir de retrouver leur chemin. Ils chevauchaient donc péniblement à travers d'épais fourrés, quand tout à coup un des deux chevaux se cabre et refuse d'avancer. Son cavalier le presse de l'éperon : peine inutile, l'animal se rejette obstinément en arrière. Surpris de cette résistance, les voyageurs mettent pied à terre, battent le briquet, allument une torche

et découvrent avec épouvante, à quelques pas devant eux, un précipice affreux dont le bord était sous leurs pieds, mais caché par des broussailles. Nos voyageurs se jettent à genoux pour remercier la divine Providence. Et comme le cheval du P. Lévesque s'était déjà trop avancé pour remonter vers lui, il a de nouveau recours à la prière, et bientôt sa monture, faisant un plus vigoureux effort, franchit l'obstacle et revint à lui.

En quittant la France, le P. Lévesque prit le chemin de Rome. De là il partit pour Constantinople, où, après une périlleuse navigation, il aborda le 7 septembre 1609. Logé, à son arrivée, dans une petite maison près de la chapelle de Saint-Sébastien, à Péra, il fut bientôt, grâce au baron de Salignac, ambassadeur de Henri IV, mis en possession de l'église de Saint-Benoit et des bâtiments attenants qui avaient abrité le P. Mancinelli et ses compagnons, en 1587, à l'époque de notre premier établissement, ruiné peu après par suite de la guerre entre les Turcs et les Vénitiens.

Dès les premiers temps de son arrivée, le P. Lévesque s'employa, selon l'ardeur de son zèle, aux œuvres les plus laborieuses, particulièrement à ramener les renégats à notre sainte religion ; mais surtout à consoler, fortifier et soulager les pauvres chrétiens esclaves des Turcs, qui les employaient

et traitaient, comme bêtes de somme, aux travaux les plus durs dans les arsenaux, et principalement dans les galères.

Bientôt une grande épreuve fondit sur la mission: la peste de 1614 débuta par des fièvres malignes qui attaquèrent tous nos Pères en même temps: deux succombèrent à la violence du mal, et le P. Lévesque fut réduit à un tel état de langueur, que les médecins n'espéraient plus le sauver. Il guérit cependant; mais, comme les deux Pères que le fléau n'avait pas enlevés étaient allés réparer leurs forces dans une île de l'Archipel, le P. Lévesque demeura seul à Constantinople. Notre missionnaire y travaillait sans relâche, mais bientôt le poison que lui firent prendre quelques Grecs schismatiques ruina tellement sa santé que, désormais paralysé d'une partie de ses membres, le travail des missions lui devint impossible: ses mains demeurèrent si fortement crispées par les suites du poison, que très-difficilement il pouvait célébrer la Sainte Messe, et encore dans une chapelle particulière interdite au public.

Le P. Général, Claude Aquaviva, apprenant en quel état se trouvait notre missionnaire, lui ordonna de se rendre en Italie et, l'appliquant à la province de Naples, il lui assigna pour séjour la maison professe. Ce fut là que le P. Lévesque consuma les dix

dernières années de sa vie dans un ministère moins laborieux sans doute que celui des missions, mais non moins méritoire et non moins fructueux, comme le prouvent, et sa réputation de sainteté, et les merveilleux succès de son infatigable apostolat.

Et de fait, il passait à Naples pour avoir ressuscité trois morts, comme le rapportent entre autres Cordara, Patrignani, Beatillo dans sa Vie de S. Nicolas et le P. Anello Pollio en plusieurs de ses manuscrits, d'où fut tirée la Vie du serviteur de Dieu citée par Nadasi.

Mais parmi les choses merveilleuses rapportées dans les écrits des auteurs déjà cités, nous devons au moins signaler, dans le serviteur de Dieu, la connaissance de l'avenir, l'annonce des événements futurs, avec une telle précision et un tel détail, qu'on ne saurait expliquer un si grand nombre de prédictions, vérifiées par leur accomplissement, si l'on n'admettait pas que Dieu lui eût accordé le don de prophétie. Laissant de côté les faits recueillis par les auteurs dont nous avons parlé, citons ce seul fait concernant le serviteur de Dieu lui-même.

Quatre ans avant sa mort, le P. Lévesque annonça très-clairement et positivement qu'il mourrait un jour de fête, et un jour si heureux pour la Compagnie, que jamais elle n'en avait eu de comparable. Il répétait souvent que son plus ardent

désir serait de voir canoniser notre bienheureux Père saint Ignace ; que ce bonheur ne lui serait point accordé sur la terre, mais qu'il espérait voir cette grande fête au ciel, au moment où les autres membres de la Compagnie la célébreraient sur la terre.

Et le fait arriva comme il avait été prédit. Aucune aggravation de ses infirmités, aucune maladie du P. Lévesque ne faisait présager sa fin subite, lorsque tout à coup survint une crise violente qui enleva le serviteur de Dieu, à Naples, au moment précis où le Souverain Pontife lisait, à Rome, le décret de canonisation de saint Ignace de Loyola. Ainsi, comme il l'avait si clairement prédit, le P. Lévesque mourait le jour même du triomphe de notre saint fondateur, 12 mars 1622.

Nous omettons à regret une foule de traits admirables de la sainteté du P. Lévesque recueillis par le P. Alegambe et les auteurs déjà cités, mais cette notice prendrait les proportions d'un volume : rappelons seulement, en la terminant, qu'un des plus grands désirs du P. Lévesque eût été de retourner à la mission de Constantinople, dans l'espoir d'y trouver la grâce du martyr, que le poison, administré par les ennemis du catholicisme, avait failli lui procurer.]

Maintenant nous allons reprendre le cours de

notre histoire de l'Université, interrompue par cette notice sur le P. Lévesque, l'une de ses plus grandes illustrations.

On se plaignait depuis plusieurs années que les règlements publiés à différentes époques par les princes de Lorraine, pour le bon ordre de la ville et la tenue des étudiants, tombaient pratiquement en désuétude. Afin de remédier à ce relâchement, le Recteur, d'accord avec les doyens des Facultés et le conseil Académique, rédigea un rapport adressé au Duc et le lui envoya revêtu des signatures de tous les membres dudit conseil.

Conformément à cette juste et importante requête, Son Altesse publia un nouveau règlement en date du 5 février 1602, « *tant pour contenir les Estudiants en icelle (Université) en toute modestie et devoir que pour faire vivre les bourgeois y résidents...* » et dans ce but le prince renouvela les anciennes ordonnances, et le geôlier lui-même n'était pas oublié : « *Et d'autant que le geolier de la prison desdits Escoliers n'a aucun salaire de ses peines, voulons et ordonnons qu'il lui soit permis de recevoir de l'Escolier prisonnier, trois gros pour l'entrée, et un gros pour chacun jour qu'il demeurera en ladite prison, etc...* »

Le 14 juillet, par ordre du Recteur, eut lieu la procession solennelle de l'Université. Jamais cette

cérémonie n'avait été aussi brillante : on y comptait seize docteurs des différentes Facultés.

Cette même année le Père Laurent Magio fut nommé, pour la seconde fois, visiteur des Provinces en deçà des Alpes. Il passa près de six mois à Pont-à-Mousson et, durant son séjour, il fit ou approuva divers règlements très-sages, concernant la discipline et les études. L'Université, déjà très-florissante, prit dès lors un nouvel éclat et devint plus nombreuse que jamais.



HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ
DE PONT-A-MOUSSON.

LIVRE SIXIÈME.

(1602-1616.)

Le 3 novembre 1602, le Père Bleuse étant pour la seconde fois recteur de l'Université, on joua devant les princes et princesses de Lorraine une tragédie française du P. Alexis. Le lendemain eut lieu la promotion au doctorat des PP. Jean Boret et Philippe Moncé, professeurs de théologie; ce même jour la distribution solennelle des prix, offerts cette année, au nom de son fils nouvellement né, par le prince de Vaudemont. Toute la cour de Lorraine montra une très-vive satisfaction des fêtes auxquelles elle venait d'assister et promit de revenir l'année suivante. Le Cardinal de Lorraine voulut même se charger des frais de la prochaine distribution.

Le P. Philippe Moncé, né à Paris d'une famille

distinguée, entra très jeune encore dans la Compagnie, le 13 août 1588. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie dans notre Université, il poursuivit le cours de son enseignement théologique à la Flèche et à Paris durant le reste de sa vie. Son érudition, la profondeur et la clarté de son enseignement lui valurent partout les plus solides succès. Il se proposait de publier un cours de théologie, lorsqu'il nous fut enlevé prématurément à Paris, en 1629, et n'ayant point encore terminé son travail qui fut publié après sa mort.

Le 18 novembre, les PP. Bleuse et de Machault durent comparaître devant la cour souveraine, à Nancy, où ils étaient cités par le doyen des Facultés de droit, maître Guillaume Barclay, pour se voir disputer non-seulement la charge de chancelier, mais encore le rectorat de l'Université. Barclay, assisté de son collègue Hordal, prit la parole devant la cour; il se laissa tellement emporter contre la Compagnie, qu'il passa toute mesure; et, sans être retenu par la présence du grand-duc, il osa bien lui reprocher sa prétendue partialité pour nous. Le prince ne témoigna aucun ressentiment des paroles de Barclay. Le P. de Machault, chargé, en sa qualité de recteur de l'Université, de répondre à son adversaire, montra la même patience que le prince, et, laissant de côté les injures, il réfuta tout

les faits erronés et les sophismes de Barclay , dont les prétentions furent mises à néant par la sentence de la haute cour.

Hordal se soumit à l'arrêt de la cour et ne cessa jamais, jusqu'à sa mort arrivée en 1622 , de nous témoigner son affection ; et nous en trouvons une nouvelle et touchante preuve dans son testament fait en faveur de l'Université. Quant à Guillaume Barclay, ne pouvant se résigner à subir l'arrêt de la cour souveraine, il préféra donner sa démission pour se retirer en Écosse.

Jean Barclay, fils de Guillaume, né à Pont-à-Mousson en 1582, fit toutes ses classes chez nous, bien que dans une satire qu'il composa, sous prétexte de venger son père, il nie ce fait connu de tous ; mais il avoue son désir d'entrer dans la Compagnie et son peu de courage pour une telle vocation. Jean Barclay publia l'ouvrage que son père avait laissé inachevé et portant pour titre : « *De Summi Pontificis potestate temporali in principes* ». Le cardinal Bellarmin ayant victorieusement réfuté les erreurs contenues dans ce volume, Jean Barclay les défendit de telle façon qu'il laissa planer des doutes sur la pureté de sa foi.

Le Parlement de Paris , par un arrêt du 20 février 1603, ordonna que tous les Français étudiant hors

du royaume, dans les Universités de Douay et de Pont-à-Mousson, auraient à rentrer immédiatement. Nos ennemis avaient enfin compris que notre expulsion de France avait du même coup éloigné beaucoup d'étudiants de la capitale. Et, pour ne parler que de notre Université, le nombre des étudiants venus de diverses provinces allait toujours croissant ; celle de Bretagne se distinguait entre toutes les autres. Beaucoup de ces étudiants appartenaient à des familles titrées et fort influentes ; et plus de cinquante étaient membres de différents Ordres religieux. Parmi ces étudiants déjà religieux, se trouvait alors Philippe Thiébaud, de l'Ordre des Carmes.

Le P. Philippe Thiébaud, originaire de Normandie, entra dans l'Ordre des Carmes et fit sa profession à Angers. Il était déjà prêtre et licencié en théologie dans l'Université de Paris, lorsque, profondément attristé du relâchement de son Ordre et désespérant de le voir se réformer, il se présenta chez les Chartreux de Paris ; mais le Prieur, considérant que le zèle du P. Thiébaud pourrait porter de plus grands fruits en restant dans son Ordre, ne consentit point à le recevoir dans le sien. Ce fut alors que, prenant conseil du célèbre professeur de théologie, André Duval, il prit le parti de venir à Pont-à-Mousson

pour examiner, sous la direction de la Compagnie, alors exilée de France, ce qu'il aurait à faire pour obéir à la volonté de Dieu.

Le P. Thiébaut vint prendre son logis à Pont-à-Mousson, dans la maison même où, fort jeune encore, j'étais en pension et suivais le Cours de grammaire à l'Université. Je ne saurais dire combien je fus édifié de la conduite du P. Thiébaut, et j'éprouve un profond regret de ne pas avoir mieux profité des exemples qu'il me donna. Notre nouvel étudiant était beaucoup plus avancé dans la philosophie et la théologie que dans l'étude des lettres, et spécialement dans la langue latine. C'est pourquoi, malgré son âge, son caractère et sa science, il n'hésita pas à venir humblement, comme un enfant, s'asseoir au milieu de nous, dans la première classe de grammaire, pour en étudier avec énergie les arides commencements. Autant que nous en pouvions juger, nous autres jeunes écoliers, le P. Thiébaut montrait un zèle admirable pour son propre avancement, et celui des autres, dans la solide piété. Mais un motif plus puissant que celui de compléter ses études l'avait amené à l'Université : c'était de connaître la volonté de Dieu sur lui ; et, pour y parvenir efficacement, il vint se renfermer au collège, où il fit les Exercices de saint Ignace pendant douze jours et y trouva les lumières qu'il cherchait.

Près de notre collège se trouvait le couvent des Prémontrés qui venaient d'embrasser la réforme. La vue de cette œuvre admirable encouragea le P. Thiébaut à faire pour son Ordre ce que le P. Lai-ruelz avait entrepris avec tant de courage et de succès pour les Prémontrés.

[L'histoire de la réforme des Carmes étant publiée, les détails rapportés par le P. Abram nous semblent ici dépourvus d'intérêt. Nous citerons seulement ce qui est relatif à la Compagnie.]

Sur ces entrefaites, Henri IV venait de nous rappeler en France et de nous rendre nos collèges. Celui de Rennes se trouvait non loin du couvent des Carmes, et ces religieux, qui venaient les premiers d'accepter la réforme, voulurent tous, sans exception, faire les Exercices de saint Ignace sous la direction des Nôtres. Le provincial des Carmes vint jusqu'à Pont-à-Mousson, et ce, à l'exemple du P. Thiébaut, pour y faire ces mêmes Exercices. L'opuscule publié sous le titre de « *Plan de la Réforme* » ne dit rien du séjour du P. Thiébaut parmi nous, et je n'en aurais pas parlé moi-même si le saint réformateur ne m'avait engagé par son exemple à rompre le silence sur ce point. En effet, le P. Thiébaut, prêchant dans notre église de Rennes, le jour de saint Ignace, devant un nombreux auditoire, rappela, dans les termes de la plus

vive gratitude, cette circonstance de sa vie, qu'il montrait comme le germe de l'union des deux Ordres. Puis, exposant l'excellence du livre des *Exercices*, il le mit au premier rang, après les saintes Écritures. C'est à cette source des *Exercices* qu'il avait puisé le courage d'entreprendre l'œuvre de la réforme.

L'arrêt du Parlement de Paris ordonnant à tous nos étudiants français de rentrer dans le royaume vint nous enlever un grand nombre d'externes et plus de cinquante pensionnaires qui nous quittèrent aux vacances de Pâques. Toutefois ce rappel ne causa aucun dommage à notre Université, dont la réputation augmenta par le fait même du rappel et de la dispersion de nos élèves. La jalousie de l'Université de Paris lui avait fait solliciter l'arrêt de rappel et lui avait inspiré ce moyen de nous nuire; mais, loin d'atteindre son but, l'arrêt contribua, comme nous le verrons, à multiplier le nombre de nos élèves. Et chose à remarquer, c'est que même l'approbation du roi, donnée à cet édit, fut pour nous une raison d'espérer la fin prochaine de notre exil. En rappelant nos élèves ses sujets, Henri IV déclare qu'il n'a été mù par aucun sentiment contraire à notre Compagnie, puisqu'il venait, en ce temps-là même, de donner à nos Pères de Verdun l'autorisation d'élever la jeunesse française; mais il avait

considéré, disait-il, que les jeunes gens s'attachent peu à peu au souverain dans les États duquel ils font leurs études, et il désirait avant tout posséder l'affection de ses sujets; il avait donc voulu leur enlever toute occasion d'aimer un prince étranger plus qu'il ne convenait à leur qualité de Français. Les sympathies de ce prince à notre égard et le désir qu'il témoigna de nous avoir dans ses États furent expliqués de différentes manières. Sans parler de l'action de Dieu qui tient en ses mains le cœur des rois et les incline où il veut, on en trouvera encore, ce me semble, la raison dans un fait mentionné par le Père Nicolas Lancicius, en une lettre écrite par ce religieux au sérénissime prince Casimir, alors novice de la Compagnie, plus tard Cardinal de la sainte Église, et maintenant roi de Pologne.

Dans le grand-duché de Toscane, vivait une sainte religieuse appelée Marie-Madeleine de Pazzi; elle était très-adonnée à l'oraison, et avait été formée sous la direction de nos Pères à tous les devoirs qui conviennent à une vierge chrétienne: plus tard, elle entra conduite par leurs conseils, au couvent des Carmélites de l'*Observance*, comme on les appelle. Cette sainte religieuse fit preuve des plus admirables vertus, et plus d'une fois, avant comme après sa mort, elle opéra d'éclatants

miracles. Depuis le jour de son heureux passage à une autre vie , qui arriva l'an 1612, et par une faveur particulière de Dieu, son corps se conserva sans corruption. Le Pape Urbain VIII la mit au nombre des bienheureuses vierges. Marie de Médicis, fille du duc de Toscane, François de Médicis , venait d'être fiancée à Henri IV, roi de France. Avant son départ pour ce royaume, elle voulut visiter la sainte Religieuse afin de se recommander à ses prières et la conjurer surtout de lui obtenir de Dieu un héritier. Madeleine le lui promit, mais à la condition qu'elle s'efforcerait d'obtenir du roi, son futur époux , le rappel en France , des Pères de la Compagnie injustement bannis du royaume, et leur réintégration dans toutes les maisons dont on les avait dépouillés à leur départ. C'était par là, disait-elle, que le prince devait attirer plus sûrement sur ses États la bénédiction de Dieu.

Vers la fin du mois de mars de cette année 1603, le Roi Très-Chrétien vint à Metz , à la tête d'un grand nombre de seigneurs, la plupart très-attachés à la Compagnie. Ils donnèrent le conseil à nos Pères d'aller trouver le roi , et de s'assurer par eux-mêmes qu'il avait changé de dispositions à notre égard. Nos Supérieurs se rendirent volontiers à ce conseil, dicté par la bienveillance. Quatre Pères, Ignace Armand, Provincial, Jean Chastellier, ancien Provin-

cial, Christophe Brossard, Chancelier de l'Université, et Charles Turrien, partirent pour Metz, où ils obtinrent facilement une audience du roi, qui les accueillit avec une bonté charmante.

Quelque temps après cette entrevue, nos Pères, sur l'invitation du roi lui-même, l'accompagnèrent lors de son retour à Paris et en obtinrent le rétablissement des collèges de Lyon et de Dijon. En outre, Henri IV promit de donner sa propre maison de La Flèche pour y établir un pensionnat.

Le 15 octobre 1603, trois Pères se mirent en route pour donner les commencements à ce nouveau collège de La Flèche : c'étaient les Pères Pierre Barny, Christophe Brossard et Pierre Sinson. Deux mois après, le 9 décembre, on leur adjoignit cinq autres Pères. Le P. Christophe Brossard, né à La Flèche, était entré dans la Compagnie en 1584, et pendant sept ans, de 1596 à 1603, il fut chancelier de l'Université.

Le P. Pierre Sinson était originaire d'Orléans. Dès son enfance, il fut placé au collège de Clermont, sous la direction de nos Pères, et élevé au milieu de jeunes gens pauvres que les libéralités du roi Henri III entretenaient dans ce collège pour les employer plus tard au service de l'Église de France. En 1589, il entra dans la Compagnie, fit sa théologie à Pont-à-Mousson, où il enseigna la philosophie

de 1593 à 1603. Il fut ensuite appliqué à la prédication, et se fit une grande réputation dans ce ministère. En l'année 1603, durant une nuit qu'il se promenait dans le cloître voisin de notre église, une étrange vision de je ne sais quel fantôme produisit sur lui une impression extraordinaire et ineffaçable. Depuis ce temps, il ne retrouva jamais ni la tranquillité de l'esprit ni la sérénité du visage. Il dépérissait chaque jour, et ne faisait plus que mener une vie languissante. Aussi l'arrêt de bannissement étant levé, on le fit partir un des premiers, dans l'espoir que le changement de pays dissiperait ses sombres imaginations, et que l'aspect d'un nouveau ciel lui ferait du bien ; mais il n'en fut rien, et voici en quels termes les annales du collège de La Flèche, année 1605, racontent sa mort : « En cette année est mort le P. Pierre Sinson, originaire d'Orléans, homme non moins recommandable par sa doctrine et ses talents pour la chaire que par ses vertus toutes religieuses. Depuis longtemps en proie à une maladie étrange et inconnue qui le consumait lentement, il ne laissait pas de se livrer tout entier au laborieux ministère de la parole. Il prêcha le Carême à l'abbaye de Fontevault, devant l'abbesse, tante du roi, et ses deux cents religieuses, avec beaucoup de fruit et de grands applaudissements : les larmes coulèrent de presque tous les yeux à son

départ, tant il avait gagné les cœurs. Rentré au collège, il prit quelques jours de repos, puis il recommença ses travaux. Le jour de l'Octave de la fête du Saint Sacrement, il prêcha avec une grande animation et un grand déploiement de voix dans la principale église de La Flèche. Cet effort acheva d'épuiser ses forces ; la maladie dont il était atteint redoubla de violence, et ne fit plus qu'empirer de jour en jour. Le P. Sinson, après avoir supporté ses douleurs avec un grand courage, passa au repos éternel en sa trente-huitième année, et la seizième depuis son entrée dans la Compagnie.

Quelques jours avant sa mort, un accès de son mal l'avait subitement privé de l'usage de ses sens et de la parole ; mais au moment où il recevait l'Extrême-Onction, il recouvra tout à coup la connaissance et la voix, et ne les perdit plus jusqu'à son dernier soupir. La pensée terrible des jugements de Dieu lui avait d'abord inspiré une grande frayeur de la mort ; mais, ayant médité sur ce que les constitutions de la Compagnie nous disent de la résignation à la volonté de Dieu dans ce grand sacrifice de notre vie, il abandonna ses craintes pour ne plus penser qu'à la miséricorde de Dieu ; il en vint même à un tel degré de confiance, que la pensée de sa mort prochaine le faisait tressaillir de joie. Il entretenait de pieux colloques avec Jésus en croix, et

souvent on l'entendait s'écrier : « Oh ! quel bonheur de mourir dans la Compagnie ! »

La nouvelle de son trépas fut un deuil pour toute la ville de La Flèche. Le Curé de la paroisse et les Pères Franciscains, appelés Récollets, donnèrent toutes les marques de la plus vive affection. Ceux-ci firent même auprès des Nôtres toutes sortes d'instances pour obtenir de rendre les derniers honneurs au défunt dans leur église et de l'enterrer dans le caveau de leur Ordre, ce qui dut leur être refusé. Ils insistèrent alors sans plus de succès pour qu'on leur accordât la faveur de porter le corps sur leurs épaules jusqu'à l'église où devait se faire la cérémonie des obsèques ; sur ces refus, ils voulurent au moins célébrer le saint Sacrifice dans leur chapelle et au son de toutes les cloches. Pendant ce temps-là, nos Pères procédaient à la cérémonie funèbre, et transportaient le défunt, au milieu d'un immense concours de peuple, hors de la ville, dans un prieuré que nous y possédons. Quand l'abbesse de Fontevault apprit la mort du P. Sinson, elle en fut profondément affligée, ainsi que toutes ses religieuses, et fit célébrer un service solennel pour le repos de son âme.

L'année 1604 vit mourir deux membres de l'Université, tous deux Anglais d'origine : le P. Thomas Darbyshire, de notre Compagnie, et Humpfroy

Hély, qui avait été reçu au nombre des professeurs de droit, en 1586, à Saint-Mihiel, où la Faculté de droit se trouvait alors : revenu à l'Université, il y enseigna pendant dix-huit années. Extrêmement charitable envers les pauvres, il laissa à peine de quoi subvenir aux frais de ses funérailles. Il fut enterré dans l'église de Sainte-Claire, et l'on mit cette inscription sur son tombeau : « *Hic lapis non est supra lapidem, Viator, sed supra virum, Sacerdotio clarum, vita Angelum, natione Anglum, Humphredum Hely, etc.* » A la cérémonie étaient présents les PP. Bleuse, Recteur, et Bouvet, Chancelier, mais sans leurs insignes.

Le P. Thomas Darbyshire fut, dès les premiers temps du règne d'Élisabeth, jeté en prison pour la foi catholique ; mais, au milieu même de l'infection et des ennuis de son cachot, il se sentit confirmé dans sa croyance par la vue d'une image où Jésus-Christ était représenté laissant couler le sang de ses plaies : cette image venait, comme on l'a reconnu dans la suite, de la maison d'un des principaux citoyens de la ville qui avait quelque intendance sur les prisons : par une providence toute particulière, elle avait été prise au milieu de beaucoup d'autres, et fixée aux murailles de la prison. Rendu à la liberté, Darbyshire, habilement déguisé, trompa les yeux de ceux qui le surveillaient et parvint à sortir

d'Angleterre. Il avait alors plus de quarante ans. Il passa en Belgique, dans le dessein d'embrasser la vie religieuse. Comme il hésitait entre l'Ordre des Chartreux et le nôtre, une voix du Ciel vint fixer ses incertitudes, et le fit pencher du côté de la Compagnie. Un jour qu'il était en prière, il vit devant lui un homme d'une merveilleuse beauté : était-ce un Ange ou le Seigneur des Anges, on ne le saurait dire. La porte de sa chambre était fermée quand le céleste visiteur y pénétra. « Vous vous ferez Chartreux, dit-il, si vous ne pensez qu'à vous sauver vous-même ; mais si vous voulez sauver votre âme et beaucoup d'autres, choisissez la Compagnie. » Ces paroles dissipèrent toutes ses irrésolutions ; le P. Laynez le reçut, à Trente, comme novice de la Compagnie, et l'envoya faire son noviciat à Rome. Ensuite il travailla successivement en Allemagne, en France et en Lorraine, répandant autour de lui le parfum de sa sainte vie et de sa grande charité envers les Nôtres et les étrangers. A Ingolstadt, il fut supérieur du pensionnat ; à Billom, maître des novices ; à Paris, confesseur et Père spirituel des Nôtres pendant de longues années.

C'était un religieux d'un caractère ouvert, plein d'aménité et d'une grande habileté dans le discernement des esprits, d'une conversation remplie tout à la fois de simplicité, de douceur et de sa-

gesse. Toujours occupé de Dieu et des choses de son service, il inspirait la piété à tous ceux qui s'entretenaient avec lui, et possédait complètement les Exercices de saint Ignace, comme aussi l'art de les expliquer pratiquement. Il avait le don spécial de bien faire le catéchisme, et pendant plusieurs années il l'expliqua dans notre collège de Paris, puis à Pont-à-Mousson, en son extrême vieillesse et tant que ses forces le lui permirent. Son enseignement charmait non-seulement nos étudiants, mais les professeurs de théologie eux-mêmes suivaient ses leçons et les firent imprimer, à Paris. Il fut toujours et partout, mais particulièrement à Paris et à Reims, le défenseur et le consolateur des catholiques anglais, exilés pour la foi ; et l'on ne saurait dire combien il contribua, surtout à Reims, à la réputation de la Compagnie. A cet éloge du P. Darbyshire, il faudrait ajouter le récit de faveurs tout extraordinaires dont Notre-Seigneur daigna le favoriser ; et pour en citer un exemple, nous rapporterons ce fait : un jour que le vénérable Père priait, à Paris, pour l'heureuse élection du nouveau Général de la Compagnie, il fut transporté, en esprit, à Rome, et dans la salle où se trouvaient réunis les électeurs : il vit alors la très-sainte Vierge ordonner aux PP. électeurs de choisir pour Général le P. Aquaviva. Le P. Darbyshire annonça aussitôt l'élection

du P. Aquaviva, bien que jusqu'à ce moment le nom de ce Père lui fût absolument inconnu. Dans sa dernière maladie, s'étant laissé tomber et ne pouvant se relever, un Ange vint alors à son secours et le replaça sur son siège. Les douleurs qu'il éprouvait dans une jambe avaient fait juger l'amputation nécessaire; mais le malade s'étant recommandé aux saints Apôtres Pierre et Paul, dont on célébrait alors la fête, il en obtint une amélioration si rassurante que les médecins renoncèrent à l'opération. Enfin, parvenu à sa quatre-vingt-quinzième année, le vénérable vieillard s'endormit paisiblement, après avoir reçu les derniers sacrements, le 6 mars 1604.

En cette même année, différentes colonies sortirent de Pont-à-Mousson pour aller fonder de nouveaux collèges ou en rétablir d'anciens : deux Pères se rendirent à Paris; cinq à Rouen; dix à Bourges et trois à Rennes. Dans l'intérieur du collège, on donna les Exercices spirituels à vingt-six personnes presque toutes de la première distinction, tant de l'Église que de la noblesse séculière. Mais ce ministère s'exerçant chaque année, je n'en ferai plus mention, pour ne pas fatiguer le lecteur par la répétition des mêmes choses.

Guillaume Barclay, démissionnaire depuis quelques mois, fut remplacé dans sa charge de doyen

des Facultés de droit par Pierre Charpentier, autrefois gouverneur de Nantes, durant la Ligue. Le nouveau doyen eut une rétribution annuelle de trois mille francs de Bar : le 13 janvier 1604, il fit sa profession de foi entre les mains du P. Recteur, jura d'observer les Statuts de la Faculté et promit au même Recteur obéissance en tout ce qui serait licite et demanda par écrit, selon l'usage, la permission d'enseigner.

Les professeurs qui avaient dans ces derniers temps excité de si violentes tempêtes au sein de l'Université ayant donné leur démission, on vit reparaitre le calme et la tranquillité. Toutes les difficultés à propos du Rectorat et de la Chancellerie étaient réglées ; un seul point restait à déterminer : on ne s'était pas encore pleinement entendu sur la place qu'il convenait d'assigner aux différentes Facultés dans les cérémonies et les processions. Pour décider cette question délicate, on jugea opportun de s'en remettre à l'avis commun des Facultés elles-mêmes et au jugement du Souverain Pontife. Mais il faut reprendre la chose de plus haut.

Par sa Bulle, en date du 1^{er} mars 1585, concernant le Rectorat de l'Université, Sixte-Quint avait arrêté que chaque année, en la fête de saint Nicolas, tous les lecteurs, docteurs, étudiants et officiers de

l'Université, même ceux des cours de droit canon et de droit civil, assisteraient à la messe solennelle de l'Université, dans l'église de la Compagnie; que, de plus, ils prendraient part aux prières publiques et processions que le Recteur pourrait, s'il le jugeait convenable, ordonner deux ou trois fois par an, et qu'en cas de refus de leur part, celui-ci aurait droit de les contraindre par les censures ecclésiastiques, et leur imposer des amendes qu'ils encourraient par le seul fait de leur désobéissance. En 1587, on avait réglé la place que prendraient, dans les cérémonies, les différents ordres, maîtres et disciples, et il avait été arrêté que les Bidelles de toutes les Facultés précéderaient immédiatement le Recteur. L'année suivante, l'irritation des professeurs de la Faculté de droit n'étant pas calmée, le P. Odon Pigenat, Provincial (jugea convenable, et en cela, il fut, bientôt après, approuvé par le P. Laurent Magio, visiteur) de suspendre pour un temps les cérémonies publiques, jusqu'à ce que ces professeurs fussent mieux disposés. Enfin le 16 juillet 1595, le P. Bleuse, Recteur du collège, usant des pouvoirs que lui conférait la Bulle de Sixte-Quint, se rendit processionnellement avec toute l'Université à l'église Saint-Laurent. L'ordre arrêté fut exactement gardé. Une semblable procession eut lieu le 16 juillet 1599.

Au commencement de ce siècle, lorsque Barclay nous créa tant de tracasseries à propos de la chancellerie de l'Université, la nouvelle se répandit dans toute la ville que les professeurs de la Faculté de droit ne prendraient point part à la procession. Ils en avaient effectivement formé le dessein ; mais comme ils craignaient que le Recteur n'usât des droits que lui conférait la Bulle pontificale, ils avaient pris, pour se garantir, des moyens dont ils attendaient un bon effet. Le 16 juillet, ils dépêchent au Recteur un procureur et un notaire pour lui déclarer qu'ils en appellent au Siège apostolique de toute mesure pénible qu'il pourrait prendre à leur égard : ce sont les termes mêmes de l'appel. A la réception de cette pièce, le Recteur réunit en consulte les professeurs de théologie, et, de l'avis commun, il s'en fut trouver le cardinal, protecteur de l'Université, qui, en l'absence du duc, exerçait la haute souveraineté dans ses États de Lorraine. Le cardinal remit au Père une lettre pour Barclay, dans laquelle il défendait à celui-ci de rien entreprendre de nouveau en l'absence du duc. Barclay répond au cardinal d'une manière qui fut vivement désapprouvée par le prince et par tout son conseil. La veille de la procession, à l'entrée de la nuit, un messenger est envoyé auprès du cardinal, et dès le lendemain, 22 juillet, de

grand matin, il rapportait la réponse de Son Éminence au Père Recteur Jean de Machault : celui-ci convoque immédiatement tous les professeurs de la Faculté de droit et leur enjoint, au nom du cardinal d'assister tous à la procession du Recteur ; ils obéirent ; les docteurs Guinet et Romain , de la Faculté de droit, y prirent part, en qualité de membres honoraires. [De nouvelles difficultés s'élevèrent à l'occasion de la Faculté de médecine et plusieurs fois encore, à l'occasion des préséances ; mais nous croyons superflu de raconter toutes ces querelles finalement apaisées par le cardinal de Lorraine , et dont le récit nous paraît désormais inutile.]

Le 13 août 1604 , un de nos élèves , Jean Porcelet de Maillane, fut nommé licencié en théologie. Déjà , ce même jour, aux classes du matin , il avait reçu le diplôme de licencié en l'un et l'autre droit. C'était la veille du jour anniversaire de sa naissance, et il n'avait que vingt-trois ans. On le vit donc se présenter à la licence de théologie, portant déjà les insignes des licenciés en droit : ce qui jusqu'alors ne s'était point encore vu dans l'Université. Issu d'une ancienne et noble famille de Provence , Jean Porcelet comptait parmi ses ancêtres ce Bertrand Porcelet qui , seul entre tous les Français , mérita d'être épargné dans le massacre des Vêpres siciliennes et renvoyé libre dans sa patrie, en considé-

ration de sa vertu et de sa probité. Le père de notre licencié était Jean des Porcelets , homme des anciens jours, et digne , par sa science , sa piété , sa prudence et son dévouement aux princes de Lorraine, de tous les emplois dont il fut chargé et qu'il remplit avec éclat. Il n'était pas moins bon théologien que bon soldat : c'est l'éloge que font de lui les théologiens de notre Université, éditeurs des *Commentaires* du P. Maldonat. Sincèrement attaché à la Compagnie, il vint faire plus d'une fois les Exercices spirituels sous la direction de nos Pères ; après sa mort , il voulut encore rester au milieu de nous , et, le Père Général l'agrément, il fut enterré dans l'église de notre collège de Pont-à-Mousson , au pied de l'autel qu'il avait lui-même fait élever à grands frais en l'honneur des saints Ignace et Xavier. Son fils, notre licencié, après avoir pris ses grades académiques, se rendit à Rome, où il vécut auprès du Pape Paul V dans une sorte d'intimité ; quelque temps après , il fut élevé au siège épiscopal de l'Église de Toul. Je pourrais m'étendre longuement sur le sujet de ce digne évêque : contentons-nous de rappeler que son éloge a été consigné dans les archives de son Église de Toul.

A la réouverture des classes, le P. Claude Tiphaine fut nommé professeur de philosophie, et le P. Georges Turnbull, Écossais, professeur de théo-

logie. Le P. Léonard Perrin prononça un discours en l'honneur du sérénissime duc de Lorraine, Charles III, fondateur de l'Université de Pont-à-Mousson; et, un mois plus tard, le 23 novembre, il fit représenter sur la scène sa tragédie latine intitulée *Julien*. Les prix distribués aux lauréats des classes de lettres étaient dus à la munificence du prince Jean de Croy, comte de Salm. Comme toutes ces cérémonies, tragédies, discours de la rentrée des classes, distributions des prix, se renouvellent régulièrement, je n'en ferai plus mention, afin de ne pas allonger notre histoire outre mesure.

Les différends qui avaient divisé entre elles les Facultés étant terminées, les études poursuivirent leur marche avec un ordre et un ensemble tout nouveau. Quant au fruit opéré dans les âmes, je n'en dirai qu'un mot qui fera juger des résultats obtenus pendant les autres années; les détails que j'expose sont empruntés aux *Lettres annuelles* du collège, de l'année 1605. Douze jeunes gens entrèrent dans la Compagnie. Au temps du Jubilé, nos Pères se virent assiégés par une multitude de fidèles, accourant pour se confesser, non-seulement de la ville, mais des lieux circonvoisins, et même de vingt, trente et quarante lieues. La plupart firent des confessions générales de toute leur vie; un bon nombre en retard de vingt à cinquante ans et même

de soixante-dix ans ! A l'époque des fêtes les plus solennelles , des missionnaires furent envoyés dans tout le pays d'alentour : trente à Pâques , vingt à la Pentecôte , vingt-quatre au temps du Jubilé , vingt-deux à Noël , pendant que treize autres Pères trouvaient à la maison une occupation plus que suffisante à entendre les confessions. A Metz et à Vic , deux de nos Pères prêtèrent un utile concours au vice-légat , qui avait réuni dans ces villes les curés des paroisses voisines. Au collège même , vingt-six personnes firent les Exercices spirituels : la plupart étaient des religieux ou des curés. Au monastère des Prémontrés , voisin de nous , les moines , qui avaient déjà senti la puissante action de ces saints Exercices , voulurent , pour en rallumer la ferveur , les faire de nouveau sous la direction d'un des Nôtres. Mais nous parlons ici de ministères qui se renouelaient chaque année ; le fait suivant est plus rare : il s'agit de la conversion d'un jeune homme turc , instruit dans notre maison et baptisé le 1^{er} mai dans la principale église de la ville , au milieu des transports de joie de tous les habitants. Le 19 octobre suivant , le Père Michel Rabardeau commença le trentième cours de philosophie , et le P. Étienne Bauny remplaça le P. Léonard Perrin dans la chaire de rhétorique.

L'année 1606 fut marquée par la visite que fit à

Pont-à-Mousson Marguerite de Gonzague, duchesse de Bar, en compagnie de sa mère la duchesse de Mantoue et du prince Ferdinand, son plus jeune frère. Elle était arrivée à Nancy, d'où, quelques jours après, elle devait se mettre en route pour visiter notre cité. A cette nouvelle, les habitants s'empresment de tout préparer pour la recevoir dignement; de toutes parts s'élèvent des arcs de triomphe; les murs sont tendus de tapisseries; tout prend un air de fête. Nos écoliers ne veulent pas paraître moins empressés de témoigner à la princesse leur respectueux attachement : ils se mettent à l'œuvre avec ardeur et déploient toute l'énergie possible pour offrir à la noble visiteuse un spectacle digne d'elle. Marguerite fit son entrée dans la ville au bruit des fanfares et des détonations de la mousqueterie; elle se rendit ensuite à notre église. A son arrivée, elle fut reçue au son des instruments qu'accompagnaient les voix ravissantes de tant de jeunes enfants. Mais, à mesure qu'elle avançait dans l'enceinte, ses yeux n'étaient pas moins réjouis que ses oreilles. Partout les emblèmes et les armes des deux maisons de Lorraine et de Mantoue, que venaient d'unir l'heureuse alliance de Henri et de Marguerite; partout, sur les murailles, des inscriptions en vers et en prose. La sérénissime duchesse et son fils le prince Ferdinand en furent si charmés, qu'ils

demandèrent à plusieurs reprises et avec instance , par eux-mêmes et par d'autres, qu'on leur en donnât copie. De l'église on se rendit à la grande salle du collège, où la réception ne fut pas moins solennelle. Des écussons aux armes de la maison de Mantoue, des couronnes et des guirlandes couvraient les murailles ; et quand les princes apparurent, nos seize cents élèves, rangés par ordre de classes, des deux côtés de la salle, les saluèrent par des acclamations enthousiastes. Après cela, accompagnant les princes, ils se rendirent à la salle de l'Académie, où fut représentée une pièce italienne. Le succès fut complet : à la pureté du style, à l'aisance de la déclamation, on aurait dit que les acteurs avaient toujours vécu en Italie, tant ils avaient de naturel et tant leur accent était pur.

Cette même année 1606, les études théologiques reçurent une puissante impulsion. Le cardinal de Lorraine promit des avantages particuliers aux étudiants en théologie qui, dans les États du duc son père, et dans les diocèses de Metz, Toul et Verdun, où il exerçait les droits de légat, l'emporteraient aux épreuves du concours. Ce concours se continua longtemps encore après la mort du cardinal. On en vit les précieux résultats, particulièrement en l'année 1633, où éclata cette terrible guerre de Lorraine qui, selon l'opinion commune,

coûta la vie à plus de six cent mille habitants du pays. La mort ayant fait disparaître peu à peu les anciens curés des paroisses, on mit à leur place les jeunes prêtres lauréats du concours; et l'on peut dire, sans vouloir faire injure à aucune autre église, que nulle part ailleurs la religion n'eut des ministres à la fois plus zélés et plus instruits. Un autre bienfait de ce concours fut d'exciter l'émulation. Jamais on ne vit un plus grand nombre de théologiens élevés aux honneurs académiques. Dans l'espace de quatorze mois, on compta dix bacheliers en théologie, quatre licenciés et un même nombre de docteurs. Parmi ces derniers se trouvait le P. Grégoire Turnbull, professeur de théologie scolastique et collègue du P. Moncé.

Le 21 février, trois princes de la maison de Lorraine : Charles, qui renonça plus tard à l'évêché de Verdun pour entrer dans notre Compagnie; Henri, marquis de Mouy, et François, maintenant évêque de Verdun et doyen de l'Église de Cologne, entrèrent au collège en qualité de pensionnaires. Leur oncle, l'illustrissime Erric de Lorraine, cherchant une retraite pour ranimer son esprit distrait par les soins de sa charge pastorale, se retira dans notre maison, où il passa quatre ou cinq mois, n'ayant avec lui que son chapelain, lequel entra cette même année dans la Compagnie. Ce chapelain

du prince-évêque, devenu le P. Antoine Garaudel, fut un religieux d'une grande vertu et d'une si grande familiarité avec Dieu, qu'il passait quelquefois douze heures de suite en oraison, à genoux et sans appui. On croit qu'il jouit plus d'une fois de l'apparition du F. Mathieu Le Coussy, mort depuis plusieurs années. On voyait briller en lui un généreux mépris de sa personne, une austère mortification, un respect plein d'humilité pour ses supérieurs, un grand amour de l'obéissance, de la pauvreté et de toutes les vertus. Mais l'humilité avait ses prédictions : avant son entrée dans la Compagnie, il avait été employé comme serviteur au pensionnat de Pont-à-Mousson; plus tard, la douceur et les agréments de son caractère le conduisirent auprès de l'illustrissime prince, qui en fit son confident et lui donna une prébende assez considérable. Mais le P. Garaudel, gardant sur ces distinctions un silence obstiné, parlait au contraire à tout propos de la pauvreté de ses parents et de sa première condition. Il mourut à Pont-à-Mousson le 29 août 1639, après avoir reçu dans de grands sentiments de piété tous les sacrements de l'Église.

Le 2 avril 1606, Jean Leurechon, né à Bar, docteur en médecine et médecin de Son Altesse le duc de Lorraine, ayant prononcé en la forme ordinaire la profession de foi, prêté le serment et reçu

par écrit la permission d'enseigner, fut adjoint à la Faculté de médecine. Dieu sembla s'être choisi les prémices de cette Faculté de médecine. Le nouveau docteur entra dans la Compagnie ; mais, une année après ses vœux, il nous quitta, mûr pour une meilleure vie.

A la rentrée des classes, le P. Guillaume Muret, de Limoges, parent de M. Antoine Muret, et docteur en Sorbonne, fut nommé professeur de grammaire. La Sorbonne éleva des réclamations, prétendant qu'un semblable emploi, donné à un de ses membres, était un déshonneur pour elle. Mais le Père Ignace Armand lui répondit, avec beaucoup de justesse, que les plus grands personnages et la haute noblesse de France n'avaient point fait entendre de plaintes semblables quand Ange de Joyeuse entra chez les Capucins, et qu'il se mit à mendier son pain, suivant la coutume de son Ordre.

Le P. Alexandre Hay, d'une noble famille d'Écosse, était neveu du P. Edmond Hay, qui avait été le premier recteur de l'Université. Entré dans la Compagnie en 1577, nous le voyons dès l'année suivante, qui était la quatrième depuis notre fondation, enseigner la poésie dans cette Université. Nous le retrouvons ensuite dans les différents collèges de France, et notamment à Paris, expliquant la rhétorique latine et française avec une grande

réputation. Jeté en prison avec quelques-uns des Nôtres, à l'occasion de l'horrible tentative de Jean Châtel, il courut risque de la vie, car on prétendait qu'au temps de la guerre civile, il avait parlé contre Henri de Navarre, plus tard roi de France, à la façon des Ligueurs. Mais un président de Cour, dont le P. Alexandre avait eu les enfants parmi ses élèves, détermina ses collègues à le remettre en liberté. Le P. Alexandre revint alors à Pont-à-Mousson, où pendant six ans il expliqua la doctrine chrétienne au milieu d'un grand concours de théologiens, de philosophes et d'étudiants de toutes les facultés; pendant cinq autres années, il expliqua l'Écriture sainte avec non moins d'érudition et d'éloquence. Après son départ pour la Bohême, l'explication publique du catéchisme fut suspendue pour de justes raisons.

Le P. Alexandre Hay se faisait remarquer par sa candeur, la facilité de son caractère, les charmes de sa conversation, qui respirait toujours la piété, et un zèle plein de feu pour la gloire de Dieu. Sa grande préoccupation était d'inspirer aux écoliers l'amour de la vertu et de la pureté. Presque tous lui avaient donné leur confiance. Aussi, quelque'un d'entre eux pensait-il entrer dans la Compagnie : c'était le P. Hay qui devenait le confident de son dessein, et devait en promouvoir l'heureuse issue

auprès des supérieurs. Pendant les vacances il parcourait les campagnes en donnant des missions et tâchant d'imiter les Apôtres, pour lesquels il professait une dévotion toute spéciale. Cette dévotion l'avait même engagé, depuis plusieurs années, à entreprendre, sur leurs travaux, un long ouvrage composé tout entier sur les anciens documents, et qui avait exigé de sa part les plus laborieuses recherches. Les Apôtres voulurent sans doute reconnaître ce zèle de leur dévoué serviteur, en lui obtenant la grâce de venir au Ciel prendre possession de sa récompense, le jour même de la fête de saint Jacques, le 25 juillet 1610. Le P. Alexandre était dans sa cinquante-troisième année, sa trentecinquième de vie religieuse. Il ne sera pas inutile de faire connaître la cause de sa mort ; elle sera pour les autres un avis de garder plus exactement les règles de la prudence. A l'époque où Henri IV préparait la guerre d'Allemagne, il y avait à Prague un jeune Français de la première noblesse, qui s'était fixé dans cette ville pour y faire ses études. Son gouverneur était avec lui ; mais je ne saurais dire s'il avait pour mission de diriger les études de son élève, ou bien d'observer ce qui se faisait à la cour. Or il arriva que le P. Alexandre, avec plus de simplicité que de prudence, eut un jour je ne sais quelle conversation avec ce jeune homme, à propos des anciens

partis qui avaient divisé la France. Celui-ci ne vit rien de mauvais dans la conversation du Père, et, l'occasion s'en présentant, il en fit part à son gouverneur qui en écrivit immédiatement au père de son élève, lequel à son tour s'en fut tout révéler au roi. Henri IV se montra très-offensé : il adressa des reproches fort vifs au P. Coton ; lui commanda de donner au P. Général avis de la conduite des Jésuites de Prague, et d'en obtenir une juste punition du coupable. Le P. Alexandre fut donc aussitôt mandé à Rome pour plaider sa cause ; mais bientôt le chagrin s'empara de lui : il tomba malade et fut emporté en quelques jours.

Le 8 avril 1607, le P. Jean Bouvet quitta la chancellerie pour prendre le rectorat de l'Université, à la place du P. Jean Bleuse. Celui-ci se retira à la maison professe de Paris, où il demeura quelque temps, puis de là revint à Pont-à-Mousson où il fut chargé de la direction spirituelle des Nôtres, des élèves et d'un grand nombre de séculiers, achevant ainsi une carrière si bien remplie et se conciliant l'affection universelle. On admirait sa grande droiture de cœur et sa liberté d'esprit, sa mortification, son attachement à la Compagnie, sa charité pour le prochain, et son zèle ardent pour le salut des âmes.

Après avoir gouverné l'Université durant treize

années, il vit sans peine son successeur adopter une ligne de conduite différente de la sienne, et, loin de le désapprouver, il n'en parla jamais qu'avec éloge et contentement. Il aimait la Compagnie avec une telle ardeur que, dans les occasions où il s'agissait de lui en donner des preuves, il semblait dépasser la mesure : il avait accoutumé de dire qu'il ne serait pas plus difficile d'effacer en lui le caractère du baptême que d'arracher de son cœur l'amour de la Compagnie. Toutes les fois qu'il montait à l'autel, s'il était libre de ses obligations envers les défunts, c'est pour elle qu'il offrait le saint sacrifice. Cet amour n'avait d'égal que son zèle pour le salut des âmes : il aurait voulu se multiplier pour entendre, en mille lieux à la fois, les confessions. Grandement adonné à l'oraison, on peut dire qu'il entretenait partout et toujours les plus douces conversations avec Dieu. Épuisé par le travail et les années, il jeûnait encore avec tant de rigueur, qu'il se contentait d'un seul repas par jour ; le soir, il ne prenait rien, pas même un verre d'eau. Et comme on lui conseillait de modérer un peu cette austérité : « Mes chers amis, répondit-il, j'ai bientôt passé cinquante carêmes de cette sorte ; croyez-moi, je viendrai encore à bout de celui-ci, ou bien c'est lui qui viendra à bout de moi. » Le P. Bleuse mourut au noviciat de Nancy le 11 octobre

1615, dans la soixante-septième année de son âge.

Le P. Bouvet eut pour successeur à la chancellerie de l'Université, le P. Jean Hay, parent du P. Alexandre. Nous avons déjà parlé de lui et de ses succès de controverse avec les protestants de Strasbourg. Il enseigna avec un grand succès dans nos collèges les mathématiques, l'Écriture sainte et la théologie, en Pologne, en Belgique et en France, et particulièrement à Tournon. Il revint ensuite à notre Université où il reçut du Père Ignace Armand le grade de docteur. Le 20 mai 1618, il mourut plus que sexagénaire, après avoir longtemps édifié ses frères par son obéissance et sa mortification.

A cette époque, les classes étaient remplies d'une jeunesse nombreuse et distinguée. On ne comptait pas moins de seize cents écoliers ; et si l'on ajoute les jeunes gens qui fréquentaient les cours des Facultés, on aura au moins un total de deux mille étudiants. Sur ce nombre, il y avait environ cent Religieux de différents Ordres, auxquels un de nos Pères, à certains jours fixés, faisait une exhortation sur les devoirs de leur état. Un assez bon nombre d'étudiants quittèrent le monde pour la vie religieuse : douze environ furent reçus dans la Compagnie. En faveur des écoliers les plus jeunes, on établit une seconde congrégation, sous le vocable de l'Assomption de Notre-Dame.

Pendant tout le cours de l'année, on ne cessa, dans l'intérieur de notre maison, de donner les Exercices spirituels de notre bienheureux Père à deux ou trois retraits à la fois, nobles, Religieux ou écoliers. Ces retraites portaient les plus heureux fruits. Le bien ne se borna pas à l'enceinte du collège. Pendant les vacances d'automne, le R. P. Servais, Abbé de Sainte-Marie des Prémontrés, obtint deux des Nôtres, pour donner la retraite à ses Religieux au nombre de quarante.

La plus parfaite union régnait alors entre tous les ordres de l'Académie et toutes les Facultés. Le Recteur jouissait, auprès des personnes du dehors et celles de la maison, de la plus grande autorité : il la devait à l'honorabilité de sa famille, à la dignité de sa personne, à la gravité de ses manières, à l'opinion que tout le monde s'était faite de sa science, de sa vertu, de sa prudence, en un mot aux qualités extraordinaires qui le distinguaient. Pendant toute la durée de son gouvernement qui fut de neuf ans et plus, les professeurs de droit et de médecine ne tentèrent pas la moindre innovation. Les Nôtres continuèrent à s'employer au salut des âmes avec la même activité; les études se poursuivirent avec la même ardeur, et les actes académiques réunirent toujours la même assistance. Le nombre des écoliers ne diminua que faiblement, malgré les créations

des collèges qui s'établirent de tous côtés et même dans les villes voisines. Nous ne perdimes que quelques enfants des classes inférieures ; dans les dernières années du rectorat du P. Bouvet, on comptait encore quinze cents étudiants dans l'Université. Quant aux classes supérieures, loin de diminuer, elles prirent un nouvel accroissement. Mais toute cette jeunesse était à l'étroit dans les classes. Le P. Bouvet en donna avis au sérénissime duc : celui-ci vint aussitôt à Pont-à-Mousson, visita lui-même toutes les classes ; et, comme il était d'une grande générosité, il résolut aussitôt de commencer de nouvelles constructions. Peu après, comme gage de ce qu'il promettait de fournir plus tard, il donna mille écus, somme suffisante pour la construction de trois classes. Ce prince avait la plus grande idée de l'utilité des travaux de la Compagnie : le fait suivant le montre assez. Le P. Recteur étant allé le saluer, le duc le tira à l'écart, et lui dit : « Je hâte mon voyage de Bar, parce que je veux enlever aux maîtres laïques le collège qu'ils tiennent en cette ville, et le confier à vos Pères. Je ne vois point d'autre remède pour rétablir dans toute sa pureté la foi qui se corrompt dans ces contrées, et semble même entièrement perdue en plusieurs localités. » Quelque temps auparavant, il avait confessé au même P. Recteur, que si la religion catholique était encore de-

bout en Lorraine, tout le mérite, après Dieu, en devait revenir aux travaux de nos Pères.

J'ai parlé tout à l'heure de la construction de nouvelles classes. Le P. Bouvet ne laissa passer aucune année de son rectorat sans faire quelques travaux de ce genre ; quant aux fonds nécessaires, il les trouvait soit dans son habileté à ménager les biens du collège, soit dans la libéralité des personnes dévouées à l'éducation religieuse. Ces dépenses ne l'empêchaient pas d'améliorer chaque année l'état de la maison. La première année de son gouvernement, c'est-à-dire en 1607, il fit bâtir une chapelle beaucoup plus belle et plus commode que celle dont on s'était servi jusque-là, et procura tout le mobilier convenable à la dignité du service divin. Il agrandit aussi et embellit l'église, en reculant le chœur, et en faisant construire quatre petits autels dans les bas côtés.

L'année suivante, 1608, Antoine de Lenoncourt, d'une des meilleures familles de Lorraine, lui donna mille écus, et avec cet argent, il fit placer dans l'église un magnifique autel en marbre précieux.

Au même temps, on commença les nouvelles classes. Le P. Recteur n'oublia pas non plus l'habitation des Pères. Ils n'avaient qu'un réfectoire étroit et mal éclairé. Il en fit construire un autre, avec des tables bien travaillées, posées sur marche-pieds avec bancs

à dossier; auprès du réfectoire, il fit faire une salle plus grande et plus belle encore, avec un chauffoir, pour les exercices particuliers des scolastiques. Audessus, étaient dix-sept chambres, tournées pour la plupart du côté du midi. De plus, il fit faire une galerie assez large pour quatre personnes de front, et s'étendant depuis la salle jusqu'à l'extrémité du jardin, sur une longueur de soixante-dix pas environ. Le plafond est orné de peintures. Le côté qui regarde le nord-est est soutenu par vingt colonnes en pierres. Notre vigne qui comprend quatre arpents se trouve ainsi séparée du jardin qui forme désormais un carré parfait. Les successeurs du P. Bouvet ornèrent peu à peu cette grande galerie. Aux deux extrémités on voit deux grands tableaux, sur l'un desquels est représenté Notre-Seigneur portant sa croix, et sur l'autre saint François Xavier à genoux, écrivant à saint Ignace. Le peintre a tellement ménagé les effets de perspective de ces tableaux qu'ils semblent fuir dans le lointain, et augmentent ainsi la longueur de la galerie. Sur le côté qui regarde la vigne, sont les portraits des Généraux qui ont gouverné la Compagnie jusqu'à ce jour. Chacun de ces portraits est placé dans un cadre de trois pieds de hauteur, et entouré de seize petits médaillons de quatre pouces, diversement encadrés.

La troisième année de son rectorat, 1609, le

P. Bouvet enrichit le maître-autel d'un tabernacle sculpté à Milan, et qui coûta cent cinquante écus d'or. La même année encore, grâce à la libéralité de Philippe Barthélemy, prévôt des échevins (la plus haute dignité dans la ville), il fit élever un autel en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie, le tout en marbre et orné de belles colonnes. Philippe Barthélemy couronna son œuvre en fondant une rente annuelle pour entretenir à perpétuité une lampe devant l'autel de Notre-Dame. Le P. Bouvet agrandit encore la maison, et fit construire de nouveaux bâtiments pour les jeunes religieux qui venaient étudier à Pont-à-Mousson, après leur noviciat. Les dépenses ne montèrent pas à moins de mille écus. Enfin, il mit la dernière main à la construction des classes; les frais de ces grands travaux furent tous supportés par le sérénissime duc de Lorraine, lequel, ayant perdu son père l'année précédente, venait de lui succéder.

L'emplacement occupé par les classes du collège est divisé en deux parties : le quartier extérieur et le quartier intérieur. Le quartier extérieur, qu'on dirait un village, est occupé par le séminaire du diocèse de Metz, le réfectoire des pensionnaires, les deux infirmeries, et toutes les servitudes de la maison. Il n'offre rien de remarquable, si ce n'est le réfectoire des pensionnaires, grande salle de soixan-

te-huit pieds de long sur quarante de large, éclairée par trente-huit fenêtres et enrichie de magnifiques boiseries. La chaire du lecteur est un chef-d'œuvre de dessin et de sculpture. Les murs sont ornés de peintures, et sur le plafond brillent les armes de Lorraine et de Pont-à-Mousson.

Le long de la Moselle se trouve le nouveau bâtiment construit à chaux et à sable; il a cinquante-quatre pieds de haut, et comprend deux étages. Au premier, il y a cinq classes de quarante pieds de long à peu près sur trente-deux de large; au second sont les chambres des pensionnaires. Ce bâtiment ne laisse rien à désirer : il est complet en toutes ses parties. Notre classe destinée à la rhétorique est la plus belle et la mieux ornée : là se trouve une superbe chaire et les bancs très-bien travaillés. On y voit en outre huit grands tableaux, ouvrage d'un peintre habile, et représentant les plus beaux faits de l'ancienne Rome. Mentionnons encore la chapelle de Congrégation, édifice ancien, mais qui ne manque point de beauté, de grâce et de caractère. La grande salle d'Académie, longue de près de cent pieds et large de quarante, est ornée d'un théâtre et de gradins en amphithéâtre où prennent place, par ordre de classe, les écoliers quand ils assistent aux actes solennels des théologiens et des philosophes. Cette vaste salle domine les édifices qui l'en-

tourent ; la façade est ornée de deux colonnes élevées de chaque côté de la porte ; au-dessus de celle-ci sont les armes de Lorraine ; les lettres initiales des noms de Jésus et de Marie sont gravés au-dessus de toutes les fenêtres. Près de là, à droite, est la classe de théologie qui, par sa hauteur d'étage et l'agréable disposition de ses fenêtres, répond dignement au reste des édifices bâtis le long de la Moselle. Enfin, sur une petite tour qui s'élève au milieu du bâtiment des classes, on lit une inscription, gravée en lettres d'or, sur une plaque de marbre blanc et rappelant les bienfaits des fondateurs de l'Université, les princes de Lorraine.

Plus tard Son Altesse fit ouvrir une sortie sur la Moselle et construire contre ses débordements de puissants talus en pierres de taille. Notre jardin vignoble occupait sur les bords de la rivière une longueur de trois cents pas environ.

La quatrième année de son rectorat, le P. Bouvet fit élever un autel en l'honneur des bienheureux Ignace de Loyola et François Xavier ; la dépense, qui se monta au chiffre de deux cents écus d'or, fut couverte par Jean Porcelet de Maillane, gouverneur militaire de la Lorraine.

La Bibliothèque, confinée jusqu'alors dans un lieu obscur et étroit, fut transportée dans une salle mieux éclairée ; on y mit des pupitres de travail, et

les livres furent rangés dans des rayons qu'on avait tapissés de toile verte : au-dessus de chaque rayon, des bandes d'étoffe festonnées, dissimulaient l'inégalité des volumes.

La cinquième année, on ne fit aucune construction ; mais un noble personnage, Claude Miré, déjà bienfaiteur de l'Université, légua au collège, par son testament, une ferme et quatre arpents de terre.

Les deux années suivantes, on améliora nos propriétés rurales dans l'une desquelles on construisit une petite infirmerie pour y soigner les pestiférés.

La septième année du rectorat du P. Bouvet, pendant la nuit du 11 décembre, le feu prit au chauffoir des séminaristes, et de là se propagea du côté de la salle d'Académie et des chambres des pensionnaires, en réduisant tout en cendres. Peu s'en fallut que le feu ne dévorât encore deux autres bâtiments, et ne gagnât les maisons voisines. Par bonheur, les efforts des habitants, accourus au secours parvinrent à concentrer l'incendie dans son foyer.

L'année suivante, les ravages de l'incendie furent réparés, grâce à la libéralité du prince. La grande salle fut rebâtie, et près d'elle on construisit une fort belle classe pour la théologie. Enfin, le P. Bouvet, considérant que notre maison de campagne était inaccessible à la plupart des Nôtres, fit bâtir, à une

demi-heure du collège, notre maison de Saint-Michel, contenant les pièces nécessaires et en même temps une petite chapelle et une infirmerie. Le tout coûta plus de deux mille écus.

Tels sont les travaux que l'actif Père Bouvet acheva pendant les neuf années de son rectorat, et cela sans que les autres obligations de sa charge en souffrissent aucunement. Il savait si bien unir la douceur à la fermeté que dans les derniers temps de son gouvernement, le P. Christophe Balthasar, terminant sa visite du collège, put dire devant toute la communauté, en lui faisant ses adieux, que parmi les cent religieux environ dont il avait reçu le compte de conscience, il n'en avait pas entendu un seul formuler une plainte contre l'administration du Père Recteur.

A la réouverture des classes, le cours de philosophie fut plus nombreux que d'ordinaire; parmi les écoliers qui le fréquentèrent, on remarquait les deux princes Henri et Charles de Lorraine, qui, après avoir, pendant le cours de leurs études, servi de modèles à leurs condisciples, se montrèrent dignes de tous les honneurs ecclésiastiques dont ils furent comblés.

Tout semblait aller à souhait, quand, le 25 novembre 1607, un coup terrible vint frapper l'Université par la mort du Cardinal Charles de Lorraine.

La perte d'un tel bienfaiteur de l'Université fut d'autant plus sensible qu'elle s'aperçut trop tard de la faute qu'elle avait commise, en négligeant, pendant la vie du cardinal, de recourir au Siège Apostolique, pour se faire concéder à perpétuité, les bénéfices de collation pontificale : ce que le cardinal, en raison du crédit dont il jouissait à la cour de Rome, aurait certainement obtenu sans difficulté.

La mort du cardinal fut admirablement édifiante comme l'avait été sa vie consumée au service de la sainte Église. Durant la longue et terrible maladie qui le conduisit au tombeau, sa résignation toujours parfaite lui faisait répéter souvent ces paroles : « *Mon mal, c'est mon bien : j'avais besoin de sentir la douleur pour être préservé des redoutables et trompeuses douceurs de la vie : mon existence et mon salut sont entre les mains de Dieu.* »

La vie et la mort du vénérable cardinal ne peut trouver place dans cette histoire : elle remplirait à elle seule un volume ; rappelons seulement qu'il fut partout et toujours le généreux protecteur de la Compagnie. Il avait formé le projet de transformer notre collège de Molsheim en Université ; mais sa mort arrêta l'exécution de ce projet qui fût repris et conduit à bonne fin par le duc Léopold.

Le cardinal n'avait cessé, malgré ses graves infir-

mités et ses continuelles douleurs, ses visites pastorales qu'il faisait en compagnie de nos Pères, chargés d'instruire et de préparer les fidèles à la réception des sacrements. Souvent il leur fallut annoncer la parole de Dieu sept à huit fois par jour; mais leurs travaux, bénis de Dieu, produisirent le plus grand fruit.

Le cardinal, qui fut notre premier élève à Pont-à-Mousson, mourut entre les bras du P. Jean Guéret, son confesseur, son conseiller et son ami, le 24 novembre 1607.

L'Université portait encore le deuil de son protecteur, le cardinal de Lorraine, quand, le 14 mai de l'année suivante, 1608, elle perdit son prince et son père en la personne de Charles III.

[L'histoire de ce bon prince, qui, durant un demi-siècle de règne, mérita le nom de Grand et de bienfaiteur de ses sujets qu'il appelait ses enfants, remplit toutes les histoires de Lorraine. Nous avons vu ce qu'il fit pour la Compagnie et particulièrement pour l'Université de Pont-à-Mousson; mais jamais nous ne dirions assez quelle fut la reconnaissance et l'affection de l'Université pour un tel père et un tel bienfaiteur !]

En cette année 1608 nous célébrâmes pour la première fois, dans notre église, les prières dites des

Quarante-Heures, le dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants, durant lesquels près de trois mille hommes s'approchèrent de la sainte Table.

Parmi nos étudiants, plus de cinquante demandèrent à entrer dans la Compagnie ; mais dix-huit seulement furent admis.

Une nouvelle colonie fut envoyée de Pont-à-Mousson à Reims ; elle était composée du P. Étienne Bauny qui avait enseigné la rhétorique pendant trois ans, et du P. Denis Petau qui fut enlevé à sa chaire de théologie pour aller jeter les fondements du nouveau collège. Il me suffira, pour le moment, de dire de ces deux Pères que le premier s'attira la colère des ennemis de la Compagnie, et que la haine n'osa pas calomnier le second.

Les vacances de l'année 1609 venaient de succéder à une année scolaire des plus heureuses, lorsque la dyssentérie se déclara tout à coup dans la ville et surtout au collège. Quatorze Pères furent atteints, et deux succombèrent. L'une des deux victimes était le P. Jean Gaultier, de Reims, encore dans la fleur de l'âge, mais d'une vertu peu commune. Avant son entrée dans la Compagnie, il avait reçu à Reims le degré de docteur en théologie et remplissait à la satisfaction générale, dans l'église métropolitaine de cette ville, les fonctions de théologal.

Au moment où nous fûmes rétablis en France, il tourna ses pensées du côté de notre Institut. Dès cette époque, il était si adonné à l'étude et aux exercices de piété que sa mère, sachant son attrait pour la vie religieuse, lui conseilla elle-même de l'embrasser le plus tôt possible : son motif était la crainte qu'elle avait de voir son fils, s'il restait plus longtemps maître de ses actions et libre du frein de l'obéissance, se livrer sans discrétion à l'étude, à l'oraison, et, par ses excès, s'exposer au péril d'abrégér ses jours. Il entra au noviciat en 1604, sans se laisser ébranler par les prières des personnes influentes qui, au nom du clergé, de la magistrature et des habitants de Reims, le conjuraient avec les plus vives instances de conserver la charge dont il était en possession. Après un an de vie religieuse, il fut envoyé par ses supérieurs à Pont-à-Mousson, où il fut deux ans professeur d'Humanités et un an professeur de rhétorique ; il remplissait cet emploi, quand la mort vint le frapper ; il la reçut en rendant grâce à Dieu de ce qu'il lui était donné de mourir dans la Compagnie et à la fleur de son âge. Il était d'un naturel si doux et si affable qu'il s'était gagné tous les cœurs ; sa science aussi profonde que variée n'avait d'égale que sa piété. Il fut vivement regretté des Nôtres et des étrangers, mais surtout de ses élèves, qui com

posèrent des inscriptions en son honneur, et, le jour de ses funérailles, ils les suspendirent aux murs de leur classe, parce qu'on ne leur avait pas permis de les attacher à ceux de l'église.

A cette époque, le P. Jean Chastellier, Poitevin, fut nommé Chancelier de l'Université. C'était un homme doué d'un grand talent, et d'une extrême facilité de travail. Après avoir achevé ses études à Pont-à-Mousson, il fut envoyé à Paris où il enseigna la philosophie et la théologie. Puis, nos Pères ayant été chassés de France, il gouverna en qualité de Vice-Provincial les membres de cette Province qui s'étaient réfugiés dans les deux collèges de Verdun et de Pont-à-Mousson. Plus tard, il fut nommé commissaire et chargé de promulguer dans les provinces de France le *Ratio studiorum*. Il fut le premier supérieur du collège de La Flèche, et c'est de là qu'il revint à Pont-à-Mousson pour succéder au P. Jean Hay dans la chancellerie de l'Université.

Le P. Charles Malapert, Belge d'origine, mais né à Metz, homme d'une modestie extraordinaire, d'une science peu commune était excellent poète. Après avoir enseigné la philosophie à Pont-à-Mousson, les mathématiques en Pologne et dans notre collège de Douai, il fut successivement nommé supérieur du collège écossais dans cette dernière ville,

et du collège d'Arras. De là, appelé à Madrid pour y prendre la chaire de mathématiques dans la nouvelle Université que le roi Catholique venait de fonder dans sa capitale, il obéit sur-le-champ et se mit en route; mais il n'eut pas le temps d'arriver au terme de son voyage : il mourut à Vitoria, ville d'Espagne, à l'âge de quarante-neuf ans, dont il en avait passé trente dans la Compagnie.

Le P. Louis Le Mairat fut élevé dès ses plus tendres années dans l'Université; il y suivit le cours complet des études depuis la grammaire jusqu'à la théologie; mais comme il faut parler avec réserve de ceux qui vivent encore, je me contenterai de dire ici ce qu'on trouve dans la Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie. On y loue le P. Le Mairat comme un homme remarquable par ses talents, la sûreté de son jugement, la solidité de sa science, la pénétration de son esprit qui brillait dans les disputes, la facilité et la clarté de ses leçons; il enseigna tour à tour, avec de grands succès, les belles-lettres et la théologie; il occupa vingt-quatre ans cette même chaire, qu'il vit toujours entourée d'un grand nombre d'élèves pleins d'admiration pour ses leçons. Entre autres ouvrages, il éditâ des commentaires sur toute la *Somme* de saint Thomas.

L'année 1610 n'offre rien de remarquable. Je

mentionnerai seulement ce fait : le collecteur des Lettres annuelles de la Compagnie, faisant le relevé de tous les honneurs qui avaient été rendus à saint Ignace dans tous les pays à l'occasion de sa récente béatification, soit par les membres de la Compagnie, soit par nos amis, crut devoir ajouter : « Entre toutes les villes de France, c'est Pont-à-Mousson qui s'est le plus distingué. Trois grandes pyramides s'élevaient au milieu de notre église et resplendissaient de mille feux. Un drame en français couronna la fête ; au dénouement de la pièce, le Saint apparaissait sur la scène, tenant une torche à la main, qu'il approcha d'une tour remplie de poudre, et la fit éclater dans les airs au milieu des applaudissements de la foule. » Le drame dont il est ici question avait été composé par un séculier, élève de théologie. Pour donner plus d'éclat à la représentation, on la fit dans la cour du collège et non dans la grande salle, bien que celle-ci eût été assez vaste jusqu'alors pour contenir la foule des spectateurs.

En 1611, le cardinal Farnèse fit expédier de Rome, au Recteur de l'Université, un Bref apostolique, par lequel il défendait qu'à l'avenir, et aussi longtemps que l'Angleterre resterait dans l'hérésie et refuserait de se soumettre à l'obéissance due au Saint-Siège apostolique, on créât docteur aucun

prêtre de cette nation, à moins qu'il n'eût passé quatre années dans l'étude de la théologie, et employé quatre autres années au moins à fortifier et perfectionner ses connaissances acquises par un premier travail, et qu'après cette préparation il n'eût obtenu le consentement du Supérieur du collège ou séminaire dans lequel il aurait fait ses études et celui du protecteur de la nation anglaise auprès du Siège apostolique.

Aux ministères accoutumés de la Compagnie vint s'ajouter, cette année, le soin de préparer les enfants de la ville et des bourgades environnantes à recevoir la sainte Eucharistie. On ne négligea rien pour rendre plus solennelle la cérémonie de leur première communion. Ce qu'on fit alors fut religieusement observé dans la suite. Voici comment en parlent les Lettres annuelles : « Le premier dimanche après Pâques, tous les enfants, au nombre de plus de deux cents, revêtus d'habits blancs, se rendirent d'abord à la principale église de la ville, puis, rangés deux à deux et précédés de leurs bannières, ils parcoururent les différents quartiers de la cité et arrivèrent enfin à l'église du collège où ils furent reçus au son des cloches, des instruments de musique et des chants de l'Église. Le Saint Sacrifice fut célébré par le P. Ponce Étienne, homme tout brûlant de zèle pour le salut des âmes et qui

avait préparé les enfants ; il fut assisté à l'autel par huit d'entre eux. A voir la couronne qui ornait leur tête, la beauté de leurs vêtements, on les eût pris pour les anges. L'un d'eux avait la charge de faire approcher ses petits compagnons de la sainte Table, et quand ils avaient communié, un autre les renvoyait en ordre reprendre leur place ; deux autres, portant en main l'encensoir et se tenant de chaque côté du prêtre, entouraient la sainte Hostie d'un nuage d'encens. » Cette solennité, désormais annuelle, ne frappe plus autant les fidèles ; mais le premier effet sur les habitants fut immense. La seconde année, trois cents enfants prirent part au banquet eucharistique, au milieu d'une fête plus belle encore et plus éclatante que la première fois.

A la réouverture des classes, le P. Philippe Plumet recommença le cours complet de la philosophie qu'il venait de terminer ; à la même époque, eut lieu la nomination d'un professeur spécial de mathématiques ; jusqu'alors, c'étaient les professeurs de philosophie qui avaient enseigné cette science. Le nombre des classes se trouva ainsi porté de quatorze à quinze, et en comptant les facultés des élèves externes de vingt-deux à vingt-trois. Le premier qu'on choisit pour remplir ce cours spécial fut le P. Louis Alleman, Champenois, né dans la petite ville de Vertus ; plus tard, il enseigna la phi-

losophie et la théologie, puis il exerça l'emploi de maître des novices à Paris et à Rouen, et mourut avec la réputation d'un saint, vers 1640.

Le 8 juin 1612, mourut Pierre Charpentier, doyen et professeur des Facultés de droit, après avoir légué la moitié de sa bibliothèque au collège. Le Recteur et le Chancelier de l'Université assistèrent à ses funérailles en habit ordinaire ; les professeurs de droit seuls portaient le manteau de pourpre.

Le baron de C..., s'étant converti depuis peu à la religion catholique, demanda un des Nôtres pour instruire sa maison. Le Père s'occupa d'abord d'instruire les gens du baron, et ses soins ne furent point inutiles ; puis il s'occupa de ses vassaux, et leur enseigna les principaux articles de notre foi ; cent vingt abjurations furent en quelque temps le fruit de son zèle ; tous ces convertis se confessèrent avec une grande piété, et, le baron à leur tête, s'approchèrent de la sainte Table. Ayant une fois goûté la douceur de la religion, le baron voulut faire participer ses enfants au même bonheur. En conséquence, il nous les confia et en conduisit trois à Pont-à-Mousson. Cette heureuse mission avait eu lieu sur les limites de France et de Lorraine. Le P. Jean Gérard en donnait une autre en même temps à Vézelize, ville du comté de Vaudemont, au centre de la Lorraine ; tous les jours de l'Avent et

du Carême, il prêcha deux fois et entendit plus de quinze cents confessions générales.

Au mois d'octobre suivant, le P. Philippe Nicauld fut nommé professeur de théologie scolastique, et le P. Guillaume Moret professeur de morale. Ce dernier, après le départ du Père Chastellier pour Paris, fut en outre chancelier de l'Université. A partir de ce moment nous trouvons peu de faits à raconter. L'Académie était pleinement constituée et suivait un cours régulier ; quant aux personnes, plusieurs vivent encore, et ne me laisseraient pas la liberté de louer leur mérite.

En 1613, les classes de théologie et de philosophie, qui jusqu'alors s'étaient terminées vers la mi-août, commencèrent à être prorogées jusqu'au mois de septembre. Un édit du duc de Lorraine restreignit en même temps dans de justes limites les pouvoirs jusque-là très-étendus du conservateur des privilèges de l'Université.

En 1614, les écoliers de l'Université étaient au nombre de quinze cents, sans compter ceux qui suivaient les cours de droit ou de médecine. On remarquait parmi eux le fils du prince de Vaudemont, maintenant duc de Lorraine, sous le nom de Charles IV ; un autre Charles de Lorraine, évêque de Verdun, et plus tard membre de la Compagnie ; François, son frère, aujourd'hui évêque de Verdun,

et doyen de l'église électorale de Cologne. Jamais les classes supérieures n'avaient réuni un aussi grand nombre d'étudiants ; plus de cent suivaient les leçons de théologie scolastique. Quand le duc de Lorraine, Henri, vint nous voir au retour d'un voyage, vingt-et-un jeunes gens, choisis parmi ses condisciples de classe, le complimentèrent en autant de langues différentes, et presque tous dans leur langue maternelle. Cet exercice plut infiniment, et montra en combien de contrées étrangères s'était répandue la réputation de l'Université, puisqu'elle appelait dans son sein des représentants de langues si diverses. Cette même année, trois professeurs furent changés : le P. Antoine Le Gaudier enseigna l'Écriture sainte, le P. Étienne Bauny la théologie morale, le P. Jean Leurechon les mathématiques. Ces deux derniers sont encore vivants. Quant au P. Le Gaudier, Alegambe a fait de lui un éloge bien mérité.

A la fin de l'année 1614, le P. Léonard Perrin fut nommé chancelier de l'Université. Ce fut alors que le duc de Lorraine manifesta les sentiments de bienveillance dont il était animé envers la Compagnie. Les États généraux étant rassemblés et tous les Ordres ayant demandé la suppression de quelques-uns des privilèges de notre Compagnie, le duc ne répondit que cette parole : « Jusqu'à présent les

Jésuites ne nous ont fait aucun mal ; au contraire, ils nous ont fait beaucoup de bien : je ne vois pas pourquoi nous blesserions leurs droits. Je ne veux faire de tort à personne, mais beaucoup moins à ceux qui ne m'ont jamais offensé. »

L'année 1615 ne compte aucun événement qui mérite d'être rapporté dans ces annales, si ce n'est peut-être l'établissement des académies de théologie et de philosophie, instituées d'après les prescriptions du *Ratio*.

A l'époque dont nous parlons, florissait, dans l'Université, le P. Georges Turnbull, Écossais, né au diocèse de Saint-André ; il n'était pas moins remarquable par sa vertu, sa simplicité religieuse et son humilité, que par la profondeur de sa science. Élevé dès son enfance au collège de Pont-à-Mousson, parmi les étudiants du séminaire des Écossais, il passa presque toute sa vie dans l'Université, soit comme professeur de théologie, emploi qu'il exerça pendant plusieurs années avec beaucoup de succès, soit comme chancelier ou comme écrivain. Sur le point de rendre le dernier soupir, et d'aller recevoir la récompense de ses travaux, il dit : « Voilà que nous allons en toute hâte jouir de la béatitude, non telle que nous l'avons exposée dans nos disputes scolastiques, car la dispute ne saurait nous la montrer ce qu'elle est en réalité, mais telle que

Jésus-Christ nous l'a méritée par son sang, telle que la présente à ma foi et à mon espérance notre sainte mère l'Église. » Il remerciait Dieu du fond de son cœur de trois grâces : la première de ce qu'il avait été si bien élevé dans la foi de l'Église romaine par les Pères de notre Compagnie, qui travaillent en Écosse, que jamais le poison de l'hérésie n'avait souillé son cœur ; la seconde, de ce qu'il avait été appelé et reçu dans la Compagnie pour le plus grand bien de son âme ; la troisième, de ce qu'il lui était donné de mourir dans le sein de l'Église romaine et de la Compagnie. Sa mort arriva à Reims le 11 mai 1633 ; il était dans la soixante-sixième année de son âge, et la quarante-deuxième de son entrée en religion. Il a fait paraître divers ouvrages dont Alegambe donne les titres, et laissé des manuscrits sur la théologie que, malgré son désir, notre Université n'a pas encore pu faire imprimer.



HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ
DE PONT-A-MOUSSON.

LIVRE SEPTIÈME.

(1616-1632.)

En l'année 1616, la quarante deuxième depuis la fondation de l'Université, le P. Bouvet, qui en était Recteur, obtint avant de quitter sa charge que le sérénissime duc créa deux nouvelles places dans l'Université : celle d'un sculpteur et celle d'un peintre ; puis, le 7 mai, il fut remplacé par le P. Claude Tiphaine, parisien. Le P. Bouvet a si bien mérité de l'Université, que nous devons quelques pages à sa mémoire.

Jean Bouvet, descendait d'une noble famille italienne, qui était venu se fixer en Lorraine dès le temps du roi René de Sicile. Il naquit à Bar-le-Duc, au diocèse de Toul. Dès sa première enfance, il vint étudier à Pont-à-Mousson, et, en 1584, à dix-huit ans, il entra au noviciat de la Compagnie, à Verdun. Tout le monde le connaissait dans cette ville à cause de la proximité de son pays natal et de la

noblesse de sa naissance: il eût pour maître des novices, le P. Benoît homme extrêmement capable qui ne se contentait ni pour lui, ni pour les novices confiés à ses soins, d'une vertu médiocre. Et comme il était plein de sagacité pour découvrir jusqu'à leurs sentiments les plus intimes, et de zèle pour dompter leurs passions, entre autres épreuves qu'il fit de la vertu de Bouvet, il lui commanda, pour lui faire acquérir un plus grand mépris de lui-même, d'aller tous les jours par les quartiers les plus fréquentés de la ville, couvert de misérables habits séculiers conduire à l'abreuvoir une méchante rosse maigre et laide au possible, ce qui le faisait montrer au doigt par ceux qui l'avaient vu peu auparavant vêtu en gentilhomme et toujours suivi d'un laquais. Après son noviciat, il étudia la philosophie et la théologie, à Paris, pendant sept ans, puis il revint à l'Université, en 1592, après avoir reçu le sacerdoce. Il y enseigna durant trois ans la philosophie, après quoi il partit pour Rome où il fit sa troisième année de probation. De là il fut renvoyé à Pont-à-Mousson où durant sept ans il enseigna la scholastique avec un jugement si solide, un esprit si pénétrant, une exposition si facile et si claire, une telle assurance enfin dans la discussion, que s'il n'eût été enlevé de sa chaire pour être appliqué au gouvernement, il eût pu trouver place et briller parmi les plus illus-

tres théologiens ; mais sa capacité pour l'administration le fit bientôt élever à la charge de chancelier de l'Université, qu'il exerça pendant cinq ans ; puis au Rectorat qu'il remplit pendant neuf ans. Il fut ensuite Recteur des collèges de La Flèche, de Reims et de Nancy, et Provincial ; puis, exilé dans le comté de Bourgogne par la violence des guerres de Lorraine, il fut quelque temps vice-Recteur du collège de Besançon, jusqu'au moment où quelque espérance de tranquillité s'étant manifestée en Lorraine, il revint à Nancy, et passa le reste de ses jours dans la maison du noviciat, au milieu d'une grande paix intérieure et dans les plus tendres sentiments de piété.

Le P. Bouvet était un homme remarquable par sa prudence, la gravité de ses mœurs, et son habileté dans les affaires. Il était tellement calme et maître de lui-même, qu'au milieu des évènements heureux ou affligeants, on ne le vit jamais ni transporté de joie, ni accablé par la douleur, ni même troublé : devenu presque octogénaire, il accordait si peu à son grand âge, sous le rapport de la nourriture, qu'il ne souffrit jamais qu'on lui servit des herbes cuites, tandis que les autres les mangeaient crues ; et s'il arrivait qu'on lui servit à table des mets qu'il ne pouvait plus mâcher, à cause de son grand âge, il ne souffrait pas qu'on les remplaçât par d'autres.

Pendant vingt-cinq ans, il célébra chaque semaine une messe en l'honneur de la Très-Sainte Vierge, pour obtenir la grâce de n'être pas à charge à la Compagnie durant sa dernière maladie et de ne pas mourir sans sacrements.

Dieu exauça ses vœux. Il vécut soixante ans dans la Compagnie, et jamais il ne fut malade au point de prendre sa nourriture dans sa chambre. Le jour même de sa mort, il célébra les saints mystères, remplit tous ses devoirs de prêtre et suivit les exercices de la communauté. Appelé sur le soir au parloir par un des notables de la ville, il conversa familièrement avec lui pendant une heure environ ; puis, se sentant plus fatigué que de coutume, en entrant dans sa chambre, il prévint que sa fin arrivait ; alors il se coucha dans son lit que lui-même avait fait le matin, se confessa, reçut le saint viatique, se prépara à la dernière lutte par l'Extrême-Onction, puis, au milieu de ses frères réunis et priant pour lui, et seulement huit heures après le commencement de sa maladie, le 25 janvier 1643, à deux heures du matin : il rendit paisiblement son âme à Dieu. Avant de paraître devant Notre-Seigneur, et deux fois le même jour, il avait eu le bonheur de le recevoir ; le matin à la messe et le soir en viatique ; ce fut la récompense de sa grande dévotion au Saint-Sacrement et de la piété avec laquelle il avait tous les

jours pendant plusieurs années, passé une heure en oraison devant le tabernacle.

Ses funérailles se firent au milieu d'un immense concours des habitants de Nancy, et son cercueil fut couvert d'une telle quantité de fleurs, que le mois de janvier semblait offrir l'image des plus beaux jours du printemps.

Le 26 juin 1616, une foule nombreuse était attirée dans notre Église par le sermon que prêchait, avant de quitter l'Université où il venait de clore sa quatrième année de Théologie, l'illustrissime et révérendissime prince Charles de Lorraine, évêque et comte de Verdun. Plus tard, en 1622, déposant les insignes de l'épiscopat et renonçant au chapeau de Cardinal, qui lui était offert, il se consacra à Dieu dans notre Compagnie. Cette démarche, que le vicaire de Jésus-Christ avait approuvée et même honorée de ses félicitations, fut vivement admirée des catholiques et applaudie des grands dignitaires de l'Église. Si je voulais parler de la grandeur d'âme de Charles de Lorraine, de sa piété, de son zèle pour la religion et pour la gloire de Dieu, en un mot de tout ce qu'il a fait de belles actions, il me faudrait écrire un ouvrage considérable.

[Nota.— Le P. Abram s'excuse de ne pouvoir se livrer à ce travail et souhaite qu'une excellente plume veuille s'en charger. Ses souhaits se sont réali-

sés : plusieurs auteurs ont écrit la vie du P. Charles de Lorraine.]

Le 21 août 1616, mourut à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le P. Guillaume Murdoch, écossais, il y avait cinquante-deux ans, que le P. Laynez l'avait reçu, à Trente, dans la Compagnie : ce furent cinquante-deux années de travaux et de mérites. Au milieu de ses frères; le P. Murdoch était un homme d'une charité, d'une obéissance et d'une humilité remarquables; au milieu des hérétiques il brilla par sa prudence, sa grandeur d'âme et son inépuisable charité. Voici un fait qui lui arriva au milieu des catholiques. Je le cite tel que je le trouve consigné dans les archives du collège. Tandis que le P. Murdoch remplissait, dans notre collège de Clermont, à Paris, les fonctions de ministre, vers l'année 1574, on vit accourir un jour à notre maison, le serviteur d'un collège voisin, demandant qu'on envoyât l'un de nos Pères pour assister une personne très-dangereusement malade. Le P. Guillaume Murdoch désigné pour remplir ce ministère, part à l'instant : arrivé dans la cour du collège, il est aussitôt introduit avec la plus exquise politesse dans une chambre retirée dont on ferma soigneusement les portes. Il pensait trouver là son malade; quelle ne fut pas sa surprise de voir tout à coup entrer par des portes dérobées, une troupe de gens armés de

verges qui le regardent avec colère et lui signifient leur dessein de lui faire expier le tort que notre réputation faisait à la leur, et de se venger ainsi sur l'un des Nôtres de leur insuccès. Ils entourent aussitôt le Père, et celui qui semblait le chef de la troupe se plaçant en avant du cercle qu'ils avaient formé lui crie : « dépouille-toi vite de tes vêtements, ou nous allons te les arracher par force. » — « Oh ! répond le Père avec calme et d'une voix ferme, je n'ai besoin pour cela d'aucun aide ; ce que je fais tous les jours avant de me coucher, craindrais-je de le faire une fois pour Jésus-Christ ! » Aussitôt il jette son manteau, sa soutane et sa chemise et découvre ses épaules en rappelant à sa mémoire la pensée de Jésus flagellé pour nous. Les misérables traitres se repaissaient déjà du plaisir d'une prétendue vengeance sur le Père, quand soudain, ils aperçoivent avec stupéfaction un horrible cilice qui lui enveloppait le corps, alors même tout enflammé et rougi par les piqûres de cet instrument de pénitence. A cette vue la colère fit place à la pitié, et, pénétrés de honte de leur odieuse trahison et lâcheté ; ils tombent aux genoux du Père en lui demandant un pardon qu'il leur accorde bien volontiers ; tout en regrettant d'avoir perdu une si belle occasion de souffrir pour Jésus-Christ.

La vertu du saint homme ne brilla pas moins au

milieu des pays hérétiques , durant les quatorze années qu'il parcourût l'Écosse déguisé en médecin, il ramena à la vraie religion un grand nombre de ses compatriotes, affermit les catholiques dont la foi était chancelante , et rendit même la santé du corps à plusieurs personnes, soit en recevant leur abjuration , soit en leur conférant le baptême ou les autres sacrements. Mais ce n'est pas seulement par des œuvres de ce genre que Dieu voulut faire connaître la sainteté de son serviteur ; il lui donna aussi de connaître et d'annoncer les choses cachées et en même temps de supporter avec une invincible patience toute sorte de tribulations.

De graves conflits s'étaient élevés entre les catholiques et les protestants on en vint bientôt aux mains. Un jour la petite armée des catholiques se trouva en présence des forces ennemies qui étaient beaucoup plus considérables. Le P. Murdoch célébrait alors le saint Sacrifice. Déjà l'on se portait les plus rudes coups et les catholiques commençaient à plier, quand tout-à-coup le Père se tournant vers le petit nombre des assistants qui entouraient l'autel , il leur dit : « Nos frères sont en danger ; si nous ne pouvons les secourir par les armes, soutenons-les du moins par nos vœux et nos prières ». Puis après être resté quelque temps en oraison il annonça que l'armée catholique renportait la victoire.

Le P. Murdoch aimait de toute son âme notre Bienheureux Fondateur et l'on tient pour certain qu'il fût favorisé de son apparition. Par cette faveur saint Ignace voulait sans doute l'encourager à supporter les longues et si rudes vexations auxquelles il allait être en but et qui devaient le rendre quasi martyr. En effet à quelque temps de là, il fut saisi par un évêque hérétique, souffleté, chargé d'outrages, accablé de coups de bâton, dépouillé de tous ses vêtements et enfin jeté en prison, après avoir vu mettre ses livres en pièces et profaner sous ses yeux les ornements et les vases sacrés. Puis il fût à l'âge de soixante-dix ans, traîné devant plusieurs tribunaux et soumis aux interrogatoires les plus captieux sur la Foi catholique, sur l'autorité du Souverain Pontife, sur la juridiction du Roi d'Angleterre. Pour prix de ses courageuses réponses, il n'attendait que la mort; lorsqu'on porta contre lui une sentence peut-être plus dure; car en exécution de cette sentence il fut conduit à travers les rues d'Édimbourg, revêtu des ornements sacerdotaux, entouré d'une troupe d'hérétiques furieux qui lancent contre lui des ordures, l'accablent d'injures, de malédictions et de soufflets. Arrivé sur la place publique, on lui ordonne de jeter dans les flammes les ornements sacrés, sous peine d'y être précipité lui-même, s'il refuse : mais

il déclare avec courage qu'il ne le fera jamais; cette réponse qui semblait devoir lui valoir la mort la plus cruelle le sauva; les hérétiques ne purent s'empêcher d'admirer sa constance et les catholiques en reçurent un immense sujet de consolation. Cependant comme il était exposé sur une estrade dressée au milieu de la place publique, un jeune insolent s'approcha de lui, comme pour le servir à l'autel, répétant à plusieurs reprises et par moquerie : *Judica me Deus*, Jugez-moi, mon Dieu. — « Oui, répond le Père, ce verset s'applique admirablement à moi, dans la circonstance où je me trouve : Jugez-moi mon Dieu et séparez ma cause de celle des impies, délivrez-moi de ces hommes pleins de tromperie et d'injustice » : On le reconduisit à sa prison, où il ne cessa de donner des exemples de courage, de patience et de piété, jusqu'à ce que, à la prière de la reine, il fût mis en liberté.

Après sept mois d'une rude captivité, on crût lui faire une grande grâce en le condamnant à l'exil perpétuel. Mais cet exil lui procura la consolation de revoir ses frères et Pont-à-Mousson où, avant son départ pour l'Écosse, il avait passé quatorze ans. A partir de son retour à l'Université et jusqu'à sa mort, il se livra au ministère de la confession, et fût pour ses frères un modèle de vie religieuse.

A la rentrée des classes le discours d'usage n'eût

pas lieu : l'orateur désigné s'étant trouvé subitement indisposé. Les prix ne furent point distribués, soit parceque cette solennité avait été remise soit , et c'est l'opinion générale, que le nouveau Recteur, d'un naturel indécis et fort lent, avait comme pris à tâche de ne pas imiter son prédécesseur, surtout dans les choses ou il avait montré le plus de zèle et d'énergie.

Jusqu'à cette époque , l'Université avait été fréquentée par des Français, des Anglais, des Écossais, des Irlandais, des Belges et même des Italiens et des Espagnols ; la noblesse de Pologne elle aussi nous envoya six représentants. L'année suivante , deux frères Pierre et Stanislas Danilowski vinrent les rejoindre et firent avec une grande magnificence les frais de la distribution des prix. Cette même année 1617 , trois jeunes Polonais défendirent publiquement des thèses de logique.

L'an 1617 , à la réouverture des classes , le P. Nicolas Fagot, de Saint-Mihiel, enseigna les mathématiques. C'était un religieux distingué par la facilité de son esprit , le charme de sa parole , la douceur de ses mœurs et sa dextérité dans ses rapports avec les hérétiques. Il édifia tous les Nôtres par son admirable patience dans les cruelles douleurs d'une longue maladie , et par la sainte joie avec laquelle il vit venir la mort.

Le 31 octobre, le feu prit à la lingerie et la détruisit presque complètement ; les flammes débordant de toutes parts couvraient déjà le faite de l'église et s'attachait au bois des fenêtres, lorsque grâce aux *Agnus Dei* jetés dans le feu et au changement de vent qui suivit, puis au dévouement des habitants de la ville on put arrêter les ravages de l'incendie.

Le P. Jean Mainbourg né en 1563, à Nancy, entra à l'âge de vingt ans, dans la Compagnie. Après avoir achevé ses études de théologie, il fut nommé professeur de belles-lettres, puis en 1594, lecteur d'Écriture sainte. C'était l'époque où nos Pères, venaient d'être chassés de France; le collège de Pont-à-Mousson se trouva momentanément trop petit, et pour diminuer l'encombrement on fit partir un certain nombre des exilés pour d'autres Provinces. L'année d'après, le Père Mainbourg fut dirigé sur Rome, où il fit sa troisième année de probation ; puis il partit pour la Bohême où il donna pendant plusieurs années, au collège de Prague, des leçons de controverse. En 1603, de retour à Pont-à-Mousson, il fut successivement professeur d'hébreu, préfet des études, garde des sceaux, et professeur d'Écriture sainte. C'était un religieux rempli de sagesse et de science, d'un caractère doux et agréable, grand amateur de la pauvreté et de la simplicité religieuses, plein de

mépris pour lui-même et pour les distinctions, toujours prêt à recevoir les pénitents et à les entendre. On sait que pendant vingt ans il souffrit sans se plaindre et sans en parler d'une cruelle douleur qui cependant ne l'empêcha point de suivre la vie commune. Après vingt ans, le mal devenant plus grave, le P. Mainbourg, cinq mois environ avant d'y succomber, dut garder à peu près constamment l'infirmierie, en proie à de très-violentes douleurs. Une amélioration sensible lui donna ensuite quelque relâche ; mais la veille de la fête des saints Apôtres Pierre et Paul, comme il se promenait dans la maison, la tumeur qui le faisait tant souffrir s'ouvrit subitement, une artère se rompit, et le Père tomba évanoui. C'était l'annonce de sa fin prochaine ; il s'y prépara avec ferveur, reçut les sacrements, et le jour de l'octave de Saint-Jean, son patron, dans la soixante-quatrième année de son âge, et la quarante-quatrième depuis son entrée dans la Compagnie, il échangea, comme nous avons lieu de l'espérer, les misères de cette vie contre les joies de la sainte cité.

Le P. Jean Mainbourg avait un neveu, maître des requêtes à la cour de Lorraine ; ce jeune homme, appelé Érarid Mainbourg, élève de l'Université et licencié en l'un et l'autre droit, se faisait remarquer entre tous, à Nancy, par sa haute position, son in-

fluence et ses connaissances en droit. Ayant trouvé une femme d'un grand cœur, Catherine Bertrand, dame de beaucoup de distinction, et ornée de tous les dons de la nature, de la fortune et de la grâce, il l'épousa. Ce fut entre eux une émulation continue à la vertu, à la piété et à la libéralité envers les Ordres religieux. Ils eurent trois enfants, qu'ils formèrent eux-mêmes, par leurs leçons, à l'amour et à la pratique de la vertu, et pour lesquels ils ne cessèrent d'adresser à Dieu les plus ferventes prières. Leurs soins ne furent pas perdus : leur fils entra dans la Compagnie, et leurs deux filles dans la Congrégation de Notre-Dame. Ces généreux époux augmentèrent presque du double la fondation du collège de Nancy, reconstruisirent la maison de Saint-Nicolas, et montrèrent dans ces deux entreprises une charité vraiment parfaite ; ils avouaient que la reconnaissance des religieux n'était point le motif de leur libéralité ; mais bien la certitude qu'ils avaient de travailler à la gloire de Dieu en soutenant les Ordres religieux.

A la mort de son épouse, Érarid Mainbourg, qui avait déjà donné à la Compagnie ses biens et son fils, se donna lui-même, après avoir obtenu l'agrément de T. R. P. Général, à l'âge de près de soixante-dix ans. Par un sentiment d'humilité, il demanda à être reçu au rang des frères coadjuteurs ;

mais les Supérieurs n'y consentirent point ; et après un an de noviciat il fut ordonné prêtre. Quelques mois plus tard, le 1^{er} septembre 1644, il alla, comme nous l'espérons, recevoir la récompense de sa sainte vie.

Le P. Étienne Voirin, Franc-Comtois, fut un de nos meilleurs professeurs de rhétorique. Ses exemples et ses prières exercèrent une telle action sur ses élèves, qu'à la fin de l'année, environ soixantedix d'entre eux firent une confession générale à partir de leur première enfance, avec de grands sentiments de piété et des fruits admirables ; plusieurs même prirent la résolution d'embrasser la vie religieuse. Le P. Voirin était doué d'une mémoire heureuse, d'un esprit prompt et actif ; il connaissait à fond les langues et l'antiquité monastique ; on le savait rempli d'un zèle admirable pour la gloire de Dieu, doué d'un grand discernement des esprits, ardent à travailler à sa propre perfection comme à celle du prochain ; si vigilant sur lui-même qu'il consignait par écrit tous les mouvements de son cœur et les lumières qu'il recevait.

On continuait toujours le travail des missions. Notons seulement quelques faits de la longue relation qu'on en pourrait publier.

Quarante villages, situés sur les limites de la Lorraine et de l'Allemagne, furent ramenés de l'hérésie

à la vraie foi, et ce travail fut d'autant plus rude que les habitants étaient comme abrutis par leur extrême ignorance, bien partagée du reste par leur soi-disant pasteur. La moisson se préparait déjà quand Nicolas Coëffeteau, évêque de Dardanie, *in partibus*, et plus tard évêque de Marseille, appela deux de nos Pères, qui se hâtèrent d'aller partager ses travaux. On ne saurait dire combien ils recueillirent de fruits en peu de temps. Les pauvres habitants n'avaient jamais vu d'évêque; à peine en avaient-ils une idée: aussi s'empressèrent-ils d'accourir de toutes les bourgades, même des plus éloignées, à la rencontre de celui que leur envoyait le ciel: aucun d'eux n'avait reçu la confirmation; ils ignoraient même qu'il y eût un sacrement de ce nom; l'évêque en confirma près de deux mille. L'Extrême-Onction n'était pas connue davantage. Le prélat défendit aux curés, sous peine de privation de leurs bénéfices, de laisser mourir aucun fidèle sans lui avoir administré ce sacrement. La sainte Eucharistie était presque partout conservée dans les meubles servant aux usages domestiques; ceux qui la traitaient avec plus de révérence la mettaient, à l'église, dans le même meuble que les ornements sacerdotaux. L'évêque fit construire partout des tabernacles, et on les plaça dans le chœur des églises, et en vue des fidèles. Tous les

prêtres, moins deux, entretenaient des concubines, et quelques-uns les fruits de leur libertinage. On fit cesser cet abominable scandale. Presque tous les prêtres disaient la messe sans servant; d'autres donnaient l'absolution sans entendre la confession des péchés, ou distribuaient la communion aux laïques sous les deux espèces, et laissaient toucher la sainte hostie par les laïques et même par les femmes. Malgré tant de misères, il ne fut point difficile de ramener ces prêtres dans la bonne voie, car leur péché provenait moins de la malice de leur volonté que de l'ignorance grossière dans laquelle ils étaient plongés. Trois prêtres favorisaient secrètement l'hérésie; mais le souffle de la grâce les changea, et ils rentrèrent franchement dans le sein de l'Église; douze chanoines avaient abandonné le chant de l'office divin et jouissaient grasement dans les paroisses des bénéfices de leur canonicat et de la charge curiale; on leur enleva cette dernière charge, puis on les rendit à leur église. Le fruit aurait été encore plus grand si nos Pères eussent mieux possédé la langue de ces pauvres paysans.

Un autre de nos Pères fut demandé par l'abbé de Haute-Seille, pour l'accompagner dans la visite qu'il faisait, au nom du Souverain Pontife, du comté de Salm, situé sur les frontières d'Allemagne, et qu'on

disait exempt de toute juridiction épiscopale. Je ne parlerai point de cette mission ; elle fut en tout semblable à la précédente, et ce serait répéter le même récit. Quelques circonstances la distinguent cependant : ainsi, on obtint des principaux personnages du comté qu'ils feraient rendre à leurs légitimes possesseurs, c'est-à-dire aux curés des paroisses, les revenus ecclésiastiques qui, par suite de l'incurie des catholiques, étaient devenus la proie des ministres hérétiques ; en outre, l'église de Badonviller était commune aux deux cultes ; les catholiques et les calvinistes y célébraient leur office à des heures réglées, et la même chaire servait à l'enseignement de la vraie foi et de l'erreur : on obtint que les catholiques auraient seuls l'usage de cette église, en laissant aux hérétiques la permission de se bâtir un temple s'ils le jugeaient à propos. Dans un grand nombre de villages, les catholiques se trouvaient mêlés avec les sectaires : de là, une source de corruption pour les mœurs et la violation des lois de l'Église. Pour apporter un remède à ces maux, les magistrats défendirent, sous peine d'amende, à tous les artisans, de travailler ostensiblement, le dimanche, pendant le service divin ; aux cabaretiers, de recevoir les personnes qui se présenteraient ; aux ménétriers, de faire usage de leurs instruments pendant ce même temps, et les amen-

des imposées aux contrevenants devaient être employées à l'entretien des maîtres d'école.

Le Père Nicolas Aubertin, qui quelques mois auparavant avait accompagné l'évêque de Dardanie dans ses courses, ne recueillit pas des fruits moins abondants dans sa mission de Vic. Il y prêcha plusieurs fois pour les fêtes de Noël, et entendit près de deux mille confessions, dont la plupart étaient générales. La coutume de boire avec excès disparut si complètement, grâce au concours plein de fermeté des magistrats et aux efforts du prédicateur, que durant plusieurs mois, après le sermon prononcé contre cet abus, on ne vit pas, dans toute la ville, de l'aveu même des magistrats, un seul homme entrer dans les cabarets, jusque-là constamment remplis de buveurs ! Les dissensions qui divisaient les familles furent apaisées ; les aumônes furent plus abondantes, et les Pères Franciscains, en remerciant notre prédicateur des secours dont il avait été pour eux l'occasion, lui assurèrent qu'ils avaient plus reçu d'aumônes dans le courant de cet Avent qu'il ne leur en venait autrefois en trois années entières. Le Carême suivant, le même Père revint achever le bien qu'il avait commencé ; il fit fermer tous les cabarets de la ville, et ravit tout le monde par ses fameuses explications de la Doctrine chrétienne qui attiraient une foule encore plus pressée que ses

sermons. Nous ne pouvons raconter tout le bien qu'il fit aux riches, et aux pauvres dont il s'était fait le père et l'avocat. Citons ce seul trait entre beaucoup d'autres effets de la grâce. Un usurier qui se convertit fit livrer aux œuvres pies, pour l'acquit de sa conscience, seize mille francs de Lorraine.

La même année, le P. Pierre Maréchal, Franc-Comtois, religieux de grande piété et prudence, donna la station de l'Avent, à Épinal. Ayant, un jour, prêché sur l'intégrité de la confession, il remua si profondément l'âme de ses auditeurs que les Pères Minimes, bien que nombreux, pouvaient à peine suffire à entendre les confessions générales. Les prédications étaient suivies et la chaire fut assiégée par une telle foule que depuis trente ans on ne se souvenait pas d'avoir vu d'affluence si considérable. Un novice aidait le Père et faisait le catéchisme au peuple, et souvent on y compta plus de deux mille personnes. La Visitation, approuvée depuis peu par le Pape Paul V, s'était établie dans la ville ; mais le défaut de secours était si grand que les religieuses se voyaient dans la nécessité d'aller s'établir ailleurs. Le P. Maréchal vint à leur secours. Il décida un religieux à prendre l'engagement de leur bâtir un monastère à ses frais, et une dame à leur fournir une rente annuelle de quatre mille écus, somme considérable pour ce pays.

En 1621, tout suivit une marche prospère dans l'Université : l'étude et la piété. Nos ouvriers donnèrent aussi des missions qui ne furent pas sans fruit ; mais, de peur de tomber dans des redites, je passe tous ces faits sous silence, et je me hâte d'arriver à l'année suivante, qui fut signalée par la canonisation des deux patriarches de notre Compagnie. Tout faisait espérer qu'on pourrait la célébrer au collège, lorsque l'année si heureusement commencée se termina de la façon la plus lamentable. A la suite du comte de Mansfeld, des bandes de soldats, chassées de l'Allemagne, envahirent subitement la Lorraine, répandant partout la terreur et promenant avec elles tous les fléaux de la guerre, le meurtre et le pillage. Cette invasion ne permit pas de célébrer les fêtes qu'on préparait déjà et dont toute la cité se réjouissait. Un autre fléau s'abattit en même temps sur la contrée : la dysenterie et des fièvres pernicieuses ravagèrent tous les environs de la ville, pénétrèrent dans ses murs et jusque dans l'enceinte de notre collège, où elle attaqua un grand nombre des Nôtres, trois desquels succombèrent. Parmi eux était un jeune scolastique dont la vocation, les admirables vertus et la précieuse mort sont dignes de trouver ici une place.

Jean Dominée (?), né en 1600, à Vitry, dans le diocèse de Châlons, entra dans la Compagnie à

l'âge de dix-neuf ans. Il avait achevé son noviciat et il touchait à la fin de sa première année de philosophie, lorsque Dieu le voulut enlever de ce monde. Il n'avait pas encore atteint sa vingt-deuxième année. Dès sa plus tendre enfance, Jean avait coutume de demander tous les jours à Dieu la grâce de mourir plutôt que de commettre un seul péché mortel. De toutes les erreurs du calvinisme, qui avaient corrompu une bonne partie de son pays, il n'avait subi d'autre atteinte qu'un éloignement instinctif pour la récitation de la petite prière par laquelle l'Église termine la Salutation Angélique. Mais, vers l'âge de neuf ans, il se sentit intérieurement pressé de l'adresser à Marie. Aussitôt il éprouva le désir de se consacrer à l'éducation de la jeunesse, d'aller prêcher l'Évangile aux peuples infidèles ; et un amour si ardent de la chasteté s'empara de son cœur, qu'il forma le dessein de la garder toujours, quand bien même ses parents le voudraient marier. Il était arrivé à l'âge de commencer ses études, et son père songeait à nous confier le soin de son éducation ; mais toute la famille et la mère surtout s'opposèrent à ce qu'on le laissât entrer en un de nos collèges, dans la crainte que, séduit par l'exemple, il ne se fit religieux.

Mais Dieu le voulait à lui. Quelques mois après, sa mère mourut, et il entra au séminaire de Reims

où il se distingua au milieu de ses compagnons par sa piété, ses talents et son ardeur au travail. Il fit de rapides progrès dans la vertu, et, par l'amabilité de son caractère, gagna si parfaitement les cœurs qu'on lui avait donné l'épithète de *Bon*.

Durant sa seconde année de rhétorique, un jour qu'il pensait à quitter le monde, sa mère lui apparut pour lui demander le secours de ses prières. Jean s'empressa d'obéir, et dès lors il sentit croître en lui ses désirs de vie religieuse. Cependant sa ferveur ne tarda pas à se ralentir; déjà même il s'efforçait de se soustraire aux pensées qui le poursuivaient, lorsque pour la seconde fois sa mère se présente à lui, réveille son zèle endormi, le reprend de ses longues hésitations et le conjure de ne pas abandonner son pieux dessein. Cette exhortation maternelle rompit toute résistance, et quelques mois après le jeune homme entra dans la Compagnie. Pendant les trois années qu'il y passa, il se distingua par son angélique piété, sa modestie, son obéissance, son abnégation, sa charité et toutes les vertus religieuses. Sa régularité fut telle que durant ces trois années on n'eut jamais à lui reprocher la moindre faute contre la règle du silence. Il mourut dans une grande réputation de sainteté. Le Père recteur, au moment de sa mort, lui recommanda le soin du collège, et le Père Provincial celui de la

Province. Un grand nombre des Pères les plus vénérables, qui se trouvaient alors réunis pour la congrégation provinciale, emportèrent avec eux quelques reliques de ce saint jeune homme.

Un scolastique, étudiant en théologie, étant sur le point d'être renvoyé de la Compagnie, s'en vint prier auprès du mort exposé dans la chapelle domestique ; tout à coup, saisi d'une inspiration d'en haut, il presse le défunt entre ses bras, et d'un ton pénétré de la plus vive confiance, il s'écrie : O saint frère, attirez-moi vers vous: *Trahe me post te*. Sa prière fut exaucée ; le soir même, il fut atteint de la dysenterie, et au bout de quelques jours il mourait dans la Compagnie avec les plus tendres sentiments de piété.

Un des Nôtres, qui avait été le compagnon d'étude du F. Jean, souffrait des maux de tête si cruels que sa vue en était altérée. Il eut recours au saint Frère, et prenant un de ses écrits qu'il conservait avec soin, il se l'appliqua sur le front : aussitôt il se trouva parfaitement guéri. Durant sa vie, le Frère Jean avait vivement désiré voir un de ses amis entrer dans la Compagnie. Ce dernier, apprenant la mort du F. Jean, et se sentant soudain un désir irrésistible d'entrer chez nous, vint solliciter son admission.

Un autre scolastique, François Hollier, né en

Normandie, mourut après onze années de vie religieuse. La Règle, expression de la volonté de Dieu, fut sans cesse l'objet de ses plus chères affections. Par amour pour la pauvreté, il ne conservait d'autre image que celle qu'il trouvait dans la chambre qui lui avait été assignée. Il s'appliquait avec tant de soin à l'oraison, que, durant ses trois années de philosophie, ses distractions dépassèrent à peine quelques minutes. Toujours prêt à rendre service, il sacrifiait volontiers ses goûts à ceux des autres, et, supérieur par l'éclat de ses talents, il se faisait un plaisir de céder en tout au moindre de ses frères. Jamais il ne laissa échapper une parole qui portât l'empreinte de la vanité ; il ne souffrait pas davantage qu'on fit son éloge. S'agissait-il de pratiquer un acte de vertu : il était toujours prêt, et ne laissait passer aucune occasion de faire une bonne action, comme il le confessa lui-même à un de ses amis les plus intimes.

L'année 1623 fut signalée par trois événements remarquables : la réforme de l'Ordre des chanoines de Saint-Augustin : les fêtes en l'honneur de la canonisation des saints Ignace de Loyola et François Xavier, et les agitations excitées par les étudiants allemands que réprima vigoureusement le duc de Lorraine.

[Nous avons déjà parlé de la réforme des Ordres

religieux, et spécialement de celle du Bienheureux Pierre Fourier. Nous avons dit quelle fut la part de la Compagnie dans cette bonne œuvre et nous renvoyons aux ouvrages qui en contiennent les détails.]

Le second événement qui marqua l'année 1623 furent les fêtes célébrées au collège, à l'occasion de la canonisation de S. Ignace et de S. François Xavier. Elles commencèrent le 22 juillet, fête de sainte Madeleine, à deux heures après midi, par le chant des vêpres suivies d'une procession magnifique. Ces fêtes durèrent huit jours, et le récit des témoins oculaires publiés en latin et en français remplissent deux opuscules fort curieux, mais dont l'étendue rend ici leur reproduction impossible. Disons seulement que ces fêtes firent époque dans l'histoire de Pont-à-Mousson. Les PP. Louis Wapy et Léonard Perrin racontent dans leurs relations imprimées comment toutes ces joies furent suivies d'une grande tristesse. Tous les Nôtres (sauf le petit nombre de ceux qui étaient retenus pour les offices de la maison) étaient à prendre leurs vacances à la campagne du collège. Trois jours s'étaient écoulés depuis les derniers feux de joie, lorsqu'à la nuit tombante un incendie dévora la flèche principale des tours de l'église, et la toiture située au-dessus de la bibliothèque. Ce malheur fut pour toute la ville et pour le Prince

François de Lorraine l'occasion de nous montrer leur sympathie. Tous les témoignages d'affection que nous reçûmes auraient suffi pour nous remplir de reconnaissance, si déjà elle n'eut été conquise depuis longtemps. La cause de cet incendie est demeurée inconnue. Bien des indices nous feraient croire qu'il ne doit être attribué, ni à l'incurie des domestiques, ni au hasard, mais bien à la malice des hommes ou du démon. Trois jours après les fêtes terminées, le jeudi, vers les cinq heures du soir, on vit apparaître le feu, au même moment et comme à un signal donné, en trois endroits différents à la fois ; pendant l'incendie lui-même on aperçut des corbeaux d'une grandeur prodigieuse qui volaient autour de l'église et de ses flèches, et faisaient comme un affreux concert de joie en battant des ailes. Enfin des hommes les plus graves nous ont affirmé qu'ils avaient vu un spectre à face humaine passer au milieu de la flèche en feu. A Metz, on avait entendu un homme prononcer ces paroles : « Les Jésuites célèbrent leur Ignace par de beaux feux de joie ; mais les démons auront aussi le leur ». A Nancy, on disait depuis un certain temps que les deux tours de notre église se fondraient en une seule ; et à Toul, trois heures avant que l'incendie éclatât chez nous, on annonçait par toute la ville que notre collège était en feu. Tous

ces bruits et d'autres indices étranges nous ont fait croire que des artifices diaboliques n'étaient point étrangers à cette grande ruine.

Dès l'année 1608, on avait remplacé sur les deux flèches des tours les chiffres des Anthonistes par ceux des saints noms de Jésus et de Marie. Or, depuis cette année-là, nous avons essuyé, coup sur coup, trois différents incendies, et nous pensâmes qu'il convenait de rétablir dans l'église le culte de saint Antoine, pour obtenir sa protection. On lui fit donc construire une chapelle splendide, ornée de marbres, de mosaïques et de tableaux précieux, et je ne pense pas qu'on puisse trouver dans toute la Lorraine rien de plus achevé, de plus riche et de plus gracieux. Nous devons ajouter que sire Jean Cheminot, de Pont-à-Mousson, nous vint en aide par un don de quinze cents écus d'or. Quand cet insigne bienfaiteur mourut, soit par humilité ou simplicité chrétienne il défendit de graver son nom ou ses armes sur sa tombe placée, selon ses intentions, dans la chapelle de Saint-Antoine. Comme son fils unique avait déjà fait profession dans notre Compagnie, il disposa de ses biens en faveur de notre collège de Pont-à-Mousson. Sa mort, à laquelle il s'était préparé en véritable enfant de l'Église, arriva en 1630. Ses funérailles furent magnifiques, et tous les pauvres furent si charitablement

traités que l'on approuvait partout les héritiers que le mort s'était choisis, et l'on disait que les Jésuites témoignaient encore plus d'affection à leur bienfaiteur décédé qu'à leurs bienfaiteurs vivants. De fait, tous les prêtres de la Compagnie dirent chacun trois messes pour l'âme de cet admirable chrétien qui, parti pour ainsi dire de l'indigence, s'était élevé par son industrie jusqu'à la plus haute fortune, sans avoir jamais, comme tous, et lui-même, en rendait témoignage, augmenté ses biens d'une seule obole injustement acquise.

A la fin de cette année, la prudence et l'autorité du sérénissime duc apaisèrent une petite révolte de nos étudiants venus d'Allemagne. Ces jeunes gens avaient demandé au duc le privilège de se constituer en congrégation nationale. La pétition fut renvoyée au conservateur des privilèges de l'Université, Charles de Lenoncourt, qui faiblit un peu dans cette circonstance, et donna des espérances aux meneurs de l'affaire, parmi lesquels se trouvaient quelques professeurs de la Faculté. Mais après bien des intrigues, des informations et des séances tenues tant à Nancy qu'à Pont-à-Mousson, le sérénissime duc, sur les représentations fortement motivées du Père Recteur Philippe Nicauld, rejeta les pétitions des étudiants allemands.

Le 31 juillet 1624, pendant que nous célébrions

la fête de saint Ignace , mourait à Nancy le duc Henri II. Ce prince avait toujours aimé notre Université. Il était d'une largesse et d'une libéralité toute royale ; il avait coutume de dire : « Notre langue n'a qu'un seul petit mot pour exprimer le *refus*, et cependant ma nourrice n'a jamais pu me l'apprendre. » Toutefois, il savait être sévère lorsqu'il s'agissait de l'honneur de Dieu. Un jour, des personnes de très-haut rang lui ayant demandé la grâce d'un jeune homme condamné à mort pour avoir volé un ciboire, il répondit : « Si j'avais un fils unique, héritier de tous mes domaines, et qu'il se fût rendu coupable d'un tel sacrilège, il mourrait ! » S'agissait-il, au contraire, de son propre honneur : il ne savait point se faire prier pour pardonner, et tout le monde lui reprochait sa trop grande mansuétude qu'il appelait lui-même le péché originel de sa race. Un scélérat ayant attenté à ses jours, tous les courtisans lui conseillaient de le faire expirer dans les supplices ; mais, loin d'y consentir, jamais on ne put lui arracher un arrêt de mort.

Un homme, après s'être confessé au P. Jean Guéret d'avoir volé au prince environ onze cents francs, ce dont il se repentait vivement, avait pris les résolutions de restituer ce qu'il avait dérobé ; mais comme cette restitution devait réduire à la

misère ses nombreux enfants, il pria le Père de vouloir bien exposer le fait au prince et le supplier de lui faire grâce d'une partie de la somme. Le P. Guéret exposa le cas au prince, et celui-ci, non-seulement remit libéralement toute la somme, mais il répondit en véritable chrétien : « Plaise à Dieu qu'il n'arrive jamais que pour de l'argent un homme soit condamné, je ne dis pas au feu éternel, mais seulement à passer une heure dans les flammes du purgatoire. »

Il était très-dévoué au culte de la T.-S. Vierge; il ne laissait passer aucun jour sans lui payer quelque tribut d'hommages; le samedi, en son honneur, il ne prenait pour toute nourriture que des légumes et des fruits.

Le 25 avril 1625, le Père Philippe Plumeret, nommé Recteur depuis le 12 février, convoqua toutes les Facultés afin de prendre leur avis sur les deux points suivants :

1^o Fallait-il maintenir l'exécution du décret (inexactement observé) relatif aux Facultés de droit et de médecine, par lequel il était interdit à tout écolier du collège de suivre les cours de droit ou de médecine avant d'avoir étudié la philosophie au moins pendant un an?

2^o Plusieurs hérétiques s'étant glissés dans l'Université, que penser du treizième statut des Facultés,

portant que tous ceux qui suivent les cours de ces Facultés feront inscrire leurs noms sur le registre du Recteur, avant toute inscription sur celui des Facultés.

La réponse unanime fut que les deux décrets devaient être maintenus. Les doyens des Facultés de droit et de médecine s'engagèrent même à rappeler chaque année à leurs écoliers cette condition préalable à leur admission dans l'Université.

Le 6 décembre, fête de saint Nicolas, patron de la Lorraine et de l'Université, une messe solennelle fut célébrée selon l'usage dans l'église du collège. Le lendemain, le notaire, le questeur et les autres officiers de l'Université demandèrent au Recteur et en obtinrent la confirmation dans leurs offices. Seul, le libraire Jean Bernard, s'étant abstenu de cette formalité, fut immédiatement cassé de son office et privé de tous les privilèges de l'Université; du reste, il avait violé ces mêmes privilèges en une autre circonstance en forçant ses ouvriers, contre tous les droits d'un imprimeur juré, à monter la garde aux portes de la ville.

Le 24 août 1626 fut un jour de fête pour l'Université: l'illustrissime prince François de Lorraine, évêque et comte de Toul, venait de terminer son *triennium* de philosophie: il avait parcouru avec éclat la carrière des études, donnant à tous l'exemple

du travail et de l'assiduité, et se faisant remarquer par ses talents ; l'acte public qui termina son cours en montra la solidité. L'Université entière et toutes les Facultés se réunirent pour cette solennelle épreuve. Les ducs Charles IV et François II, père et aïeul du jeune défendant, y vinrent également avec toute la cour et beaucoup de nobles Lorrains. L'illustrissime François de Lorraine répondit à l'attente générale ; et, pour clore la séance, le P. Léonard Perrin, chancelier de l'Université, prononça un discours qui fut vivement applaudi. Ensuite, le doyen de la Faculté de théologie, se levant de son siège, fit la demande de la collation des grades académiques pour l'illustrissime et très-digne candidat. Le chancelier accueillit la demande et félicita l'Université ; puis, s'adressant au candidat, il le pria de faire sa profession de foi. Assitôt le prince se mit à genoux devant le Recteur et promit sur les Évangiles de garder toujours la foi de l'Église catholique ; ensuite il alla s'agenouiller au milieu de la salle, et le chancelier, usant de la formule solennelle, le proclama successivement bachelier, licencié et docteur ès arts et en philosophie ; ensuite il lui remit tous les insignes du doctorat en philosophie, l'anneau, le livre, le bonnet carré, surmonté d'une touffe de soie blanche, et le manteau de soie violette à bordure rouge. Le Père Christophe Mériqot, professeur de

rhétorique, remercia l'illustre assistance au nom de toute l'Université ; puis on quitta la salle de théologie pour se rendre à l'église, toutes les Facultés faisant cortège à l'illustrissime prince ; la cérémonie se termina par le chant du *Te Deum*.

En 1627, la magistrature urbaine et l'auditeur des comptes publics, envoyé de Bar-le-Duc, essayèrent de battre en brèche quelques-uns des privilèges de l'Université. Mais le duc Charles IV, prévenu par le Recteur, les débouta de leurs prétentions. Le 1^{er} septembre 1630 il confirma de nouveau toutes les immunités et prérogatives accordées à l'Université par Charles III, et ce d'une manière plus explicite.

Cette même année, le P. César d'Haraucourt commença le cinquante-deuxième cours de philosophie. Le P. d'Haraucourt était né à Chambley, dans le diocèse de Metz, en 1598, d'une ancienne et illustre famille. A vingt-et-un ans, après de longues luttes, il eut le bonheur de mépriser tous les avantages que lui promettaient sa noblesse, ses talents, son caractère et sa jeunesse, pour embrasser la vie religieuse. Un jour, pendant son noviciat, il allait par les rues les plus fréquentées de Nancy, vêtu d'une soutane très-grossière et toute rapiécée ; couvert d'un chapeau plus misérable encore, et chargé d'une énorme besace pleine de viande qu'il

rapportait du marché : il fut rencontré dans ce triste équipage par sa belle-sœur. C'était une personne d'un haut rang, que sa noblesse et la sévérité de ses mœurs faisaient considérer parmi les premières dames de la ville ; mais alors, incapable de comprendre ce qu'elle voyait en cette occasion, à peine a-t-elle aperçu de loin le pauvre novice, qu'elle s'arrête interdite, n'osant en croire ses yeux. Elle s'approche, et bientôt elle ne peut plus douter. Alors, saisie de douleur et d'indignation à la vue de ce qu'elle considère comme un opprobre jeté sur sa famille, elle s'en va pleurant par les rues et les places publiques, donnant des marques de son exaspération jusque dans le palais des princes de Lorraine, qu'elle remplit de ses lamentations et de ses cris. Le noviciat lui-même fut témoin de ses accès de colère ; elle accabla des plus violents reproches et le novice et le Père Recteur. Le jeune homme soutint cet orage sans se troubler, et après que l'émotion de la grande dame fut calmée, il la congédia le sourire sur les lèvres. Après son noviciat, le Père d'Haraucourt fut envoyé à Pont-à-Mousson, où il enseigna la grammaire pendant deux ans. Doué d'un talent remarquable et d'une mémoire heureuse, il était poète excellent, orateur et linguiste distingué. Il reprit ensuite pendant deux ans ses études de théologie, qu'il n'avait fait

qu'effleurer dans le monde, et avant même la fin de ces deux ans, il soutint ses thèses *de Universa theologia*, à la satisfaction générale. Je ne dirai pas qu'il n'y eut jamais d'aussi brillant examen, car je ne veux rabaïsser le mérite de personne ; mais je puis bien affirmer qu'on n'en vit point de plus solide. Le P. d'Haraucourt fut alors chargé d'une classe de philosophie ; il la fit une année à Reims et une autre année à Pont-à-Mousson. C'est dans cette dernière ville qu'il donna un éclatant exemple de sa charité.

Un des Nôtres, pris d'humeur noire et d'une sorte de frénésie, s'était mis en tête qu'il était tenu de tuer tous les prédestinés, afin de hâter leur entrée au ciel. Personne ne se croyait en sûreté dans la maison, et l'on demandait qu'il fût enfermé. Mais avant d'en venir à cette extrémité, le Père d'Haraucourt fit instance pour qu'on lui confiât le soin du malade ; il espérait, par la douceur, le ramener à son bon sens. Il s'établit donc dans la même chambre que lui, plaça son lit à côté du sien, et nuit et jour lui rendit tous les services possibles. Il serait long de rapporter tous ses actes de charité envers ce pauvre Père : il coupait son pain et sa viande, et s'il arrivait que le malade rencontrât par hasard quelque couteau, il était d'une adresse merveilleuse pour le lui enlever. Mais tant de soins

furent inutiles, et la prudence fit un devoir d'enfermer le malade. Le Père ne voulut pas encore l'abandonner, et il ne se donna point de repos qu'il n'eût obtenu des Supérieurs la permission de passer avec lui dans sa cabane de bois tout le temps que lui laissaient libre les leçons ordinaires. C'est là qu'il étudiait, qu'il préparait ses classes, que toutes les deux nuits il prenait son repos sur un matelas étendu à terre. Sa charité ne se rebuta point, que l'infortuné ne fût enfin revenu à lui et délivré de cette étrange frénésie.

Le P. d'Haraucourt, au jugement de quelques-uns, avait des relations un peu trop fréquentes avec les personnes du dehors ; on trouvait encore qu'il se montrait trop facile avec nos jeunes gens. Ces rapports n'avaient assurément rien de suspect, mais ils blessaient la bonne édification. Le Père s'en aperçut, et plein de regret d'avoir été pour les autres une occasion de peine, il résolut de réparer sa faute, même au prix de sa vie. L'occasion ne se fit pas longtemps attendre. Peu de temps après, une fièvre extrêmement pernicieuse se déclara dans la ville. Le Père court aussitôt demander au supérieur la permission de se dévouer au service des malades. Le Recteur fait d'abord des difficultés ; puis, vaincu par ses instances, il lui accorde la faveur si ardemment désirée, mais en exigeant toutefois.

qu'il mit par écrit et signât de son nom la demande qu'il venait de faire. Le Recteur ne voulait pas s'exposer au reproche d'avoir exposé témérairement une vie si précieuse. Ravi de joie, le Père d'Haraucourt partait pour soigner les malades, lorsque des personnes du dehors, qui avaient eu connaissance, je ne sais comment, de sa résolution, accoururent au collège et le firent consigner, et le Père eut une nouvelle preuve que les ennemis de l'homme sont ceux de sa maison. Voulant se dérober à l'importune tendresse des siens et donner à son zèle un plus vaste et libre champ, il demanda la permission de passer en Aquitaine, ce qui lui fut accordé.

Là, tout son temps était employé à donner des missions, à prêcher, à réfuter les hérétiques, à publier des écrits pleins de doctrine et de piété : les fruits de ses travaux furent considérables. Sur ces entrefaites l'évêque l'Alby ayant été saisi d'un mal dangereux qui devait le conduire lentement au tombeau, le P. d'Haraucourt fut aussitôt mandé pour rendre ses soins au malade ; pendant près de quarante jours, il ne le quitta pas un instant. Mais sa charité lui coûta cher : il se vit attaqué du même mal qu'il était venu soigner : bientôt tout son corps se dessécha et devint d'une incroyable maigreur. En cet état, plus semblable à un mort qu'à un

vivant, il prit la route de Paris. Là son zèle se déploya surtout dans la prédication : bientôt sa chaire fut entourée d'une foule considérable ; les fruits répondirent à ce concours ; on n'appelait le Père que le saint Prédicateur : les curés le retenaient plusieurs années à l'avance. Dans sa dernière maladie il se confessa plus de vingt fois en quelques jours, pleurant les péchés de sa vie passée et se recommandant aux prières de tous ceux qui venaient le visiter, pour qu'ils lui obtinssent une grande douleur de ses fautes. Il mourut le 28 février 1640.

Cette même année on imprimait à Anvers, avec un grand luxe de gravure, les thèses que l'illustrissime François de Lorraine, évêque et comte de Toul, devait soutenir dans notre Université : elles étaient dédiées au Pape Urbain VIII. Tout se préparait pour la prochaine séance, lorsque le 8 septembre, fête de la Nativité de Notre-Dame, un message arrivé de Rome annonça que le prince venait d'être élevé au cardinalat : en effet, quelques jours après, on lui apportait le chapeau. L'éclat de sa nouvelle dignité ne permit plus au prince de soutenir ses thèses, ni de suivre les cours de théologie, comme il l'avait fait toute cette année : mais deux de nos Pères lui donnèrent des leçons particulières pour achever son cours.

Blaise Jaquet, doyen des Facultés de droit et con-

seiller d'État, fut contraint par les excès de sa vie scandaleuse de s'évader furtivement de l'Université, le 6 janvier 1628. Ne voulant pas raconter les misères d'une telle vie, nous préférons rappeler que cet homme qui, par ses talents, pouvait mériter la célébrité, se déshonora ; mais il finit par rentrer en lui-même. En 1632, il fit une confession générale de toute sa vie à un de nos Pères ; puis il reçut la sainte communion et se sentit alors pénétré d'une joie si vive et si pleine qu'on la voyait déborder dans ses yeux, sur son visage et dans toute sa personne. Le même jour, il revint encore à l'église pour assister au sermon : il y fut pris tout à coup d'un mal violent ; mais, résistant à la douleur, il écoutait le prédicateur avec une très-grande consolation. Après l'office il se retira, se mit au lit, et quelques jours plus tard, muni des Sacrements de l'Église, il comparaisait devant Dieu.

En 1634, Nancy nous enleva à notre grand regret l'éminentissime cardinal François de Lorraine, l'honneur de notre Université, où il avait étudié pendant septans, avec les plus beaux succès, la poésie, l'éloquence et les sciences. Nos écoliers le saluèrent à son départ, en quarante langues au moins, tant anciennes que modernes, et représentèrent sur le théâtre : *Justinien, premier Patriarche de Venise* ; admirable modèle de notre prince.

Le 20 octobre 1628, le P. Paul Duez, Liégeois, fut nommé Recteur de l'Université. Il avait parcouru avec distinction la carrière des lettres ; sa science était profonde, son talent facile, sa mémoire très-heureuse et son travail infatigable. Il n'est pas un genre d'auteurs qu'il n'ait lu avec ardeur : malheureusement c'était avec une sorte d'impétuosité ; et, à vrai dire, je ne sais comment il a pu digérer et mettre en ordre dans son esprit avec tant de netteté et de clarté tout ce qu'il lui confiait. Et de fait, tout ce qu'il avait lu, il le retenait pour toujours. C'était un homme destiné à devenir éminent dans les lettres, à quelque branche qu'il se fût appliqué ; malheureusement il fut mis dans l'administration. Avec un caractère tel que le sien, la faveur des princes, les bonnes grâces des grands l'amènèrent facilement à faire, comme on dit, la part des temps. Obséquieux avec les gens haut placés et avec ceux dont il attendait des services, il se plaçait volontiers du côté de la puissance, blessant ainsi les petits, sans même se concilier ceux qu'il voulait se rendre favorables.

Pendant plusieurs affaires, sous son rectorat, furent conduites avec prudence et bonheur : des bâtiments furent élevés à gauche de la galerie extérieure du collège, et distribués commodément en vingt-six chambres ; la principale tour de l'église, qu'un incendie avait brûlée en 1623, fut réparée

avec plus d'élégance, et munie d'une superbe cloche, offerte par le duc de Lorraine.

De nouvelles querelles de préséance, surexcitées par les Facultés, forcèrent Son Éminence le cardinal de Lorraine à se rendre, pour rétablir la paix, à Pont-à-Mousson. Il entendit les raisons des deux parties, et se prononça en notre faveur, contre les Facultés; ordonnant que les choses restassent dans l'état où elles se trouvaient avant ces troubles; de plus, il témoigna son mécontentement de voir que le Doyen, dans les actes publics et solennels, se servit, contre la coutume de notre Université, de la robe de pourpre, à l'exemple des membres de la grande chambre du Parlement.

Le 5 janvier de l'année 1630, un élève de rhétorique, en état d'ivresse, tua un enfant qu'il rencontra sur son chemin. Le père de la victime accourt tout hors de lui à l'endroit du meurtre; mais à la vue du cadavre de ce fils, son unique enfant, il reconnaît un coup de la justice de Dieu. Il y avait en effet dix-huit années qu'au même jour, au même lieu, il avait eu lui-même le malheur de tuer un jeune homme. Il s'empressa de déclarer qu'il pardonnait de tout son cœur au meurtrier, regardant comme une chose abominable de se montrer vindicatif après avoir lui-même trouvé grâce et pardon. Le coupable fut cependant saisi et jeté dans une étroite

prison, d'où il serait sorti pour aller à la mort, si la clémence vraiment chrétienne du malheureux père ne l'avait arraché au supplice. Le 15 mars, il fut conduit dans la grande salle de théologie par les appariteurs de l'Université, et là, tous les élèves étant réunis, il fut fouetté publiquement par la main du correcteur; après quoi il obtint du Sérénissime duc son pardon et grâce de la vie.

Cette année et les deux suivantes ne fournissent aucun fait notable à notre histoire si ce n'est que la peste, sévissant de nouveau, fit souvent interrompre les classes et mit les Nôtres en un danger perpétuel. En effet, ils ne cessèrent de porter secours aux pauvres, abandonnés de tous, de les consoler et de les aider à bien mourir. Ce ministère de charité nous valut un plus vif attachement des habitants de la ville. Le Père Colignon, après s'être dévoué à Pont-à-Mousson, s'en fut durant quelques mois au secours d'un pauvre village éloigné de six lieues et où, en peu de temps, près de cent personnes avaient péri de la peste, privés de secours spirituels. A l'arrivée du Père les survivants furent comme ranimés et fortifiés. Presque tous se confessèrent et communièrent : les infirmes furent visités et secourus. Les aumônes vinrent reconforter ces pauvres gens, et tous bénirent la charité de la Compagnie.

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ DE PONT-A-MOUSSON.

LIVRE HUITIÈME.

(1632-1650.)

Le 14 novembre 1632, le P. Léonard Perrin, Lorrain, né à Stenay, au diocèse de Verdun, succéda au P. Paul Duez en qualité de Recteur du collège et de l'Université.

Dès son enfance, il avait été élevé sous la direction de son oncle, le P. Réginald, de notre Compagnie, parmi les *Pauvres du Roi*. — On appelait ainsi des jeunes gens que le roi Henri III, en vue de rétablir la religion catholique, faisait choisir parmi ceux dont le caractère et les talents donnaient des espérances. Ils portaient tous des habits bleus, et ils étaient élevés au collège de Clermont aux frais du roi très-chrétien qui avait confié à notre Compagnie le soin de leur éducation. — Par suite d'une timidité excessive, Léonard ne voulait jamais rester

seul, même la nuit. Cette disposition à s'effrayer de tout cessa subitement dès qu'il eut reçu le sacrement de confirmation ; il se sentit alors tellement fortifié que toute vaine crainte disparut de son esprit. Parvenu à l'âge de quatorze ans, après s'être fait constamment remarquer par l'innocence de ses mœurs et sa fidélité à ses devoirs, il entra dans la Compagnie. Il y parcourut la carrière des études philosophiques et théologiques, puis il enseigna les humanités, à Bourges, et deux ans après il fut rappelé à Paris pour y professer la philosophie. On put voir alors par des marques évidentes que Dieu avait choisi en sa personne ce qui est faible selon le monde pour confondre la force.

En 1590, tandis que les guerres civiles désolaient la France, Paris, après un siège et une famine horrible, avait commencé à respirer un peu, grâce à l'armée d'Alexandre Farnèse, duc de Parme. Bientôt cependant le duc retourna en Belgique et les ennemis reprirent l'espoir de s'emparer de la ville. — Un jour, le bruit courut que les troupes campées dans les environs devaient tenter l'escalade la nuit suivante. Des cavaliers envoyés à la découverte confirmèrent cette rumeur. Vite on sonne le tocsin selon l'usage, et tous courent aux remparts. Les Nôtres eux-mêmes ne restent pas inactifs et s'armant de piques ils s'avancent pour repousser l'assaut :

parmi eux se trouvait Léonard Perrin. Ils remarquèrent sur le faite d'une maison voisine une lumière qui brûla toute la nuit. L'événement prouva qu'elle y était placée à dessein d'avertir les ennemis que ce poste était confié à des guerriers peu exercés.

Déjà une grande partie de la nuit s'était écoulée ; aux alentours , rien ne troublait le calme et le silence. C'était une ruse des ennemis. Ils voulaient laisser aux défenseurs de la place le temps de se persuader qu'il n'y avait plus aucun danger et de se disperser : alors il serait facile de tomber sur eux à l'improviste et de les accabler. Ils avaient bien calculé. Au bout de quelque temps , les remparts étaient à peu près déserts ; les Nôtres, presque seuls, restaient fidèlement au poste assigné. Cependant, à l'approche du jour, comme ils s'étaient mis un peu à l'écart, ils entendirent un murmure confus et le bruit des échelles que l'on dressait contre la muraille. Ils avaient reconnu l'ennemi ; ils se hâtent de crier : « Aux armes ! » Quelques-uns courent par la ville , donnant avis du danger ; les autres restent sur les remparts. Tout à coup, Léonard remarque, entre le P. Jean Guéret et lui , quelque chose qui dépassait le parapet ; puis il aperçoit la main à gantelet de fer d'un soldat qui faisait descendre cet objet du haut du parapet vers l'intérieur de la ville. Alors , frappé d'une crainte soudaine , sans se ren-

dre compte de ses actes, comme il le racontait dans la suite, il saisit ce qu'il voyait glisser le long du parapet, le tire avec force et le fait tomber à terre. C'était une échelle de corde par laquelle les assaillants devaient descendre sur le terre-plein des remparts. Le soldat, ignorant ce qui s'était passé, monte sur le mur et s'apprête à le franchir; d'abord étonné, il s'arrête; puis, furieux de voir son projet déjoué, il décharge son arquebuse sur le P. Guéret. La poudre s'enflamma en jetant une épaisse fumée, mais, par une providence de Dieu, le coup ne partit pas.

Cependant les habitants de la ville avaient entendu le bruit des armes et couru aux remparts; ils se précipitent vers l'endroit d'où est parti le coup de feu. Mais déjà le son des trompettes donnait aux assaillants le signal de la retraite. Les assiégés jettent de la paille enflammée par-dessus les murs, et alors ils voient avec surprise des détachements de soldats cuirassés, qui avaient grimpé à la faveur des ténèbres jusqu'au bas des parapets, redescendre en toute hâte et se sauver à toutes jambes. Le jour venu, Léonard, sous les yeux et aux applaudissements des spectateurs, emporta au collège de Clermont, comme un trophée, la susdite échelle, que l'on garde encore à la bibliothèque : *ad perpetuam rei memoriam*. Après la pacification de Paris, cet épisode du

siège, qui avait fait alors assez de bruit, tomba bientôt dans l'oubli.

Les Nôtres étaient à peine délivrés de la guerre civile qu'une tempête plus terrible les assaillit. C'était la cinquième année que Léonard était chargé du cours de philosophie, lorsque, sur la fin de l'année 1594, l'infâme Châtel osa lever le poignard sur Henri IV. Les ennemis de notre Compagnie épiaient une occasion de la perdre ; ils saisirent avidement celle-ci. On accusa les Nôtres d'enseigner le régicide à leurs élèves, et plusieurs furent jetés en prison, entre autres le P. Guéret, ancien professeur de l'assassin, et le P. Guignard, sous prétexte qu'on avait trouvé dans la bibliothèque, dont ce dernier avait la charge, je ne sais quel libelle enfanté autrefois par l'esprit de parti. Le P. Léonard, au milieu de cette tempête, montra beaucoup de constance et de tranquillité d'âme. Un peu plus tard il fut appelé à Rome pour son troisième an de probation, qu'il fit avec une grande ferveur. De Rome il fut renvoyé à Pont-à-Mousson.

Au commencement de l'année 1597, on nomma le P. Léonard professeur de théologie, et, bien qu'il n'eût pas eu le temps de se préparer, il s'acquitta parfaitement de cette fonction pendant trois ans. Les deux années suivantes il fit le cours d'Écriture sainte ; après quoi on lui ordonna de revenir aux

belles-lettres, qu'il avait quittées depuis plus de douze ans. Il professa ensuite la rhétorique dans ce même collège pendant quatre ans. Ayant alors résolu de consacrer le reste de ses jours à cet enseignement, il en fit la proposition à ses supérieurs, et ceux-ci lui accordèrent sur sa demande une année entière pour s'appliquer uniquement à l'étude des auteurs classiques de la Grèce et de Rome.

Mais quelques mois s'étaient à peine écoulés, quand la ville de Metz demanda un prédicateur de notre Compagnie. Les Supérieurs, pressés par le temps et n'ayant personne à leur disposition, eurent recours à Léonard, qui se dévoua et qui dut encore monter en chaire presque sans préparation.

Pendant les années qui suivirent, il prêcha à Pont-à-Mousson, à Nancy, à Péronne et à Paris. Enfin, en 1617, quatorze ans après avoir laissé l'enseignement de la théologie scolastique pour remplir l'office de chancelier, il reçut l'ordre de reprendre la même chaire dans la même Université. Il l'occupait encore pendant quatre ans; puis, nommé de nouveau chancelier de l'Université, il en exerça sept ans les fonctions.

Sur ces entrefaites, le Recteur du collège de Verdun étant devenu incapable de gouverner sa maison, les supérieurs, pour de justes motifs, ne crurent pas devoir lui enlever sa charge, mais ils

placèrent Léonard à la tête du collège avec le titre de collatéral. Léonard, qui s'était acquitté avec tant de zèle de tous les autres emplois de la Compagnie, avait longtemps décliné celui-ci; mais enfin il dut l'accepter, et ce fut pour peu de temps, car l'année suivante il en fut retiré pour prendre la direction du collège et de l'Université de Pont-à-Mousson. Les conjonctures étaient très-difficiles et plusieurs pensaient que le nouveau Recteur était plus apte aux autres fonctions de l'Institut qu'au gouvernement; mais son administration dissipa leurs craintes et surpassa même de beaucoup les espérances qu'on en avait conçues. Cependant les troubles de la Lorraine le jetèrent en Franche-Comté. Alors âgé de plus de soixante-dix ans, il s'offrit aux supérieurs pour professer la classe d'humanités, car il ne se croyait plus capable d'enseigner la rhétorique. On le remercia de son dévouement, et il employa le reste de sa vie à se préparer tranquillement à ses derniers jours. Il mourut à Besançon le 10 février 1638, en la soixante et onzième année de son âge.

Aussi versé dans les connaissances humaines que dans la science des choses de Dieu, il se faisait surtout remarquer par la pureté et l'élégance avec laquelle il parlait le latin. Toutefois sa parole était beaucoup plus facile et plus agréable lorsqu'il montait en chaire,

après s'être contenté de quelques moments de réflexion, que lorsqu'il avait péniblement travaillé et poli son discours. L'excès de son travail jetait une certaine obscurité sur son style. Au reste, la douceur de sa voix, la dignité de ses gestes, la noblesse de ses traits et sa modestie admirable lui conciliaient tous les cœurs. Pas un des Nôtres n'eut, à Pont-à-Mousson, des succès comparables à ceux du P. Perrin, et ne jouit d'une aussi grande influence.

J'ai cité sa modestie. Malgré le soin qu'il mit toujours à cacher toutes ses vertus, il ne put néanmoins nous dérober celle-ci, qui se peint à l'extérieur. L'éclat avec lequel elle brillait en lui frappait tout le monde; elle enlevait surtout l'admiration de ses élèves qui, en la comparant à celle des autres Pères, y trouvaient un je ne sais quoi qui les charmait. Le P. Laurent Magio, Visiteur, se plaisait à le désigner, malgré sa jeunesse, comme un exemple de maturité aux Pères déjà avancés en âge. Et, plus tard, le P. Provincial Jean Fourier le proposait aux jeunes gens comme un modèle accompli de réserve, de suavité de caractère et de modestie. « Voilà, disait-il, la modestie que je voudrais tant voir briller en tous, comme je la vois pratiquer depuis un demi-siècle, par le P. Perrin. » Sa santé fut toujours bonne, jusqu'au moment où il souffrit de la pierre. Il était alors âgé de soixante et un an. Comme le mal allait toujours

s'aggravant, le médecin crut nécessaire d'en venir à des opérations ordinaires en de telles maladies.

Ce fut pour la modestie du malade un rude sacrifice, mais il ne le refusa pas à l'obéissance; toutefois, il se mit à pleurer comme un enfant, et ses larmes, comme on le savait, ne venaient pas de la crainte de souffrir. La simplicité religieuse eut toujours pour lui un attrait particulier. Longtemps Chancelier de l'Académie, puis Recteur, il se plaisait à faire répéter aux petits enfants les leçons du catéchisme : avec eux, il semblait lui-même redevenir enfant : souvent on le voyait conduisant ses jeunes élèves et marchant tête-nue, les yeux modestement baissés, les mains jointes sur la poitrine, par les rues de la ville : plus heureux au milieu des enfants que les jours où il était contraint par sa charge de tenir la première place aux processions de l'Université, revêtu de la robe violette du Recteur. Les élèves avaient remarqué que chaque fois que le pieux Recteur avait présidé quelque cérémonie d'éclat, on était sûr de le voir dès le même jour, s'il lui était possible, chez les plus pauvres gens, les lépreux des faubourgs, ou dans les hôpitaux.

Sa pauvreté et son amour de la vertu étaient également admirables.

La seule chose pour laquelle il sembla sentir un attrait naturel fut la pureté du style : il soignait ex-

traordinairement le sien , soit qu'il écrivit en latin ou en français. Mais l'amour du beau style ne put jamais lui faire ouvrir un livre suspect : il avouait même à l'un de ses amis qu'il n'avait pas osé lire un seul vers de Ronsard qui, de son temps, passait pour le prince des poètes.

Quant aux auteurs païens que ses études le forçaient d'étudier, il évitait avec un soin extrême ceux dont le style était libre , et il est tel auteur, qu'il ne voulut pas ouvrir avant l'âge de cinquante ans.

Peu d'hommes ont été aussi constants à pratiquer la mortification et plus habiles à dissimuler tout ce qu'il faisait en ce genre : le détail en serait infini. Disons seulement que personne ne savait mieux éviter toute singularité et pratiquer la vertu de manière à la rendre aimable.

Entièrement soumis à la volonté de ses Supérieurs, il ne consentit jamais à s'en écarter en aucune chose. Nous en avons pour preuve tant de fonctions diverses qu'il remplit dans la Compagnie, les quittant ou les reprenant après de longues années sans la moindre difficulté. Nous admirerions moins cette promptitude à obéir, si le Père Léonard avait été de ces hommes qui ont toujours bonne opinion d'eux-mêmes ; qui, en mettant la main à une affaire, ne doutent pas de la mener en peu de temps et sans peine à bon terme ; ou bien ne veulent rien accep-

ter sans une longue préparation. Le P. Léonard, qui donnait satisfaction à tout le monde, était toujours le seul à être mécontent de la manière dont il remplissait ses fonctions. — De tant de classes et de discours qu'il fit, il ne conserva pas une page, tant il regardait son travail comme imparfait !

Appelé par l'obéissance à gouverner les autres, son humilité lui fit apporter mille prétextes pour décliner cet honneur. En tout le reste, il se montra toujours empressé de répondre à l'appel de ses supérieurs ; et une seule fois on put remarquer en lui de l'hésitation. Un prédicateur d'un autre Ordre, qu'on avait demandé pour l'Avent, se trouva dans l'impossibilité de le prêcher. Le Provincial de la Compagnie fut sollicité de le faire remplacer ; mais il n'avait personne de libre ou de prêt : il s'adresse alors au P. Perrin, qui demande un instant pour délibérer devant le tabernacle, puis revient trouver son supérieur en lui disant : « Je ferai ce que vous m'ordonnerez ; mais comme je n'ai rien de prêt , et huit jours à peine devant moi, veuillez me désigner vous-même le sujet de mes discours, afin que l'obéissance donne seule quelque vertu à ma parole. » Le Provincial y consentit et le succès de cet Avent improvisé fut considérable. On écoutait le prédicateur comme un saint et il en eut la réputation partout où il se fit entendre.

Mais revenons à son obéissance. Un jour on lui avait donné pour compagnon un frère coadjuteur encore fort jeune et peut-être même novice, qui joignait à beaucoup d'irréflexion une grande simplicité. Le P. Recteur lui avait recommandé de prendre bien soin du P. Léonard. Le jeune homme, se croyant chargé de la conduite du Père et avoir sur lui une autorité sans limite, le gouverna, comme on dit, en manière de ville conquise. Sans se permettre jamais la moindre plainte, et pendant tout le Carême, le Père n'hésita point à régler toute sa conduite et même ses études suivant le bon plaisir de son nouveau Supérieur.

C'est dans l'oraison qu'il puisait l'ardente charité dont il ne cessa de donner des preuves admirables, surtout à ses frères; elle se montra dans tout son éclat, lorsque nos Pères d'Outre-Rhin, chassés de leurs maisons par les Suédois, furent obligés de se réfugier en France. Il était alors Recteur de l'Université, et, libre d'obéir à son cœur, il offrit à tous les exilés la plus généreuse hospitalité. Il était plein d'attentions charitables pour ceux des Nôtres qui passaient dans sa maison. Et comment n'aurait-il pas été plein d'affabilité pour des religieux, ses frères, quand il étendait sa charité jusque sur les animaux ! En effet, durant les rigueurs de l'hiver, il faisait répandre de la graine sur la neige pour nour-

rir les petits oiseaux du ciel. Ce fait ne surprendra pas ceux qui admirent le séraphique François d'Assise appelant les oiseaux : « ses petits frères. »

L'opinion qu'on avait de sa sainteté faisait dire à ceux qui le proposaient pour modèle de perfection religieuse : « Sans doute, si saint Ignace et saint François-Xavier, revenus sur la terre, s'étaient trouvés dans les mêmes charges et les mêmes circonstances que lui, ils auraient tenté de plus grandes choses pour la gloire de Dieu, par un effet naturel de leur grandeur d'âme; mais on ne sait ce qu'ils auraient pu ajouter à la régularité du Père, dans l'accomplissement de ses devoirs journaliers et dans toute sa conduite particulière. » Je citerai ici le témoignage si grave du P. Jean Bouvet, homme d'une extrême prudence, qui, ayant connu intimement le P. Léonard dès son enfance, avait été son collègue et son compagnon de chambre au collège, puis son Recteur et son Provincial pendant plusieurs années, puis enfin son compagnon dans sa retraite de Besançon. Après la mort du P. Léonard, le P. Bouvet dit en présence de tous les Nôtres : « Je suis moralement certain que notre cher défunt a mené une vie si innocente qu'il ne s'est jamais rendu coupable d'aucune faute vénielle un peu considérable, de propos délibéré. »

Les étrangers n'avaient pas une moins haute

idée de la vertu du P. Léonard. Pierre Fourier l'appelait une colonne de la Compagnie de Jésus ; les ducs de Lorraine, Charles III, Henri II, François II et Charles IV l'ont toujours regardé comme une gloire de leurs États. Le roi Henri IV le vit un jour célébrer les saints mystères, et, sans le connaître d'ailleurs, il loua publiquement sa modestie et sa piété. Lorsqu'on enjoignit aux Lorrains de quitter Pont-à-Mousson, Henri de Bourbon, prince de Condé, écrivit de sa propre main au P. Léonard pour lui annoncer que le Roi très-chrétien et Mgr le Cardinal de Richelieu, en considération de sa grande vertu, lui permettaient de rester dans la ville, bien que son nom figurât le premier sur la liste de ceux qui devaient en sortir. Ce sont les termes de la lettre.

Tels furent les jugements des hommes sur le P. Perrin ; mais lui ne pouvait se rassurer et se complaire qu'en la miséricorde infinie de Notre-Seigneur. Arrivé à sa dernière heure, il répondit au médecin qui lui rappelait l'innocence de sa vie : « Dieu, que mes crimes ont outragé, est d'une majesté infinie ! » Le Père Léonard était d'une taille moyenne ; il était plein de dignité, et ressemblait assez au P. François Suarez, tel du moins que ses portraits le représentent.

L'an 1633, mourut le P. Jean Colignon. Né en

Lorraine, sur les limites de la Champagne, il entra dans la Compagnie en 1585 à Pont-à-Mousson, et depuis lors il ne cessa de donner des preuves d'une vertu solide. Désirant servir Dieu en d'obscurs emplois, il se plut à enseigner la grammaire, bien que très-capable de remplir des chaires plus élevées. Il demandait souvent aux Supérieurs la permission de faire le catéchisme aux enfants et de donner des missions dans les campagnes. Au milieu de ces travaux il jeûnait rigoureusement : partout et toujours il se montra très-assidu au confessionnal. Dans les temps de peste, il se dévoua tout entier au salut de ses frères et des étrangers. Atteint lui-même de la contagion, il supporta ses souffrances avec une joyeuse résignation qui édifiait tous les Nôtres. Quand il vit venir sa dernière heure, il demanda, malgré sa faiblesse et ses quatre-vingts ans, qu'on voulût bien le mettre par terre, afin que, n'ayant pas eu le bonheur d'expirer au milieu des pestiférés, il ne mourût pas mollement dans son lit. Sa mort arriva le 4^{er} août, et comme il s'était consacré deux fois au service des pestiférés, la ville reconnaissante lui rendit des honneurs funèbres dans la première église de Pont-à-Mousson, pendant que ses funérailles se faisaient dans notre collège.

Puisque l'année 1634 vit terminer le cours de nos prospérités et commencer nos malheurs, il est bon

de rappeler l'éclat que jetait alors l'Université. Voici ce que le Recteur, le P. Léonard, écrivit de sa propre main dans les archives du collège.

« Le collège de Pont-à-Mousson compte cette année cent six religieux, dont trente-deux Pères, cinquante-cinq scolastiques et dix-neuf frères coadjuteurs. Dans ce nombre sont compris dix-sept Allemands, chassés de leur pays l'année précédente par l'invasion suédoise. Dans notre église, les différents ministères produisirent de grands fruits parmi les fidèles accourus en foule de la ville et des environs. Les confessions entendues furent sans nombre. Plus de quatorze mille messes furent célébrées et il y eut près de quarante mille communions. On vit fleurir quatre congrégations de la sainte Vierge, celle des internes, celle des externes, celle des philosophes et des théologiens, et celle des séculiers de la ville. Nos Pères prêchèrent dans toutes les églises de Pont-à-Mousson, non-seulement pendant l'Avent et le Carême, mais encore durant tout le cours de l'année. On visita les prisons et les hôpitaux; on assista les mourants et les condamnés au dernier supplice. Chaque dimanche, et plus souvent encore, le Recteur du collège fit le catéchisme dans la principale église de la ville et prépara les enfants à la première communion. Dans la ville, il ouvrit des écoles élémentaires pour les enfants des deux sexes,

et l'on n'omit aucune industrie pour stimuler leur ardeur au travail et à la piété.

« Pendant que la Lorraine était couverte de soldats et livrée aux fureurs de la guerre, nos classes jouissaient d'une paisible liberté, et comptaient encore plus de mille élèves, et tous les exercices accoutumés se firent avec l'exactitude et l'éclat ordinaires. »

Le P. Jean Cachet, lorrain, né au diocèse de Toul, était entré dans la Compagnie en 1613, à l'âge de seize ans. C'était un religieux d'un caractère doux et affable. Depuis son enfance on avait toujours remarqué en lui un grand attrait pour la science et la piété. Doué d'un esprit facile et ouvert à toutes les sciences, il aurait préféré cependant se consacrer à la philosophie et à la théologie ; mais l'extrême délicatesse de sa santé le contraignit à se borner à l'étude des belles-lettres. Si la faiblesse de son tempérament et ses continuelles maladies ne lui permirent pas de travailler, comme il l'aurait tant désiré, au salut du prochain, du moins sa sainte vie, sa patience si constante et si ferme au milieu des douleurs les plus aiguës, furent un perpétuel sujet d'édification. Pour occuper les moments de relâche que lui accordait la maladie, il traduisit plusieurs ouvrages de piété. Le livre qui a pour titre *L'horreur du péché* fut son dernier travail ; il l'acheva

lorsqu'il allait mourir. Dans les terribles accès de son mal, il disait que sa plus grande crainte était de se voir arracher par la douleur quelques paroles indignes d'un religieux. Une fois, après trois jours des plus atroces souffrances, ayant placé sur son corps une lettre du bienheureux évêque de Genève, il rejeta presque subitement et sans effort une pierre d'une grosseur extraordinaire.

Ayant un jour exprimé très-vivement sa crainte des jugements de Dieu devant deux professeurs de théologie qui lui rappelèrent tous les motifs d'espérance chrétienne, il ne pouvait cependant parvenir à se tranquilliser. Alors l'un des deux visiteurs lui dit : « Eh bien ! mon Père, quand même la bonté de Dieu ne vous sauverait pas, sa miséricorde et sa justice seraient-elles moins dignes d'être louées durant notre vie et toute l'éternité ? Sur cette doctrine certaine, qu'avons-nous de mieux à faire que de louer l'infinie bonté de Dieu, comme le font les bienheureux qui le contemplent dans le ciel ! » A ces paroles le malade se calme, sourit et remercie celui qui lui rappelait ce juste et si généreux sentiment.

Le 28 mars 1635, l'illustrissime Henri de Maupas, alors abbé de Saint-Denis de Reims et maintenant évêque du Puy, fut promu au doctorat, quoique absent de l'Université ; mais il y avait conquis suc-

cessivement tous les degrés , aux applaudissements des maîtres et des élèves. Lorsqu'il reçut ainsi, par procureur, le bonnet de docteur, le mérite exceptionnel du candidat justifia aux yeux de tous cette faveur inouïe jusque-là dans notre Université, bien qu'elle eût des précédents en celle de Paris.

Le roi très-chrétien s'étant emparé de la Lorraine, plusieurs de nos Pères, nés en cette province, reçurent l'ordre, vers la fin de mai, de quitter Pont-à-Mousson et de se rendre dans l'intérieur du royaume. Nos deux professeurs d'Écriture sainte et d'hébreu étaient de ce nombre, et leurs cours furent interrompus. Cette violence était la première lueur du vaste incendie qui dévasta la Lorraine et fit tant de mal à notre Université.

A peine nos deux exilés eurent-ils mis le pied hors de la Lorraine, que l'armée du cardinal de la Valette, consumée par la famine et la peste, entra dans Pont-à-Mousson, précisément au moment où se préparait notre solennelle procession de l'Université, qui, omise depuis nos malheurs, n'a point encore été rétablie. Nos exercices littéraires furent également laissés de côté, ainsi que toute représentation dramatique et même la distribution des prix. Nos écoliers, qui s'étaient, à la fin de leurs cours, préparés à soutenir le grand acte public, furent

promus aux grades sans aucune des cérémonies d'usage. Enfin, de tant d'écoliers que nous avons naguère, c'est à peine si, à la rentrée, nous en pûmes compter cent cinquante ! La messe de la Saint-Nicolas, si magnifiquement célébrée chaque année par l'Université, fut également omise à cause des calamités publiques et aussi à l'occasion d'une double perte : celle d'un professeur de médecine et celle du doyen des Facultés de droit, Nicolas Odin, qui mourut le 8 novembre 1636, après avoir légué à notre bibliothèque un grand nombre d'excellents ouvrages.

L'armée de Lorraine ne fut pas la seule cause de nos désastres : les Français, les Allemands, les Suédois, les Croates et les Hongrois avaient jeté six corps d'armée dans notre pays. De plus, ils étaient accompagnés d'une multitude innombrable de pillards, gens sans aveu, femmes de mauvaise vie, qui, joints aux troupes, faisaient un total de plus de quatre cent mille hommes hérétiques, et sans foi ni loi, la plupart rongés par la vermine, la maladie ou la faim, et prêts à tout faire. Partout ils portèrent la dévastation, la peste, la famine et tous les maux de la guerre : on en vint jusqu'à manger des animaux pourris et même de la chair humaine. On n'estime pas à moins de six cent mille les Lor-

rains qui perdirent la vie en ces trois années de calamités inouïes et dont nous ne pouvons entreprendre le récit.

La charité de nos Pères ne fit pas défaut à tant de misères : on les vit sans cesse, au milieu des hôpitaux, prodiguer leurs soins aux soldats comme aux habitants de la ville, visiter les prisonniers, donner tous les secours aux malheureux gisant sur les places, et, sans aucune acception de personnes, se presser autour des plus misérables et des plus rebutants. Deux des Nôtres succombèrent au milieu de ces exercices de charité.

Le premier fut le P. François Rousselet, né à Reims et professeur de philosophie à Pont-à-Mousson. Lorsque le R. P. Provincial vint lui déclarer qu'on ne pouvait plus espérer sa guérison, il ne perdit ni sa sérénité de visage ni sa tranquillité d'âme, et il répondit par ces paroles du Psalmiste : « *Lætatus sum...* » ; puis il ajouta : « Je mourrai au comble de mes vœux, si je puis me dire vrai membre de la Compagnie et mourant au poste qu'elle m'a confié. » — « Oui, répondit le Provincial, vous avez cette double consolation. » — « Dieu soit loué ! reprit le moribond, je n'ai plus rien à désirer » ; puis il s'entretint doucement avec son Créateur et cessa de vivre au moment où il s'efforçait de répéter le *Gloria Patri...*

Huit jours après lui mourait le P. Didier Barbazan, emporté par la maladie contractée dans les mêmes exercices de dévouement. Ce Père était un modèle de candeur, d'obéissance et d'humilité; ardent à travailler au salut des âmes, il ne pensait qu'aux moyens de les sauver et de procurer ainsi la gloire de Dieu. On le voyait se prodiguer au milieu des malheureux soldats étendus mourants sur les places publiques.

Le P. Jacques François, né au diocèse de Reims, entra dans la Compagnie à l'âge de vingt-et-un ans. C'est lui dont les lettres annuelles de la Compagnie parlent avec éloge à l'année 1596; en voici quelques extraits: « Jacques François fut envoyé par son père à l'Université d'Heidelberg, pour y faire ses études. Cette Université était alors entre les mains des hérétiques. Le père du jeune homme, qui était catholique, ne l'ignorait pas; mais on pense qu'il avait été porté à ce choix par quelques membres de sa famille, qui avaient embrassé la réforme, et s'étaient, pour cette raison, retirés de la Lorraine: ou plutôt il faut voir dans cet événement une disposition de la Providence, qui voulait fournir à ce jeune homme l'occasion de se dérober aux dangers du monde en se réfugiant sous l'éten-dard de Jésus-Christ. Il est à croire, en effet, que, s'il fût resté dans sa patrie, il eût trouvé de grandes

difficultés à se faire recevoir dans la Compagnie, car c'était le temps où nos Pères, étant chassés de France, avaient reflué en Lorraine et remplissaient toutes nos maisons. Le jeune étudiant, effrayé du péril où l'imprudence de son père exposait sa foi, change de route, abandonne ses compagnons, et se rend, après plusieurs détours, à Landsperg. Quand la sentence d'exil portée contre nos Pères de France fut levée, le P. François rentra en Lorraine pour y faire sa troisième année de probation. En 1619, il fut proclamé docteur, et il occupa successivement les chaires de philosophie, de théologie, de morale et d'Écriture sainte. Il était chancelier de l'Université quand les désastres de la Lorraine le forcèrent à se retirer à Reims, où il mourut le 4 décembre 1639, à l'âge de soixante-six ans, après en avoir passé quarante-trois dans la Compagnie.

Ce fut un théologien très-subtil ; il paraît cependant qu'il réussissait mieux à réfuter les opinions des autres qu'à établir les siennes propres, et semblait ne pouvoir se fixer entre les sentiments contraires des théologiens. Entièrement adonné à l'oraison, les exercices de piété et la lecture de saint Augustin faisaient ses délices. A Reims, on le vit plusieurs fois, les jours des représentations données par les élèves, aller se réfugier dans l'église, et là, caché dans quelque coin, passer en adoration devant

le Saint-Sacrement trois et quatre heures de suite, aussi longtemps que durait la séance. C'était là, loin de tous les regards, qu'il aimait à se réfugier et goûter Dieu en silence. Il était si détaché des choses du monde, que c'était pour lui une peine d'entendre les nouvelles de guerre et des autres intérêts du siècle. Il mourut saintement au milieu de ses frères et remerciant Notre-Seigneur de cette dernière grâce, surtout au moment où tant de nos Pères se voyaient exposés à périr sans secours.

Vers la fin du mois de juin 1637, on proposa à ceux de nos Pères qui étaient encore en Lorraine un serment de fidélité conçu à peu près en ces termes : « Je jure et promets à Dieu de servir loyalement et avec fidélité, envers et contre tous, le roi de France, mon souverain seigneur, à raison des duchés de Lorraine et de Bar qui lui appartiennent légitimement, etc. Et cela de cœur comme de bouche, sans aucune équivoque, restriction, subtilité ou distinction mentale. » La plupart, ayant refusé de prêter ce serment, furent exilés de la Lorraine et du royaume de France, et se dispersèrent dans treize ou quatorze provinces différentes(1).

(1) M. Digot, dans son excellente *Histoire de Lorraine*, raconte comment le Bienheureux Pierre Fourier fut contraint de s'exiler à Gray pour se soustraire au despotisme du cardinal de Richelieu. L'implacable ministre de Louis XIII, non content de traiter la Lor-

Le 12 septembre, le P. Claude Tiphaine, qui depuis le départ du P. Perrin était Recteur au collège de Pont-à-Mousson, fut chargé de l'administration de toute la Province. Le P. Claude naquit en 1571, près de Paris, dans une petite ville appelée Notre-

raine en province conquise, voulait encore violenter la conscience de ses habitants demeurés fidèles à leur souverain. Nos Pères, Lorrains de naissance et de cœur, ne furent point épargnés, et, dit l'auteur déjà cité, « Richelieu expulsa de Pont-à-Mousson les Jésuites Lorrains, qui avaient généreusement refusé de prêter serment de fidélité au roi. » (*Op. laud.* V. 268). Plus tard, quand la Lorraine passa sous le sceptre de Louis XIV, nos Pères Lorrains, toujours attachés à leur prince, eurent le malheur de déplaire au grand roi, et nous en avons trouvé la preuve dans l'histoire manuscrite de notre collège de Nancy. Nous y lisons, à l'année 1681, que l'Université de Pont-à-Mousson fut convoquée à Metz pour y prêter serment de fidélité au roi; mais que plusieurs de nos Pères ne donnèrent point au nouveau maître de la Lorraine le contentement qu'il attendait. Louis XIV ne pardonna pas cette froideur des Jésuites Lorrains, et, par son ordre, le P. de la Chaise adressa au Supérieur des coupables la lettre suivante, datée de Chambord, le 7 octobre 1682 :

« Le Roy m'a ordonné ce matin de vous mander que vous fissiez sortir au plus tost du collège de Pont-à-Mousson les PP. Modo, chancelier de l'Université, et Nicolas, l'un des professeurs de théologie, et que vous les envoyiez hors de la Lorraine, dans quelque une de nos Maisons, où ils n'enseignent pas et n'ayent pas d'employs fort considérables. Des avis venus de Rome leur ont attiré cette disgrâce : je crains mesme que le P. de Haraucourt ne reçoive quelque déplaisir à son retour; on est mécontent de sa conduite à Rome, et on s'est souvenu que c'estoit à ma prière que S. M. a agréé qu'il fust Provincial, quoique Lorrain de naissance. On m'a

Dame-des-Vertus. Il entra dans la Compagnie en 1593, et après avoir prononcé, quinze ans plus tard, les vœux de Profès, il enseigna plusieurs années la philosophie et la théologie avec une grande réputation de talent et d'érudition. Il s'atta-

mesme reproché en quelque manière que je m'estois fait sa caution. On mande de Rome que, par une grande imprudence, le P. Provincial a pris le parti de ces PP. Modo et Nicolas, auprès du P. Général, contre le service du Roy. On ne s'est pas expliqué davantage : c'est pourquoi je ne puis dire autre chose, si ce n'est qu'il est bien sensible de voir persister dans ces PP. de Lorraine cet esprit de nationalité si aliéné de notre Institut. Ils font tant de mauvaises affaires auxquelles j'ai paré avec tout le zèle possible pour le bien et l'honneur de la Compagnie ; et ils ne s'en soucient en aucune manière. Dieu leur donne un peu de zèle pour son service et un peu de bon sens dans la conduite!

« Je suis, etc.

« P. S. Je m'oubliais de vous dire que je me suis chargé de cette commission pour éviter des lettres de cachet qui auroient esté signifiées avec éclat par l'Intendant. Si ces PP. n'obéissent promptement, j'aurai de la peine à les empescher. »

Nous n'avons pas à juger ici le P. de la Chaise ; mais, quand nous viendrons à son chapitre, nous n'aurons garde d'oublier cette lettre écrite sous les frais ombrages de Chambord : disons seulement aujourd'hui que la frayeur du P. de la Chaise dut être bien grande pour lui dicter une lettre aussi dure et même injuste : elle lui troubla le jugement au point de lui faire donner, à propos de « *l'esprit de nationalité* », une fausse application de nos Règles. Mais, pour le P. de la Chaise, son excuse est dans la faiblesse de son caractère ; son malheur dans le fait d'avoir vécu trente-quatre ans à la Cour, sans jamais lui déplaire, et de voir son panégyrique dans les *Mémoires de Saint-Simon*.

cha surtout à Aristote et à saint Thomas, et s'approprièrent tellement leur doctrine, jusque dans les moindres opinions, qu'il ne crut pas devoir jamais s'éloigner d'un pas d'Aristote, pour la philosophie, et de saint Thomas, pour la théologie : à tel point que le Révérendissime Nicolas Coëffeteau, évêque de Marseille, très-célèbre par son éloquence et son érudition, une des grandes gloires de l'Ordre des Dominicains, disait du P. Claude : « Si Aristote et saint Thomas venaient à périr, on pourrait retrouver toute leur doctrine dans la tête du seul P. Tiphaine. »

Il gouverna les collèges de Reims et de Pont-à-Mousson, de Metz et de la Flèche ; enfin il fut chancelier, puis, pour la seconde fois, Recteur de l'Université, et Provincial. Partout il se montra d'une prudence hors ligne ; d'un caractère si calme et si tranquille qu'au sortir de sa première probation on l'appela déjà : « le plus paisible des hommes. » D'un abord facile, agréable et plein de gaieté dans la conversation, il savait toujours assaisonner ses paroles de quelques traits édifiants inspirés par le zèle apostolique ; jamais on ne l'entendit prononcer un mot bouffon, ou peu séant à la gravité religieuse.

Toujours digne et sérieux avec amabilité, il philosophait sans cesse, recherchant la cause des choses et des divers événements. Il apportait à tout tant de considération et de circonspection, il

exigeait un compte si sévère de toutes les actions de sa vie, qu'on disait de lui, en riant, que s'il commettait quelque péché, ce serait par pure malice, puisqu'il avouait lui-même être si fidèlement averti par sa conscience. Dans les accidents imprévus et fortuits, il conservait toujours une telle présence d'esprit qu'il semblait avoir sur ses pensées le pouvoir le plus absolu. Obligé pendant son provincialat d'aller à Paris, il ne visita aucun de ses parents. Quelqu'un ayant mal agi envers lui, il ne cessa jamais, depuis, de lui rendre les meilleurs services et de le combler de bienfaits. Il avait si profondément gravée dans son âme la bonté de Dieu, que pendant sa dernière maladie il répéta plus de mille fois au milieu de son délire : *Bonté de mon Dieu, bonté de mon Dieu!* et mourut en murmurant encore ces mêmes paroles. Ce fut à Sens qu'il rendit le dernier soupir, le vingt-septième jour de décembre 1644.

En 1638, les paysans commençaient à sortir des forêts et des villages en ruines, où ils s'étaient cachés pendant la guerre, et accouraient en grand nombre aux portes de la ville, pressés par la faim et la misère; pâles, abattus, d'une maigreur effrayante, portant encore leurs anciennes blessures, ils se laissaient tomber sur la terre, où ils gisaient pêle-mêle. Deux de nos Pères, qui vivent

encore et dont je dois taire les noms , visitèrent ces malheureux au moins deux fois par semaine, pendant cinq mois et plus; les nourrirent du pain qu'ils leur apportaient eux-mêmes , leur enseignèrent la doctrine chrétienne , les fortifièrent par le sacrement de la pénitence, et leur fournirent avec abondance des vêtements et d'autres secours. L'un d'eux s'occupait surtout du soin de leurs âmes ; l'autre pansait et soignait leurs plaies. Malgré ces soins extraordinaires , cette année-là et les suivantes, on ne s'occupa pas avec moins de charité des pauvres ordinaires de la ville ; presque tous les jours, malgré la pénurie de la Maison , on soulageait plus de deux cents indigents; et les habitants disent que ce sont ces aumônes qui ont arraché à une mort imminente la plupart de ces misérables. Enfin un grand nombre de malheureux recueillis sur des fumiers où ils gisaient au milieu des ordures, dans les rues ou sur les places publiques où ils étaient abandonnés, furent transportés à l'hôpital , auparavant presque désert , nourris par les Nôtres pendant environ trois mois avec l'argent des fidèles. Ces faits, je pourrais facilement les passer sous silence, s'ils n'étaient connus de tous ; mais ils sont si profondément gravés dans la mémoire du peuple, que le silence des historiens, pas plus que les vicissitudes des temps n'en pourront jamais effacer

le souvenir. Toutefois je crois inutile d'énumérer les secours que pendant vingt années les Recteurs du collège prodiguèrent en secret à des pauvres qui rougissaient de leur indigence. Les Pères qui ont survécu jusqu'à ces derniers temps assurent qu'un triple prodige excitait alors l'admiration du public : l'abondance de nos ressources, qui suffisaient à l'entretien du collège et à la subsistance de tant de pauvres, tandis que les plus illustres maisons se trouvaient dans la gêne; ensuite, notre soin du culte public et des études, tandis que les églises étaient ruinées par les armées; enfin l'admirable concorde qui régnait à la Maison entre Français, Lorrains, Écossais et Allemands, tandis que partout on ne voyait que divisions.

En 1639, deux professeurs de théologie venaient enfin reprendre l'enseignement interrompu depuis quatre années, et, dès 1640, douze de nos scolastiques suivaient les cours. L'année 1640 voyait aussi se rétablir les Facultés de droit et de médecine.

Le dimanche 2 juin 1641, le sérénissime duc de Lorraine, Charles IV, revint, après huit années d'éloignement, visiter sa ville et son Université de Pont-à-Mousson. Sa réception donna lieu à des transports d'une telle joie de la part de toutes les classes de la société, que le récit en paraîtrait incroyable.

Le Recteur sortit de la ville pour se rendre au-devant du duc avec trois docteurs en théologie, deux docteurs en droit, et les autres professeurs et officiers de l'Université en grand costume. Le duc, après être entré dans la ville, et avant de se rendre à l'hôtel préparé pour lui, vint à notre église; il fut reçu à la porte par le Recteur et toute l'Université, qui était rentrée au collège pendant que le prince était arrêté aux portes de la ville à recevoir les compliments des habitants. Le vendredi suivant, le Recteur fit jouer un drame qui satisfit toute la cour; après quoi le duc accepta un goûter dans notre réfectoire, et nous donna de grandes marques de bienveillance.

Les études furent reprises à l'époque accoutumée, après que les professeurs eurent renouvelé leur profession de foi catholique. Un discours du professeur de rhétorique, prononcé dans la grande salle du collège, rendit à cette ouverture des classes l'air de fête qu'elle avait perdu depuis longtemps.

Durant les années 1642 et 1643, il ne se présente rien d'extraordinaire, à part les processions que, sous l'inspiration des Nôtres, les habitants firent à Saint-Nicolas et au sanctuaire de Benoite-Vaux, célèbre par l'image de la Mère de Dieu. Toutefois, il faut mentionner les missions, qui furent reprises après un long intervalle de temps et qui produisi-

rent d'autant plus de fruits, que l'on n'avait plus exercé ce ministère depuis plusieurs années, à cause du malheur des temps.

La mission qui fit le plus d'honneur à la Compagnie et fut la plus féconde en fruits de salut est celle que deux professeurs de philosophie, auxquels on adjoignit un Père de la résidence d'Épinal, donnèrent pendant les vacances, dans le voisinage des Vosges, à Rambervillers, Charmes, Mirecourt, Neufchâteau et autres petites villes des environs. Je ne parle pas de tout le bien qu'on fit à Pont-à-Mousson, ni des soldats de la garnison, à qui l'on enseignait la doctrine chrétienne dans les églises, sur la place, dans les rues, à tous les carrefours, à temps et à contre-temps. Un grand nombre fut ramené à la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Les mêmes offices de charité furent rendus aux malades de l'hôpital, dont plusieurs seraient morts de faim sans les secours que nous leur portions.

Un des Nôtres, auditeur de théologie, et qui n'était pas encore prêtre, prêcha tout l'hiver, deux ou trois fois par semaine, sur la place publique, ramena beaucoup de soldats à la pénitence et à l'usage des sacrements, et convertit plusieurs calvinistes et luthériens à la foi catholique.

Au centre de la Lorraine se trouve le château de Haroué et quelques terres appartenant aux illustres

seigneurs de Bassompierre. Pendant les vacances d'automne, deux des Nôtres y furent appelés pour une petite mission. On ne saurait dire quelle admirable correspondance ils trouvèrent dans le cœur de cette bonne population, vraiment mûre pour la moisson. Tous les jours on faisait quatre instructions, on chantait solennellement la grand-messe et les vêpres. Sur le soir, au son de la cloche, la population accourait en foule pour l'adoration du Saint-Sacrement. Il y eut une telle ferveur et le concours fut si nombreux, que l'église n'était pas assez vaste pour contenir les fidèles. Les confessionnaux étaient assiégés; souvent il arriva que, pour ne pas perdre sa place, on restait à jeun jusqu'à l'entrée de la nuit. A peine si nos missionnaires pouvaient trouver un moment pour réciter leur bréviaire et prendre un peu de repos. Durant les vingt-cinq jours de la mission, le chiffre des confessions s'éleva à trois mille, et sur ce nombre plus de mille dataient de l'enfance. Que de traits admirables de la miséricorde divine se passèrent dans le secret du saint tribunal! On compta un grand nombre de réconciliations. Jamais, nous dirent nos deux missionnaires, dans les nombreux pays qu'ils avaient évangélisés, ils n'avaient vu les populations aussi vivement remuées, ni des témoignages aussi éclatants de la grâce divine. Ils introduisirent dans

les familles la coutume de se réunir en commun pour réciter la prière du soir et faire l'examen de conscience.

Un vieillard qui, sous les habits d'un pauvre paysan, cachait un cœur rempli de piété, fit cette réponse à un de nos Pères, qui lui demandait où il avait puisé tant de bons sentiments. « Il y a vingt-cinq ans, lui dit-il, un de vos Pères est venu donner la mission dans ce village, et tout ce qu'il nous a enseigné, je me suis efforcé de le mettre en pratique avec la plus grande fidélité. »

Sur la montagne de Sion, dans le comté de Vaudémont, s'élève une chapelle de la Très-Sainte Vierge, que de nombreux miracles ont rendue célèbre. Le 4 octobre, fête de saint François, on organisa un pèlerinage pour terminer la mission. Quatre cents hommes au moins, quittant les travaux de la campagne, accoururent de tout le voisinage pour prendre part à la solennité. Après s'être confessés, ils firent la sainte communion dans la chapelle avec un si grand sentiment de ferveur, que quelques-uns restèrent à jeun tout le jour et ne prirent aucune nourriture avant d'être retournés chez eux, supportant joyeusement la fatigue d'un si long jeûne et de plus de quatre heures de chemin.

Suivant lettres patentes du roi très-chrétien, enregistrées par le Parlement de Metz, l'Université

de Pont-à-Mousson fut rétablie et réintégrée dans la jouissance de ses bénéfices, droits et privilèges que les Souverains Pontifes et les anciens ducs de Lorraine lui avaient accordés, et autres avantages dont jouissent les Facultés de Paris et de Bologne. Toutefois, le même Parlement prescrivit à la juridiction du conservateur les mêmes limites que le duc Henri lui avait assignées, et lui retira le droit de juger sans appel.

Vers la fin de l'année, arriva la mort du P. Claude Bellot, né à Darney, dans le diocèse de Toul. Il était entré dans la Compagnie à l'âge de trente-huit ans et déjà prêtre. Après avoir prononcé ses vœux, il fut chargé de la procure et resta dans cet emploi autant d'années qu'il en avait passées dans le monde, c'est-à-dire trente-huit ans. Toujours il se montra plein de vigilance et grand ami de la pauvreté, mais jamais son zèle pour l'économie ne dégénéra en parcimonie.

Dans toutes les affaires qu'il eut à traiter, il agit constamment avec une telle franchise et pureté d'intention, qu'il édifia toujours ceux qui traitaient avec lui. Il sembla vérifier en sa personne cet ancien adage : *La prudence est une sorte de divination*. Comme on parlait vaguement de guerre prochaine, le Père, prévoyant les malheurs qui allaient fondre sur la Lorraine, acheta à grands frais quelques

maisons voisines du collège et y fit construire de vastes greniers, des étables et une grange. Chacun se demandait : Pourquoi dépenser tant d'argent en des choses que l'on pouvait si facilement se procurer dans les faubourgs de la ville ? Mais le Père, obéissant à ses prévisions, continuait à prendre ses mesures contre les tristes événements qui arrivèrent comme une tempête. Sans sa prévoyance, le collège eût été complètement ruiné par la guerre, car depuis longtemps une ferme et deux prieurés ne donnaient aucun revenu.

Voici encore un trait de sa vigilance : à l'époque où les bourgeons de la vigne commencent à se développer, s'il craignait que la fraîcheur de la nuit pût leur être funeste, il se levait aussitôt, allait dans la vigne, mettait le feu à des monceaux de paille qu'il y avait préparés, et, par la fumée, amortissait la rigueur de la température. Il arriva ainsi plus d'une fois que, dans les années où toutes les vignes de la contrée avaient été brûlées par le froid, la nôtre seule était chargée de raisins magnifiques. Dans sa dernière maladie, au milieu des ardeurs de la fièvre, il se reprochait de rester oisif lorsque tous ses frères travaillaient. Dispensé, à cause de sa trop grande vieillesse, des travaux de la cuisine et du réfectoire, il voulait du moins aider ceux qui servaient en seconde table à plier les nappes, à ramasser les verres, etc...

Le Père Bellot était tout entier aux fonctions de Marthe, mais sans empressement et sans trouble ; jamais il ne souffrit qu'on lui enlevât la meilleure part , qui est celle de Marie. Jamais il ne négligea son oraison , et, jusqu'à sa dernière maladie, il ne manqua pas un seul jour à la visite du matin. Au milieu de ses occupations, il savait se faire un oratoire ; quelque part qu'on le rencontrât, c'était toujours le chapelet à la main ou récitant quelques prières vocales. Peu de jours avant sa mort, il avait fait les exercices de saint Ignace, et, dans le compte qu'il rendait à son confesseur du succès de ses méditations, il disait que jamais son cœur n'avait senti une plus grande ferveur ni une paix plus délicieuse. Homme d'oraison, il travaillait également à remporter une victoire complète sur lui-même. Plein d'obligeance pour tout le monde, il se faisait avec une aimable simplicité le serviteur de ses Frères, les regardait tous comme ses supérieurs, et vénérail en eux la personne de Notre-Seigneur. Jamais on ne put remarquer en lui aucun signe de vanité ou d'orgueil. Lui était-il arrivé de contrister quelqu'un, aussitôt il lui en demandait humblement pardon. Il observait jusqu'aux moindres prescriptions du Supérieur, afin de se conformer entièrement à la volonté de Dieu. Vers les derniers temps de sa vie, étant tombé entre les mains d'un

Supérieur dont le caractère était un peu raide, il ne lui en témoigna pas moins de respect. Souvent ému jusqu'aux larmes de se voir traité comme un novice, jamais il ne laissa échapper un signe d'impatience ou qui trahit la peine qu'il éprouvait. Durant toute sa vie, il eut à cœur de rechercher en toutes choses une mortification continuelle, et, dans ses repas, il trouvait toujours moyen de vaincre la sensualité. Le huitième jour de sa dernière maladie, le P. Recteur, revenant de voyage, se rendit aussitôt près de lui. « O mon Père, s'écria-t-il, que j'attendais avec impatience votre visite ! qu'il me tardait de vous voir ! » Aussitôt, après avoir une dernière fois entretenu son Supérieur des intérêts de la maison, le P. Bellot s'endormit doucement dans le Seigneur, muni des Sacrements de l'Église.

L'an 1644, l'illustrissime prince Charles de Lorraine, abbé de Gorze, primat de Lorraine et prieur commendataire du prieuré de Pont-à-Mousson, ratifia, par un décret conçu dans les termes les plus clairs, la donation des biens de l'abbaye de Gorze, de la maison et de l'église des Anthonistes, à notre Collège.

Le P. Didier Moreri, né au diocèse de Toul, entra dans la Compagnie en 1607, à l'âge de vingt-deux ans, et ne cessa d'y rendre d'importants services. Il ne se reposa presque jamais des fatigues de

l'enseignement durant les dix-huit années qui suivirent son noviciat et qu'il passa dans les collèges ; s'abandonnant tout entier à la disposition de ses supérieurs. Après avoir professé avec succès les plus hautes classes et la philosophie, il reprit avec la plus grande facilité les plus basses classes de la grammaire : aucune disposition de l'obéissance n'était capable de lui causer le moindre trouble ; il était heureux de ne dépendre dans toutes ses actions que de la volonté de Dieu , acceptant volontiers tous les changements de lieu et d'emploi si fréquents parmi nous, et dans cette pensée de servir toujours le divin Maître, lequel n'a nul besoin de nos travaux, mais qui aime notre obéissance.

L'année 1647, qui fut celle de sa mort, il prêchait une mission pendant la semaine sainte. La foule assiégeait son confessionnal : et, plus d'une fois, le zélé missionnaire, plutôt que de renvoyer ses pénitents, passa tout le jour sans prendre aucune nourriture.

Le P. Moreri était un religieux, parfait observateur de la règle et de la discipline, plein de droiture, humble et charitable dans ses paroles, entièrement dévoué aux intérêts des enfants qui lui étaient confiés. Dans tous ses emplois il n'avait en vue que Dieu, et ne mettait pas moins d'ardeur à instruire deux ou trois petits paysans qu'une centaine de soldats. S'il

n'eut pas de sa mort prochaine une révélation expresse, on peut dire néanmoins qu'il en reçut quelque connaissance. Trois mois avant qu'elle n'arrivât, il déclara qu'il ne verrait pas la fin de l'année. Le troisième jour de sa maladie, il était tombé dans le délire, mais il revint à lui au moment où l'on se préparait à lui administrer l'Extrême-Onction. Après avoir reçu ce sacrement avec beaucoup de dévotion, il s'endormit paisiblement.

Depuis quelque temps la paix intérieure de notre maison avait été troublée par la faiblesse de quelques-uns des Nôtres qui s'entêtèrent dans une affaire de fausse spiritualité ; mais leur cause ayant été déferée au tribunal du Saint-Siège, qui les condamna, ils furent chassés de la Compagnie.

L'année 1646 fut plus heureuse ; l'Université reprenait une nouvelle vie ; les classes devenaient plus nombreuses, et trente-deux scolastiques suivaient celle de théologie. On vit alors le P. Dagonel se charger, à l'âge de soixante ans, de la dernière classe de grammaire. Il y avait déjà quarante ans qu'il était entré dans la Compagnie, et trente qu'il avait enseigné la philosophie à Rouen.

Le 6 décembre, fête de Saint-Nicolas, on vit repaître la solennelle procession de l'Université. On remit bientôt en vigueur le décret excluant tous les hérétiques des charges de l'Université et refusant

tout grade à qui ne ferait pas préalablement profession publique de la foi catholique.

Pendant les vacances d'automne, plusieurs missions furent données en Lorraine. Le P. Césaire Le Pois, professeur de philosophie et un de nos étudiants en théologie évangélisèrent Saint-Dié et Sainte-Marie-aux-Mines avec un succès si consolant que les curés voulurent en écrire au P. Provincial, pour le remercier du grand bien produit par les missionnaires.

Comme le Père Césaire Le Pois, Supérieur de la mission, est déjà passé à meilleure vie, je crois devoir lui consacrer quelques lignes. Le P. Césaire naquit à Nancy en 1612, d'une noble famille. Son père était conseiller d'État et gouverneur de Saint-Hippolyte. Son aïeul Nicolas et ses oncles, Antoine et Charles Le Pois, sont connus par leurs savants ouvrages.

Élevé à Pont-à-Mousson, Césaire s'y fit remarquer par l'admirable candeur de ses mœurs; et même, au dire des hommes les plus graves, il conserva jusqu'à la mort l'innocence qu'il reçut au baptême. Étranger à tout respect humain, il savait, encore enfant, mépriser les plaisanteries de ses condisciples. Adonné à la piété, il consacrait tout l'argent de ses menus plaisirs au soulagement des pauvres ou à l'ornement de la chapelle de Notre-

Dame, qui servait aux réunions de la Congrégation. Dès qu'il fut parvenu à l'adolescence, il alla trouver un de nos Pères qu'il avait connu au collège, et lui découvrit son dessein bien arrêté d'entrer dans la Compagnie. Ignorant encore la différence des degrés fixés par notre Institut et ne sachant trop comment exprimer son désir, il demandait à être comme un certain frère coadjuteur, qu'il avait vu très-souvent, couvert d'habits grossiers, remplir les offices les plus vils de la maison. Le père de notre futur novice devina le dessein de son fils, et, persuadé qu'un changement de collège suffirait à faire évanouir sa prétendue vocation, il le retira de Pont-à-Mousson et l'envoya à Molsheim. Mais le jeune Césaire demeura inébranlable dans sa détermination, comme le prouve une lettre écrite de son sang à son ancien directeur de Pont-à-Mousson. Il lui mandait que non-seulement il persistait dans sa résolution, mais que de jour en jour et comme d'heure en heure il se sentait plus vivement attiré à la Compagnie. Après sa rhétorique, il alla étudier la philosophie à Mayence. Mais, au bout de quelques mois, la guerre des Suédois le ramena en Lorraine.

De retour en notre Université, il se donnait de temps en temps la consolation de ramasser les petits mendiants de la ville et de leur faire le catéchisme, puis, de ses épargnes, il donnait à chacun une pe-

tite aumône. Souvent, au milieu de ses amis, et sous prétexte de répéter quelques fragments des sermons de nos prédicateurs et même de les contrefaire, il mêlait à ses réminiscences oratoires quelques avis habilement dissimulés, mais à l'adresse de ses amis.

Lorsque Césaire eut terminé sa philosophie, il demanda son admission dans la Compagnie en qualité de frère coadjuteur ; mais il fut mis au rang des scolastiques. Il entra au noviciat en 1632, à l'âge de vingt ans. Comme étudiant et comme professeur, il ne cessa d'être un modèle de vertus religieuses, et, par ses prédications, il gagna l'estime de toute la ville. Ce fut alors qu'il donna les missions de Saint-Dié et de Sainte-Marie-aux-Mines, dont nous avons parlé.

A Metz, où il fut envoyé ensuite pour enseigner la grammaire, puis aider le Recteur, on n'eut à lui reprocher que des excès de mortification et de charité : pour rendre service à ses frères, il ne savait rien refuser, et sa condescendance allait à l'extrême limite. Son bonheur était d'instruire les plus misérables enfants de la ville, de visiter les casernes des soldats et de faire le catéchisme dans plusieurs paroisses. Ayant été envoyé à Châlons pour y enseigner une troisième fois la philosophie, il mourut

avant la fin de son cours et trois ans après sa profession.

Il n'y avait aucun genre de missions qu'il ne désirât avec ardeur. Il brigua longtemps celle de Constantinople et de la Martinique; et lorsqu'on vit s'élever l'espérance d'accompagner l'ambassadeur de France en Danemark et de pénétrer ensuite en Norwége, il souhaita de toute son âme de faire partie de cette expédition. Mais cette occasion qu'il cherchait, d'aller exercer son zèle dans les pays étrangers et d'y mourir pour la gloire de Notre-Seigneur, il la trouva aux environs de Châlons.

Après la bataille de Réthel, décembre 1650, un grand nombre de soldats malades ou blessés avaient été transportés à l'ambulance. Le P. Césaire se dévoua tout entier au soulagement de leur corps et au salut de leur âme. Saisi par la fièvre, il tomba dans le délire. Jamais sa piété n'apparut avec plus d'éclat : il avait sans cesse à la bouche les saints noms de Jésus, Marie, Joseph, de saint Ignace et des autres saints de la Compagnie. Il baisait avec respect et tendresse leurs images, parlait souvent de la sainte Eucharistie. Toutes ses paroles respiraient le parfum d'un âme entièrement unie à Dieu. Le cinquième jour de sa maladie, il recouvra quelques instants l'usage de la raison, et on lui administra les derniers sacrements; dès lors il eut chaque jour des

moments lucides qui lui permirent de faire la sainte communion. Il mourut après dix-neuf jours de maladie, en 1651, à l'âge de trente-neuf ans, et après dix-neuf ans de vie religieuse. Dès les premiers symptômes du mal, il avertit qu'il allait mourir. Plusieurs personnes dignes de foi m'ont affirmé que ce Père avait annoncé trois ans d'avance des événements que toute science humaine était impuissante à prévoir.

L'Université, comme nous l'avons dit, avait recouvré le droit de refuser aux protestants les grades universitaires; mais les professeurs de droit, s'appuyant sur le Parlement de Metz, avaient réclamé contre ce statut et avaient même reçu, contre la volonté du Recteur, un candidat qui n'avait point fait la profession de foi; le Recteur, qui était alors le P. Rippaut, porta plainte au conseil privé du Roi Très-Chrétien, et, le 13 mars 1648, il en obtint de déclarer nulle toute promotion semblable. Quatre jours après, deux membres de l'Université, ayant attenté à ses privilèges, furent privés de leurs charges.

Sans doute, à qui lira ces pages, il paraîtra bien invraisemblable que le collège ait pu entretenir près de soixante-dix personnes, dans un temps où les plus riches, avec des ressources bien plus considérables, ont eu de la peine à nourrir leur famille.

Mais nous voyons en notre fait une nouvelle preuve de la bonté de Dieu à notre égard. Plusieurs choses, sans doute, ont contribué à ce résultat : l'économie, la frugalité, puis la libéralité des Supérieurs envers les pauvres. Ainsi, pendant la guerre, deux cents mendiants venaient deux ou trois fois chaque semaine recevoir et la nourriture et l'instruction religieuse. On distribua aux pauvres honteux plus que le chiffre total de nos revenus annuels. Ces secours extraordinaires, nous les devons attribuer à la bonté de Dieu ; mais nous pouvons dire qu'elle trouva des coopérateurs zélés, courageux et puisant dans la prière la lumière et la force dont ils avaient besoin en présence de tant de calamités et de malheureux à secourir. A ce sujet, le P. Piccolomini, Général de la Compagnie, écrivait au P. Roger, Recteur de Pont-à-Mousson : « Je ne saurais trop remercier, dit-il, la bonté infinie de Notre-Seigneur qui, au milieu de ces grandes calamités, a pris soin d'une si nombreuse famille. Cette bénédiction abondante est, je crois, la récompense de cette sainte charité qui règne dans votre maison, et de ces pieux travaux entrepris avec tant de succès pour le salut des âmes. »

Nous perdîmes à cette époque plusieurs des Nôtres, dont la vie et la mort nous édifièrent beaucoup, mais dont les actions, pour être très-mérito-

res, n'offrent cependant aucune particularité notable. En ce même temps nous reçûmes des habitants de Pont-à-Mousson une nouvelle preuve de leur estime et de leur affection à l'occasion d'un jeune scolastique qui, dissimulant ses passions, trouva moyen, en forçant la serrure d'une porte, de sortir durant la nuit, au grand scandale des habitants. Nous fûmes les derniers à savoir ce fait, qui fit immédiatement expulser le coupable. Personne, à l'exception d'un jeune homme perdu de mœurs, ne prit occasion de ce malheur pour mal parler de nous. Bien au contraire, on nous plaignait et en même temps on nous félicitait de ce que pas un membre gâté ne pouvait demeurer parmi nous.

Au commencement de l'année 1650, mourut le F. Étienne Belvaux, Lorrain, après soixante-six ans de Compagnie et plus que nonagénaire ; il avait passé presque tout le temps de sa longue vie, soit à Verdun, soit à Pont-à-Mousson, à remplir la charge de jardinier. C'était un religieux fort adonné à l'oraison et au travail des mains, plein de mépris pour lui-même et pour les choses humaines, content des occupations de Marthe, de mœurs paisibles et tranquilles, en un mot un reste vénérable de la vieille race, et un véritable type du F. Coadjuteur. A l'époque où il fut décidé que les Frères porteraient des soutanes plus courtes que les prêtres et les sco-

lastiques, quelques-uns d'entr'eux manifestèrent leur mécontentement ; mais comme ils cherchaient à gagner le F. Belvaux : « Qu'on coupe ma soutane jusqu'à la ceinture, répondit-il, pourvu que je reste dans la Compagnie, je me croirai toujours au comble de l'honneur et du contentement. »

Il se levait, quelques heures avant la communauté, pour se rendre aussitôt à la chapelle, et là, en présence du Saint-Sacrement, à genoux, ou bien quand la fatigue l'y obligeait, assis sur un petit tabouret, il vaquait à l'oraison ; puis, après avoir achevé la méditation commune et ouï la messe avec dévotion, il se rendait à son travail, et jamais personne ne le vit s'accorder le moindre relâche.

Quand il mourut, on ne trouva dans sa cellule que les choses les plus indispensables, et si usées, qu'elles pouvaient à peine lui servir. Il avait une grande affection pour l'obéissance.

Quelques mois avant sa mort, il tomba à peu près en enfance ; mais, suivant son ancienne coutume, il se levait un peu après le milieu de la nuit : ni prières, ni représentations de qui que ce soit ne pouvaient le faire renoncer à cette pratique désormais au-dessus de ses forces : mais si le Supérieur venait à parler, il obéissait aussitôt, et se remettait tranquillement dans son lit. Avec l'âge, il était devenu à peu près entièrement sourd : pour se faire

entendre de lui, il fallait s'approcher de son oreille ; mais, malgré cette infirmité, il ne manqua jamais, à midi et le soir, d'assister à la récréation commune : car il fallait, dit-il, observer la règle, et s'il ne pouvait pas s'entretenir avec ses Frères, il avait du moins le bonheur de jouir de leur présence.

A la fin de cette même année 1650, mourait aussi le P. Pierre Dagonel, né en 1585, au diocèse de Toul, et de parents distingués. Étant élève de notre Université, il donnait, dès cette époque, de tels exemples de modestie et de piété, que ses disciples le surnommaient le *Saint*. Entré dans la Compagnie en 1616, à l'âge de vingt-trois ans, il fit d'abord son cours de régence en différents collèges, puis il fut appliqué au saint Ministère durant plus de trente ans et avec un succès admirable, soit dans les villes, soit dans les missions de campagne. Plein de charité envers les pauvres, il mendiait pour eux, et allait ensuite distribuer dans les plus misérables réduits le pain qu'il avait quêté. Il ramassait soigneusement les fruits qui tombent avant leur maturité, puis les faisait cuire et les distribuait à la porte de notre collège.

Un jour, étant à Nancy, il fut appelé près d'un malade : comme on l'avertit en chemin qu'il s'agissait d'un pestiféré, il revint aussitôt sur ses pas, ne voulant point exposer sa vie sans en avoir demandé

la permission au Supérieur : l'ayant obtenue, il se hâta d'aller consoler et d'administrer le moribond. Revenu à la maison, il resta trois jours sans vouloir se trouver avec les Nôtres, dans la crainte de leur communiquer la contagion. Un de nos Frères ayant été attaqué de ce terrible mal, le P. Dagonel se retira aussitôt avec lui dans une maison de campagne à quelque distance de la ville, et pendant quarante jours il ne cessa de le soigner. Quand il habitait Dijon, il avait soin, à l'approche des grandes fêtes, d'aller sur les routes au-devant des bandes de mendiants qui les encombraient alors. Il les consolait par de douces paroles, puis il les confessait et les remettait en la grâce de Dieu. Dans le même but il se rendait souvent dans une église de Notre-Dame très-fréquentée par les pèlerins atteints de maladies putrides, et là, pendant une semaine environ, il se donnait tout entier au service de ces misérables, les instruisant et pansant leurs plaies et leurs ulcères, dont ils venaient demander la guérison à la Très-Sainte Vierge. Chaque soir il revenait passer la nuit dans un hospice situé à un mille de distance et se débarrassait alors de la vermine qu'il avait gagnée en soignant les pauvres de Jésus-Christ.

Déjà âgé de soixante-trois ans, le P. Dagonel obtint de ses supérieurs une classe qu'il n'avait jamais enseignée dans sa jeunesse : celle des enfants qui

commencent la grammaire ; il la fit durant trois années, et, pour se reposer, il allait, les jours de fêtes, prêcher dans les villages voisins, ce qu'il faisait durant toutes les vacances. Un jour, revenant de mission, il se fit une blessure fort grave, au jugement des médecins ; mais il se remit un peu et se hâta, à l'aide de ses béquilles, de reprendre ses missions et sa classe, et, pour ne pas perdre de temps, il lisait les devoirs de ses élèves en se rendant aux villages qu'il allait évangéliser.

Par amour pour les pauvres, il avait fait vœu de se consacrer au soulagement des gens de la campagne, des misérables, des prisonniers et des malades ; il observa son vœu très-fidèlement ; mais, dans la dernière année de sa vie, il se surpassa lui-même : on le voyait sans cesse parcourant les prisons, les hôpitaux, les casernes, les lieux où se réunissaient les mendiants, faisant le catéchisme aux petits enfants, et, les jours de fête, prêchant deux et trois fois dans quelques villages voisins.

Dans ses courses apostoliques, il ne considérait jamais s'il faisait beau ou mauvais temps, et même il préférait le mauvais, soit pour avoir occasion de souffrir, soit parce qu'alors il pouvait plus facilement réunir les paysans.

Quelques semaines avant sa mort, il arriva dans un village, mouillé et trempé jusqu'aux os ; pendant

qu'il faisait sécher ses bas , il entend dire qu'une foule nombreuse se presse déjà dans l'église pour le sermon. Aussitôt , sans prendre le temps de se chauffer , il se rend à l'église , monte en chaire et parle comme s'il eût été fort à son aise.

Au commencement de l'année 1650, des troupes allemandes envahirent la Lorraine; elles cernèrent la ville , jetant le trouble et l'effroi dans toutes les campagnes. Force fut au P. Dagonel de renoncer à ses chères missions , car les paysans avaient été dispersés. Alors , pour remplir fidèlement son vœu et conserver en lui le goût des œuvres de zèle , il entreprit la conversion des habitants des campagnes , qui , pour se dérober aux fureurs de l'ennemi , étaient venus chercher un asile dans la ville. Il les sollicitait de la manière la plus pressante de venir assister aux sermons qu'il faisait le matin et le soir, dans les deux parties de la ville , en deçà et au delà du pont. Lui-même avouait à un de ses intimes que jamais son âme ne goûtait de plus grandes consolations que lorsqu'il se trouvait au milieu de mendiants et des gens les plus grossiers. Quand il passait la nuit hors de la maison , il cédait toujours à son compagnon , fût-il même simple novice, le lit le plus commode. S'il n'y en avait qu'un seul, il couchait sur le plancher.

L'année précédente , il y avait eu deux Congrè-

gations Provinciales, l'une à Reims, l'autre à Dijon ; ces deux villes sont éloignées de quarante lieues de Pont-à-Mousson. Le P. Dagonel, malgré ses soixante-dix ans, fit à pied ce double voyage. Et puisque nous en sommes à parler de ses courses, disons un mot de sa manière de s'y comporter. Il gardait habituellement le silence, afin de s'entretenir avec Dieu. S'il survenait quelque étranger et surtout quelque bon paysan ou quelque homme du peuple, il se joignait à lui, passant tout le temps à l'entretenir de ses devoirs, et cela avec tant de charme, qu'il ravissait tous ses compagnons ; ceux-ci se demandaient avec étonnement comment il pouvait suffire à parler si longtemps sans que la voix ou les forces lui fissent défaut.

Dans ses missions, outre le temps employé à réciter son office, il trouvait facilement douze heures, et même quelquefois plus, pour entendre les confessions des paysans et leur faire le catéchisme. La nuit, il donnait une heure entière à la méditation, afin d'être sûr d'accomplir la règle.

Tel était le P. Dagonel en dehors de nos Maisons : dans la vie de communauté, ses vertus n'étaient pas moins admirables. D'un caractère vif et naturellement inquiet, il était parvenu, grâce à une vigilance continuelle, à maîtriser si bien tous ses mouvements, que jamais il n'offensa personne ni par

ses paroles, ni par ses actions. De choses futiles ou étrangères à sa vocation, jamais il ne disait un seul mot en conversation. Fidèle observateur du silence, il le gardait inviolablement; de plus, il s'astreignait toujours à parler latin aux scolastiques, afin de leur rendre plus facile l'observation de la règle qui leur prescrit l'usage de cette langue. Nul autre n'était plus exact à s'accuser de ses fautes au réfectoire et à les y expier. Tous les samedis et durant l'Avent, il se privait de souper: la dernière année de sa vie, il avait même obtenu des Supérieurs la permission de s'abstenir de ce repas et d'en employer le temps aux travaux domestiques. Ainsi, quelques mois avant sa mort, il remplit, durant tout le temps des vacances, l'office de Portier. Il n'était jamais moins oisif que lorsqu'il n'avait rien à faire; il travaillait dans les champs, lisait ou écrivait sans cesse. Il publia, presque toujours sans y mettre son nom, plusieurs opuscules qui visent plus à nourrir la piété qu'à satisfaire la curiosité des lecteurs.

Pendant ses quinze années de missions, il avait érigé des Congrégations de jeunes gens et d'ouvriers à Pont-à-Mousson, à Reims, à Dijon, sous le patronage de Notre-Dame conçue sans péché; ce fut pour lui son ministère de prédilection.

Le 30 novembre, fête de saint André, il se rendit dans un bourg, à trois lieues de la ville, et là, il

passa la journée à entendre les confessions et à faire quelques instructions ; il revint le soir , après avoir fait plus de dix-huit milles par des chemins très-mauvais ; cette fatigue excessive , pour un homme de son âge, lui causa dès le lendemain une indisposition, et bientôt son état fut regardé comme désespéré par les médecins. Vers cinq heures du soir , il fit sa confession ; puis, une crise lui ayant fait différer le saint Viatique, on le transporta à l'infirmierie pour lui donner les saintes huiles ; tous les Nôtres le félicitaient d'avoir contracté sa maladie le jour de la fête d'un Apôtre , et de terminer sa vie apostolique en la fête d'un autre Apôtre ; mais la sainte Vierge sembla le réserver pour un jour qui lui était consacré : en effet , comme il allait recevoir le Viatique, il voulut se soulever pour témoigner plus de respect à Notre-Seigneur ; mais cet effort lui fit rendre une telle quantité de sang, qu'il ne put recevoir la sainte hostie : il se contenta donc d'adorer Jésus présent , reçut l'Extrême-Onction et renouvela ses vœux, dont son confesseur récita la formule avec lui. Ce ne fut que le 7 décembre , en la fête de saint Ambroise, qu'il put recevoir le saint Viatique, et ce même jour , à l'heure des premières vêpres de l'Immaculée-Conception, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur.

Cette année, on célébra le Jubilé avec beaucoup

de solennité. Les prières pour les défunts, de même que les prières des Quarante-Heures, attirèrent un très-grand nombre de fidèles.

Les fondateurs de l'Université avaient demandé que le cours de philosophie fût de trois années ; mais, par suite des calamités publiques et de la diminution des professeurs, il n'y en avait plus que deux depuis 1635. Et , comme à Paris , à Lyon , à La Flèche , les cours se faisaient en deux ans , on ne crut pas prudent de rétablir les trois années à Pont-à-Mousson. Pour nos scolastiques, et dans la nécessité de se conformer à l'Institut, on leur donna une troisième année, destinée à repasser la philosophie.

FIN DU LIVRE VIII ET DERNIER.



TABLE.

	Pages
Abram, <i>Nicolas</i>	XXXI
Alleman, <i>Louis</i>	444
Aubertin, <i>Nicolas</i>	468
Auger, <i>Émond</i>	26
Barbazan, <i>Didier</i>	514
Bellot, <i>Claude</i>	527
Belvaux, <i>Étienne</i>	539
Bilistein, <i>Charles de</i>	341
Bleuse, <i>Jean</i>	424
Bordes, <i>Jean</i>	129
Borgia, <i>S. François de</i>	13
Bouvet, <i>Jean</i>	182, 424, 426, 450
Bulenger, <i>Jules-César</i>	162
Cachet, <i>Jean</i>	509
Chaise, <i>François de la</i>	517
Chastellier, <i>Jean</i>	440
Chavasse, <i>Balthasar</i>	331
Cheminot, <i>Jean</i>	477
Codret, <i>Hannibal</i>	306
Coëffeteau, <i>Nicolas</i>	465, 519
Colignon, <i>Jean</i>	492, 506
Commolet, <i>Jacques</i>	177
Corneille, <i>Pierre</i>	157
Cressolles, <i>Louis de</i>	336

	Pages
Dagonel, <i>Pierre</i>	<u>532</u> , <u>541</u>
Darbyshire, <i>Thomas</i>	<u>288</u> , <u>309</u> , <u>406</u>
Dominée, <i>Jean</i>	<u>470</u>
Doujat, <i>Martin</i>	<u>342</u>
Doujat, <i>Nicolas</i>	<u>330</u>
Du Chesne, <i>Pierre</i>	<u>183</u>
Du Duc, <i>Fronton</i>	<u>116</u> , <u>150</u>
Duez, <i>Paul</i>	<u>293</u> , <u>490</u>
Dupuy, <i>Clément</i>	<u>185</u> , <u>187</u>
Fleming, <i>Richard</i>	<u>283</u>
Fagot, <i>Nicolas</i>	<u>460</u>
Fourier, <i>Jean</i>	<u>352</u>
Fourier, <i>le Bienheureux Pierre</i>	<u>319</u>
François, <i>Jacques</i>	<u>514</u>
Garaudel, <i>Antoine</i>	<u>207</u> , <u>420</u>
Gaultier, <i>Jean</i>	<u>438</u>
Gonzalez, <i>Jean-Baptiste</i>	<u>100</u>
Gordon, <i>Jacques</i>	<u>160</u>
Gozenflot, <i>Bernard</i>	<u>142</u>
Giffort, <i>Guillaume</i>	<u>199</u>
Grégoire, <i>Pierre</i>	<u>179</u> , <u>191</u> , <u>345</u>
Guéret, <i>Jean</i>	<u>322</u> , <u>479</u> , <u>495</u>
Guise, <i>Louis de</i>	<u>77</u> , <u>84</u>
Guignard, <i>Jean</i>	<u>306</u>
Hacqueville, <i>Claude</i>	<u>328</u>
Haraucourt, <i>César d'</i>	<u>483</u>
Hay, <i>Alexandre</i>	<u>421</u>
Hay, <i>Edmond</i>	<u>29</u> , <u>47</u> , <u>54</u> , <u>178</u>
Hay, <i>Jean</i>	<u>102</u> , <u>426</u>
Hély, <i>Humphroy</i>	<u>405</u>
Hollier, <i>François</i>	<u>473</u>

	Pages
La Cour, <i>Didier</i> de.	312
Lairuelz, <i>Servais</i> de.	<u>316</u> , 427
Laurechon, <i>Jean</i>	<u>420</u> , 447
Le Clerc, <i>Nicolas</i>	265
Le Coussy, <i>Mathias</i>	203
Le Mairat, <i>Louis</i>	441
Le Pois, <i>Césaire</i>	533
Lévesque, <i>Guillaume</i>	377
Lorraine, <i>Charles</i> de.	<u>270</u> , 435
Lorraine, <i>Charles</i> , cardinal de.	67
Lorraine, <i>François</i> de.	<u>481</u> , 489
Lorraine, <i>Erric</i> de.	338
Lorraine, <i>Henri II</i> de.	479
Machault, <i>Jean-Baptiste</i>	368
Malapert, <i>Charles</i>	440
Maldonat, <i>Jean</i>	<u>108</u> , <u>118</u> , 259
Maréchal, <i>Pierre</i>	469
Mathieu, <i>Claude</i>	40
Mainbourg, <i>Érard</i>	462
Mainbourg, <i>Jean</i>	461
Metz (<i>Collège de</i>).	176
Moreri, <i>Didier</i>	530
Moncé, <i>Philippe</i>	393
Munier, <i>Nicolas</i>	LIII
Murdoch, <i>Guillaume</i>	455
Muret, <i>Guillaume</i>	421
Mussonius, <i>Pierre</i>	350
Nicod, <i>Martin</i>	375
Perrin, <i>Léonard</i>	<u>114</u> , 493
Plumeret, <i>Philippe</i>	480
Picart, <i>Daniel</i>	315

	Pages
Pinelli, <i>Luc.</i>	106
Poitiers (<i>Collège de</i>).	109
Porcelet, <i>Jean de</i>	413
Psaume, <i>Nicolas</i>	80
Réginald, <i>Valère</i>	126
✓ Richeome, <i>Louis</i>	137
Rivier, <i>Louis</i>	351
Rouillet, <i>Bernard</i>	285
Rousselet, <i>François</i>	513
Salez, <i>Jacques</i>	210
Salian, <i>Jacques</i>	278
Sager, <i>Charles</i>	107, 112
Sautemouche, <i>Guillaume</i>	139, 241
Sinson, <i>Pierre</i>	402
Sirmond, <i>Jacques</i>	165
Solier, <i>François</i>	115
Tillot, <i>Gérard</i>	347
Thiébaud, <i>Philippe</i>	396
Tiphaine, <i>Claude</i>	517
Turnbull, <i>Georges</i>	448
Tyrie (Tyrius), <i>Jacques</i>	273
Valentia, <i>Gregorie de</i>	289
Voirin, <i>Étienne</i>	464

FIN DE LA TABLE.



Poitiers. — Imprimerie de Henri Oudin, rue de l'Eperon, 4.

H. HUTMACHER
PAPIERHANDLUNG
BUCHBINDEEI
MÜNCHEN



H. HUTMACH
PAPIERHANDL
BUCHBINDER
MÜNCHEN



